

Publié sous le titre: Municipalité de St-Lin, 1836-1986.

Cet album a été produit par le Comité des Fêtes du 150e Anniversaire de St-Lin, pour la Corporation municipale de St-Lin, à l'occasion des festivités commémorant son 150e Anniversaire.

Dépôt légal, 4e trimestre 1985.  
Bibliothèque publique du Canada.  
Bibliothèque nationale du Québec.

ISBN - 2-9800468-0-9.

St-Lin, décembre 1985.

Corporation Municipale  
de la  
Paroisse de Saint-Lin

Armoiries  
de la  
Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Lin

"Blasonnement"

"De gueules à une croix papale d'or, accompagnée à senestre d'une fleurdelys d'argent, au franc-canton de sable chargé d'une main senestre d'argent (franc-canton des baronnets); le tout surmontant une champagne d'or traversée d'une onde d'azur."

L'écu est entouré de deux branches de laurier de sinople croisées en pointe et parsemées de fruits de gueules.

Sous l'écu, un listel portant la devise:

"Courage, Persévérance, Ardeur"

---

Municipalité de Saint-Lin

## Explication des termes héraldiques

De gueules : couleur rouge en héraldique. Ce mot provient de l'arabe "ghiul", qui veut dire tout ce qui est rouge. "Gueules" est du genre masculin et est du singulier même s'il s'écrit toujours avec un "s". En gravure il est représenté par des lignes verticales. Il est la couleur du feu, du sang et symbolise le courage, l'héroïsme des colonisateurs de la Baroisie de St-Lin. Il symbolise aussi l'époque des premiers chrétiens qui connurent le martyre.

... à une croix papale: de la croix simple formée de la fasce et du pal, symbole de la chrétienté sont nées une quantité d'autres croix dont certaines sont devenues célèbres, telle la croix de Lorraine, la croix de Malte,

la croix de Saint-André, la croix de Jérusalem etc. La croix papale a été employée à la place d'honneur de l'écu pour représenter Saint Lin votre patron qui a succédé à Saint Pierre en l'an 67 et qui a régné comme pape jusqu'à sa mort survenue en 76. Sa fête est célébrée le 23 septembre. Il n'y a pas beaucoup d'écrits dans la bible concernant Saint Lin. Cependant Saint Paul en transmet le bon souvenir dans sa deuxième lettre à Timothée (2 Tim. 4, 21) "Hâte-toi de venir avant l'hiver. Eulube, Pudens, Lin, Claudia et tous les frères te saluent."

... d'or : premier métal employé en héraldique; il est représenté en gravure, par des points en quinconces. Il est le symbole de la

dignité, de la gloire et du rayonnement au milieu duquel autrefois, les artistes représentaient les saints.

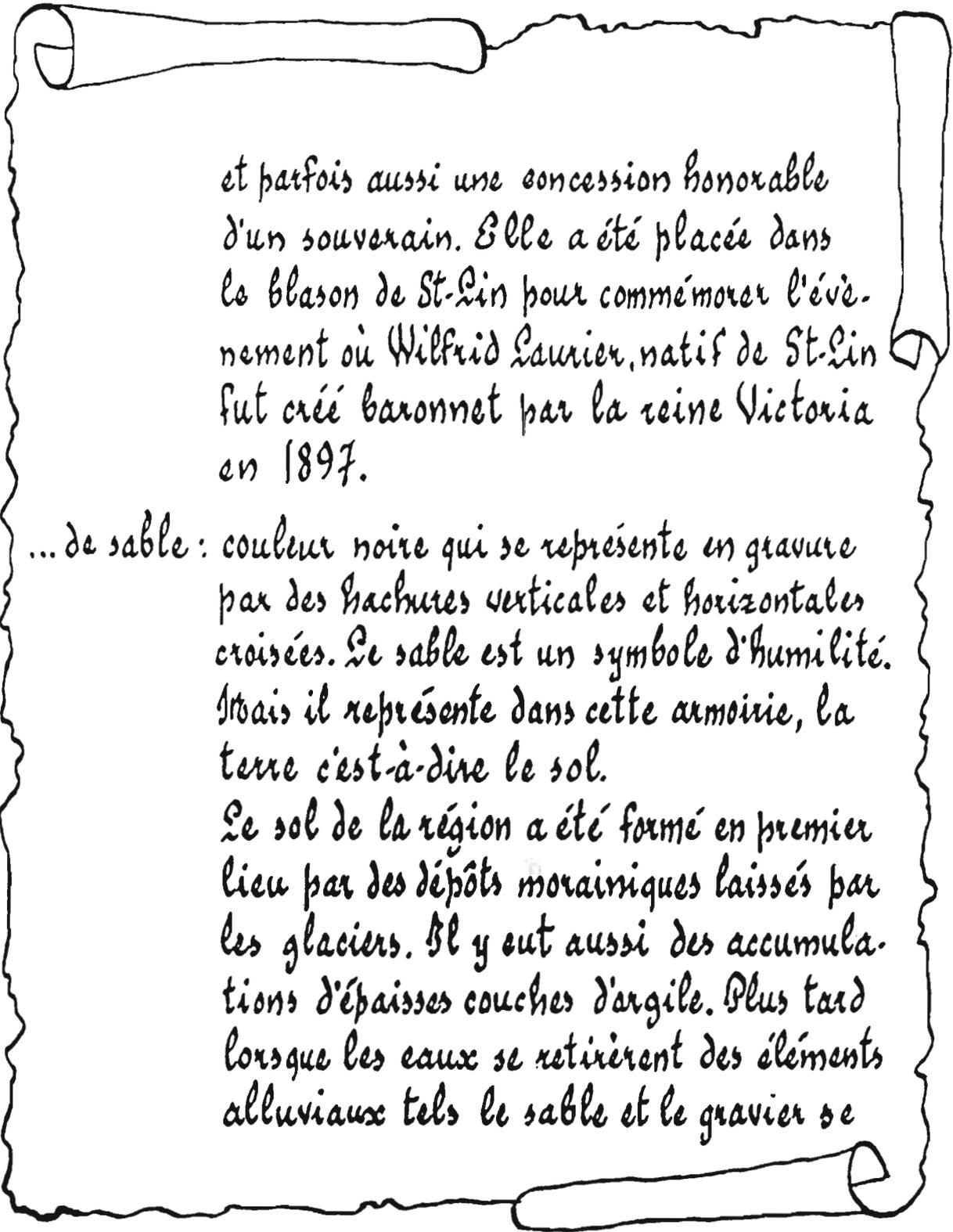
... accompagnée : se dit des pièces principales d'un écu lorsqu'elles sont accompagnées de pièces secondaires.

... à senestre : côté gauche de l'écu, faisant face à la droite du lecteur.

... d'une fleurdelys : elle symbolise l'élément français des pionniers qui ont coloniser la paroisse. S'écrit aussi : fleur-de-lis.

... d'argent : deuxième métal employé en héraldique. Il est représenté en gravure par le blanc plein. C'est un symbole de pureté.

... au franc-canton : (franc-canton des baronnets) cette pièce est une marque d'ancienne franchise



et parfois aussi une concession honorable d'un souverain. Elle a été placée dans le blason de St-Lin pour commémorer l'événement où Wilfrid Laurier, natif de St-Lin fut créé baronnet par la reine Victoria en 1897.

... de sable : couleur noire qui se représente en gravure par des hachures verticales et horizontales croisées. Le sable est un symbole d'humilité. Mais il représente dans cette armoirie, la terre c'est-à-dire le sol.

Le sol de la région a été formé en premier lieu par des dépôts morainiques laissés par les glaciers. Il y eut aussi des accumulations d'épaisses couches d'argile. Plus tard lorsque les eaux se retirèrent des éléments alluviaux tels le sable et le gravier se

superposèrent aux argiles. Le sol présente donc une fertilité remarquable.

...chargé d'une main senestre d'argent: le symbole de la main représente le pouvoir de la manifestation ou la capacité d'exprimer les idées sur le plan matériel. "Mettre la main à l'oeuvre". En effet les premiers colons qui s'établirent à St-Lin ont mis "la main à l'oeuvre", c'est-à-dire qu'ils ont commencé une chose: ils ont défriché, cultivé, construit, fabriqué etc, et cette "oeuvre s'est développée et la population actuelle la continue. D'argent a été employé pour symboliser la loyauté, la dignité, la pureté. Il représente les valeurs morales des pionniers et de la population actuelle.

...une champagne d'or: pièce héraldique qui occupe

les deux septièmes inférieurs de l'écu et dont le bord doit toujours être uni, ce qui la distingue de la terrasse dont le bord est sinueux. On dit aussi "campagne". Cette pièce fait allusion au paysage rural de la paroisse St-Lin caractérisé par la division d'une partie du terroir en quartiers de culture. L'or représente la moisson mûrie au soleil.

...traversée d'une onde : l'onde représente la rivière l'Achigan. "C'est en remontant les rivières et les ruisseaux, terre après terre, que nos ancêtres ont entrepris la colonisation en profondeur des rives du St-Laurent. C'est donc la facilité des communications qui détermine le site de la plupart des paroisses. Il n'en fut pas autrement pour St-Lin.

... d'azur : couleur bleue en héraldique. Le mot "azur"

provient de l'arabe "Lāzaward, Lapis-Lazuli."  
L'azur est représenté en gravure par des hachures horizontales. C'est l'emblème de la justice, de la loyauté et de la beauté. Cette couleur avait été adoptée par les rois de France. L'onde d'azur n'est pas sans rappeler les reflets du ciel bleu dans les eaux de la rivière l'Achigan.

#### Ornements extérieurs.

Par ornements extérieurs, on entend tout ce qui se place à l'extérieur de l'écu, comme le listel portant la devise, les branches de laurier, ou autres.

listel ou liston: petite bande de ruban ou de parchemin sur laquelle est écrite la devise et qui se place ordinairement en dessous de l'écu.

devise: sentence concise, particulière à une famille à une paroisse, à une ville, à une nation etc. La devise "Courage, Persévérance, Ardeur" représente bien les qualités nécessaires aux pionniers qui ont fondé la paroisse et à leurs descendants qui ont pris la relève.

branches de laurier: cet ornement fait allusion par homonymie à l'une des familles parmi tant d'autres qui a joué un rôle important dès les débuts de la paroisse. Toutes les recherches, la composition et la réalisation des armoiries de la Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Lin ont été faites et exécutées à :

L'Atelier d'art héraldique.

avril 1983.

---

Municipalité de Saint-Lin

---

## Le dévoilement des Armoiries

Le 28 août 1983, à St-Lin avait lieu le dévoilement des Armoiries de la Municipalité. Les célébrations avaient été organisées par les échevins Édouard Hogue et Fernand Archambault.

Des notables, des citoyens, des visiteurs ont répondu en très grand nombre aux invitations; nos députés provincial et fédéral, les responsables de toutes les associations, des représentants de la M.R.C., les maires et échevins des municipalités environnantes, des anciens citoyens et qui encore...

Au son d'une musique douce et constante, les fêtes avaient lieu sur le terrain de la fabrique en face de l'Hôtel de Ville. Des estrades étaient destinées aux invités d'honneur; la terrasse et la rue étaient remplies d'auditeurs venus pour participer aux célébrations. Suite aux salutations d'usage, aux discours appropriés, M. Paul Brisson, un ancien maire de la municipalité avait l'honneur de faire la levée du drapeau et le dévoilement des Armoiries.

Un délicieux cocktail était ensuite offert par la municipalité, à tous les visiteurs qui, dans la joie profitaient de l'occasion pour saluer parents et amis.



Dévoilement des Armoiries de la Municipalité de St-Lin.



Les invités d'honneur prenaient place sur l'estrade, écoutant les discours avec grand intérêt. M. Robert Morin agissait comme maître de cérémonie.

**Municipalité de Saint-Lin**

Madame Linda Duquette, secrétaire-trésorier signant le livre d'Or sous l'oeil attentif du Maire et des Conseillers, lors de la cérémonie du Dévoilement des Armoiries de la Municipalité de St-Lin.



Paul Brisson, ex-maire de St-Lin, André Auger, maire de St-Lin, Fernand Archambault et Édouard Hogue, conseillers, René Blouin, député au provincial, Rolland Comtois, député au fédéral.

Monsieur Paul Brisson, maire de St-Lin de 1949 à 1965, avait l'honneur de faire la levée du drapeau.



Tous les échevins, maires et députés accompagnés de leur épouse assistaient à la fête, en face de l'Hôtel de Ville de St-Lin.

## Municipalité de Saint-Lin



C'est avec plaisir qu'à l'occasion des fêtes du 150e anniversaire de la fondation de la municipalité de Saint-Lin, qu'il me revient la responsabilité de faire un petit historique des années vécues par nos ancêtres.

Combien de changements accomplis depuis la venue des premiers colons, qui remontèrent le cours d'eau de la rivière l'Achigan en canot d'écorce pour venir s'établir sur les rives de celle-ci, pour ensuite s'introduire plus profondément à l'intérieur des belles terres fertiles de la paroisse de Saint-Lin, qui à ce moment là, il faut se le dire, n'était qu'une immense forêt vierge et inoccupée.

Combien de labeur, de persévérance et de courage a-t-il fallu à ces braves ancêtres, pour transformer une forêt en une immense plaine qu'est le centre de la municipalité de la paroisse de Saint-Lin. Puissent ces fêtes être un hommage à nos prédécesseurs et une occasion unique pour les citoyens d'apprendre à mieux se connaître et de participer à ces festivités dans l'harmonie et l'allégresse.

De votre tout dévoué,

*André Auger, maire*

André Auger  
Maire

---

**Municipalité de Saint-Lin**

---



Il me fait plaisir au nom du Comité du 150e St-Lin de venir témoigner de notre gratitude envers les pionniers de notre municipalité.

Je veux rendre un hommage particulier à nos bâtisseurs qui ont fait de St-Lin un endroit où il fait toujours bon vivre. Quand je parle de bâtisseurs, je parle aussi de bâtisseuses, de ces femmes qui par leur dur labeur ont épaulé leur mari et ont éduqué leurs enfants malgré les difficultés du temps. Un merci particulier à vous chères «grand-mères.»

En travaillant avec divers groupes de bénévoles de notre municipalité, j'ai été à même de constater que le même esprit de «Courage, Persévérance, Ardeur» anime les St-Linois de 1986. Comme un tel bagage génétique ne peut mentir, je suis certaine que grâce à la collaboration et au dynamisme de tous, les festivités du 150e anniversaire de St-Lin seront un succès.

Je souhaite donc à tous une année haute en couleur, remplie de joie, d'amour et de bonheur.

Louise Guilbault  
Présidente des Fêtes du 150e

---

**Municipalité de Saint-Lin**

---



Il m'est agréable de m'associer à tous mes compatriotes qui célèbrent cette année le cent cinquantième anniversaire de Saint-Lin.

L'occasion est belle de rappeler le souvenir et les vertus des fondateurs et des fondatrices de cette communauté dynamique dont on ne saurait trop mettre en valeur la contribution à la vie au Canada. Ils ont, dans cette partie de notre pays, mené une activité créatrice inspirée par des principes et des convictions solides. Leur courage et leur persévérance témoignent du grand dessein que nous avons le devoir de poursuivre.

J'offre à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de Saint-Lin mes félicitations chaleureuses et formule à leur intention des vœux sincères de succès et de prospérité.

Le Gouverneur général du Canada  
Jeanne Sauvé



Il me fait extrêmement plaisir d'offrir mes meilleurs voeux à tous les citoyens de Saint-Lin à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de fondation de cette municipalité.

Un siècle et demi d'existence: voilà en effet un jalon important dans la vie d'une communauté. Vos réjouissances offriront à tous les citoyens de Saint-Lin l'occasion de célébrer, de se remémorer l'histoire unique de cette localité et d'envisager l'avenir avec optimisme et enthousiasme.

On trouve encore en abondance dans les villes et villages du Canada les qualités qui ont servi à l'édification de notre pays, soit l'esprit de solidarité régionale, le sens de l'initiative personnelle tempéré du goût de l'entraide, auxquelles s'ajoute beaucoup de fierté, de tolérance et de force morale. Les citoyens de Saint-Lin peuvent vraiment être fiers, puisqu'ils ont pris la relève et travaillé pour le bien de leur municipalité et du pays tout entier.

À tous, mes meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité pour l'avenir.

Premier Ministre du Canada  
Brian Mulroney

Ottawa  
1985

---

**Municipalité de Saint-Lin**

---



Mes chers amis,

C'est de grand coeur que je me joins par la pensée à tous les citoyens de St-Lin qui célèbrent, cette année, le 150e anniversaire de fondation de leur localité.

Qu'il me soit permis de profiter de cette occasion pour leur exprimer mes plus chaleureuses félicitations pour cette heureuse initiative qu'ils ont prise de souligner de façon spéciale cette étape importante de leur histoire.

Ces cent cinquante ans ont vu se concrétiser les espoirs et les efforts courageux de plusieurs générations d'hommes et de femmes qui, avec détermination et ténacité, ont défriché des terres, se sont regroupés en communauté autour d'un même clocher pour ériger cette sympathique localité que nous connaissons aujourd'hui, et il n'est que juste de rendre hommage à leur vaillance en ces jours de fête et de souvenir.

Aux autorités religieuses et civiles de St-Lin j'offre mes meilleurs voeux et je souhaite à tous d'heureuses célébrations qui resserreront encore plus, s'il est possible, les liens qui les unissent déjà.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Lamontagne'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'G'.

Gilles Lamontagne, CP, CD.  
Lieutenant-Gouverneur

---

**Municipalité de Saint-Lin**

---



Nous sommes tous attachés à notre coin de pays et il est bien naturel d'éprouver de la fierté pour toutes les réussites qui s'y sont accomplies au fil des générations.

L'anniversaire que célèbre Saint-Lin cette année favorise l'éclosion de ces sentiments de profonde appartenance, tout comme il nous invite à témoigner de notre vive reconnaissance envers ces hommes et ces femmes qui, depuis le début du siècle dernier, ont bâti la paroisse puis qui nous l'ont léguée comme leur meilleur héritage. Un tel moment, c'est tout autant une occasion privilégiée pour renouveler notre engagement à poursuivre à notre tour l'oeuvre déjà si bien entreprise.

Étant assuré que mes concitoyens et mes concitoyennes de Saint-Lin entendent poursuivre résolument leur tradition d'excellence, grâce à ce courage, à cette persévérance et à cette ardeur dont ils se sont fait un mot d'ordre, je souhaite que leurs fêtes du 150e anniversaire soient vécues dans une joie bien sentie et largement partagée.

René Lévesque  
Premier ministre

---

**Municipalité de Saint-Lin**

---



Chers Amis de St-Lin,

Ma famille et moi, sommes particulièrement heureux de participer avec vous tous, aux festivités marquant le 150<sup>ième</sup> anniversaire de votre municipalité.

Mes liens de parenté avec les gens de la place, rendront cette participation d'autant plus chaleureuse. En effet, par ma grand-mère maternelle, je suis lié aux Brien et Bélanger et par alliance, aux Gariépy et Lamarche.

En cette occasion toute spéciale, je formule des souhaits de prospérité, d'harmonie et surtout de longue vie à toute la population.

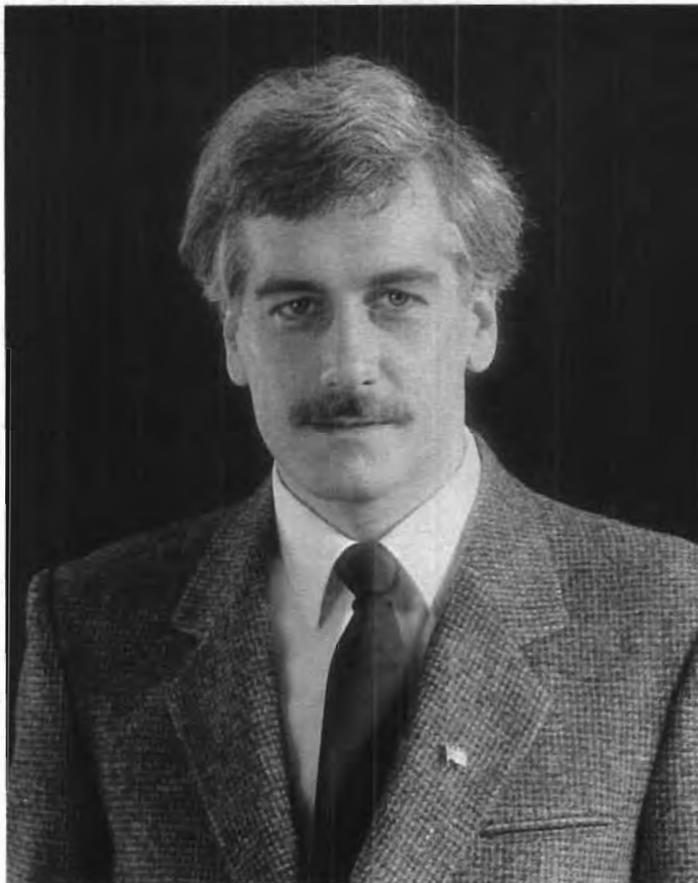
Heureuses Festivités,

Robert Toupin,  
Député Fédéral de Terrebonne.

---

**Municipalité de Saint-Lin**

---



Cher concitoyen,  
Chère concitoyenne,

Il y a 150 ans, quelques pionniers décidaient de s'installer à St-Lin et d'y bâtir un milieu empreint de chaleur humaine.

Aujourd'hui, 150 ans plus tard, nous avons toutes les raisons d'être fiers de l'évolution qu'a connue la collectivité de Saint-Lin.

Ces festivités et la solidarité humaine qu'a nécessitée leur organisation invitent à la participation de toute la population à qui je souhaite un Heureux Anniversaire.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'René Blouin'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

René Blouin  
Député de Rousseau à l'Assemblée  
nationale du Québec

---

**Municipalité de Saint-Lin**

---



Monsieur le Maire  
Conseillers Municipaux  
Chers citoyens et citoyennes de St-Lin

C'est avec plaisir que je vous souhaite d'heureuses fêtes à l'occasion de votre 150ième Anniversaire. Tout comme Ville des Laurentides il y a trois ans, était notre centenaire.

St-Lin étant la Paroisse aînée de nous deux, il nous fera plaisir de donner notre support à l'occasion de ces fêtes, car il ne faut pas oublier qu'il y a 150 ans, nous faisons partie d'une grande famille.

Il y a 100 ans, j'imagine que les dirigeants du temps ont dû prendre l'initiative de former deux conseils municipaux, pour la bonne raison de s'acquérir différents services dont la population avait besoin, lesquels aujourd'hui sont en commun.

Monsieur le Maire, Madame, Messieurs les Conseillers, ainsi qu'à toute la population de St-Lin, soyez assurés de notre entière collaboration et je vous souhaite une bonne réussite de vos fêtes, dans la joie, le bonheur et avec un joyeux souvenir de nos ancêtres tout en honorant nos pionniers qui ont bâti ce joli petit coin de la Province.

Bon succès de la part du Conseil de Ville des Laurentides,

Normand Choquette  
Maire

---

**Municipalité de Saint-Lin**

---



Le 16 mai 1985

La bande onnée terminant l'écu de vos armoiries s'harmonise avec les autres éléments pour unir votre riche passé à votre présent rempli d'espoir.

Vos devanciers imbus de *courage*, de *persévérance* et d'*ardeur* ont jeté les fondations d'une paroisse qui a donné naissance à des femmes, à des hommes illustres, une paroisse, dis-je, qui a grandi dans la solidarité. La floraison d'enfants qu'elle a donnée à l'Église, à la société nous permet de vivre ce 150e anniversaire dans la joie la plus authentique.

Soyez félicités, concitoyens de St-Lin! Fidèles à votre devise, vous verrez vos solides racines continuer à s'étendre et à produire ce bel arbre dont les fruits de «courage, d'ardeur et de persévérance» alimenteront le peuple de Dieu, et la société dans sa recherche de bonheur et de paix! Que le sens de la famille demeure une de vos forces vitales. Comme le dit Potvin: «Si le bonheur existe quelque part sur la terre, il est dans la vie de famille, dans l'amitié franche et cordiale des parents».

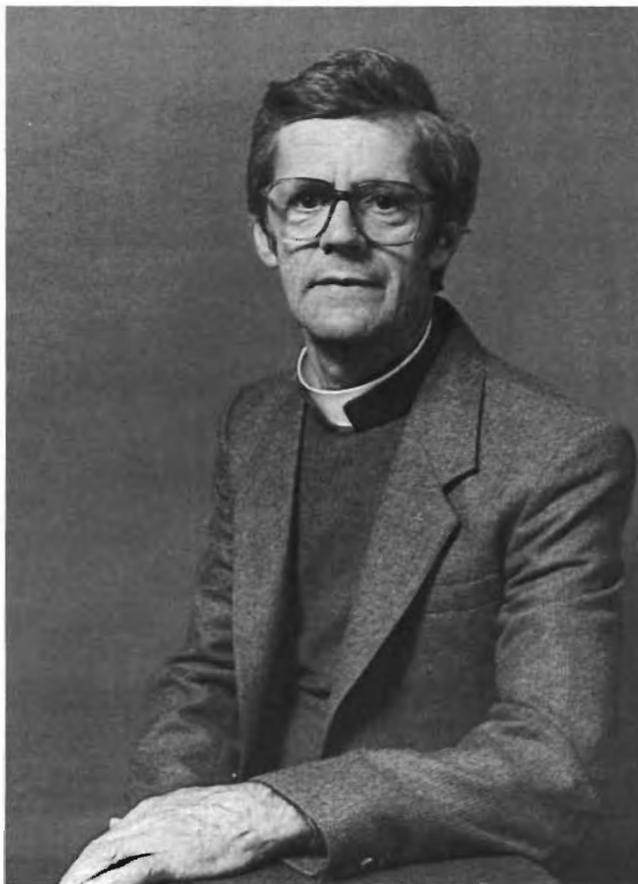
Ainsi, sous l'azur rayonnant, les cloches de votre 2e centenaire carillonneront votre ardeur, vos joies, vos espoirs toujours orientés vers le *Dieu-Amour*, auteur de tout bien.

†René Audet  
Évêché de Joliette

---

**Municipalité de Saint-Lin**

---



Il me fait plaisir de me joindre à vous tous, paroissiens et paroissiennes de St-Lin, pour fêter les 150 années de vie de votre paroisse. Avec vous, je veux exprimer ma fierté et ma reconnaissance à toutes les générations d'hommes et de femmes, qui depuis 150 ans, ont contribué à faire de la paroisse de St-Lin ce qu'elle est devenue aujourd'hui. C'est un héritage humain et religieux que nous tenons précieusement entre nos mains; à nous de le faire grandir encore pour le transmettre à ceux qui viendront après nous.

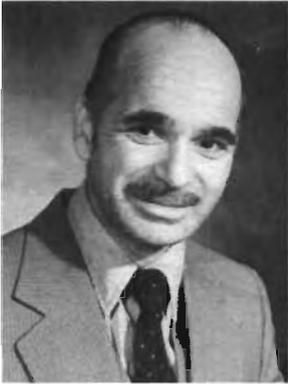
Il est important de recueillir l'héritage du passé et de pousser plus loin des projets qui répondent aux besoins de notre temps. C'est un voeu qui est réalisable dans la mesure où nous vivrons unis en mettant en commun nos talents et nos ressources.

Pour ma part, je suis heureux, comme seizième curé de St-Lin, d'être membre de votre communauté paroissiale et d'offrir mes services pour rendre votre paroisse encore plus vivante et plus rayonnante.

Je souhaite à tous d'heureuses festivités!

*Pierre Gaudet, curé*

Pierre Gaudet, curé



Raymond Couturier  
conseiller



André Auger  
Maire



Laurent Lefebvre  
conseiller



Louise Guilbault  
conseillère



Antoine Locas  
conseiller



Fernand Archambault  
conseiller



Linda Duquette  
Secrétaire-Trésorier



Édouard Hogue  
conseiller



## SAINT-LIN



Cherchez-vous quelque part un charmant  
«patelin»?  
Vous ne sauriez trouver rien de mieux qu'à Saint-  
Lin.  
Dans un site enchanteur, cette modeste ville  
Voit ses bons habitants couler des jours  
tranquilles.  
Paisibles artisans, marchands, agriculteurs  
Sont tous des gens de bien, des chrétiens au  
grand coeur,  
Qui savent jouir en paix de leur modeste aisance,  
En respirant l'air pur, le calme et le silence,  
Car on ignore ici la fièvre des cités  
Où s'affairent des gens nerveux, surexcités.  
À St-Lin, Dieu merci, on prend le temps de vivre,  
Et la belle nature invite, ainsi qu'un livre,  
Pour qui sait réfléchir et regarder les cieux,  
À bénir le Seigneur pour les dons merveilleux  
Qu'il répand à foison sur nos belles campagnes.  
Là-bas, dans le lointain, contemplez ces  
montagnes  
Qui ferment l'horizon, ainsi qu'un grand manteau,  
D'où s'épand la fraîcheur en minces filets d'eau.  
Toujours elles présentent un spectacle splendide,  
Car en chaque saison, ces fières Laurentides  
Se parent d'un décor varié, mais toujours beau;  
Et quand l'astre du jour, de son puissant  
flambeau,  
Jette sur ces beautés une plendeur nouvelle,  
On murmure: Seigneur, oh que votre oeuvre est  
belle!  
Tandis que les décors trop factices des villes  
Ne sont que des hochets faits par des mains  
serviles.  
Puis ces bois ravissants qui fascinent nos yeux  
Sont aussi, bien souvent, l'habitat giboyeux  
Où ne loge pas seul le folâtre écureuil,  
Mais où l'on peut aussi abattre le chevreuil,  
Ou garnir son carnier de perdrix ou de lièvres.  
Si, certains soirs d'été, on redoute la fièvre.  
Par suite des sueurs d'un labeur fatigant,  
On va se rafraîchir aux eaux de l'Achigan,  
Ou bien, paisiblement, bon pêcheur à la ligne,  
On se détend les nerfs à ce sport calme et digne.

Pour remercier le Ciel de toutes ces faveurs,  
Le peuple de St-Lin revient avec ferveur,  
Se grouper le dimanche en sa superbe église  
Pour qu'un prêtre zélé patiemment lui redise  
Les sûrs enseignements, les pures vérités.  
Puis l'on rend grâce à Dieu pour toutes ses  
bontés.  
Dans ce milieu choisi croît une race forte;  
On pourrait y trouver, et presque à chaque porte,  
Des géants du savoir ou de l'apostolat,  
Les uns hors de St-Lin, mais qui naquirent là.  
Parmi les noms fameux dont on garde mémoire,  
Il en est un surtout, inscrit dans notre histoire,  
Et que personne ici ne saurait oublier;  
C'est, vous le devinez, le grand Wilfrid Laurier.  
Brillant homme d'état, belle et noble figure,  
Dont le bronze, à jamais, reproduit la stature.  
Saint-Lin connut parfois de lugubres moments;  
C'est quand il vit sombrer deux de ses  
monuments;  
Son collègue d'abord et plus tard son hospice.  
Quel crève-coeur alors et quel dur sacrifice!  
L'incendie en ces jours nous plongeait dans le  
deuil,  
Car l'hospice détruit devenait un cercueil,  
Enfin après des jours d'attente et de tristesse,  
On vit ressusciter (et ce fut l'allégresse)  
Les monuments détruits, chères institutions  
Qui veulent continuer leur sublime mission,  
L'une de charité et de miséricorde,  
L'autre d'enseignement pour laquelle on  
s'accorde  
À redire aujourd'hui le bienfaisant passé,  
Avec les souvenirs qu'en nous il a laissés.  
Il fallait à ce jour l'éclat peu ordinaire  
Que l'on sait afficher pour un Cinquantenaire  
Et dans lequel nos voix, lancent vers le Seigneur  
Un Te Deum vibrant, jaillissant de nos coeurs.

F.T.

— Extrait de la revue publiée lors du Cinquantenaire de l'arrivée  
des Frères St-Gabriel. (En 1958).



Municipalité de Saint-Lin

## M. Claude Perrault historien-paléographe



M. Claude Perrault



Né à Montréal le 21 octobre 1923. Après des études primaires à l'École LaMennais, il entreprend des études secondaires au Collège André Grasset, puis après des études en Sciences à l'Université de Montréal, il bifurque vers l'Histoire à l'Université McGill.

Cette formation de «scientiste» le suivra tout au long des recherches qu'il poursuivra en Histoire et se retrouvera dans les écrits qu'il publiera tant dans nos «Mémoires», que dans les Cahiers Ste-Marie, dans la Revue d'Histoire de l'Amérique française ou dans le Dictionnaire Biographique du Canada et dans la revue Gen-Histo.

Sa carrière en est une d'information. On le retrouve tous les dimanches durant 18 mois à

CKLM où il a animé une série d'émissions sur la petite histoire. Il a travaillé à la réalisation pour Radio-Canada d'une série de 15 films sur l'Histoire de Montréal. Et qui ne connaît pas ses talents de communicateur? Les conférences qu'il a faites ne se comptent plus. Il a enseigné à l'Université de Montréal, à l'Université du Québec à Montréal, au Collège Ste-Marie et aux loisirs St-Édouard où il est responsable des Cours de généalogie, de paléographie et d'Histoire de Montréal depuis bientôt huit ans.

Et ce talent de communicateur est basé sur une érudition peu commune. On se souvient tous de ses passages à l'émission «Tous pour un» et de certaines de ses publications: «Montréal en 1781», «Montréal en 1825».

Me Jean Bergeron, avocat, membre de la «Société Généalogique canadienne-française».

---

# Municipalité de Saint-Lin

---

## Avant-propos

Quand le Conseil de la Municipalité de la Paroisse de St-Lin a décidé, le 3 juin 1985, de nous mandater pour faire le volume commémoratif du 150e anniversaire de l'érection civile de la Paroisse, nous en avons préparé le plan.

Une fois prêt, nous nous sommes chargés de la partie historique, tandis que d'autres personnes sous la direction de Mme Louise Guilbaut, Conseiller municipal de cette paroisse, se sont occupées des autres éléments que vous pourrez lire avec satisfaction.

## Historique

Le gouvernement du Bas-Canada (le Québec), établi par l'Acte Constitutionnel de 1791, accordé par l'Angleterre, annonce par proclamation du 5 novembre 1836, l'érection civile de la paroisse de St-Lin de Lachenaye. C'est l'administration de Lord Gosford, gouverneur général, qui en détermine les limites territoriales. Le Bas-Canada deviendra, en 1867, la Province de Québec.

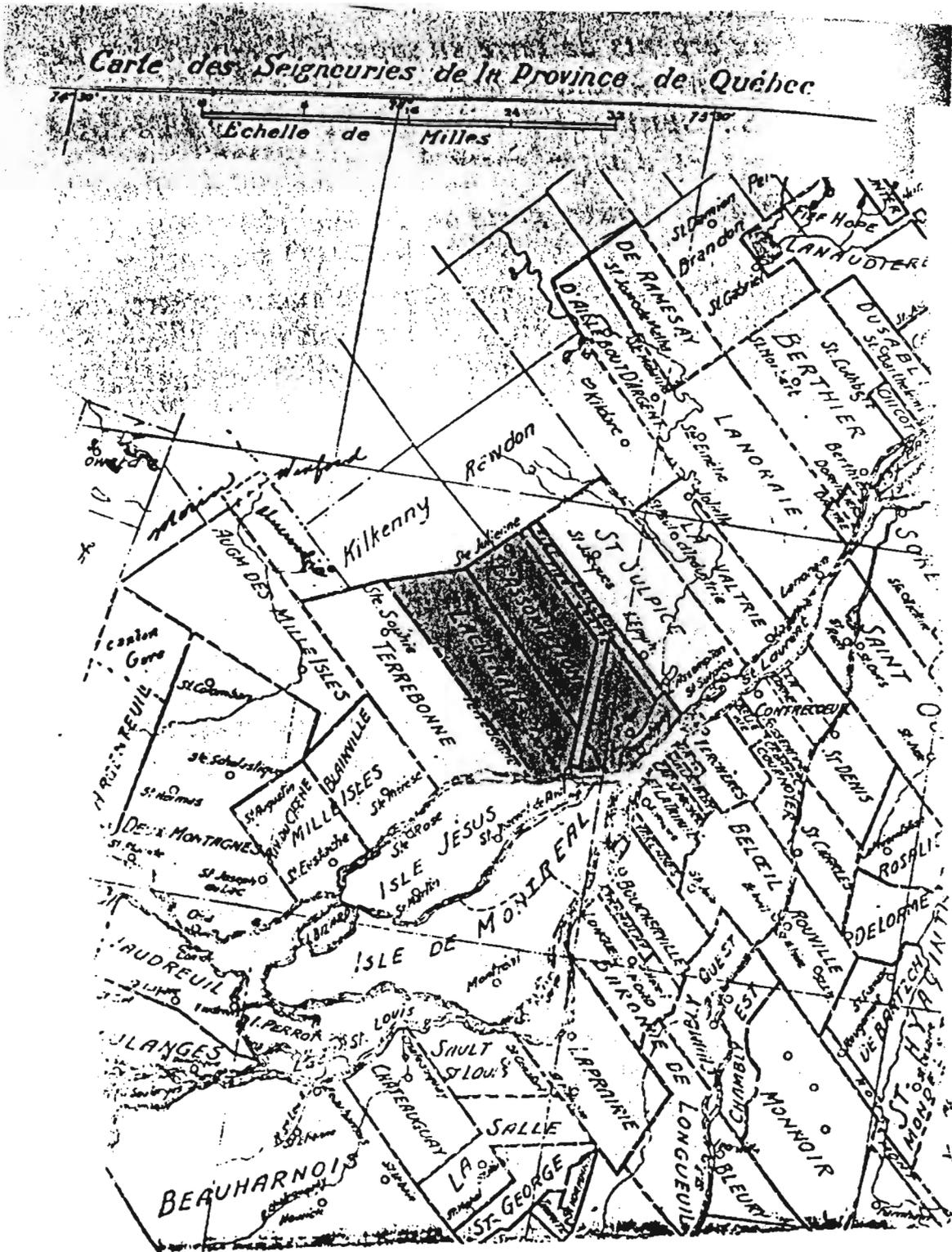
Voici cette proclamation:

«La paroisse devra comprendre une étendue de territoire de six milles de front sur six milles de profondeur, borné au sud et au sud-est, en partie par les terres de la côte Saint-Georges, exclusivement, en partie par les terres de la côte appelée le Ruisseau de la Plaine ou Rivière Saint-Pierre, aussi exclusivement, avec cette exception que les trente habitants de la côte appelée le Ruisseau des Anges continueront à être desservis par la curé de Saint-Roch, de l'Achigan, jusqu'à ce qu'il soit établi des chemins conduisant du Ruisseau des Anges à l'église de la dite paroisse de Saint-Lin de Lachenaye; au nord, par le canton de Kilkenny; vers le sud-ouest, par la ligne sud-ouest de la seigneurie de l'Assomption; sera de plus comprise dans la dite paroisse, toute cette partie de la paroisse de St-Henri de Mascouche appelée le Ruisseau de la Plaine ou rivière St-Pierre, depuis et y comprises les terres de William Hunter, Joseph Thérien et Michel Lescarbeau, jusqu'à la grande ligne qui divise la seigneurie Lachenaye de celle de Terrebonne.»

À la lecture du texte de cette proclamation, nous constatons que ce territoire fait partie de la Seigneurie de Lachenaye ou Lachenaie dans un orthographe moderne. C'est pourquoi, nous considérerons dans cet historique les points suivants:

- 1° Ce qu'est une seigneurie en Nouvelle-France.
- 2° Quels sont les droits et les obligations des Seigneurs.

- 3° Nous donnerons également une idée des obligations et des droits des censitaires, c'est-à-dire des colons qui viendront avec le temps tenir feu et lieu, ou en d'autres mots défricher, habiter et vivre sur la concession de terre donnée par le seigneur.
- 4° Nous étudierons l'évolution de cette seigneurie et surtout la succession des seigneurs depuis le premier, en 1647, année où Pierre Le Gardeur de Repentigny obtient cet immense fief.
- 5° Nous tenterons de retrouver l'origine des noms des différentes côtes et montées et même des rangs, c'est-à-dire la toponymie de la municipalité de la Paroisse de St-Lin. Nous ajouterons pour les personnes qui s'intéressent aux noms des rues du village de St-Lin devenue «Ville des Laurentides» des indications qui pourront les aider, si par hasard, elles ont à travailler avec des vieux documents, ou d'anciens plans cartographiques. Ces rues n'ont pas toutes existées en fait, même si les cartes en indiquent leur emplacement.
- 6° Nous retracerons, dans la mesure du possible, les familles propriétaires des terres de cette Municipalité, en 1861, lors de la confection du cadastre abrégé de cette seigneurie. Nous placerons cette nomenclature à la fin de l'historique.
- 7° Nous relèverons, s'il y a lieu, les modifications territoriales, quand le cas se présentera.
- 8° Grâce aux renseignements que nous avons recueillis soit dans les procès-verbaux de cette municipalité, soit ailleurs, nous essayerons de jeter un peu de lumière sur l'administration des différents maires et conseillers, ainsi que sur le rôle du secrétaire-trésorier.
- 9° Nous glanerons des événements vécus par les officiers municipaux et la population de St-Lin,



La partie ombragée de la carte représente la Seigneurie concédée, en 1647, à Pierre Le Gardeur de Répentigny.

(carte de A.E.B. Courchesne, Québec, 1923)

# Municipalité de Saint-Lin

pour illustrer, un tant soit peu, l'administration municipale et les moeurs de l'époque.

10° D'autres personnes compileront des faits, récupéreront des photos, des histoires de familles, etc. afin de faire de ce 150e anniversaire, une année remplie de souvenirs, de joie et de gaieté, pour léguer aux générations futures, ce que vous, ainsi que vos devanciers, avez fait pour l'histoire de la Municipalité de la Paroisse de St-Lin. de Lachenaie.

11° À la fin de cet histoire, nous vous fournirons la bibliographie, qui nous a servi pour faire cette étude.

Avant de commencer ce travail, nous allons, grâce à une carte, prendre connaissance du territoire de cette municipalité, où vous verrez également les différents domaines privés (il y en a plus d'une trentaine) qui se sont développés au cours des années. La population de ces derniers contribue à la vie économique, sociale, religieuse, sportive, etc. non seulement de la municipalité de St-Lin, mais aussi à celle de Ville des Laurentides.

Nous vous avons dit quels sont les points que nous voulions vous faire connaître parce que St-Lin était dans la seigneurie de La Chenaye. Nous commençons:

#### **I- Qu'est-ce qu'une seigneurie en Nouvelle-France?**

C'est une étendue appréciable de terre à mettre en valeur et à peupler, concédée au nom du roi, à une personne physique ou morale qui en dernier ressort (juridiction supérieure) relève du souverain de France.

Suivant les buts visés par les Gouverneurs, les Intendants ou les Compagnies chargées de peupler les rives du St-Laurent et ses affluents et même au delà, les seigneuries ont donné lieu à différents modes de colonisation. Nous pouvons dire que ces derniers embrassent aussi bien l'établissement agricole, social, religieux, économique que militaire. Plusieurs de ces seigneuries peuvent, à la fois, chevaucher sur ces différentes catégories.

Nous estimons que la plupart d'entre elles, puisqu'il y eût plus de deux-cents seigneuries, entrent dans la première catégorie. Celles qui appartiennent au Séminaire de Québec, font partie des deux premières catégories, tandis que les seigneuries de Montréal, Laprairie et des Deux-Montagnes, entre autres, couvrent celles de la troisième. À titre d'exemple de la quatrième catégorie, mentionnons celles de Charlesbourg et Tadoussac, tandis que les seigneuries de la rivière Richelieu ainsi que celles de Cataracoui et de Détroit avaient un but militaire.

#### **II- Quels sont les obligations et les droits des seigneurs?**

##### **1- Les obligations;**

A- *Rendre foi et hommage*, c'est prêter un serment de reconnaissance et de vassalité envers le roi. Fait par le titulaire (ou son représentant) d'un fief ou d'une seigneurie, il est renouvelable par chaque nouveau propriétaire de la dite seigneurie.

Il faut prêter ce serment au château St-Louis à Québec, entre les mains du Gouverneur, avant de prendre possession de son domaine et payer à chaque mutation de règne, autrement dit à chaque changement de roi, un léger tribut en or. Pour accommoder les seigneurs des régions de Montréal et de Trois-Rivières, l'Intendant reçut à l'occasion, leur acte de foi et hommage dans ces villes. Sous le régime anglais, cette cérémonie fut graduellement abandonnée.

B- *Tenir feu et lieu* dans son fief autrement dit l'habiter et voir à son peuplement pour coloniser sa seigneurie.

C. *Concéder des terres* gratuitement aux censitaires à des conditions faciles de cens et rentes (genre de taxation) payables en argent ou en nature (blé, chapons, etc.) ou bien en services (corvées, travaux, etc.) ou tous les trois à la fois, pourvu que cela soit mentionné dans le contrat de concession du censitaire.

D- *Prévoir certaines constructions* nécessaires à la vie de cette époque, comme une redoute, un fort, un moulin à eau ou à vent pour la farine, une église, etc.

E- *Faire l'Aveu et Dénombrement*, c'est un relevé fait par le seigneur dans les quarante jours après son acte de Foi et Hommage. Il doit présenter un plan descriptif de ses terres et un recensement de ces censitaires et de leurs biens (dimensions de leur terre, bâtiment, animaux, etc.) ainsi qu'un état des redevances auxquels ils sont tenus.

Quand, dans sa seigneurie, un seigneur a concédé un ou des arrière-fiefs (petites seigneuries), celui ou ceux qui en sont les titulaires deviennent les vassaux de ce seigneur, à qui ils doivent rendre foi et hommage et produire leur aveu et dénombrement.

Fait par acte notarié en vertu de l'article 10 et suivants de la Coutume de Paris, l'Aveu et Dénombrement sert à évaluer le progrès de la seigneurie et doit être remis au souverain ou à ses représentants.

F- *Les réserves du roi*, c'est-à-dire ce que le souverain se réserve:

1° des terres pour les utiliser dans la défense du pays.

2° Les rivages (120 pieds français) pour la navigation et les chemins.

3° Les bois de chêne, pour la construction des navires.

4° Les mines et les minerais.

G- *Payer au roi le droit de quint* (20%) s'il vend sa seigneurie. Cette obligation ne s'applique pas dans les acquisitions par succession en ligne directe ascendante ou descendante.

H- *Payer le droit de relief* dans une mutation de seigneurie, cela consistait à payer au roi le revenu annuel d'un fief, mais dans la Coutume de Paris en vigueur ici, il n'était exigible qu'une fois par année et selon certaines conditions. Dans le Vexin-français, ce droit était exigible sur chacune des mutations. (Nous avons eu quelques seigneuries concédées en vertu de cette coutume). Enfin, la Coutume de Normandie figure dans les titres d'un petit nombre de seigneuries.

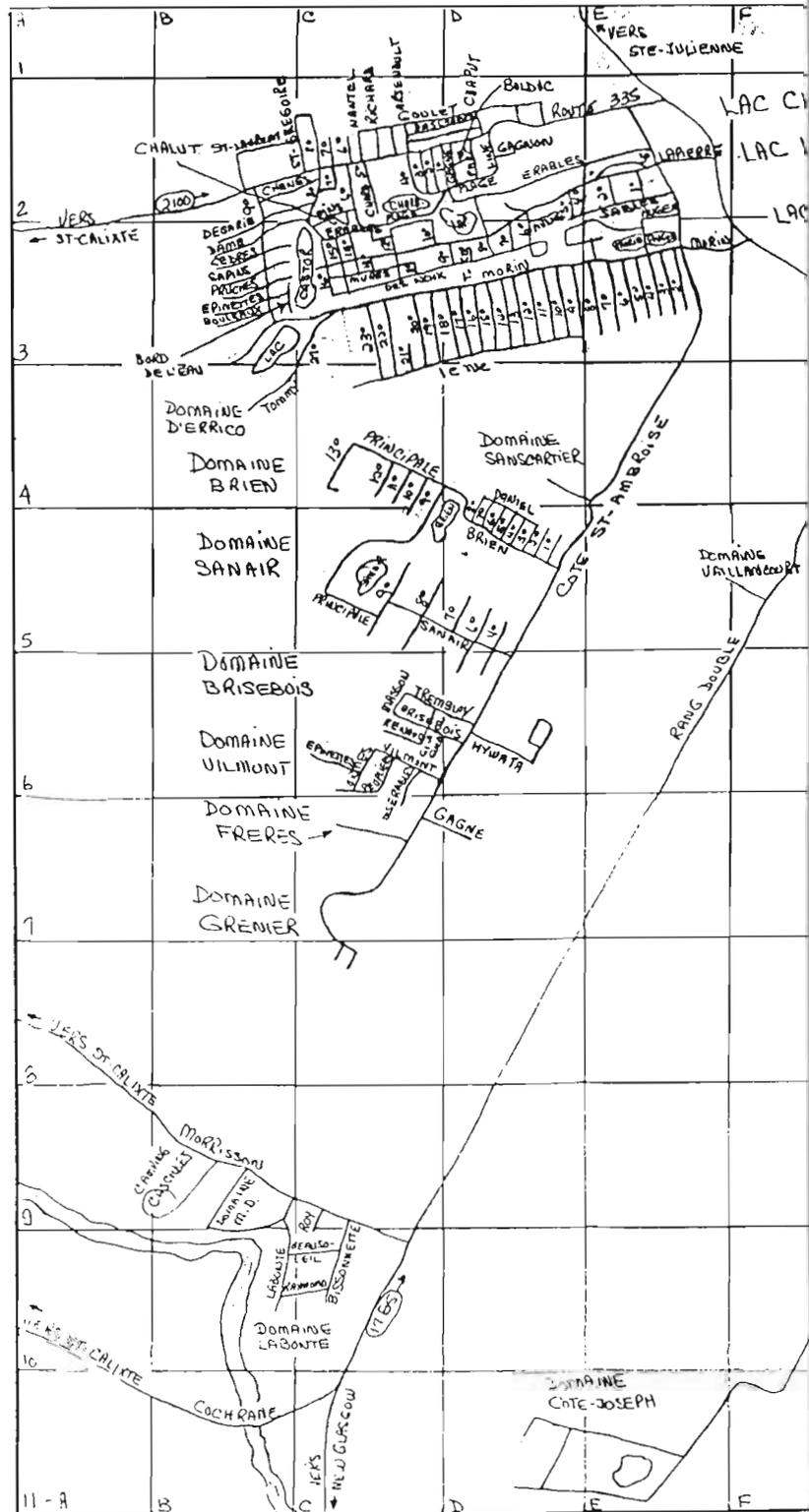
## 2- Les droits:

A- *Les Cens et rentes*: redevances en argent perçues par le Seigneur en retour d'une concession de terre sont dues à perpétuité pour le cens. Il y est joint généralement un droit de rentes payable en argent, en nature, ou en services (travaux, corvées,) parfois les trois à la fois et pour les deux premiers payables habituellement à la fête de la St-Martin (le 11 novembre) à la maison seigneuriale.

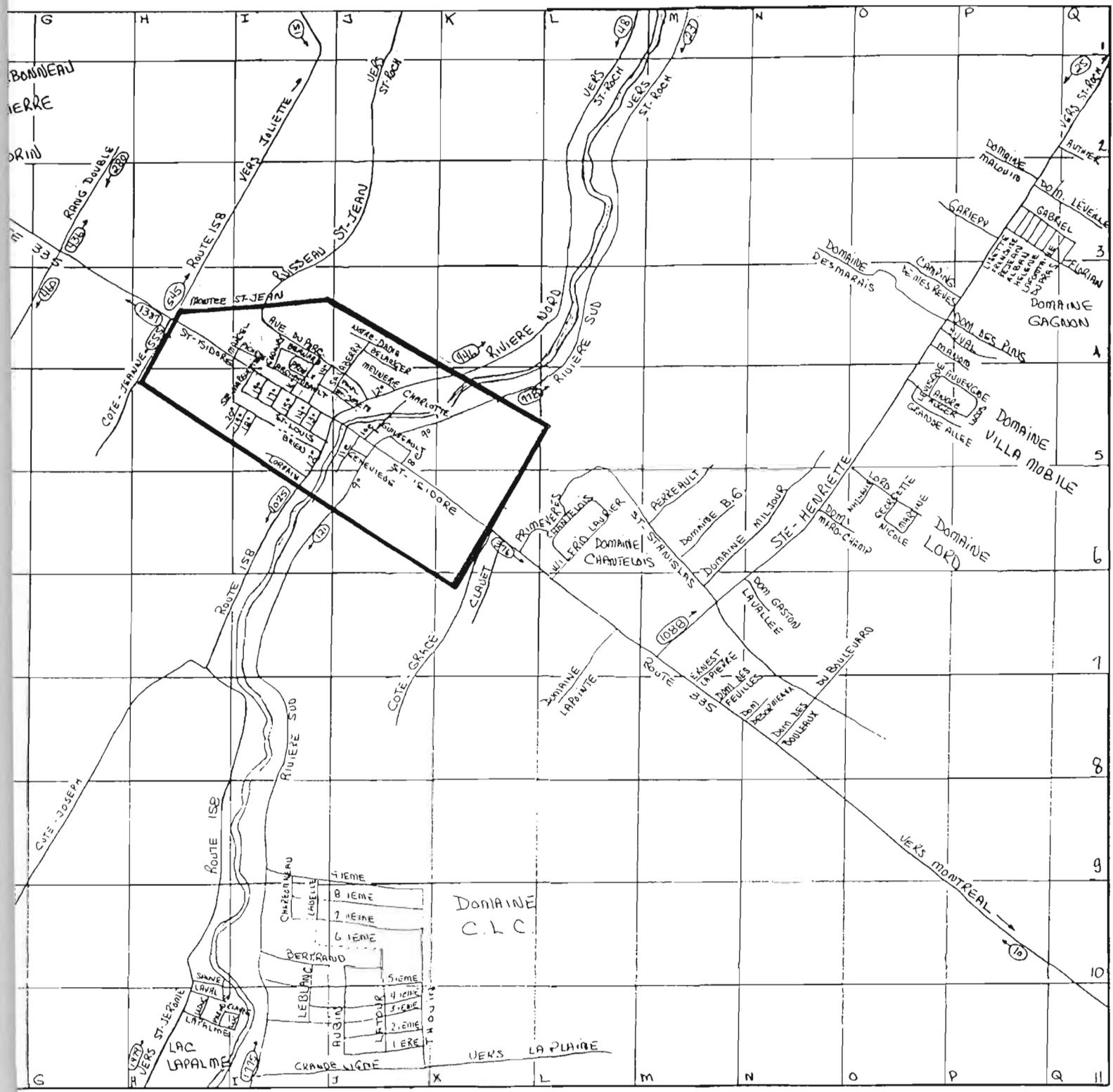
B- *Les Lods et ventes*: droit pour le seigneur de percevoir le  $\frac{1}{12}$  du prix de vente d'une terre, même si ordinairement il en remettait le  $\frac{1}{3}$  au vendeur. Ce paiement était dû dans les 40 jours suivant la vente. Dans le cas de don ou d'héritage d'une concession, ce droit était aussi applicable.

C- *La justice*: droit accordé à certains, seigneurs de juger leurs censitaires, de régler leurs différends et d'imposer des amendes. Les seigneurs n'exercèrent que très rarement la haute justice (peine capitale) et occasionnellement la moyenne et la basse, ils préférèrent s'en remettre aux juges royaux. Les seigneurs de Lachenaie jouissaient de la haute, moyenne et basse justice d'après la concession faite le 16 avril 1647, à Paris par la Compagnie de la Nouvelle-France. Au fil du temps, la haute et moyenne justice disparurent.

D- *Le retrait féodal* consiste, pour le seigneur, à pouvoir réunir à son domaine, un arrière fief vendu par son vassal, en remboursant à l'acquéreur le prix et les frais d'acquisitions dans les 40 jours.



Carte de la paroisse de St-Lin.



Municipalité de Saint-Lin

E- *Le retrait roturier* c'est un droit introduit par les seigneurs canadiens dans presque tous les contrats de concession, bien que non mentionné dans la Coutume de Paris. Le seigneur pouvait ainsi reprendre la terre qu'il avait concédé en roture ou à cens et rentes, au prix qu'elle avait été vendue.

Le seigneur pouvait aussi reprendre les terres concédées à des censitaires qui n'avaient pas rempli leurs engagements mentionnés dans le titre de leurs concessions.

F- *Les droits honorifiques*; ainsi à l'église les seigneurs avaient droits à certains honneurs (banc seigneurial, pain béni, etc.). De même, de la part de leurs censitaires, ils avaient droit à la plantation du mai. Cela consistait à chaque année au premier mai, selon ce que rapporte Philippe Aubert de Gaspé dans les *Anciens canadiens*, les censitaires plantent le mai devant le manoir seigneurial: «c'est un long sapin ébranché et dépouillé jusqu'à la partie de sa cime appelée le bouquet, touffe de branche toujours proportionnée à la longueur de l'arbre: sa plantation est un prétexte pour de grandes réjouissances où seigneur et censitaires fraternisent dans le boire et le manger.»

G- *Droit de nommer* un greffier de leur choix de même qu'un notaire seigneurial pour certaines seigneuries.

H- *Le livre ou papier terrier* c'est le registre des terres et des concessions d'une seigneurie. L'Intendant autorisait le seigneur à le faire confectionner pour consigner ainsi toutes les mutations de propriétés. Mais à la création des bureaux d'enregistrement, le livre terrier perdit pour l'avenir de son importance mais pour le passé, il est d'une très grande utilité. En 1854, lors de l'abolition du régime seigneurial, il devint caduc pour être remplacé en 1861, par le cadastre abrégé qui sera remplacé, à son tour, par le cadastre officiel qui existe encore de nos jours.

I- *Droit de percevoir un pourcentage* sur la pêche faite dans les eaux seigneuriales, soit  $\frac{1}{11}$  des poissons.

J- *Droit de percevoir un péage* sur les ponts de la seigneurie quand le cas se présentait.

K- *Quelques autres droits* de moindre importance comme: celui d'échouage (naufragés du fleuve, etc.) de la batardise: les biens (au décès d'enfant naturel s'il meurt célibataire et sans héritier) reviennent au seigneur.

Nous pouvons conclure que les seigneurs canadiens ne recevaient leurs fiefs ou seigneuries qu'en fidéicommiss (c'est-à-dire comme administrateurs et qu'ils leur fallaient en remettre à des tiers les différentes parties) à titre de collaborateurs chargés d'appliquer un système de colonisation.

### III- Nous parlerons maintenant des censitaires ou colons qui ont reçu des terres dans une seigneurie. C'était le cas de ceux qui habitaient St-Lin.

Quels sont leurs obligations et leurs droits?

#### 1- *Les obligations des censitaires.*

A- *Tenir feu et lieu* après avoir obtenu une concession d'un seigneur. Que cette concession ait été faite verbalement, par billet, par acte notarié ou même à l'essai afin de voir si le censitaire pouvait faire ses preuves, à certaines conditions, comme le paiement des cens et rentes, etc.

B- *Faire moudre son grain au moulin seigneurial*, soit  $\frac{1}{14}$  par minots (Le meunier du seigneur avait 48 heures pour faire ce travail).

C- *Payer au seigneur les droits de lods et ventes* de sa concession ( $\frac{1}{12}$  du prix de vente) si le cas se présentait.

D- *Se bâtir dans un temps limite* (pas toujours respecté) et si c'est une maison rurale, donc en dehors des villes et villages, il faut avoir une distance d'un arpent et demi des voisins, cela à partir de 1744.

E- *Travailler aux corvées du seigneur* si cette obligation était inscrite dans son titre de concession de terre.

F- *Payer pour les échanges* de propriété ( $\frac{1}{12}$  du prix estimé).

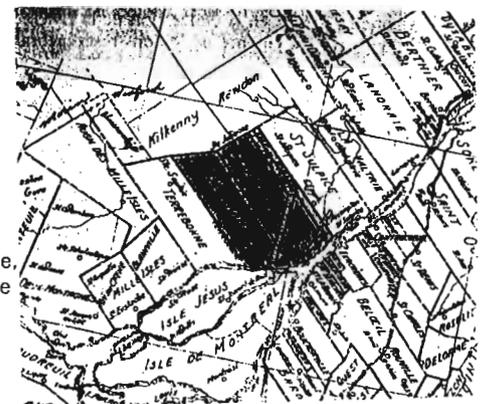
G- *Payer les ensaisnements au seigneur*. Aujourd'hui nous disons les droits d'enregistrement.

H- *Faire le service militaire* (la milice) pour ceux en âge de porter les armes.

#### 2- *Les droits des censitaires:*

A- *Obtenir des terres gratuitement.*

B- *Droit de commune* (endroit pour placer leur animaux pour paître en commune) moyennant une redevance au seigneur.



La partie ombragée de la carte représente, en 1647, la seigneurie de Repentigny.

C- *Droit de retrait lignager* c'est-à-dire qu'un parent d'un censitaire a le droit de racheter une concession vendue à un étranger, en le remboursant de tous les frais d'acquisition afin de conserver cette concession dans la famille. Il avait un an pour le faire.

D- *Droit à la commutation de rentes*, c'est-à-dire de payer au seigneur un certain montant pour que sa concession devienne libre de toute redevance.

Nous ne parlerons ni des six modalités de concessions des seigneuries, ni des Arrêts, Edits, Ordonnances concernant le régime seigneurial, que vous pourrez consulter, en lisant les volumes mentionnés dans la bibliographie sur ce sujet.

**IV- L'évolution de cette seigneurie ainsi que la succession des seigneurs, depuis le premier seigneur, Pierre Le Gardeur de Repentigny.**

- 1- Concession, le 16 avril 1647, à Pierre Le Gardeur de Repentigny d'une seigneurie, voir le texte à droite, par la Compagnie de la Nouvelle-France, connue aussi sous le nom de la Compagnie des Cent-Associés, créée en 1627, par le Cardinal de Richelieu, sous le règne de Louis XIII.
- 2- Décès en mer, en 1648, de Pierre Le Gardeur, il laisse ses biens à sa femme, Marie Favery, et à ses deux fils, Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny et à Charles Le Gardeur, Sieur du Villiers.
- 3- Le 2 mai 1670, Marie Favery cède ses droits seigneuriaux à ses fils qui sont alors copropriétaires de deux seigneuries: celle de Repentigny et celle de Bécancourt.
- 4- Le même jour, les deux frères font un échange; chacun aura sa seigneurie. Jean-Baptiste obtiendra celle de Repentigny, tandis que Charles recevra celle de Bécancourt.
- 5- Le 11 mai 1670, Jean-Baptiste Le Gardeur fait don de la moitié de ses droits dans la seigneurie de Repentigny à Charles Aubert, Sieur de Lachenaye, par acte devant le notaire Romain Becquet, à Québec. Le partage se fera plus tard.
- 6- Le 5 mai 1671, il y a accord et partage entre Jean-Baptiste Le Gardeur et Charles Aubert de Lachenaye de la façon suivante:

A- Le Sieur Jean-Baptiste Le Gardeur aura la moitié de la Seigneurie, depuis la rivière L'Assomption des deux côtés, jusqu'au fleuve au Sud, et jusqu'à la Seigneurie de St-Sulpice, à l'est.

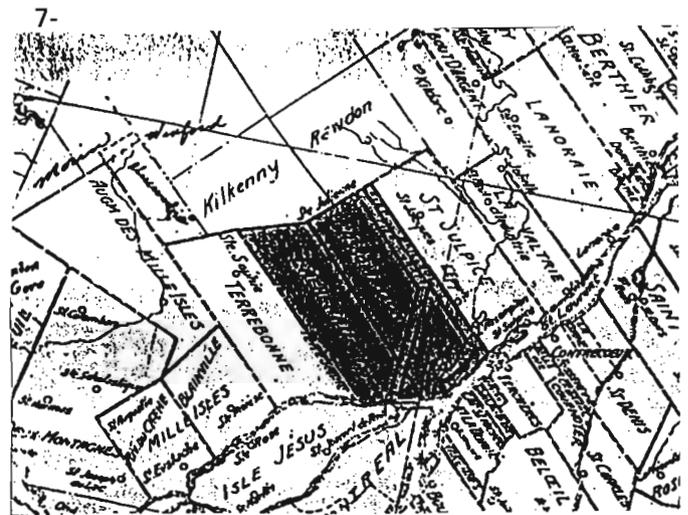
Chacun pourra prendre aussi la moitié de la rivière l'Assomption.

Le Gardeur pourra prendre pour prairie, 15 arpents de front sur 8 de profondeur, sur la

moitié du Sieur de La Chenaye qui aura sa Seigneurie en front, sur la rivière des Milles-Iles et un peu sur la rivière des Prairies.

B- Le Sieur Aubert de La Chenaye aura depuis la rivière l'Assomption deux lieux, jusqu'aux terres non concédées suivant la rivière des Milles-Iles et Jésus (des Prairies). (Voir les cahiers d'Intendance No. 2, concessions en fiefs... folio 420)

Le Sieur Jean Guyon Du Buisson en fera l'arpentage.



La partie ombragée à gauche c'est la seigneurie de Lachenaie tandis que celle de droite représente la seigneurie de Repentigny.

La compagnie de la Nouvelle-France, à Pierre Le Gardeur de Repentigny.

À tous présent et à venir, salut:

Nostre plus grand désir ayant toujours esté destablir une forte colonie de naturels françois en la Nouvelle France affin que leur exemple les peuples sauvages du dit pays fussent instruits en la connoissance de Dieu et reduits a une vie civile sous lobeissance du roy, nous avons reçu volontiers ceux qui se sont présentés pour nous aider en cette louable entreprise et spécialement quand nous avons reconnu quils estoient disposez d'entreprendre la culture de quelque partie des terres concédées à notre dite Compagnie par le deffunct roy de glorieuse mémoire, à ces causes estant pleinement certifiez des louables qualitez de Pierre LaGardeur escuyer sieur de Répentigny, à iceluy pour ces causes et autres a ce nous mouvants, avons donné, octroyé et concédé et en vertu du pouvoir à nous attribué par le roy notre souverain seigneur, donnons, octroyons et concedons par ces presentes les terres et lieux cy après declarez, cest à sçavoir

quatre lieus de terre a prendre le long du fleuve St-Laurent du costé du nord, tenant d'une part aux terres cy devant concédés aux sieurs Chevrier LaRoyer en montant le long du dit fleuve Saint-Laurent, depuis la borne qu sera mise entre les dites terres des sieurs Chevrier et LeRoyer et celles cy a présent concédées jusqu'au dit espace de quatre lieues au quel endroit sera mise une autre borne, la dite estendue de quatre lieues sur six lieues de proffondeur dans les terres pour en jouir par le dit sieur de Repentigny ses successeurs ou ayant causes des dites concessions ci dessus en toute propriété, justice et seigneurie et tenir les choses susdites à foy et hommage que luy ses successeurs ou ayant causes seront tenus de porter au Fort St.Louis à Québec en la Nouvelle France ou autres lieux qui leur pourra cy après estre désigné par la dite Compagnie, lesquels foy et hommage ils seront tenus de porter à chaque mutation de seigneur et de payer tous droits et redevances qui eschet pour les fiefs de cette dite qualité le tout suivant et conformément à la Coutume de la prevosté et vicomté de Paris que la Compagnie entend estre gardé et observé partout en la Nouvelle France, et à la charge que les appellations des juges qui pourroient estre établis sur les lieux ressortiront neument au parlement et cour souveraine qui sera cy après expliquée au nom de la dite Compagnie à Québec ou ailleurs en la Nouvelle France en outre le dit sieur de Repentigny ses successeurs ou ayant causes ny autres qui passent au dit pays pour habiter ou cultiver les terres cy dessus, traiter des peaux ou pelleteries avec les sauvages si ce n'est qu'ils soient reconnu pour habitants du pays et qu'ils ayent part en cette qualité a la concession de la traite qui a esté remise par la dite Compagnie à la communauté des habitans suivant les traittez faits entre la dite Compagnie et les dits habitans encore que les dits lieux soient concédés en pleine propriété, néantmoins ne pourra le dit sieur de Repentigny ses successeurs ou ayans causes ou aucun habitans d'icelle empêcher le cours de la rivière St.Laurens ny d'autres qui se pourroient trouver dans les dites terres cy dessus concédées ny pretendre aucun droit sur les barques ou vaisseaux qui passeront en montant ou descendant ou singerer de les arester pour quelque cause ou occasion que ce soit et mêmes seront tenus de laisser un chemin royal sur le dit fleuve Saint Laurens de vingt toises de large à prendre du bord du dit fleuve en la fason qu'il est le plus élevé jusques aux terres proche d'iceluy. Mandons a Monsieur de Montmagny gouverneur pour le roy à Québec et pour notre Compagnie qu'il mette en possession le dit sieur de Repentigny des terres et lieux cy dessus concédés et luy assigner les bornes et limites d'iceux, et du proces verbal qui en sera fait il en certifie la Compagnie au premier retours des vaisseaux.

Fait et concédé en l'assemblée generale des associez en la Compagnie de la Nouvelle France tenue au bureau de la dite Compagnie à Paris le seizième jour d'avril mil six cent quarante sept.

En temoin de quoy ont esté expédiéz les presentes et a icelle apposé le sceau de nostre dite Compagnie

Par la Compagnie,

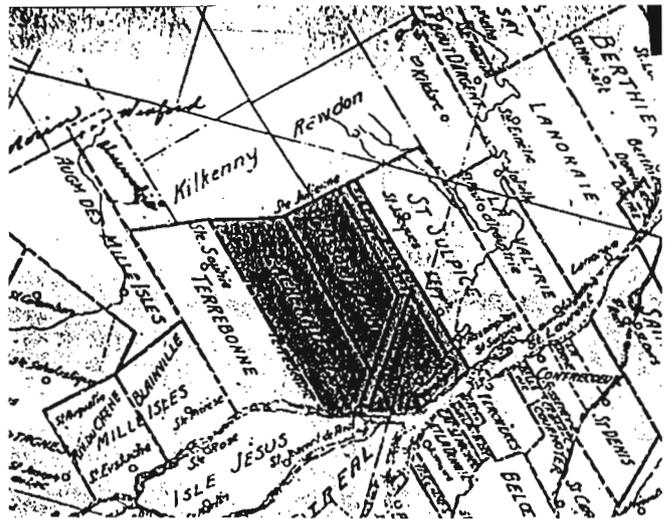
(signé) LAMY  
LE GARDEUR DE REPENTIGNY  
BEGON

La paléographie de ce texte publié dans «Lachenaie 300 ans d'histoire à découvrir» pages 33-34 n'est pas signée, nous n'en prenons pas la responsabilité.

- 8- Jean-Baptiste Le Gardeur fait ériger une maison à l'embouchure de la rivière l'Assomption dans sa seigneurie.
- 9- En 1673, le 6 février, Pierre Perrotin, procureur du Sieur de La Chenaye, devant le notaire Thomas Frérot, donne des concessions de terre, de 3 arpents de front par 20 arpents de profondeur, à douze colons, parmi lesquels nous retrouvons François Cotineau Laurier natif de St-Cloud, province d'Angoulême en France. Il épousera, le 17 janvier 1677, à Ville-Marie (Montréal), Madelaine Milot fille de Jacques et de Jeanne Hébert. Avec le temps ses descendants prendront le nom, de Laurier. C'est le 1er ancêtre au Canada, de Sir Wilfrid Laurier.
- 10- Le 22 septembre 1676 Charles Bazire, procureur du Sieur de La Chenaye, rend foy et hommage pour ce dernier.
- 11- Le 26 octobre suivant, devant le notaire Romain Becquet, il passe, à Pierre Perrotin, un bail à ferme pour cinq ans pour s'occuper de cette seigneurie.
- 12- Le 13 août 1680, le notaire Pierre Duquet de Québec reçoit l'acte de vente de la seigneurie de Lachenaye, par Charles Aubert, au Sieur Pierre Noël Le Gardeur, Sieur de Tilly qui la lui remettra le 10 octobre 1699.
- 13- Entre temps, cette seigneurie sera louée, le 1er octobre 1688. On en avait fait l'inventaire le 1er juillet 1689, en indiquant ce qu'il y avait dans les bâtiments et au moulin. Elle sera donnée à bail à ferme pour 9 ans à René Goulet et Catherine Le Roux sa femme, en 1689, et plus tard, en 1698, à Nicolas Barron par actes du notaire Antoine Adhémar. C'est alors que d'autres colons, le 28 juillet 1699, et quelques jours plus tard, obtiendront des concessions par Nicolas D'Ailleboust, agissant pour Charles Aubert de La Chenaye, toujours devant le notaire Adhémar.

- 14- le 6 octobre 1699, devant le notaire Louis Chambalon de Québec, Charles Aubert de La Chenaye vend cette seigneurie, à Charles de Couagne, de Montréal, qui lui aussi, la donne à bail à ferme, à Robert Jannot, par acte devant Antoine Adhémar de Montréal le 30 octobre 1699. Cette transaction avec le Sieur de Couagne ne fonctionnera pas.
- 15- C'est pourquoi, le 7 décembre 1700, devant le notaire Louis Chambalon, le Sieur Gobin, procureur du Sieur de La Chenaye, vendra la seigneurie de Lachenaye, soit deux lieux de front de terre faisant la moitié des quatre lieux, au Sieur Raymond Martel, marchand de Québec et intéressé dans le commerce de la fourrure. L'autre moitié appartient à Jean-Baptiste Le Gardeur.
- 16- Ce nouvel acquéreur fait acte de prise de possession de la seigneurie de La Chenaye, le 15 avril 1701, devant le notaire Pierre Raimbault.
- 17- Les déboires financiers du Sieur Martel amènent ses créanciers de La Rochelle, en France, à prendre des procédures devant le Conseil Souverain à Québec. Ils finissent par avoir gain de cause. Ils obtiennent ainsi la seigneurie de La Chenaye.  
Entre temps, le 7 novembre 1703, Martel subit un procès en séparation de biens avec sa femme, Marie-Anne Trottier Desruisseaux. La séparation est accordée le 28 août 1704. Malgré toutes ses difficultés le nouveau seigneur concède en arrière-fief, deux parties de sa seigneurie, l'une à son fils mineur Nicolas, le 20 juillet 1707, devant le notaire Pierre Raimbault et l'autre à son fils Pierre, âgé de 7 mois, en 1708.
- 18- La succession de feu Raymond Martel fut saisie et l'adjudication faite, le 31 mai 1715, par le Sieur Bouat, lieutenant particulier de Montréal, à Pierre Le Gardeur de Repentigny, de la seigneurie de La Chenaye, pour la somme de 38,300 livres monnaie de l'époque.  
Ce nouveau seigneur, s'était marié, le 26 novembre 1685 à Repentigny avec Agathe de St-Père, fille de Jean et de Mathurine Godé. Cette Agathe de St-Père, était une femme dynamique et gestionnaire d'entreprises. Elle est décédée à l'hôpital général de Québec, en 1748, âgée de 91 ans. Ils eurent huit enfants dont sept filles et un garçon.  
Ce nouveau seigneur fait bâtir un nouveau moulin ainsi qu'un nouveau manoir seigneurial, entre 1717 et 1721, sur la rivière St-Jean-Baptiste, à Mascouche.
- 19- Puis le 6 juin 1724, ce Pierre Le Gardeur fait acte de foy et hommage, pour la seigneurie de La Chenaye ainsi que pour celle de Repentigny.

- 20- Deux jours après, il fait son Aveu et dénombrement où les censitaires sont nommés ainsi que l'état de leurs biens.
- 21- Le 23 novembre 1733, il passe un bail à ferme pour neuf ans, du moulin à vent, dans son domaine de la seigneurie de La Chenaye, à François Simon Delorme.
- 22- Le 28 décembre 1735, le seigneur de La Chenaye demande à l'Intendant Hocquart de réunir à son domaine les terres de vingt censitaires qui les avaient obtenues en 1732, mais qui n'avaient pas rempli leurs engagements en plus d'avoir coupé et vendu du bois sur leurs concessions, sans qu'il le sache.
- 23- Beaucoup plus tard, le 28 avril 1750, devant le notaire Henry Bouron, nous relevons un acte d'abandon par Agathe Le Gardeur de Repentigny, veuve Bouat, à Marguerite Le Gardeur de Repentigny, sa soeur, veuve de Jean-Baptiste St-Ours Deschaillons, de ses droits successifs dans la seigneurie de La Chenaye.  
Quatre jours plus tard, la seigneurie de La Chenaye est partagée entre les héritiers de Repentigny.
- 24- Le 2 janvier 1753, Aveu et dénombrement de la seigneurie de La Chenaye.
- 25- Le notaire Jean Saillant, de Québec, reçoit l'acte de vente, le 13 avril 1753, de la seigneurie de La Chenaye par Catherine Le Gardeur de Repentigny à Pierre de Repentigny, son neveu.
- 26- Ce dernier, désireux de retourner en France, vend la seigneurie, en 1764, à Marie-Madeleine Chaussegros de Léry, épouse de Louis Le Gardeur, Chevalier d'Arpentigny, frère de Pierre.



La Seigneurie de Repentigny formera après le partage entre les héritiers les seigneuries de Lachenaie, L'Assomption et Repentigny au sud de la rivière l'Assomption.

Celle-ci décide, de quitter le Canada. Elle vend, le 8 avril 1766, par acte sous seing privé, la seigneurie au lieutenant colonel Gabriel Christie, major général du quartier des troupes de Sa Majesté britannique en Amérique et capitaine dans le 48e régiment.

- 27- Les autres seigneurs de La Chenaye, sous le régime britannique, furent: Jacob Jordan à partir de 1785, tout en étant aussi seigneur de Terrebonne. Enfin, Peter Pangman en 1794, le 3 novembre, puis son fils John et son petit fils John Henry.

Comme la famille Pangman a joué un rôle assez considérable dans la paroisse de St-Lin, nous donnerons quelques détails sur les Pangman.

Peter Pangman, marchand de fourrures, est né en Nouvelle-Angleterre, le 30 août 1744 à Elizabeth Town, New Jersey, de descendance allemande. Il s'engage dans le commerce des fourrures, à l'Ouest du lac Supérieur, dans les années 1770 et suivantes. En 1783, il est associé de Peter Pond et à Grégory McLeod & Cie. En 1787, il devient un des associés de la Compagnie du Nord-Ouest.

Peter Pangman s'est marié à Montréal le 28 mars 1796 à l'église protestante écossaise St-Gabriel, avec Grace Mac Tier; le nom des parents des époux ne sont pas indiqués, comme c'est le cas dans les registres protestants. Le témoin de Peter Pangman est Robert Jones Surveyor, tandis que celui de l'épouse est son frère, Samuel. Les époux vont s'établir à Mascouche.

En 1815, il est un des «Nor'Westerner» qui sert sous Lord Selkirk pour coloniser la Rivière Rouge au Manitoba. Peter Pangman décède, le 28 août 1819, en laissant sa succession administrée par son gendre George Henry Monk, qui avait épousé sa fille Jane.

M. Monk est appointé, curateur jusqu'à la majorité de John Pangman, né le 13 novembre 1808. Celui-ci se marie en 1ère noce en juin 1835, avec Marie Henriette Lacroix fille de Janvier Domptail Lacroix, conseiller législatif en 1838, pour le Bas-Canada. En 2e noce, il épouse, le 3 septembre 1857, Georgiana Robertson. Le fils de ce John, appelé John Henry Pangman, né le 8 août 1845, s'est marié, le 9 septembre 1867, avec Bertha E. Buchanam.

La famille Pangman détenait la seigneurie de La Chenaye, quand le régime seigneurial fut aboli, en 1854. Peu de temps après la mort de John Henry Pangman, arrivé le jour de l'inauguration de la voie du chemin de fer de St-Lin, le domaine et le manoir seigneurial sont vendus à l'enchère. Ce sont Messieurs Calixte et Uldaric Corbeil qui s'en portent acquéreur. Le tout fut acquitté le 10 décembre 1881, et enregistré à l'Assomption, le 19 décembre suivant, sous le no. 13398. Ce qui restait de la Seigneurie, c'est-à-dire des terres non concédées, fut vendu, le 15 novembre 1882, par le député Shériff du district de Joliette, M. Charles Bernard Henri Leprohon, à M. Eusèbe Asselin pour \$65,900.00. Celui-ci, en 1905, en fait don à la Corporation épiscopale de Joliette, à certaines conditions.

Le 18 mai 1935, le gouvernement du Québec adopte une loi pour abolir les rentes seigneuriales.



HON. PETER PANGMAN  
Seigneur de Lachenay  
de 1794 à 1819



MISS GRACE MACTIER  
épouse de Peter Pangman



JOHN PANGMAN  
Seigneur de La Chenaye  
de 1819 à 1854  
décédé en 1867



MISS HENRIETTE DE LACROIX  
1er épouse de John Pangman



GEORGINA ROBERTSON  
2ème femme de Hon. John Pangman



JOHN HENRY PANGMAN  
fils de John

**Municipalité de Saint-Lin**



MISS JANE PANGMAN  
fille de John



BERTHA E. BUCHANAN  
épouse de John Henry Pangman

V- Les noms des côtes, montées, rangs, ponceaux, ponts, etc., sont souvent donnés d'après le nom du propriétaire de la terre sur laquelle ils se situent. Toutefois, ce n'est pas ordinairement le cas pour les chemins publics à plus grande circulation. C'est ainsi que les seigneurs et même les arpenteurs géomètres dans leurs plans ont donné des noms à ces routes sans que nous sachions où ils les ont pris, bien que, souvent, c'était une appellation populaire.

Nous croyons que les épouses et les filles des seigneurs ont fourni dans la seigneurie de Lachenaie quelques noms de montées et de côtes. C'est ainsi que la côte de Grâce vient du nom de la femme du seigneur Peter Pangman, tandis que la côte Jeanne vient du nom de sa fille Jane que nous retrouvons dans les documents.

Il en est de même pour le rang St-Henriette, car la femme de John Pangman se prénomait Marie-Henriette. Pour expliquer la provenance du «rang double», nom qui existe aussi dans d'autres seigneuries, il vient du fait que de chaque côté de ce rang, il y avait des habitations où vivaient des colons ou censitaires des seigneurs. Quant à la côte Prescott, c'est une déformation due à la prononciation du nom «presque côte» (dans les documents,

on lui donne aussi le nom de côte St-Alphonse). Quant à la côte St-Ambroise, nous n'avons pas trouvé la preuve documentaire de l'origine de ce nom, mais il y a de forte chance que ce nom vienne d'Ambroise Brien dit Desrochers comme il est indiqué dans le procès-verbal du 15 novembre 1855, de Louis Bolduc, surintendant du comté de l'Assomption. Ce n'est pas une preuve absolue, mais c'est une forte probabilité.

D'autres chemins ont une appellation particulière en effet nous avons eu dans les procès-verbaux du Conseil, «Les Allonges» «Les Vingt» «Les Vingt Sept» «Les Trente» les chemins Brophy, Cochran, Morrison, Norrish, etc. pour désigner certains secteurs du territoire de la municipalité de St-Lin.

Dans le village de St-Lin devenu, en 1883, Ville des Laurentides, nous vous fournissons la nomenclature des rues ainsi qu'un plan. Ces noms ont été vérifiés par deux employés de Ville des Laurentides, soit Yolande Latendresse et Richard Dufort sous la direction de Jean-Guy Champoux, secrétaire-trésorier de cette municipalité. Le plan sur lequel nous avons travaillé a été fait le 1er août 1878, par A. W. Lippé, géomètre, et il est conservé aux archives de Ville des Laurentides. Grâce à ce plan,

nous espérons aider les chercheurs à localiser les endroits où vécurent les gens de ce village.

Nous avons rencontré aussi dans les procès-verbaux des séances du Conseil de la municipalité de St-Lin, des noms de rues que nous n'avons pas été capables de localiser, telles que: Rue du Désert, rue Union, rue de la Ville etc.

Pour vous aider à les reconnaître dans le village et plus tard «Ville des Laurentides», nous les avons divisées de la façon suivante:

**Rues perpendiculaires** à la rue St-Isidore, côté ouest; du nord au sud.

- 1- Chemin de la côte Jeanne = existant
- 2- Rue St-Ovide = supprimée
- 3- Rue Ste-Élodie = supprimée
- 4- Rue Ste-Marie = supprimée
- 5- Rue Ste-Joseph = supprimée
- 6- Rue Ste-Marguerite = existante
- 7- Rue St-Adrien = devenue la 20e avenue
- 8- Rue St-Omer = devenue la 19e avenue
- 9- Rue Ste-Mathilde = devenue la 18e avenue
- 10- Rue Lesage = devenue la 17e avenue
- 11- Rue St-Joseph = devenue la 15e avenue
- 12- Rue Benjamin = devenue la 14e avenue
- 13- 13e Avenue, séparée par un mail central où est actuellement un kiosque touristique. = existante
- 14- Rue St-Antoine Pont de Ville des Laurentides = devenue la 12e avenue
- 15- 11e Avenue = existante
- 16- 9e Avenue = existante
- 17- Rue sans nom officiel, c'est le chemin du terrain des sports et de l'aréna

**Rues perpendiculaires** à la rue St-Isidore côté est; du nord au sud

**A- Entre St-Isidore et St-Paul**

- 1- Rue St-Constant = inexistante
- 2- Rue Ste-Philomène = inexistante
- 3- Rue St-Calixte = inexistante
- 4- Rue St-Urbain = inexistante
- 5- Rue Ste-Catherine = inexistante à l'époque, devenue Gaboury
- 6- Rue St-François = devenue Proulx
- 7- Rue St-Benoit = supprimée
- 8- Rue Notre-Dame = devenue 16e avenue
- 9- Rue St-Damase = devenue 14e avenue

- 10- Rue St-Charles = supprimée
- 11- Rue St-Pierre = supprimée
- 12- Rue sans nom officiel = ouverte au public, située sur le terrain de la fabrique
- 13- Rue St-Antoine = devenue 12e avenue

**Rues perpendiculaires** à la rue St-Isidore côté est; du nord au sud

**B- Entre St-Paul et Notre-Dame**

- 1- Rue St-Georges = prolongement Nord-Est de l'Avenue du Parc
- 2- Rue St-Jean = inexistante
- 3- Rue Papineau = inexistante
- 4- Rue Cartier = inexistante
- 5- Rue La Fontaine = devenue 16e avenue
- 6- Rue Morin = existante
- 7- Rue de Salaberry = existante
- 8- Rue sans nom = inexistante
- 9- Rue St-Denis = inexistante
- 10- Rue St-Antoine = devenue 12e avenue

**Rues parallèles** à la rue St-Isidore côté ouest, de l'est à l'ouest

- 1- Rue St-Louis = existante
- 2- Rue Brien = existante
- 3- Boulevard Lorrain = existant

**Rues parallèles** à la rue St-Isidore côté est, de l'ouest à l'est

- 1- Rue St-Denis = devenue Archambault
- 2- Rue St-Joseph = existante
- 3- Rue St-Paul = existante
- 4- Rue Bernard = existante
- 5- Avenue du Parc = existante
- 6- Rue Bélanger = existante
- 7- Rue de la Meunerie = existante
- 8- Rue Notre-Dame = existante
- 9- Boulevard Pichette = existant

N.B. La rue St-Isidore qui s'étend des deux côtés du pont de Ville des Laurentides n'allait autrefois que jusqu'au côté nord de ce pont. Le côté sud se nommait rue Viliotte.

**Rues perpendiculaires** à la rue Viliotte (St-Isidore) du côté ouest du nord au sud.

- 1- Rue Du Domaine = 11e avenue devenue la
- 2- Rue St-Jean-Baptiste = 9e avenue devenue la

**Rues perpendiculaires** à la rue Viliotte (St-Isidore) du côté est du nord au sud.

- 1- Rue Charlotte = devenue 10e avenue
- 2- Rue St-Jean-Baptiste = devenue 9e avenue
- 3- La 8e avenue = existante



**Rue parallèle** à la rue Viliotte (St-Isidore) du côté ouest

- 1- Rue De Grâce = devenue Ste-Geneviève

**Rue parallèle** à la rue Viliotte (St-Isidore) du côté est

- 1- Rue Guilbaut = existante

**Nouvelles rues perpendiculaires** à la rue St-Isidore côté est

- 1- Rue Marcel = existante  
2- Rue André = existante

Plan de toutes ces rues (Voir page 40).

**VI-** Nombreux sont les citoyens de St-Lin qui s'enorgueillissent de leur lointaine origine, dans cette municipalité de paroisse. Pour vous aider à justifier cette assertion, nous publions d'après le relevé du «Cadastre» abrégé, fait par Norbert Dumas, les noms des propriétaires de terres à cette époque, dans toute la seigneurie.

Vous remarquerez, que ce commissaire a indiqué en plus, pour ces terres, le numéro terrier, leurs dimensions, leurs valeurs, ainsi que le montant des rentes constituées à payer par chacun des censitaires à la suite de l'abolition du régime seigneurial, en 1854.

Norbert Dumas, un des Commissaires nommés, en vertu de l'Acte Seigneurial de 1854, a fait le Cadastre de la Seigneurie de Lachenaie.

Dumas a évalué la seigneurie de Lachenaie pour les divers droits et biens lucratifs à \$129,904.21, répartis de la façon suivante:

1- Valeur des Cens et Rentes.....	73676.46
2- Valeur des Lods et Ventes.....	39227.75
3- Valeur de l'indemnité pour banalité.....	2000.00
4- Valeur des moulins banaux.....	10000.00
5- Valeur du manoir et domaines seigneuriaux.....	3000.00
6- Valeur des terres non concédées ..	2000.00
	<u>\$129904.21</u>

La Cour, pour la revision des Cadastres, a accordé, au Seigneur Pangman, une somme annuelle de \$2512.56 pour l'abolition des droits de Lods et Ventes au lieu de \$2353.66, ce qui fait une différence de \$158.90 sur ce que Norbert Dumas avait estimé.

Ce sont les Commissaires Réviseurs, S. Lelièvre et C. Delagrave, qui ont accordé cette augmentation. Quant à la Couronne, c'est-à-dire le Gouvernement du Bas-Canada, ses droits de Quint se montent à \$97.42 annuellement.

Terminé, en 1858, ce cadastre a été publié sous l'autorité des Commissaires, en 1863, à Québec par les imprimeurs Stewart Desbshire et George Desbarats.

Cette nomenclature est assez longue, mais elle mérite d'être citée, parce qu'ainsi, vous pourrez établir, d'une façon positive, l'endroit que vos ancêtres occupaient dans cette seigneurie. À noter que le numéro-terrier ne correspond pas nécessairement avec le numéro du cadastre officiel. Vous constaterez aussi que les signes employés pour désigner leur valeur monétaire sont les suivants:

£ - pour livre il s'agit de la livre sterling

s - pour schelling

d - pour penny ou denier en monnaie française

Il faut savoir également qu'il y a 12 deniers dans un schelling ou sol en monnaie française, et, qu'il faut 20 sols ou schelling pour faire une livre en monnaie anglaise «one Pound». La monnaie canadienne n'apparaîtra qu'en 1858.

Cette nomenclature précieuse pour les familles de cette Seigneurie et par le fait même pour la Paroisse de St-Lin, nous l'avons placée à la fin de l'historique, afin que vous puissiez mieux suivre la trame des événements qui se sont passés sur ce territoire. C'est donc un instrument de consultation.

#### **VII- Quelles sont les modifications que la municipalité de la Paroisse de St-Lin a subies depuis qu'elle existe?**

*Elles sont de deux ordres:*

- 1- La perte de territoire en faveur d'autres municipalités ou le gain de territoire pour St-Lin.
- 2- Les divisions internes de son territoire.  
soit: A- pour la voirie  
B- Pour l'agriculture  
C- Pour des fins électorales

Tout d'abord le premier point: *la perte de territoire.*

La première mention que nous en avons rencontrée se trouve dans les registres du Conseil Municipal du Comté de l'Assomption, le 12 septembre 1855. En effet, nous constatons que M. P. O. Roy appuyé par M. E. Mathieu «fait motion que la requête des habitants du dit village de St-Lin, demandant l'érection de ce village en Municipalité séparée, soit mise immédiatement entre les mains du Surintendant de ce comté, avec ordre à ce dernier de faire, au plutôt possible, la visite du territoire que l'on demande à faire ériger en Municipalité distincte et séparée et aussi, de faire rapport sur la dite requête, à la prochaine session de ce conseil».

«Monsieur C. Laurier s'oppose à cette motion, et demande que cette dernière requête soit rejetée

immédiatement, mais aucun membre de ce conseil ne l'appuyant, la motion de M. Roy est maintenue».

«Pour MM. E. Mathieu, P.O. Roy, B. Delphosse et Ls. Bourbonnière.

Contre M. C. Laurier.»

Dans les registres de délibération du Conseil Municipal de la paroisse de St-Lin, le 2 mars 1857, il est question que le pont construit sur la rivière l'Achigan se trouve dans les limites de la «Corporation du Village de St-Lin». Le 11 mai suivant, à la séance du Conseil, le secrétaire-trésorier doit s'arranger pour récupérer de la «Corporation du Village de St-Lin, les arrérages de taxe de l'année 1856. Le 3 juin 1859, toujours dans ces registres, il est résolu que le Village aura les limites qu'il avait lors de son incorporation et portera le nom de St-Lin.

Le 4 juin de l'année suivante, la terre de Maurice Proulx revient dans la Paroisse de St-Lin.

C'est dire que ce village incorporé le 15 avril 1856, fonctionne d'une curieuse de façon puisque nous retrouvons au moins dix autres séances du Conseil de la Paroisse, de 1861 à 1882 inclusive-ment, où c'est ce dernier qui s'occupe des affaires de ce village, tant au point de vue de travaux et ouvertures de rues que des permis ou licences de bière et de spiritueux, du système d'aqueduc, de la nomination des officiers municipaux, jusqu'au refus d'ériger un marché public dans le village.

Un fait assez troublant est mentionné lors de la sentence rendue, le 12 avril 1878, dans la cause de Charles King contre la Compagnie des chemins de fer des Laurentides. Il est dit que la Corporation du village de St-Lin n'existe pas. Pourquoi, fait-on remarquer ce fait, c'est que les Municipalités de St-Lin et de Ste-Anne des Plaines sont actionnaires de cette compagnie de chemin de fer (Voir minutes du 11 avril 1881).

Même si le village de St-Lin a été incorporé en 1856, par proclamation, ce n'est qu'en 1883, qu'il sera autonome sous le nom de «Ville des Laurentides» (46 Vict. ch. 81) (voir procès verbal du 11/5/1885) après une vigoureuse opposition de la Municipalité de la Paroisse, comme le montre un bon nombre de séances de son Conseil, à partir du 27 décembre 1882.

Il ne faut pas oublier les conséquences pour la Paroisse de St-Lin, de la perte de ce territoire, qui se reflètent dans quantité d'autres séances du Conseil dès 1883 et les années qui suivront.

Au moins une autre perte importante pour St-Lin que nous tenons à vous signaler, est celle de St-Joachim de la Plaine en 1922, à cause du règlement numéro 65, passé par le Conseil de St-Lin, le 3 mai 1920, et approuvé par le Lieutenant-Gouverneur du Québec, le 8 juillet 1920. Cette séparation de St-Joachim coûte à St-Lin \$93,580.00

d'évaluation foncière qui descend alors à \$692,280.00.

À cette occasion, une partie de la Plaine et de la Grande Ligne sont détachées de St-Lin et annexées à St-Joachim (voir séance du 11 octobre 1922). Le 3 juillet de l'année suivante, il est fait mention que la Paroisse de St-Joachim de la Plaine a été établie par le Statut 12, Georges V, chap. 117 qui est entré en vigueur, le 21 mars 1922.

Disons que récemment, le 20 mai 1975, le Conseil de la Paroisse de St-Lin protestait contre Ville des Laurentides parce que celle-ci voulait annexés 13.4 arpents du lot 339-P.

Dans le domaine des gains, nous avons une annexion au territoire de St-Lin, le 4 janvier 1893, par la proclamation suivante: «Tout le territoire situé dans le dit comté de l'Assomption, situé sur les limites sud et sud-est de la paroisse de St-Lin, dans les rangs nord et sud de la concession de la Plaine; borné au nord-ouest et au nord-est; par les limites de la paroisse de St-Lin; au sud-ouest, partie par les limites de la paroisse de St-Lin, partie par le chemin de la grande-ligne séparant les comtés de l'Assomption et Terrebonne et partie sur les terres du rang nord de la Côte Batarde, qui se trouve dans la dite paroisse St-Henri de Mascouche; et enfin au sud-est, par le reste de la dite paroisse. Comprenant les numéros 945-946-947-948-949-950-951-952-966-967-968-969-970-971 et 974 des plans et livre de renvoi officiels du cadastre fait pour la dite paroisse de St-Henri de Mascouche, dans le dit comté de l'Assomption. La dite étendue de territoire ci-haut décrite comme étant de forme irrégulière et contenant une superficie d'environ sept cent quatre-vingt-dix arpents».

La municipalité de la Paroisse de St-Lin fait un autre gain. En effet, par proclamation du Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, en date du 28 février 1900, le territoire faisant partie de la concession nord-ouest du Ruisseau St-Jean, formé des lots compris entre les numéros 616 et 646, ces deux lots inclus, du cadastre officiel de la paroisse de St-Roch de l'Achigan ont été détachés de la dite paroisse et annexés à la paroisse de St-Lin, (registre du Conseil, le 28 avril 1900).

Enfin, toujours dans le domaine du territoire de cette municipalité, un cas douteux s'est présenté, le 7 juillet 1856, quand le Conseil s'est posé la question, à savoir si les concessions nommées Ste-Henriette et Ruisseau des Anges de la seigneurie de Lachenaie, appartenaient à la municipalité de la paroisse de St-Henri de Mascouche.

La réponse n'apparaît pas directement dans les registres, mais les actes du Conseil de St-Lin, pour ces deux territoires confirment qu'ils relevaient bien de sa juridiction.

---

## Municipalité de Saint-Lin

---

Le deuxième point de ce chapitre, à savoir la division interne de son territoire pour fins administratives, nous apporte les renseignements suivants.

- A. Le territoire de la municipalité est séparé, le 30 juillet 1855, en trois divisions auxquelles, le Conseil nomme des personnes chargées d'occuper diverses fonctions, telles que celles d'inspecteurs, d'inspecteurs de voirie et de sous-voyers, etc.

La première division «comprendra cette partie de la Paroisse de St-Lin que l'on nomme La Plaine et appartenant à la dite Paroisse de St-Lin, aussi les deux rangs de terres connus sous le nom de Côte Millejour, ensemble les continuations des terres du Sud de la rivière Lachigan dans la dite Paroisse depuis la grande Ligne Sud Ouest de la Côte Millejour exclusivement des terres connues sous le nom de la Grand'Ligne». C'est Louis Simard fils, qui est nommé inspecteur pour cette division.

La seconde division «comprendra les deux côtés nord et sud des terres de la rivière Lachigan, depuis la grande Ligne Seigneuriale du côté Est de la Seigneurie de Lachenaie jusqu'à la ligne Ouest de la Seigneurie y compris la Côte Joseph.»

C'est Joseph Brien dit Desrochers qui est nommé inspecteur pour cette division.

La troisième division «comprendra le reste de la paroisse de St-Lin situé au Nord des deux premières division». C'est Édouard Rivet qui est nommé inspecteur pour cette division.

Quant aux Sous-voyers, le territoire est divisé autrement, puisque le Conseil leur confiera une section réduite de la municipalité de St-Lin, car les problèmes qu'ils ont à régler, comportent une responsabilité différente par rapport aux inspecteurs de division. Le Conseil définit pour chacun leur territoire. C'est ainsi que celui qui aura le numéro un s'occupera de la pointe de la Plaine et les 14 arpents du chemin de ligne chez Jean-Marie Paquet dit Lavallée. Celui qui est nommé pour cette partie est Jean-Baptiste Simard, cultivateur.

Pour la partie numéro deux, c'est Narcisse Beaudoin qui en reçoit la charge pour la Côte Millejour, le surplus du chemin de ligne chez le dit Jean-Marie Paquet dit Lavallée et les 14 arpents aux terres de la Côte Millejour.

Le territoire numéro trois, connu sous le nom de la côte de Grâce et le chemin de ligne depuis le chemin de front sud de la rivière Achigan jusqu'au bout des trente arpents des terres de Jean-Marie Villiot dit Latour, père, et de John Pangman. C'est David Beaudoin qui est nommé.

Quant au numéro quatre, Maxime Hubou s'occupera des deux côtés de la rivière Achigan depuis

chez le nommé Goodbody et Isaac Renaud le tout exclusivement, jusqu'à la ligne seigneuriale de Terrebonne et de Lachenaie depuis et y compris le chemin de ligne de William Goodbody.

La partie numéro cinq ira depuis les Seigneuries de L'Assomption et de Lachenaie jusqu'au chemin de ligne connu sous le nom de chemin de ligne du Moulin exclusivement et le chemin de ligne chez Jean-Baptiste Jannot dit Bouffard inclusivement. Le Conseil a nommé Louis Morein dit Lajoie pour cette section.

Le Conseil a nommé Frédéric Pichette pour le numéro six qui comprendra le village de St-Lin, le nord de la rivière Achigan jusqu'à chez Isaac Reneau, inclusivement et le sud de la dite rivière depuis le chemin de ligne connu sous le nom de chemin de ligne du Moulin jusque chez le nommé Goodbody exclusivement.

Le territoire numéro sept est échu à Jean-Baptiste Boismier, il ira depuis la ligne seigneuriale des Seigneurs de L'Assomption et de Lachenaie jusqu'au chemin de ligne du Village de St-Lin exclusivement.

Quant au numéro huit, le Conseil nomme François Guilbaut pour la côte Prescottte et le sud de la côte Jane depuis chez Narcisse Jannot inclusivement jusqu'à la ligne seigneuriale de L'Assomption et de Lachenaie et les chemins de ligne qui conduisent de la côte Jane au Village de St-Lin.

Le numéro neuf qui comprend la côte St-Ambroise et les chemins de ligne qui y ont rapport inclusivement est confié à Narcisse Lescarbeau.

Cyrille Allard reçoit le numéro dix des territoire qui comprend la côte Joseph et les chemins qui y ont rapport.

Le onzième secteur comprendra le côté sud de la côte Jane depuis chez Césaire Hubou dit Deslongchamps jusque chez la veuve Jean-Baptiste Chartier exclusivement et depuis chez le nommé Mitron inclusivement jusqu'à la ligne seigneuriale des seigneuries de Terrebonne et de Lachenaie et les chemins de ligne qui y ont rapport. C'est Narcisse Desormiers qui en aura la charge.

Le Conseil nomme Joseph Perreault dans le numéro douze qui comprendra le côté nord de la côte Jane depuis la ligne seigneuriale des seigneuries de L'Assomption et de Lachenaie jusque chez le nommé Mitron exclusivement et les chemins de ligne qui y ont rapport.

Dans le numéro treize, le Conseil nomme Joseph Marien dit Lebeau, pour les deux côtés de la côte Jane, depuis chez le nommé Mitron, jusqu'à la Grande ligne du côté sud-ouest de la seigneurie de Lachenaie et les chemins de ligne auxquels les «Habitants» peuvent être attachés.

Le six août 1855, le Conseil municipal de St-Lin nomme les estimateurs qui sont Joseph Forest dit Marin, père, Joseph Éthier et Félix Archambault.

La municipalité de St-Lin va fonctionner avec ses divisions là et ses fonctionnaires remplacés au fur et à mesure que leur terme sera fini et même quelquefois renommés dans leurs fonctions, toujours bénévoles, jusqu'au prochain changement de divisions territoriales.

C'est arrivé le 4 mars 1872, que la municipalité sera divisée en dix-sept arrondissements. À cette occasion on redéfinit le territoire de chacun des inspecteurs.

Il est intéressant de connaître comment les administrateurs de la municipalité du temps envisageaient leur territoire et qui s'en occupaient sur tout que bon nombre de citoyens actuels peuvent retrouver leurs ancêtres parmi ces inspecteurs de voiries.

**1er arrondissement:**

Le Village de St-Lin, côtés nord et sud, Joseph Beaudoin inspecteur.

**2e arrondissement:**

Le nord de la rivière Achigan, à partir de la Grande Ligne qui sépare les seigneuries de Lachenaie et l'Assomption jusqu'aux limites du village de St-Lin du côté nord, Bazilith Larose, inspecteur.

**3e arrondissement:**

Le sud de la rivière Achigan depuis la ligne de séparation des seigneuries de Lachenaie et l'Assomption jusqu'aux limites du village de St-Lin du côté sud, Joseph Gariépy fils, inspecteurs.

**4e arrondissement:**

Le nord de la rivière Achigan depuis les limites du village de St-Lin jusqu'à chez Isaac Renaud exclusivement et le côté sud de la rivière depuis chez Élie Maillé inclusivement jusqu'aux limites du Village de St-Lin côté sud. Mathias Quevillon inspecteur.

**5e arrondissement:**

La côte de Grâce, Mathias Beaudoin inspecteur.

**6e arrondissement:**

La côte Millejour, Joseph Renaud, fils de Michel, inspecteur.

**7e arrondissement:**

La côte Ste-Henriette nord et sud, Salomon Tellier dit Lafortune, inspecteur.

**8e arrondissement:**

Laplaine, Bazile Lusignan, inspecteur.

**9e arrondissement:**

Le sud de la côte Jane, depuis la ligne qui sépare les seigneuries de Lachenaie et de l'Assomption, jusque chez Joseph Hubou dit Deslon-

champs exclusivement de la côte Prescotte, Narcisse Beaudoin, fils d'Amable, inspecteur.

**10e arrondissement:**

Le nord de la côte Jane depuis la ligne de séparation des seigneuries de Lachenaie et l'Assomption jusqu'à chez Stanislas Augé inclusivement, Célestin Lescarbeau, inspecteur.

**11e arrondissement:**

Le sud de la côte Jane, depuis chez Joseph Hubou inclusivement jusqu'à la ligne de séparation des seigneuries de Lachenaie et de Terrebonne, Maxime Morin, inspecteur.

**12e arrondissement:**

Le nord de la côte Jane depuis chez Stanislas Augé exclusivement jusqu'au chemin de ligne qui conduit au moulin de Augustin Derouard dit Villemaire, Théophile Éno, inspecteur.

**13e arrondissement:**

Depuis le côté sud du chemin de ligne qui conduit au moulin du dit Augustin Derouard au Nord de la côte Jane jusqu'à la ligne de séparation des seigneuries de Lachenaie et de Terrebonne, du côté nord du chemin de front y compris les terres de Maurice Proulx et Abraham Nicols et tout le terrain se trouvant du côté sud de la rivière Achigan, tant des côtés nord et sud de la côte Jane que de la côte St-Ambroise jusqu'au pont Effingham, Andrew Foster, inspecteur.

**14e arrondissement:**

Le nord et le sud de la côte Joseph, Joseph Desrochers, fils de Joseph, inspecteur.

**15e arrondissement:**

Le nord et le sud de la côte St-Ambroise, depuis la ligne de séparation des seigneuries de Lachenaie et de l'Assomption jusque et inclusivement la terre de François Chaillé, Auguste Julept dit Laverdure, inspecteur.

**16e arrondissement:**

Le nord et le sud de la côte St-Ambroise depuis exclusivement la terre du dit François Chaillé jusqu'au nord-est de la rivière Achigan, Jean-Marie Lamarche, inspecteur.

**17e arrondissement:**

Le nord de la rivière Achigan depuis chez Isaac Renaud inclusivement à rejoindre la ligne de séparation des seigneuries de Lachenaie et de Terrebonne ainsi que du côté sud depuis la dite ligne seigneuriales jusque et y compris la terre de Gilles Gauvreau, François-Xavier Desrochers, inspecteur.

Ces arrondissements ont été modifiés plusieurs fois. Voir à ce sujet les procès verbaux du Conseil de St-Lin, le 1er mars 1880, le 3 mars 1884, le 3 mars 1890, le 7 mars 1904 etc.

B- Quant aux arrondissements champêtres, ils apparaissent le 4 mars 1872, ils sont au nombre de quatre et les personnes qui en auront la charge se nommeront inspecteurs agraires. Les voici

**1er arrondissement:**

Comprend le village de St-Lin, la côte Prescottte et le sud de la côte Jane depuis la ligne qui sépare les seigneuries de Lachenaie et l'Assomption jusque et exclusivement Joseph Hubou dit deslongchamps, Eusèbe Pichette, fils de Jacques, inspecteur agraire.

**2e arrondissement:**

Les côtés nord et sud de la côte Jane et la côte St-Ambroise, Théophile Jannard, inspecteur agraire.

**3e arrondissement:**

Les côtés nord et sud de la rivière Achigan jusqu'à la grande ligne qui sépare les seigneuries de Lachenaie et de l'Assomption jusqu'aux limites du village de St-Lin, La plaine, la côte Millejour et la côte Ste-Henriette, François-Xavier Gariépy, inspecteur agraire.

**4e arrondissement:**

les côtés nord et sud de la côte Joseph la côte de Grâce, et les côtés nord et sud de la rivière Achigan, depuis la ligne qui sépare les seigneuries de Lachenaie et Terrebonne, jusqu'aux limites du village de St-Lin, Georges Éthier inspecteur agraire.

Ces arrondissements ont été aussi modifiés plusieurs fois, entre autre, le 1er mars 1880, le 3 mars 1884, le 3 mars 1890, etc.

D'autres fonctions voient le nombre de personnes augmenter. En effet, le 4 mars 1872, nous y retrouvons les nominations de gardiens d'enclos, tels Narcisse Beaudoin, fils de Bazile, Joseph Lachapelle, fils et Charles Huneau, tandis que le 3 septembre 1855, Isidore Brien dit Desrochers était seul. Cette fonction consistait à garder dans un enclos des animaux comme chevaux, boeuf, vache, veau, jument, poulain, pouliche, étalon, mouton, chèvre, cochon, taureau, bélier avec indication du prix que cela coûtait, pour chacun de ces animaux.

**VIII- Que pouvons-nous dire des différentes administrations qui se sont succédées, à la tête du Conseil municipal de la paroisse de St-Lin?**

Après avoir lu les registres des délibérations du Conseil de cette municipalité, au nombre de dix-sept volumes, il est possible d'établir d'une façon générale ce qui se passe aux séances du Conseil d'une année à l'autre.

Quand il y eût des événements marquants qui ont même touché toute la population aux différentes époques, comme l'établissement de règle-

ments, nous tenterons de vous les indiquer au fur et à mesure qu'ils se présenteront dans le prochain point que nous traiterons.

Mais au paravant, voyons le menu des séances du Conseil, pendant une année, et qui revient régulièrement pour les différentes administrations.

Au début de chaque année, jusqu'à ce que le gouvernement du Québec change la date des élections, la durée du mandat, etc, nous retrouvons l'élection du maire et des six conseillers qui seront choisis parmi les citoyens qui répondent aux conditions requises pour remplir ces postes.

Lors de la mise en nomination, les citoyens qui possèdent le cens électoral, c'est-à-dire les qualités exigées par la loi pour être électeurs et éligibles, peuvent proposer qui ils veulent. Quand il y a plus de candidats que de postes à remplir, le président d'élection aidé d'un secrétaire tient celle-ci ordinairement de 8,00 heures à 16,00 heures, mais dans la pratique ces heures ont varié.

Les citoyens qui se présentent pour voter sont acceptés jusqu'à ce qu'il se passe moins d'une heure entre chaque électeur. Dès que le temps d'une heure se termine sans électeur, l'élection est close. Les gagnants sont proclamés et déclarés conseillers. S'il n'y a pas d'opposition, ils sont déclarés élus par acclamation.

L'élection se fait parmi les citoyens présents à la salle publique, pour cette occasion. Ils le font à haute voix, jusqu'au moment de l'adoption de la loi du scrutin secret, en 1917.

À titre d'exemple, que nous avons trouvé dans les registres du Conseil pour l'élection tenue, le 8 janvier 1872, nous constatons que le président d'élection Hilaire Hurteau mentionne tout d'abord les noms des personnes présentes, sans les nommer toutes. Après quelques débats, Hurteau signale que Damase Morin sellier, Joseph Archambault, fils de Louis, Joseph Gauthier et Gilbert Poulin cultivateurs sont élus sans opposition. Par contre, il faut procéder par élection entre Louis Elrie Muloin, Isidore Beaudoin et Eusèbe Pichette proposés par Ovide Bryen appuyé par Gilbert Poulin tandis que François Huneau, Zéphirin Fagnan et Narcisse Déziel sont proposés par Jacques Larose appuyé par Thomas Crépeau.

Alors la votation commence, le tableau que nous vous présentons est reproduit de ce même registre. Rendu à 16,00 heures, il y avait toujours des électeurs, le président avertit que la votation se poursuivra le lendemain à 10,00 heure du matin et il a procédé à la continuation de la votation. Comme à 11,00 heures il ne s'était pas présenté d'électeur, il a proclamé élus ceux qui avaient la majorité. C'étaient François Huneau, Zéphirin Fagnan et Narcisse Déziel.

*Votation*

	Blanchard						
Oliver Peltier	/	/	/				
Stanislas Ayer	/	/	/				
Léon H. Martineau	/	/	/				
Georges Renaud	/	/	/				
Joseph Ethier	/	/	/				
Théophile Lanoie				/	/	/	
Antoine Gauthier	/	/	/				
Mathias Leveillé	/	/	/				
Stanislas Duchambault				/	/	/	
Francis Larivière				/	/	/	
Louis Lévesque				/	/	/	
Charles Desrosiers				/	/	/	
David Peltier				/	/	/	
Hélène Desrosiers				/	/	/	
Césaire Dubourg				/	/	/	
Joseph Lamoignon				/	/	/	
Thomas Oiseau				/	/	/	
Joseph Dubourg				/	/	/	
Célestine Lussier				/	/	/	
Nicolas Duchambault				/	/	/	
Joseph Lagne père				/	/	/	
Joseph Charbonneau	/	/	/				
Charles Rousseau	/	/	/				
Louis Paquette	/	/	/				
Edmond Peltier				/	/	/	
Narcisse Beaudou	/	/	/				
Léon Van				/	/	/	
Joseph Verreux				/	/	/	
Armand Galambier			/	/	/	/	
Joseph Verreux				/	/	/	
Joseph Paquette				/	/	/	
Armand Van				/	/	/	
	11	11	12	21	21	21	

*Etant quatre heures de l'après-midi, je m'en suis retourné à mon domicile le soir suivant, à dix heures.*

Le tableau vous indique le nom des voteurs, pour qui ils ont fait leurs choix, toujours à haute voix, et combien chacun a obtenu de votes.

Quant au maire, élu d'abord comme conseiller, avec les autres, il est choisi parmi ceux-ci à la séance du Conseil qui suit. Toutes ces fonctions, il faut bien le dire, sont bénévoles. De plus les élus ne peuvent refuser de remplir leur charge, à moins de répondre aux dispenses prévues par la loi, comme avoir déjà servi un terme, ou bien avoir plus de 60 ans, ou être malades. Beaucoup plus tard, le gouvernement du Québec fera de nouvelles lois pour indiquer de quelle façon, ils seront rémunérés et combien chacun recevra.

À la suite de la loi 59 Vict. ch. 9, section 63, promulguée par le gouvernement du Québec, le Conseil de St-Lin, le 2 mars 1896, passe le règlement numéro 32. Car cette loi obligeait les municipalités lorsque le nombre d'électeurs dépassait 200, à diviser la municipalité en plusieurs arrondissements, afin que dans chacun, le nombre d'électeurs ne dépasse ce nombre.

Aussi à St-Lin, le Conseil la divise en deux arrondissements.

1er arrondissement:  
Comprendra la côte Joseph, la côte Prescottte, la côte Jane nord et sud, la petite Rivière et la côte St-Ambroise.

2e arrondissement:  
Comprendra le nord de la rivière L'Achigan d'une grande ligne à l'autre, et le reste de la paroisse de St-Lin au sud de la dite rivière L'Achigan.

Aussitôt après l'élection du maire, à la séance du Conseil, il faut nommer un secrétaire-trésorier qui lui sera rémunéré. C'est un personnage important du rouage municipal.

Nous pouvons dire qu'à St-Lin ce poste a été sujet à bien des controverses. Il a été soumis à bien des influences locales et même politiques, si bien que le gouvernement, à différentes occasions, a fini par donner des garanties de stabilité au secrétaire-trésorier, qui en fait, administre la municipalité, selon ce que le Conseil décide. Son rôle ne doit jamais déborder les pouvoirs du Conseil.

À St-Lin, la municipalité a très souvent été servie par des secrétaires-trésoriers compétents, s'il faut en juger par les registres des délibérations du Conseil. Autrefois, c'était le personnage instruit de la corporation municipale, et, il était d'un dévouement remarquable. L'expérience acquise pour aider à régler les problèmes municipaux le rendait d'autant plus précieux auprès des diverses administrations qui se succédaient, qu'il avait été longtemps en poste. Mais la longévité dans un poste n'est pas nécessairement une garantie de compétence, car la routine peut en faire des ronds de cuir. Aujourd'hui, il existe des normes pour pouvoir remplir cette fonction difficile.

D'autres fonctions sont venues se greffer à l'administration municipale. Elles requièrent aussi de ces autres personnes une compétence et une ponctualité que la population n'est pas toujours à même d'apprécier.

Il ne faut pas oublier que l'on ne peut occuper une fonction municipale, et, en même temps, un siège de Conseillers ou de maire, dans la même municipalité.

# Municipalité de Saint-Lin

À la lecture des registres, nous avons remarqué qu'à St-Lin, les élus au Conseil n'ont pas manqué souvent de siéger par faute de quorum. Au contraire, souvent, ils se sont déplacés sur les lieux pour juger de la pertinence d'une requête ou d'un problème à régler.

Voyons maintenant les items qui reviennent devant le Conseil au cours des années. Même s'ils ne se présentent pas tous en même temps, vous pourrez les relever d'une année à l'autre.

Les voici:

- 1- L'adoption du procès verbal de l'assemblée précédente après avoir indiqué le lieu et la date de la séance du Conseil.
- 2- Les comptes à payer.
- 3- La correspondance reçue et les réponses que le secrétaire-trésorier a faites, à la suite de la décision du Conseil.
- 4- Les nominations aux fonctions municipales. Celles-ci, à l'époque, étaient bénévoles et comportaient les mêmes obligations que celles des Conseillers.
- 5- Les requêtes des citoyens pour entretenir, faire et réparer les chemins, les cours d'eau, les fossés, les clôtures, les ponceaux, etc., sont examinées. Le Conseil rend sa décision, souvent séance tenante, ou après quelques séances, dans le cas où cela demande une plus grande connaissance du problème soumis. Il ira jusqu'à se rendre siéger sur les lieux pour vérifier, comme nous l'avons dit plus haut.
- 6- Le Conseil accorde des licences pour la vente de la bière et des spiritueux. C'est ainsi que Damas Simard obtient le premier permis émis le 3 septembre 1855. Beaucoup plus tard, ceux qui voulaient une licence devait se présenter au Conseil avec un certificat émis par la Fabrique de la paroisse, comme quoi leur établissement était bien tenu (voir le 7 avril 1896 dans les registres municipaux.)
- 7- Le Conseil faisait aussi des règlements pour le gravelage des chemins, les emprunts à la banque, les colporteurs, les mendiants, les chiens, la santé et la sécurité publiques, les bonnes moeurs, les taxes que les contribuables auront à payer pour le bon fonctionnement de la municipalité.  
Il arrive que les citoyens rouspètent et vont même aller jusqu'à se séparer, et former une autre municipalité, comme ce fut le cas, pour le règlement numéro 65, qui provoqua la création de St-Joachim de La Plaine, en 1922.
- 8- Le Conseil voit aussi aux réclamations des citoyens, en cas d'accidents arrivés sur son territoire et dûs au mauvais entretiens des routes, parce que certains inspecteurs de la voirie n'avaient pas bien rempli leur charge.
- 9- À plusieurs reprises, le Conseil va diviser le territoire de la municipalité en arrondissements, pour la voirie, le domaine agricole, les sections de votation, etc, comme nous l'avons déjà vu plus haut.
- 10- Le Conseil tiendra compte des demandes des municipalités voisines et jugera, s'il faut y donner suite ou les renvoyer, surtout que celles-ci se faisaient souvent tirer l'oreille pour payer leur quote-part dans les travaux publics à frais partagés.
- 11- Le Conseil va s'occuper aussi des constables qui doivent assurer l'ordre tant à la salle publique, où les citoyens peuvent assister aux séances du Conseil, que parmi la population sur son territoire.
- 12- Souvent le Conseil est obligé de faire pression sur les Compagnies d'utilité publique, spécialement celles qui s'occupaient du transport ferroviaire et celles qui fournissaient l'électricité afin de leur faire savoir les plaintes qu'il recevait de ses citoyens.
- 13- Le Conseil faisait établir les rôles d'évaluation par ses estimateurs qu'il nommait. Il en surveillait les corrections si les plaintes étaient fondées. Il faisait de même pour les listes électorales.
- 14- Le Conseil nommait les auditeurs pour reviser les comptes du secrétaire-trésorier avant de les approuver.
- 15- Le Conseil était sollicité pour participer à certaines manifestations religieuses, comme la consécration de l'église de St-Lin, en 1891, ou la commémoration du deuxième centenaire de la 1ère messe à l'Assomption en 1924. Il en était de même dans le domaine politique, comme à la venue de Wilfrid Laurier en 1899 et 1915.  
D'autres événements dans le domaine agricole, comme l'exposition à St-Lin de 1872 ou laitière en 1906, ont retenu son attention et sa participation.
- 16- Le Conseil s'occupe aussi de promouvoir les industries et des services publics comme l'aqueduc. Il en est de même dans le domaine scolaire pour aider à l'établissement d'écoles.
- 17- Le Conseil a exercé des pressions pourrions-nous dire, constantes sur leurs députés provinciaux et fédéraux, afin d'obtenir des octrois pour leurs citoyens, surtout dans les travaux publics, quand ceux-ci étaient trop onéreux, pour en défrayer seuls les frais.
- 18- Le Conseil a verbalisé et homologué des chemins, des fossés, des cours d'eau, des ponceaux, etc.

- 19- Le Conseil s'est occupé aussi des différents sinistres, comme les inondations, les incendies, les maladies contagieuses.
- 20- Le Conseil demandait les soumissions pour les travaux, les adjugeait et réglémentait les salaires des hommes de la voirie.
- 21- Pour le ministère de la justice, il préparait les listes des grands et petits jurés qu'il remettait d'année en année suivant les besoins.
- 22- Le Conseil a passé quantité d'autres règlements suivant les époques et leur nécessité.

Nous pouvons dire, que tel était le menu général des assemblées des Conseils qui se sont succédés à St-Lin, depuis 1855.

IX- Parmi les faits qui se sont passés dans cette municipalité, nous vous en avons montré un certain nombre, en voici d'autres qui méritent votre attention.

Il faut remarquer qu'après l'érection civile de la paroisse, accordée en 1836, par Lord Gosford, un autre gouverneur, Sir Chs. T. Metcalfe qui administre, sous le gouvernement de l'Action d'Union, le Bas et le Haut-Canada, émet, le 18 juin 1845, une proclamation qui permet aux paroisses d'obtenir le statut de municipalité à partir du 1er juillet suivant.

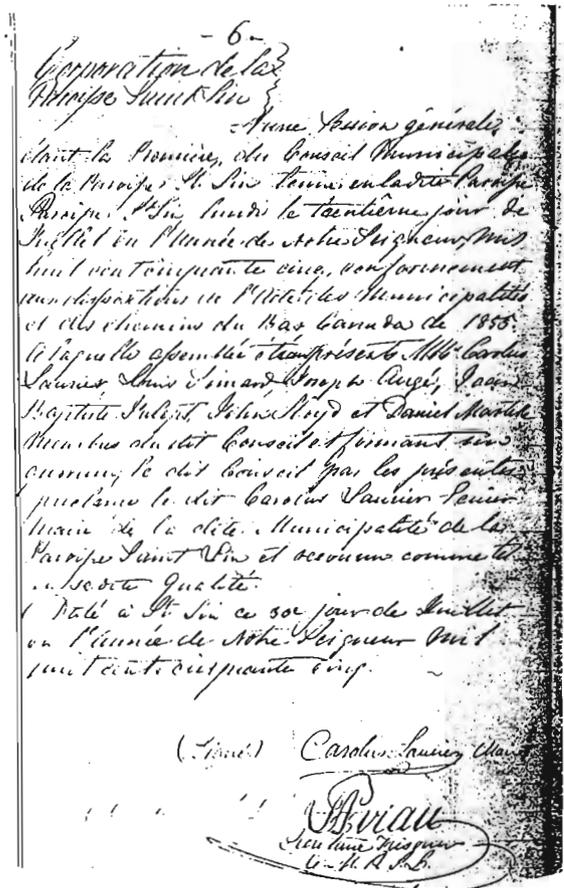
Est-ce que cela a fonctionné pour St-Lin? Nous n'avons pas encore trouvé de document pour le prouver. Quoiqu'il en soit, une nouvelle loi passée, le 1er septembre 1847, sous Lord Elgin, supprime les municipalités de paroisse pour créer des municipalités de comté. St-Lin fait alors partie du comté de Leinster qui, en 1855, sera le comté de l'Assomption.

Les procès-verbaux des municipalités de comté sont conservés à leur bureau d'enregistrement respectif. Or pour St-Lin qui relève du bureau de l'Assomption, quand nous y avons été pour rencontrer M. Régean Lemieux, chargé de ces dossiers anciens, il n'a pu nous les montrer, puisqu'ils ne sont pas classés, s'ils existent encore.

En février 1855, sous l'administration du gouverneur général, Sir Edmund W. Head, une nouvelle loi est faite qui a pour titre; «L'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada». Elle abroge la législation de 1847 et constitue en municipalité toute paroisse créée pour fins ecclésiastiques (St-Lin l'avait été en 1828) ou civile (1836 pour St-Lin) à condition d'avoir sur son territoire, au moins trois cents citoyens.

St-Lin en avait beaucoup plus que ce nombre, puisque dès 1827 le curé Gaulin de l'Assomption écrit à l'évêque de Québec, Mgr. Panet, que St-Lin est habité par 270 familles qui donnent une population de 1148 âmes.

Donc cette paroisse répond aux conditions exigées par cette loi de 1855. Aussi, les avis publics pour une élection, à St-Lin, annoncent que celle-ci se tiendra le 23 juillet 1855. À cette occasion, les électeurs se choisissent sept conseillers. Les élus sont, Corolus Laurier, arpenteur, Jean-Baptiste Julept dit Laverdure, Louis Simard, père, Joseph Augé, John Lloyd, Daniel Martel et Jean-Baptiste Forest dit Marin.



À la première séance du Conseil tenue, le 30 juillet 1855, à la salle publique de la paroisse de St-Lin, où tous les conseillers étaient présents, sauf Jean-Baptiste Forest dit Marin, ceux-ci procèdent à l'élection du maire dans la personne de Corolus Laurier.

Après l'élection du maire, le Conseil s'ajourne jusqu'à 4.30 hres P.M. (16.30 hres) pour aller diner et revenir après pour siéger de nouveau.

À cette séance du Conseil, les élus ne perdent pas de temps. Ils divisent le territoire de cette municipalité en trois secteurs, nomment les inspecteurs de ces trois divisions et déterminent pour chacune de celles-ci, le contenu des secteurs. Ils font de même pour les treize sous-voyers.

## Municipalité de Saint-Lin

Ensuite une première requête est présentée par François Renaud, au nom de John Guinn. Elle est remise à la prochaine séance qui se tiendra lundi, le 6 août suivant, à dix heures de l'avant-midi.

Puis, sur motion de Louis Simard appuyé par Daniel Martel, l'assemblée est ajournée.

Tel est le bilan de cette première séance du Conseil de St-Lin. Pour authentifier ses documents, le Conseil décide d'utiliser un sceau, que vous pouvez voir illustrer.



Il représente, un castor couché sur un érable, entouré d'un listel qui se lit ainsi: «Corporation de la paroisse de St-Lin». Nous avons remarqué que c'est le même sceau que celui de la municipalité de comté de l'Assomption, sauf que le listel est différent.

Puis la question scolaire préoccupe les conseillers. C'est pourquoi, le 3 mai 1858, il passe un règlement qui concerne les écoles élémentaires. Le Conseil constate que celles-ci ne rencontrent pas le but pour les quelles, elles sont fondées, telles que régies par les lois actuelles. En effet, les écoles du Canada doivent être entièrement maintenues par l'État, mais en même temps sous le contrôle des commissaires d'écoles comme actuellement.

La charge des inspecteurs d'écoles doit être entièrement abolie et l'engagement des instituteurs devait être fait au goût des commissaires d'écoles, soit à tant par année ou au quartier (3 mois) au prorata ou enfin tant par mois par chaque enfant.

À ce sujet si nous regardons les statistiques paroissiales de la paroisse de St-Lin, d'après les registres depuis 1835 à 1841 inclusivement, nous obtenons le tableau suivant.

	1835	1836	1837	1838	1839	1840	1841
Baptêmes	98	146	121	118	133	145	144
Mariages	15	4	13	14	23	16	17
Sépultures	45	34	56	63	35	34	36

En vertu de la loi de 1855, tous ces conseillers étaient élus pour trois ans. Mais l'acte municipal va changer cela et le terme sera ramené à deux ans. Corolus Laurier réélu maire le 1er février 1858, sera réélu le 16 janvier 1860 mais pour un terme de deux ans.

Non, à cause de licences de bière (il n'y en avait que deux) mais par suite de la vente clandestine de boisson, le 6 août 1860, le Conseil nomme Nicolas Archambault, gentilhomme du village de St-Lin pour faire observer la loi sur la boisson, tandis que le 6 juillet 1863, c'est Jacques Archambault qui se voit nommer constable pour maintenir l'ordre aux assemblées du Conseil où le public assiste.

Pour maintenir le bon ordre dans la paroisse, le Conseil le 10 décembre 1870, fait un règlement pour nommer des constables. Il en nomme trois pour le village, ce sont: Joseph Jeannotte dit Lachapelle, Cyprien Martin et Louis Lavallée tandis que Pierre Caron va s'occuper du rang double et Frédéric Therrien, forgeron, aura La Plaine comme territoire.

L'année 1871 amène des améliorations, en effet le 23 janvier le Conseil accorde à Eusèbe Pauzé la construction du pont sur la rivière l'Achigan d'après les plans de M. Moody. Il en coûtera \$1225.00. Les gens du village obtiennent l'aqueduc qui sera construit par Judes Éthier et Frédéric Therrien. Ceux-ci obtiennent le privilège de fournir l'eau pour dix ans.

La question des chemins de fer à St-Lin est tellement importante qu'il faudra en faire une étude séparée et qui déborde le cadre de ce 150e. Disons, que toute la population depuis février 1873, entendra parler des transports ferroviaires pendant au moins vingt-cinq ans et même plus.

À titre d'exemple nous vous donnerons tout d'abord le règlement numéro trois du 12 mai 1874 que nous reproduisons au complet.

«Règlement pour autoriser la Corporation de la paroisse de St-Lin à prendre des parts dans le fonds capital de la Compagnie du chemin de fer des Laurentides au montant de cinq mille piastres (\$5000.00) et à les payer en argent comptant ou en débetures et à imposer une cotisation annuelle pour payer l'intérêt sur icelles, et former un fonds d'amortissement.»

«Province de Québec»

«Municipalité de la paroisse de St-Lin.» «À une session spéciale du Conseil municipal de la paroisse de St-Lin dans le comté de l'Assomption, tenue au lieu ordinaire des séances, le douzième jour de mai à laquelle sont présents, M. le maire Joseph Gauthier et MM. les conseillers Narcisse Déziel, Gilbert Poulin, Maxime Venne, Joseph Archambault, Zéphirin Fagnan, formant le quorum du dit conseil, les autres conseillers ayant après vérification reçu avis de la convocation de cette session, il est statué et ordonné par règlement comme suit:

«1er Le maire de la dite Corporation est autorisé et requis de prendre et souscrire pour de la part et au nom de la dite Corporation de la dite paroisse de St-Lin et ce en sus

## Municipalité de Saint-Lin

de vingt-cinq mille piastres (\$25,000.00) souscrite par règlement en l'année mil huit cent soixante et treize (1873), lequel règlement est de nouveau reconnu et ratifié par le présent, cinq cents parts ou actions de (cinq cents) piastres chacune dans le fond capital de la dite compagnie du chemin de fer des Laurentides, le tout aux conditions suivantes:»

«Une station ou dépôt du dit chemin de fer sera placée et établie aux frais de la dite compagnie dans les limites du Village de St-Lin à une distance toutefois qui ne sera pas plus éloignée que d'environ neuf arpents de l'Église paroissiale de la paroisse de St-Lin au nord de la rivière Achigan.»

«La dite compagnie s'efforcera de faire des arrangements avec la Compagnie du chemin à Lisses de Colonisation du Nord de Montréal pour que le transport du bois, de St-Lin à Montréal ne coûte pas plus de \$1.20 pour le bois sec et \$1.50 pour le bois vert, par corde.»

«La dite Municipalité prend ses parts additionnelles et ratifie et renouvelle autant que le besoin peut être sujet à l'amendement ci-dessous: le règlement no. 2 passé par cette Corporation le (16 août 1873) mais à la condition formelle que la dite Compagnie adopte le tracé de Ste-Thérèse au pont Porteous via Ste-Anne des Plaines.»

«Il sera au choix de la dite Corporation de St-Lin de payer ces parts soit en argent soit en débetures qui devront être acceptées au pair par la dite Compagnie.»

«Pour payer l'intérêt et établir un fonds d'amortissement de deux pour cent par an, sur le montant des dites débetures, en sus et au delà du dit intérêt, une taxe ou cotisation spéciale est par le présent règlement imposée sur les biens fonds imposables situés dans la dite Municipalité de la paroisse de St-Lin, comme suit savoir:»

«L'évaluation des propriétés foncières sujettes à imposition dans les limites de la Municipalité de la paroisse de St-Lin, étant de deux cent vingt trois mille sept cent cinq piastres (\$223,705.00), la dite cotisation sera de dix centins (\$0.18) par chaque cent piastres et attendu que la taxe ou cotisation imposée par le règlement numéro 2, adopte par cette Corporation, le 16 août 1873, s'est trouvé être insuffisante pour couvrir l'intérêt et le fonds

d'amortissement requis pour la souscription ordonnée par le dit règlement no. 2, il est ordonné que le dit règlement no. 2 est amendé en substituant dans la clause huitième aux mots «quatre-vingt centins» les mots quatre-vingt-dix centins.»

«La dite taxe ou cotisation spéciale sera due et payable de la même manière que les autres taxes ou cotisations imposées par la Corporation pour que dans le cas où la valeur des biens imposables de la dite Municipalité augmenterait ou au cas qu'une dividende serait reçue de la dite Compagnie sur les parts prises et souscrites par la dite Corporation dans le fonds capital de la Compagnie, la dite Corporation devra réduire proportionnellement la dite taxe ou cotisation spéciale, et dans ce dernier cas, tel dividende sera employé au paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement des dites débetures.»

«Les débetures qui seront émises par la Corporation seront pour un montant de pas moins de cent piastres chacune, payable dans vingt-cinq ans et portant intérêt au taux de six pour cent par année à la Banque des Marchands du Canada, à Montréal.»

«Si les dites parts ou actions sont vendues par la Corporation de la paroisse de St-Lin, après avoir obtenu pour opérer cette transaction, le consentement de la majorité des contribuables de la Municipalité de la paroisse de St-Lin, dans une assemblée régulièrement convoquée à cet effet. Le prix de cette vente sera appliqué au paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement des dites débetures.»

« Si le village de St-Lin veut à l'avenir se séparer de la Municipalité de la paroisse de St-Lin, telle qu'elle existe actuellement pour s'ériger en Ville ou Village, les dettes contractées par le Conseil Municipal en vertu du règlement du 16 août 1873, consistant en \$25,000.00 de parts prises dans la même Compagnie par le présent règlement seront partagées comme suit: Le cas échéant d'une division de la Municipalité de St-Lin «Le Village ou la Ville de St-Lin» payera pour sa part un montant équivalent à la moitié de la souscription totale, l'autre moitié demeurant à la charge de la Municipalité de la paroisse de St-Lin.»

«Si lors de l'incorporation du Village de St-Lin, soit comme ville ou village, il y a une partie du capital des \$30,000.00 de

---

## Municipalité de Saint-Lin

---

payée la proportion établie par cette dernière clause sera gardée dans le partage du montant restant alors dû sur le règlement du 16 août 1873 et sur le présent.»

«Le règlement ci-dessus a été passé à l'unanimité sur motion du conseiller Louis Gauthier secondé par le conseiller Gilbert Poulin».

«Donné à St-Lin, les jour et an ci-dessus mentionnés en premier lieu.»

(Signé) Joseph Gauthier, maire  
Isaac Renaud Assistant secrétaire.

Par la suite du temps, il s'en est suivi quantité de procès qui ont abouti jusqu'au Conseil Privé à Londres, où la Municipalité de St-Lin a gagné. Mais celle-ci n'était pas au bout de ces peines et, le 13 mai 1890, le Conseil a voté un règlement d'emprunt, qu'il vaut la peine de connaître, parce qu'à la suite de celui-ci nous verrons ceux qui ont voté en faveur et ceux qui se sont opposés.

«Je Théodule Corbeil en qualité de maire du Conseil municipal de la dite paroisse de St-Lin, après avoir ouvert l'assemblée des électeurs municipaux dûment convoqués par avis public pour être tenue ce jour treize mai 1890, à dix heures précises de l'avant midi et après la lecture donnée du règlement no. 25, fait et passé par le dit Conseil, le seize avril dernier, «Intitulé Règlement pour autoriser la Corporation de la paroisse de Saint-Lin, à régler l'action de la Compagnie du chemin de fer des Laurentides contre ladite corporation et à emprunter à cette fin une somme de douze mille huit cent piastres,» ainsi que des avis et certificats de publications s'y rattachant, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec, ouvre en conséquence le bureau de votation et procède à l'enregistrement des votes pour approuver par le mot «Oui» ou désapprouver par le mot «Non», le sus dit règlement tel que ci-après inscrit au présent livre de poll à cet effet.»

«À quatre heures précises du soir, le dit jour treize mai 1890, la dite assemblée étant close et le bureau de votation fermé à toutes fins que de droit attendu que tous les électeurs présents ont voté, en conséquence je, Théodule Corbeil, Maire et président de la dite assemblée, constate et certifie par les présentes que le nombre de votes donnés pour approuver le dit règlement est de quarante-huit et pour le désapprouver que de quatre donnant une majorité de quarante-quatre en faveur du dit règlement, ainsi je déclare et proclame le dit règlement approuvé à toutes fins que de droit.

En foi de quoi j'ai signé les présentes, ce treizième jour du mois de mai mil huit cent quatre vingt dix et contresigné par le cleric du poll.»

Théodule Corbeil maire et président de la dite assemblée.

J.Bte. Forest Marin, sec. trés. et Clerc de poll.

Dans un autre domaine, de la vie quotidienne, le Conseil de St-Lin intervient, le 12 avril 1875, en défendant de jouer aux cartes dans les hôtels et les auberges. Or à cette époque, ceux qui avaient une licence étaient Alfred Archambault, François Dumont au rang double, Gilbert Gauvreau, Jacob Lapointe, Théophile Davis et François Gauthier, de La Plaine.

L'année 1885, sera marquante pour la paroisse de St-Lin, à plusieurs points de vue. Le Conseil de cette municipalité, le 7 décembre 1885, va créer un bureau local de la santé et l'endroit choisi qui servira aussi d'hôpital, est l'ancienne résidence de Pierre Sévigny, en la côte Prescote. Est-ce qu'on s'est réellement servi de cette maison? Nous ne l'avons pas relevée dans les registres. Mais, le 7 décembre 1891, sur la proposition du conseiller Georges Pichette, appuyé par Anthime Gauthier, et à l'unanimité, le conseil forme un bureau d'hygiène composé de Théodule Corbeil maire, d'Onésime Marsant, conseiller de Jean-Baptiste Forest dit Marin secrétaire-trésorier et de Jean-Baptiste Moïse Forest, médecin, comme officier médical. L'hôpital sera dans «la maison d'école de l'arrondissement no. 7 à la côte St-Ambroise, actuellement inoccupée pour maison d'école depuis trois années de suite et consécutives».

Il sera question des différentes maladies contagieuses aux séances du Conseil, comme la diphtérie, le 7 novembre 1892, le choléra, le 4 avril 1893, les fièvres, le 2 avril 1894, la vaccination contre la variole pour les enfants qui vont à l'école, le 4 novembre 1901, la picote et la mise en quarantaine pour les personnes qui l'attraperont, le 20 mars 1911, la variole, le 13 février 1926, où le règlement no. 74 exigera la vaccination pour tous sous peine d'une amende de \$5.00, etc.

Dans les travaux publics, c'est la construction du pont sur la rivière l'Achigan, à l'entrée du village, qui retiendra l'attention. Pourquoi? C'est qu'au printemps, comme le signale la séance du Conseil, du 16 mai 1885, la crue des eaux a démoli et emporté le pont.

À cette même séance du Conseil, nous apprenons que ce pont sera reconstruit à frais partagés par moitié avec Ville des Laurentides. De plus, il ne sera pas érigé au même endroit, mais un peu à l'ouest de l'ancien pont.

Tableau de la votation du 13 mai 1890

	Noms des Electeurs	Approbation	Rejette
1	Gilbert Faucher	oui	
2	Edm. Rob. Marin	oui	35
3	Joseph Marchand	oui	36
4	Octave Lemaire	oui	37
5	Philippe Cauchon	oui	38
6	Joseph Desrochers	oui	39
7	André Bélanger	oui	40
8	François Sayer	oui	41
9	Maise Martel		non 42
10	Octave Morin	oui	43
11	Maise Desrochers	oui	44
12	Arvidine Morin	oui	45
13	Jules Ethier	oui	46
14	Edmond Blouin	oui	47
15	Joseph A. Foye	oui	48
16	Orval Renaud	oui	49
17	Joseph Renaud	oui	50
18	François J. July	oui	51
19	Joseph Bélisle		non 52
20	Joseph Bélisle	oui	
21	Alfred Beaudoin		non
22	Auguste Beaudoin	oui	
23	Mathias Beaudoin	oui	
24	Joseph Renaud	oui	
25	Elise Larouche	oui	
26	Wilfrid Peltier	oui	
27	Georges Pichette	oui	
28	Honnis de Haury	oui	
29	Georges Renaud	oui	
30	Michel Renaud	oui	
31	François Rousse	oui	
32	Edouard Bordelon		non
33	Aly. Larouche, fil.	oui	
34	Auguste Renaud	oui	
	Total de la première page	50	-4
	J. C. F. S.		

	Noms des Electeurs	App.	Rejette	
	Report de la première page	30	4	
	Onisime Renaud	oui		
	Philippe Lemaire	oui		
	Polycarpe Dugas	oui		
	Thomas Bélanger	oui		
	George Ethier	oui		
	George Duro	oui		
	Charles Duro	oui		
	Samuel Cauchon	oui		
	Alphonse Cauchon	oui		
	Antoine Cauchon	oui		
	Joseph Dugas	oui		
	Georges Desrochers	oui		
	Arvidine Larouche	oui		
	Calixte Cauchon, ent.	oui		
	Maricette Desrochers	oui		
	Alv. Larouche, fil.	oui		
	Honnis de Larouche	oui		
	Samuel Cauchon	oui		
	A quel point les dites pages ont été par le dit jour, le 13 mai 1890, la dite Assemblée a été claire et le bureau de votation fermé à toute fin. Que d'avis, attendu que tous les electeurs présents ont voté et qu'il n'y a aucun au dit jour aucun autre que celui des dites pages et qu'il n'y a aucun au Conseil municipal, J. C. F. S. Aly. Larouche, fil. a été présent et certifié par lui-même le quel nombre de votes donnés pour approuver			

Municipalité de Saint-Lin

Aujourd'hui, il n'y reste que quelques ruines qui en indiquent son emplacement et un ancien chemin devenue la rue du «Vieux-Pont», parallèle à la rue St-Isidore, du côté est et au sud de la 12e avenue, qui, à cette époque se nommait rue St-Antoine.

Entre-temps, un pont temporaire est bâti par un citoyen, Jean-Louis Lambert, qui recevra la somme de \$100.00, voté par le Conseil, le 11 novembre 1885.

Le projet de construction d'un pont en fer avec des piliers en pierre, suivant les plans et devis présentés par Rousseau et Mathers, à l'assemblée du 17 juin 1885, sont acceptés. Le maire, Joseph Gauthier, avant d'accorder le contrat demande à consulter un ingénieur civil.

Aussi, à l'assemblée suivante du 25 juin, le maire fait rapport en présence de J-Émile Vanier, l'ingénieur consultant, qui indique après avoir étudié plans et devis, que ceux-ci ne répondent pas aux qualités requises pour une telle construction, en conséquence il ne peut les approuver.

Le Conseil alors, lui demande de préparer plans et devis afin de pouvoir aller de nouveau en soumissions. Des six entrepreneurs pour la massonnerie, le plus bas est Raymond Beaudoin de Montréal au prix de \$2275.00. Quant à la partie fer ou superstructure, de deux soumissionnaires, Dominion Bridge Cie Ltée de Lachine est le plus bas, au prix de \$3185.00. Les honoraires de cet ingénieur sont de 5% sur le montant total de \$5460.00.

C'est accepté par le Conseil, le 17 juillet 1885, et un mois après celui-ci passe le règlement no. 16 pour prélever une taxe afin de payer le coût de ce pont.

À l'assemblée du 7 décembre 1885, le Conseil reçoit de l'ingénieur, J-Émile Vanier, le rapport que les travaux du pont sont terminés, depuis une dizaine de jours. Alors, le secrétaire-trésorier est autorisé à payer les entrepreneurs et les honoraires de l'ingénieur.

Dans un autre ordre d'idées, si nous considérons le domaine de l'affichage des avis et règlements de la municipalité de St-Lin, il se faisait à la porte de l'église depuis les débuts, comme il est très souvent mentionné par le secrétaire-trésorier.

Mais, à cause de la création de Ville des Laurentides, en 1883, le Conseil de la Paroisse décide, le 7 mai 1883, de faire l'affichage aussi sur la porte principale du moulin à farine de John Moody, jusqu'à nouvel ordre.

Quatre mois plus tard, le 3 septembre, l'affiche au moulin Moody est remplacé par une planche ou façade quelconque apposée à cette fin «auprès du pont sur le cour d'eau à l'extrémité sud de la route appelée les «Vingt» dans la dite paroisse de St-Lin.»



Vue du nouveau pont ouvert en 1948.

Le 2 avril 1894, Paroisse et Ville des Laurentides sont d'accord pour construire un «Husting» devant la porte d'église pour donner les avis publics, ils en payeront la construction moitié, moitié.

Nous avons relevé que depuis le 6 novembre 1967, le secrétaire-trésorier n'est plus tenu de lire les avis publics, à la porte de l'église, mais bien de les placer sur la façade du bureau qu'il occupe. Aujourd'hui, cela se fait à l'hôtel de ville de St-Lin.

Quantité d'autres faits mériteraient d'être signalés, mais cela demanderait une recherche très élaborée; cependant avant de terminer, signalons-en encore quelques-uns.

Dans le domaine religieux, c'est la consécration de la nouvelle église de St-Lin, en 1891, qui a marqué presque tous les citoyens, aussi bien ceux de la municipalité de la paroisse que ceux de la ville des Laurentides.

Pour cet occasion, les événements, s'il faut en juger par les comptes rendus de l'époque, frappent l'imagination. En effet, cette église relève alors du diocèse, de Montréal. C'est donc Mgr Édouard-Charles Fabre, archevêque du diocèse, accompagné de quelques évêques et de dignitaires ecclésiastiques et civils qui arrivent en gare de St-Lin, vers 18.45 heures. Une procession avait été orga-

nisée par le curé Jean-Baptiste Proulx pour recevoir tous ces personnages.

Celle-ci accompagnée de la fanfare et d'une grande foule de citoyens et de visiteurs défile, ce 28 avril au soir, en partant de la gare. De là, la procession s'engage dans la rue Morin jusqu'à la rue St-Isidore, qu'elle prend. Elle se dirige vers le pont tout illuminé de lampes et décoré de fleurs, qu'elle traverse pour continuer rue Villiotte (aujourd'hui St-Isidore) jusqu'à la rue du Domaine (11e Avenue) pour se diriger vers l'ouest dans cette rue jusqu'à la rue de Grace (Ste-Geneviève) tourne à la rue St-Jean-Baptiste (9e avenue), reprend la rue Villiotte pour retraverser le pont et gagne la place de l'église.



Procession de la fête-Dieu.  
courtoisie de M. Dollard Joly

Ce défilé aux lampes et flambeaux, car à St-Lin, il n'y a pas encore d'électricité, pendant un grand vent, a dû impressionner tous ces braves gens, surtout que l'extérieur de l'église est pavoisé de fleurs et de lampes que le vent fait tellement clignoter qu'elles finissent par s'éteindre, comme il l'avait fait sur le pont.

Le lendemain, 29 avril 1891, l'église est consacrée. Bon nombre de visiteurs remarquent l'immense peinture placée au dessus et derrière le maître autel. En effet, cet oeuvre de l'abbé Rioux mesure 21 pieds par 14 pieds et représente dans la partie inférieure la nouvelle église de St-Lin et sur son parvis des paroissiens. De plus, nous voyons le presbytère le couvent de soeurs du saint nom de Jésus et de Marie, puis la rivière l'Achigan, le pont de l'ingénieur Vanier vers la droite du tableau et vers la gauche la chute du moulin Pangman et quelques propriétés.

L'artiste n'est pas un amateur, mais un bon observateur. Toutefois, il aurait la surprise de sa vie, s'il revenait en ce monde, car, à la place du couvent

des soeurs, c'est aujourd'hui l'hôtel de ville des Laurentides, le pont de l'ingénieur Vanier est remplacé de nos jours par un pont en béton et acier, le moulin n'y est plus, mais l'église, le presbytère et la rivière sont toujours là.

Nous pouvons encore maintenant voir ce tableau de l'abbé Rioux, toujours au même endroit, et les fidèles sauront à qu'elle occasion, il a été si apprécié de tous.



Couvent des Soeurs des S. Noms de Jésus et Marie.

À l'occasion de cette consécration, un nouveau cimetière, d'environ 175 lots et d'une superficie de près de quatre arpents, est attenant à l'église en 1891, pour servir à la sépulture des fidèles et à commémorer la fête des morts.

De nos jours, le cimetière catholique est situé à la rivière sud, côté est. Car celui de 1891, n'a pas résisté à l'outrage ou à l'impératif des ans, tout comme celui de la colonie d'immigrants à la rivière sud. En effet, ceux-ci s'étaient établis dans les concessions du seigneur Pangman dans les années 1820 et suivantes. Ils étaient des fidèles de l'église Méthodiste Wesleyenne. En 1827, ils étaient près d'une vingtaine de familles protestantes qui travaillaient leurs terres qui porteront plus tard les numéros de cadastre 186 et suivants en allant vers le village de St-Lin.

Cette petite communauté d'immigrants apparaît sur les cartes de Charlemagne Laurier et de son fils Carolus, tandis que sur d'autres, leur patelin porte le nom de Wesleyville, situé à près de trois milles et demi, à l'ouest du village de St-Lin.

Ces familles ont peut-être encore des descendants dans la municipalité de la paroisse de St-Lin. Ce dont nous doutons, vu le délabrement de leur ancien cimetière, comme vous pouvez le juger par les quelques photos prises, en septembre 1985, par

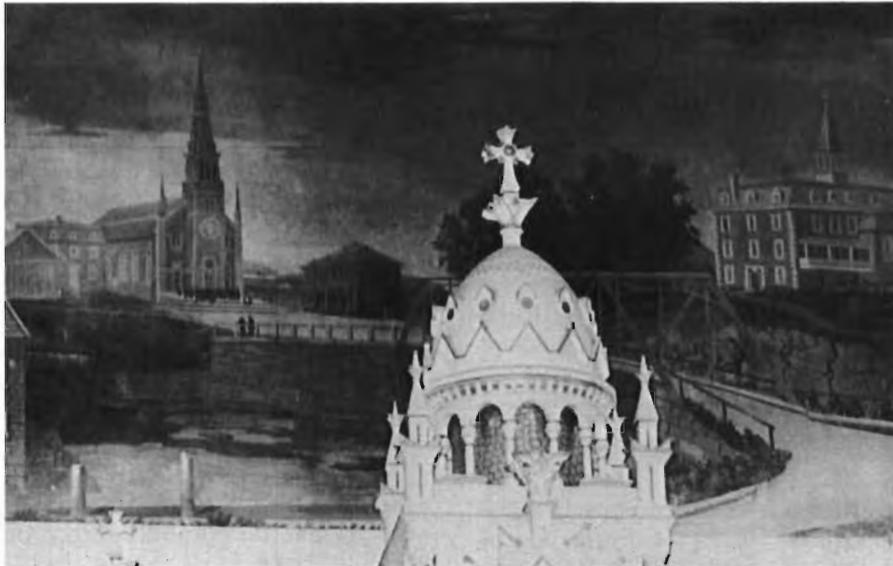


Photo de Claude Brissette

Luc-André Clément qui demeure à une petite distance de ce champ funéraire.

Dans le domaine équestre, Jean-Baptiste Forest dit Marin demande la permission d'établir «un rond de course» pour les chevaux à la rivière sud. Le Conseil lui en donne l'autorisation le 3 juillet 1893. L'année suivante, une licence de «bière et porteur» (sic) est accordé, le 4 juin 1894, pour les courses du 13 juin suivant. Avec les années les courses ont donné naissance au Club de courses des Laurentides et ce dernier, le 5 juin 1911, a obtenu du Conseil un permis de 24 heures pour la journée de courses du 24 juin. La vente de la bière et du vin était permise, mais non les boissons fortes.

Dans le domaine de la voirie, le gouvernement du Québec en 1912, fait une loi pour les bonnes routes. Les municipalités rurales en profitent, car le gouvernement paye 50% des travaux de gravelage et l'autre moitié est payée par les contribuables où les travaux se feront à condition que la municipalité fasse un règlement où les contribuables obtiendront 41 ans pour payer à 3% d'intérêt. Cet argent sera perçu par la municipalité qui émettra une série de coupons échelonnés sur cette longue période de temps, et qu'elle devra remettre au gouvernement.

Le gros avantage pour les chercheurs vient du fait que les propriétaires qui auront à payer sont tous mentionnés avec le numéro cadastral de leurs terres.

La municipalité de la paroisse de St-Lin a largement utilisé cette loi de 1912 pour faire des règlements pour ces différentes côtes, rangs, montées, etc. Pour ceux qui recherchent des ancêtres ou des anciens propriétaires, ils pourraient ainsi obtenir des renseignements exacts, pour la date indiquée, à la séance du Conseil.



Photos de Luc-André Clément

À titre d'exemples, vous pourrez consulter, les procès-verbaux du 12 décembre 1925, 1er juin 1926, 6 septembre 1926, 28 février 1927, 23 novembre 1927, 26 décembre 1928, etc.

Du régime municipal, nous vous avons dit comment, à partir du premier maire Carolus Laurier, le système fonctionnait aux assemblées du Conseil,

d'une année à l'autre. Nous avons extrait, quand le cas se présentait, diverses particularités de la municipalité de la paroisse de St-Lin.

Nous avons dit plus haut, que le Conseil, le 2 mars 1896, à cause de la nouvelle loi électorale passée, par le gouvernement de Québec, avait fait un règlement pour créer deux arrondissements et pour les conseillers et pour les voteurs. Comme la population augmentait toujours, le Conseil, le 5 avril 1897, est obligé de faire un nouveau règlement pour redistribuer les sièges et définir leur territoire puisque de deux arrondissements, il faut passer à trois qui seront:

L'arrondissement no 1 comprendra la côte St-Ambroise, la Côte Prescottte et la côte Jane Nord et Sud.

L'arrondissement no 2 comprendra la côte Joseph Nord et Sud de la rivière l'Achigan, de la Grande Ligne aux limites ouest de la Ville des Laurentides et la Côte St-Pierre.

L'arrondissement no 3 comprendra le Nord et le Sud de la rivière l'Achigan, des limites Est de la Ville des Laurentides à la Grande Ligne, La Plaine ou Petite France, Ste-Henriette et le reste de la paroisse de St-Lin au sud de la rivière l'Achigan.

Que s'est-il passé en 1899, car l'élection du maire Alfred Morin, le 20 février, s'est faite à huis clos. La raison n'en est pas donnée dans le registre de délibérations.

Beaucoup plus tard, pendant la guerre 1914-18 à l'élection du 11 janvier 1917, les bureaux de votation seront ouverts de 8.00 hres du matin à 6.00 heures du soir (18.00 Heures). C'était la dernière fois que les citoyens votaient à haute-voix. Car le gouvernement du Québec modifia la loi électorale et désormais le vote se fera au scrutin secret tel que prescrit par le code municipal à l'article 290. En conséquence, le Conseil de St-Lin passe le règlement no 60 pour obéir à cette loi, le 3 juillet 1917.

C'est pourquoi, le 3 décembre suivant, le Conseil procède au tirage au sort, avec des billets, où sont inscrits le nom des conseillers. Ceux qui doivent sortir sont Damien Allard, Napoléon Lachapelle et Hyacinthe Villeneuve qui peuvent être réélus au scrutin du 9 janvier prochain, qui se tiendra à partir de 10.00 de l'avant-midi.

C'est Chs.-Édouard Pauzé qui agira comme secrétaire d'élection. À l'élection suivante en 1919, Almanzar Desroches est élu maire par acclamation ainsi que les conseillers sortants.

Pour la première fois, le 27 août 1923, il se produit une querelle au sein du Conseil, entre le maire et deux conseillers. Le maire soutient que ceux-ci ne sont pas qualifiés, en vertu du 12e paragraphe de l'article 227 du code municipal de Québec. Le 2 octobre suivant, un des conseillers démis-

sionne, tandis que pour l'autre son siège sera déclaré vacant, en vertu d'un jugement de la cour Supérieure, en date du 8 novembre 1923. C'est donc le maire qui avait raison.

Le 10 avril 1937, le Conseil décide qu'à l'avenir la municipalité sera divisée de telle sorte que le conseiller portera le numéro de son arrondissement.

Une modification importante s'est faite le 8 avril 1969 par suite d'une nouvelle loi adoptée par le Parlement de Québec. La maire et les conseillers seront rémunérés rétroactivement à partir du 1er janvier de cette même année. Mais ce salaire ne sera payé qu'à tous les trois mois sur résolution du Conseil. Celui-ci passera le règlement no 159, le 2 juin suivant, pour déterminer le nombre de bureaux de votations. Trois mois plus tard, il indiquera que les «polls» de votation seront ouverts de 8.00 A.M. à 18.00 Hres.

Deux ans plus tard, le terme d'office est prolongé pour obéir à l'article 249 A, du code municipal et le Conseil passe la résolution 322-71, en conséquence, le 1er février 1971.

En 1975, le 2 septembre, la résolution 1103-75, modifie la rémunération des élus. De plus le terme d'office qui était de deux ans, sera désormais de quatre ans. Cependant pour l'élection de novembre 1976, les 3 conseillers seront élus pour trois ans et en 1979 l'élection sera pour un terme de quatre ans.

Nous avons remarqué que dans la municipalité de la paroisse de St-Lin, plusieurs maires vont présider au destin de leurs concitoyens pendant plusieurs années consécutives. Est-ce dû à leur popularité, à leur disponibilité, à leur bonne administration ou à leur connaissance des besoins des personnes qui vivent sur ce territoire, peut-être tout cela à la fois?

Le dernier maire de cette municipalité M. André Auger, élu pour la première fois, le 26 octobre 1969, et assermenté le 9 novembre suivant, préside depuis ce temps à la bonne marche de la municipalité de la paroisse de St-Lin. Son bilan politique doit être considérable, puisque ses concitoyens lui confie la gestion de cet immense territoire, soit 45 milles carrés. L'équipe qui travaille avec lui, comme Conseillers doit certainement être bien rodée, car nous n'avons pas rencontré de problèmes qui n'avaient pas été réglés. Comme vous pourrez le vérifier d'après la liste des maires, c'est M. André Auger qui a occupé ce poste le plus longtemps.

Claude Perrault  
Historien-Paléographe.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Nous avons lu et annoté les dix-sept volumes de délibérations du Conseil municipal de la Paroisse de St-Lin, depuis 1855 à nos jours conservés aux archives de l'Hôtel de Ville de cette municipalité.
2. Nous avons consulté le premier registre de baptême, mariages et sépultures de l'église paroissiale de St-Lin, conservé au presbytère du lieu. Ce registre débute en 1835.
3. Au bureau d'enregistrement de l'Assomption, nous avons consulté le registre du Conseil de comté en 1855.
4. Réal Bélanger, «Histoire et archéologie», tome 2, en sous-titre «Histoire économique et sociale de Saint-Lin, 1805-1883, et l'importance de la famille Laurier, publié par Parcs Canada, Ottawa, 1975. Cette publication contient des erreurs, la langue française devait être étrangère à ceux qui ont imprimé ce volume car les corrections nécessaires n'ont pas été faites. Les notes de référence sont quelque fois omises, voir page 144 et faussées à partir de la page 47 du texte. À quoi cela est dû? La partie des références est à reprendre.
5. «La consécration de l'Église de St-Lin des Laurentides», brochure publiée par C.O. Beauchemin et Fils, 1891, Montréal.
6. Claude Martel, «Lachenaie 300 ans d'histoire à découvrir», (1683-1983), volume publié par la Corporation du Tricentenaire de Lachenaie Ltée, Lachenaie, 1983.
7. L.A.F. Crépeau, «Mascouche en 1910», publié à Montréal par the Regal Litho E Printing, Co., Montréal.
8. Dictionnaire biographique du Canada, Québec et Toronto, les Presses de l'Université Laval et de l'Université de Toronto, 1966 pour le premier volume et les années qui suivront pour les autres. Nous avons consulté les cinq premiers volumes.
9. P.G. Roy, «Inventaire des concessions en fief et seigneurie, foy et hommage et aveux et dénombrements», conservés aux archives de la Province de Québec. 6 volumes publiés à Beauceville de 1922 à 1929.
10. Nous avons consulté les greffes de notaires publiés par l'intermédiaire des archives de la Province de Québec sous la direction de P.G. Roy et A. Roy. Dans le même domaine, nous avons aussi consulté les greffes publiés par des particuliers, dans la collection Parchemin.
11. R. Campbell, *History of the Scotch Presbyterian Church, St-Gabriel Street, Montreal, 1887.*
12. Sur le régime seigneurial.  
Munro R.B., *The Seigniorial System in Canada*, New York, 1907.  
Jean Bouffard, «Traité du Domaine», Québec, 1921.  
Victor Morin, «Seigneurs et censitaires, castes disparues», Montréal, 1941.  
Harris, R.C., «The Seigniorial System in early Canada A Geographical Study», Madison et Québec, The University of Wisconsin Press et les presses de l'Université Laval, 1966.
13. Arthur S. Morton, «A History of the Canadian West 1870-71» publié par Thomas Nelson & Sons Ltd., Toronto et New-York, 1939.
14. J.D. Borthwich, «Montreal its History to with his added biographical sketches with photographs of many of its principals citizen,» Montreal Drysdale, 1895.
15. Edits, ordonnances royales, déclarations et arrêts du Conseil d'État du Roi, concernant le Canada, Québec, 1854.
16. Pièces et documents relatifs à la teneur seigneuriale, Québec, 1852.
17. E.Z. Massicotte, «Arrêts, édits, mandements, ordonnances et règlements», Montréal, 1919.
18. Hubert Métivier, «L'Ancien Régime», collection, «Que Sais-je» no 925, Paris, 1966.

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

N. de Terrain.	NOMS DES CENITAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSÉDÉ.						Emplacements en Lots à Mitr. ou pour d'autres usages que les agraires.		Montant de la Revenu Composé à l'ère précédente par la Contribution.
		FRONT.		PANSERREUX.		DERRIÈRE.		VALLEES.	L a. d.	
		Arpents.	Pieds.	Arpents.	Pieds.	Arpents.	Pieds.			
<i>Concession Grande Côte de Lachenaie.</i>										
1, 2	François Archambault.....							1 50	0 0 4	
3	Narcisse Vinet.....							1 25	0 0 2 1/2	
4	Louis Chartier.....							10	0 2 6	
5, 6	J. Bte. Mathieu.....							7 50	0 1 3	
7	Octave Bourgoin.....							18 75	0 2 10	
8	Félix Laurier.....							30	0 2 11	
9	Etienne Mathieu.....							22 75	0 2 1 1/2	
10	Do.....							43 25	0 4 2 1/2	
11	Pierre Laurier.....	2	2	9	21	5		48 25	0 2 9 1/2	
12	Fra. Armand.....	5		25	5			75 50	0 4 10	
13	Étienne Mathieu.....	2		25	9			37 75	0 2 4 1/2	
14	Narcisse Vinet.....							46 75	0 4 2 1/2	
15	Louis Duprat.....	1	5	35	2	9		49 75	0 4 2 1/2	
16	Etienne Mathieu.....							100 40	0 13 9	
17, 18	Do.....	5		40	2			121 25	0 9 2 1/2	
19	Do.....							101	0 8 2 1/2	
20	Louis Duprat.....							95 75	0 13 9	
21	Etienne Mathieu.....							71 75	0 2 10	
22	Louis Duprat.....	1		50				50	0 2 4 1/2	
23	George Wilhelmy.....	2		51	2	13		103 25	0 4 9	
24	Amable Lenoir.....	2		55	2			107	0 5 1 1/2	
25	Antoine Duprat.....	2		55	1	4		108 75	0 3 1 1/2	
26	Etienne Mathieu.....	2		56	2	13		115 75	0 11 4	
27	Narcisse Mathieu.....	2		59				118	0 16 4 1/2	
28	J. Bte. Mathieu.....	2		61	2	8		122 25	0 12 5 1/2	
29	Narcisse Mathieu.....	2		63	6	4		127 25	0 12 5 1/2	
30	Edouard Mathieu.....	2		66	3	13		132 75	0 12 5 1/2	
31	Augustin Wilhelmy.....	1	2	9	40			50	0 5 0	
A 31	Cyrille Wilhelmy.....	1	2	9	40			50	0 5 0	
B 31	Edouard Mathieu.....	1	2	9	28	6	18	45	0 4 5 1/2	
32	Etienne Mathieu.....							160 50	0 13 10 1/2	
33	Do.....	3		20				60	0 5 1 1/2	
34	Etienne Gratton.....							60 37 1/2	0 4 10	
35	Veuve Martel Vienné.....							20	0 4 1	
36	Charles Vienné.....							20	0 6 7	
37	Dr. Ovide Laurier.....							48 25	0 4 4	
A 37	J. Bte. Laurier.....							119 3 27	0 11 1/2	
38	Joseph Laurier.....	2	5	40				100	0 14 11	
39	Toussaint Laurier.....	3	4	40				121	0 16 5 1/2	
40	Jean Vaillancourt.....							103 50	0 10 1 1/2	
41	Joseph Charbonneau.....							70 75	0 9 10 1/2	
42	Louis C. Beaumont.....							70 25	0 9 10 1/2	
43	Jacques Laurier.....	1	2	9	40			50	0 7 2 1/2	
44	J. Bte. Venne.....	1	2	9	40			50	0 7 2 1/2	
45	J. M. Rochon.....							83	0 13 0 1/2	
46	Do.....							22	0 3 6	
A 46	Vital Laurier.....							11	0 1 2 1/2	
47	Etienne Mathieu.....							129	0 13 3 1/2	
48	Zéphirin Laurier.....							71 75	0 6 0	
49	Représ. Antoine Demers.....							82 75	0 7 5 1/2	
50	J. Bte. Mathieu.....	1	2	9	40			30	0 2 10	
51	Do.....	1	2	9	40			30	0 2 10	
52	Etienne Mathieu.....	3		26				60	0 5 7 1/2	
53	Do.....	4		48				160	1 3 9	
54	Dieudonné Laurier.....	3		26				60	0 12 2 1/2	
A 54	Octave Sarazin.....	3		26				60	0 12 2 1/2	
55	Dieudonné Laurier.....							5	0 1 0	
A 58	Octave Sarazin.....							25	0 5 0	
56	Louis C. Beaumont.....							89	0 5 0	
57	Vital Laurier.....							39	0 7 6	
58	Nicolas Caron.....							42	0 5 0 1/2	
59	Inclus dans le No. 71.....									
60	Louis C. Beaumont.....							24	0 1 10 1/2	
A 60	Adélaïde Beaumont.....							11	0 0 10 1/2	
B 60	Joseph Rochon.....							10	0 0 10 1/2	
61	Hésé Caron.....							16 25	0 1 4	
62, 63	Louis C. Beaumont.....							25 50	0 1 10 1/2	
64	J. Bte. Gratton.....							12 25	0 1 2	
65	Inclus dans le No. 77.....									
66	Narcisse Gratton.....							60	0 7 7 1/2	
67	David Chapeleau.....							64	0 12 2 1/2	
A 67	Joseph Chapeleau.....							6	0 1 2 1/2	

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

N. de Terrain.	NOMS DES CENITAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSÉDÉ.						Emplacements en Lots à Mitr. ou pour d'autres usages que les agraires.		Montant de la Revenu Composé à l'ère précédente par la Contribution.
		FRONT.		PANSERREUX.		DERRIÈRE.		VALLEES.	L a. d.	
		Arpents.	Pieds.	Arpents.	Pieds.	Arpents.	Pieds.			
<i>Concession Grande Côte de Lachenaie. — (Suite.)</i>										
B 67	Charles Laurier dit Genest.....							4	0 0 2 1/2	
68	Charles Laurier, fils de Jacques.....							70 50	0 13 6	
69	Israël Laurier.....							89 25	0 16 6 1/2	
70	Joseph Leclair.....							98 50	0 12 4 1/2	
71 & 59	Dr. Ovide Laurier.....							129 50	1 0 1 1/2	
72	J. Bte. Gariépy.....							62	0 11 1 1/2	
73	Moïse Laurier.....							85 50	0 11 6 1/2	
74	Adélaïde Beaumont.....							118 50	1 0 2 1/2	
A 74	Ant. et Fra. Filion.....							15 25	0 2 3	
75	Louis C. Beaumont.....	3		44				152	1 2 2 1/2	
76	L'Hon. O. Turgeon.....							137 50	1 6 1 1/2	
77 & 65	J. Bte. Gratton.....							146 25	1 3 1 1/2	
78	Sévère Sarazin.....							127	1 2 10 1/2	
79	Do.....							46 7 9	0 17 4	
80	J. Bte. Gratton.....	1		48	3	6		47	0 8 6	
A 80	Ant. et Fra. Filion.....	1		48	3	6		48 33 106	0 9 2 1/2	
81	Do.....	2	6	49	2	9		172 75	0 17 1 1/2	
82	Joseph Filion.....	2	8	9	50	7	9	140 25	0 12 6	
83	Alfred Turgeon.....							127	1 4 2 1/2	
84	Louis C. Beaumont.....							80	0 4 1 1/2	
A 84	Dr. Ovide Laurier.....							80	0 4 1 1/2	
B 84	René Caron.....							85	0 4 1 1/2	
C 81	Charles Thériès.....							45	0 9 10 1/2	
D 81	Jos. Lévesque dit Sansoucis.....							30	0 7 6	
A 85	Louis C. Beaumont.....	4		10				40	0 8 0	
A 85	Noël Chapeleau.....	3		10				30	0 6 1 1/2	
B 85	Octave Sarazin.....	1		10				10	0 2 6	
C 65	Louis C. Beaumont, (une pointe).....							9	0 1 1 1/2	
D 85	Noël Chapeleau, (une pointe).....							6	0 1 2 1/2	
E 85	Fra. Brunet.....	1		10				10	0 2 1	
F 85	Joseph Chapeleau.....	1		10				10	0 2 6	
G 85	Fra. Chapeleau.....	1		10				10	0 1 1 1/2	
86	Israël Laurier.....							25	0 3 10 1/2	
90	Gabriel Cross dit Provençal.....							325	2 0 0	
91	Narcisse Gratton.....	1		20				20	0 2 2 1/2	
92	J. Bte. Gratton.....	1		20				20	0 2 2 1/2	
93	Hon. O. Turgeon.....	1		20				20	0 7 6	
94	George Clarke.....	1		20				20	0 7 6	
95	Louis C. Beaumont.....	1	2	9	20			25	0 4 1 1/2	
96	J. Bte. Gariépy.....	2		30				40	0 7 9	
97	Dr. Ovide Laurier.....	7	9	30				22 50	0 4 4 1/2	
A 97	Joseph Leclair.....	7	9	30				22 50	0 4 4 1/2	
98	J. Bte. Lapointe.....							14	0 3 6	
A 98	Michel Blondin.....							166	2 1 6	
B 98	Hypolite Blondin.....							10	0 2 6	
99	Louis Huboux.....							1 50	0 2 6	
100	Etienne Mathieu, (une île).....							3	0 10 0	
101	La Fabrique de Lachenaie, (différents emplacements).....								0 1 0	
<i>Concession Bas de Mascouche.</i>										
1	Cyrille Saulnier.....	3		31	2			94 50	0 7 10 1/2	
A 1	Narcisse Renaud.....	3		6				18	0 1 6	
B 1	Stanislas Viau.....	1	5	6				9	0 0 9	
C 1	Joseph N. Renaud.....	1	5	6				9	0 0 9	
D 1	André Soucy.....	1	5	6				9	0 0 9	
E 1	Casimir Dulpé.....	1	5	6				9	0 1 4 1/2	
F 1	Joseph Archambault.....	1	5	6				9	0 1 4 1/2	
G 1	Jos. Lévesque dit Sansoucis.....	3		22	5			67 50	0 16 10 1/2	
2	Fra. Armand.....	3		50				150	0 3 0	
A 2	Octave Filion.....	5		5				15	0 3 0	
B 2	Gédéon Marcoux.....	1	5	20				30	0 7 6	
C 2	J. Bte. Venne.....	1	5	21	2	9		32	0 8 0	
3	Isidore Perrault.....	5		45				135	1 0 2	
A 3	Bonaventure Lamoureux.....	3		10				30	0 6 0	
B 3	Athanase Gravel.....	3		20				60	0 15 2	
4	Etienne Perrault.....	5		45				135	0 16 5 1/2	
A 4	Do.....	2	2	6				12	0 2 2 1/2	
B 4	Bonaventure Lamoureux.....	1		20				20	0 4 3	
C 4	Représ. Michel Beauchamp.....	2		14				28	0 5 1 1/2	
D 4	Charles Laurier.....	1	5	2	5			6 25	0 2 1	

Municipalité de Saint-Lin

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

N. de Tenir.	NOMS DES CENITAIRE.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDÉ.						Emplacement en Lites à l'Est, ou pour l'usage des terres agricoles.	Montant de la Rente Constitué à titre de prix par le Censitaire.		
		PROF.		PROFOND.		SUPERFIC.					
Arpents.	Pieds.	Arpents.	Pieds.	Arpents.	Pieds.	Arpents.	Pieds.	VALEUR.			
	<i>Concession Bas de Mascouche.</i> (Suite.)							£ s. d.	£ s. d.		
E 4	Zéphirin Laurier.....	1	5	5	4	8	25	.....	0 2 1		
F 4	Louis C. Beaumont.....	3		4		12		.....	0 3 0		
5	Héritiers Bonaventure Perrault	1		45		45		.....	0 6 2		
A 5	Joseph Roy.....	2		45		90		.....	0 12 4		
B 5	Joseph Mathieu.....	3		15		45		.....	0 12 5 1/2		
C 5	Michel Roy.....	1		15		15		.....	0 3 1 1/2		
6	Joseph Roy, fils de Paschal.	5		69	5	208	50	.....	1 13 3		
7	J. Bte. Roy.....	5		70		210		.....	1 12 6 1/2		
8	Petrus Roy.....	5		70	4	210	25	.....	1 15 1		
9	Joseph Mathieu.....	5		25		75		.....	1 7 2		
A 9	Isaac Mathieu.....	2		35	5	105		.....	0 1 0		
B 9	Prosper Corbeil.....	1		35	5	35	50	.....	0 5 1 1/2		
10	Alexis Larobe.....	5		28	6	86	75	.....	0 15 4		
A 10	Pierre Duprat.....	5		25		75		.....	0 14 9 1/2		
B 10	Do.....	5		9		27		.....	0 8 9		
11	Do.....	2		25		75		.....	0 18 10 1/2		
A 11	Do.....	3		20		60		.....	0 3 8		
12	Représentants Cha. Gariépy.....	5		29		87		.....	0 9 5 1/2		
13	Philip Mount.....	2	6	9	32	83		.....	0 7 11 1/2		
13, 14	Représentants Cha. Gariépy.....	1	2	9	21	26	75	.....	0 3 0		
A 13, 14	Frédéric Gariépy.....	2		12		24		.....	0 1 11		
14, 15	Benjamin Malouin.....	5	2	9	16	134	50	.....	1 3 5 1/2		
16	Messire Louis Gagné.....	1	0	21	7	9	87	.....	0 4 5 1/2		
A 16	J. Bte. Tricheon.....	7	9	9		6	75	.....	0 1 0 1/2		
B 16	Onésime Duprat.....	7	9	9		22		.....	0 1 0 1/2		
17	Do.....	5		25	3	76		.....	0 11 4 1/2		
18	Gédéon Villeeneuve.....	3	2	14	2	88		.....	0 9 4 1/2		
19, 20	François Gariépy.....					180		.....	0 5 1		
21	Toussaint Laurier.....					66		.....	0 11 2 1/2		
A 21	Jean Vaillancourt.....					8		.....	0 1 6 1/2		
B 21	Edouard Croze.....					30		.....	0 4 1		
22	Bonaventure Lamoureux.....	6				99	25	.....	1 2 4		
23	Do.....	4		25		100		.....	0 18 2		
A 23	Césaire Lamoureux.....	2		25		80		.....	0 9 1		
24	Do.....	7	9	25		17	25	.....	0 3 0		
A 24	François Vallière.....	4	2	9	25	106	25	.....	0 15 4 1/2		
B 24	Edouard Peltier.....	1		25		25		.....	0 3 2 1/2		
25	Bonaventure Lamoureux.....	3		22		65	75	.....	0 14 0		
A 25	Césaire Lamoureux.....	5		22		60		.....	0 14 0		
B 25	Edouard Croze.....	3		3		31	60	.....	0 7 1		
26	Do.....	5		27		162		.....	1 0 7		
	<i>Concession Mascouche.</i>										
27	Joseph Beaudouin.....	3				75	30	.....	0 16 10		
28	Do.....	1		15		15		.....	0 1 11		
A 28	Maxime Duprat.....					89	75	.....	0 13 5 1/2		
29	Joseph Lauzon.....					92		.....	0 8 0		
A 29	Michel Duprat.....					92		.....	0 8 0		
30	Michel Corbeil.....	5	1	24	3	75	95	.....	0 8 5 1/2		
A 30	Onésime Duprat.....					12		.....	0 1 0 1/2		
31, 32	Michel Duprat, fils.....	5	4	9	23	7	9	108	25	.....	0 9 4
A 32	Maxime Duprat.....	3		9		27		.....	0 1 10 1/2		
33	Michel Duprat.....	4		20		80		.....	0 12 0		
34	Anicet Vaillancourt.....	4		20		80		.....	0 16 0		
35	Do.....			16		32		.....	0 7 10 1/2		
A 35	Charles Robin Lapointe.....	2		16		32		.....	0 7 10 1/2		
36	Pierre Duprat, fils.....	4				87	75	.....	0 15 7 1/2		
37	Charles Robin Lapointe.....	2				16		.....	0 3 2 1/2		
A 37	Louis Deveau dit Jolicœur.....	2				10		.....	0 5 2 1/2		
38	Napoléon Lapointe.....	4				12		.....	0 2 5 1/2		
39	Pierre Duprat, fils.....					68		.....	0 11 8		
40	Gédéon Villeeneuve.....	5		20		110		.....	1 2 5		
41	Isidore Daniel.....	4		20		128		.....	1 11 8 1/2		
42	Do.....	6		20		110		.....	0 10 2		
43	Do.....	2		25		110		.....	0 10 2		

N. de Tenir.	NOMS DES CENITAIRE.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDÉ.						Emplacement en Lites à l'Est, ou pour l'usage des terres agricoles.	Montant de la Rente Constitué à titre de prix par le Censitaire.
		PROF.		PROFOND.		SUPERFIC.			
Arpents.	Pieds.	Arpents.	Pieds.	Arpents.	Pieds.	Arpents.	Pieds.	VALEUR.	
	<i>Concession Mascouche.</i> (Suite.)							£ s. d.	£ s. d.
43	Joseph Renaud.....	2		15	5	76		.....	0 13 10
44	J. Bte. Chalifoux.....	2		30		60		.....	0 12 8
45	François Allard.....	6	8			73		.....	0 16 8
46	Benjamin Allard.....					78	25	.....	0 15 9 1/2
47	J. Bte. Chalifoux.....	2		30		40		.....	0 8 10
A 47	J. Pangman.....					23	50	.....	0 4 6
48	Michel Corbeil.....	2		15	5	31		.....	0 8 1 1/2
A 48	Prosper Corbeil.....	2		17		34	3	.....	0 8 1 1/2
B 48	Bazilide Delphos.....					15		.....	.....
49	J. Bte. Allard.....	2		25	8 1/2	51		.....	0 13 11
A 49	J. Bte. Thérien, (points).....	2		25		56	50	.....	0 12 2
50	Narcisse Renaud.....	5		16	6	41	75	.....	0 10 10 1/2
A 50	J. Bte. Thérien et Ed. Lucas, (points).....					4	25	.....	0 1 1
51	J. Bte. Allard.....	5	7	9	7	40		.....	0 4 7 1/2
52	Louis Jannot.....	6	2	9		90		.....	1 4 4
53	Charles Migron.....	3	1	5	17	53	50	.....	0 11 4 1/2
54	Do.....	3	1	5	17	53	50	.....	0 14 7 1/2
55	Joseph Forant.....	5		25		125		.....	1 3 7 1/2
56	Pierre Jannot.....	4	5			72		.....	0 17 10 1/2
57	Luther Beaudoin.....	4	5			27		.....	0 5 8
58	Pierre Jannot.....					6		.....	0 1 4
	<i>Les six Terres situées près de l'Eglise de Mascouche.</i>								
59	Charles Corbeil.....	2	5 1/2	22	5	45	75	.....	0 9 0
A 59	Prosper Corbeil.....	2	5 1/2	2	5	5		.....	0 1 9
60	Do.....	2	5 1/2	25		49	75	.....	0 10 9
61	Frédéric Gariépy.....	2	10	25		50	83 3/4	.....	0 8 6
62	Narcisse Renaud.....	4		28	7	107	75	.....	1 3 0
63	Messire Chevigny, (points).....	2		29	2	58	25	.....	0 11 7
A 63	Pierre Delphos, (points).....	2		19	2	38	25	.....	0 11 7
64	Napoléon Lapointe.....	3		20		81	50	.....	1 2 3
A 64	Pierre Delphos.....					26		.....	0 6 6
B 64	Pierre Duprat.....					17	50	.....	0 4 4 1/2
65	Thomas Robinson.....	5		30		150		.....	1 4 2 1/2
A 65	Antoine Dumont.....	3		5		15		.....	0 3 9
B 65	Thomas Robinson.....	3		5		15		.....	0 3 9
66	Do.....	5		30		60		.....	0 11 9 1/2
A 66	Do.....	3		5		15		.....	0 3 9
67	Napoléon Lapointe.....	4		20		80		.....	0 15 11 1/2
A 67	Thomas Robinson.....	4		5		20		.....	0 5 0
68	Do.....	2		20		40		.....	0 8 0
A 68	Do.....	2		10		20		.....	0 2 6
69	Do.....	4		25		99	50	.....	0 19 9 1/2
70	Bazilide Delphos.....	5		29		74		.....	0 16 9 1/2
	<i>Chemin de Ligas.</i>								
71	J. Bte. Etier.....	4		8 1/2	25	101	25	.....	0 14 0
72	Fra. Armand.....	4		12		101	50	.....	0 1 5
73	Philip Mount.....	5		34		102		.....	1 7 7
74	Jean Dumont.....	4		34	7	133		.....	1 9 3
75	J. Bte. Boisier.....	3	3	6	36	120	50	.....	1 8 1 1/2
76	Anselme Boisier.....	2	5	34	7	85	25	.....	0 16 11
77	Louis Allard.....	2		31	7	64		.....	0 11 11 1/2
78	Anselme Boisier.....	3	7	8	2	76		.....	0 14 6
79	Do.....	5	6	25		75	75	.....	0 13 5
80	Joseph Charbonneau.....	5		25		75		.....	0 17 3
81	Antoine Charbonneau.....	6	11	12	4	90	50	.....	1 1 1
82, 89	Joseph Martel.....	3		13		117	50	.....	1 4 4 1/2
83, 90	Anselme Boisier.....	3	2	11	2	88	25	.....	0 19 9
84, 81	Octave Charbonneau.....	5		30		90		.....	0 16 5 1/2
85	Do.....	4	5	6	5	29	25	.....	0 10 0
86, 87	Bazile Jannot.....	5		8		40		.....	0 7 8 1/2
88	Joseph Charbonneau.....	1		25		25		.....	0 5 9
A 88	Antoine Charbonneau.....	4	1	25		101	50	.....	0 14 10 1/2
89	Inclus dans le No. 82.....							.....	.....
A 89	Cont. d' Athanase Gravel.....	5	8	7	5	39		.....	0 6 3

Municipalité de Saint-Lin

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de l'Écriture.	NOMS DES CENSITAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERREIN POSSÉDÉ.						Emplois ou usages des terres, ou pour d'autres usages que ceux des terres agricoles.	Montant de la Revenu Censitaire à être payé par le Censitaire.
		FRONT.		PROFONDEUR.		SURFACE.			
		Arpents.	Pasces.	Arpents.	Pasces.	Arpents.	Pasces.		
	<i>Concession Mascouche, Chemin de Ligne.—(Suite.)</i>							£ s. d.	£ s. d.
90	Inclus dans le No. 83.								
A 90	Cont. de Bazilide Delphos.	1 6	41 3			13			0 3 3
B 90	Do. de J. Bte. Thérieb.	1 6	41 3			13			0 3 3
91	Inclus dans le No. 84.								
A 91	Continuation de Benj. Allard.	7 9	10			7 50			0 1 10 1/2
B 91	Do. de Fra. Allard.	7 9	10			7 50			0 1 10 1/2
C 91	Cont. de Maxime Duprat.	1 5	10			15			0 3 9
92	Joseph Allard.	3		20		60			0 11 11
A 92	Isidore Ducept.	1 5	12			18			0 4 6
B 92	Alexandre Emond.	1 5	12			18			0 4 6
93	Ambroise Riopelle.	1 2	9 20			25			0 5 4
A 93	Anselme Boisjermier.	1 7	9 20			25			0 11 7 1/2
B 93	Louis Etier.	2		11		22			0 5 6
C 93	J. Bte. Thérieb.	1		11		11			0 2 9
94	Ambroise Riopelle.	3		20		60			0 18 3 1/2
A 94	Michel Moyez.	3		11 3 1/2		34			0 8 6
95	Ambroise Riopelle.	7		20		15			0 3 1
A 95	Joseph Martel.	2 2	9 20			45			0 9 2
B 95	François X. Renaud.	1 5	12			18			0 4 6
C 95	Joseph Forant.	1 5	12			18			0 4 6
96	Ambroise Riopelle.	10				10			0 2 1
A 96	Alexis Chailifoux.			10					0 2 1
B 96	Ambroise Riopelle.	7 9	21 7 9			16 50			0 4 1 1/2
C 96	Joseph Collet.	1 2	9 21 7 9			27 50			0 6 10 1/2
D 96	Antoine Charbonneau.	1		22		22			0 5 6
E 96	François Dazé.	1		22		22			0 5 6
97	J. Bte. Persillier.			57 50					0 14 4 1/2
A 97	Michel Beauchamp.			19					0 4 9
B 97	Joseph Paré.			20					0 5 0
C 97	Louis Paré.			21					0 5 3
98	Léonard Pelletier.			24					0 4 4 1/2
99	Charles Corbell.			25					0 4 3 1/2
100	Onésime Duprat.			15					0 4 1 1/2
101	Louis C. Beaumont.			10					0 2 9
A 101	Etienne Perrault.			10					0 2 9
B 101	Napoléon Lapointe.			25 50					0 8 9 1/2
1	Charles Daunais.	4		60					1 3 4
2	J. Bte. Dazé.			50					0 11 8
A 3	J. Bte. Desnoyers.			50					0 11 8
3	Michael Phelan.	2		60					1 3 4
4	Alexander McKenzie.			60					1 3 4
5	Joseph Phelan.			60					1 3 4
6	Jean Guibault.			30					0 11 8
A 6	Joseph Phelan.			30					0 11 8
7	Do.			47 55 108					0 18 4
A 7	Alexis Archambault.			32 33 108					0 12 6
8	François Vézina.			30					0 11 8
A 8	Louis Masson.			3					0 11 8
9	Edouard Masson.			130					2 6 8
10	Thomas Phelan.			60					1 3 4
11	Do.			60					1 3 4
12, 13	J. Bte. Laspérance.			7 50					0 2 1 1/2
12, 13	François Léonard.			7 50					0 2 1 1/2
12, 13	Joseph Pepin.			18					0 5 10
12, 13	J. M. Bruyère.			18					0 5 10
12, 13	J. Bte. Dagenais.			18					0 5 10
14	Lancelot Robinson.			120					2 6 8
15	Richard Robinson.			93					1 18 11
16	Lancelot Robinson.			90					1 15 0
17	Do.			90					1 15 0
18	Thomas Robinson.			90					1 15 0
19	Nesaire Louis Gagné.			111					2 3 2
20	Thomas Robinson.			120					2 6 8
21	Bazilide Delphos.			24					0 9 9
A 21	Thomas Robinson.			100					1 15 10 1/2
22	L. A. Fanneton.			104					2 0 5 1/2
23	Thomas Phelan.			102 50					2 0 0
24	Joseph Lévesque dit Sansoulet.			34					0 12 2
25	James Garay.			12					0 5 0

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de l'Écriture.	NOMS DES CENSITAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERREIN POSSÉDÉ.						Emplois ou usages des terres, ou pour d'autres usages que ceux des terres agricoles.	Montant de la Revenu Censitaire à être payé par le Censitaire.
		FRONT.		PROFONDEUR.		SURFACE.			
		Arpents.	Pasces.	Arpents.	Pasces.	Arpents.	Pasces.		
	<i>Concession Petite Mascouche, Sud.</i>							£ s. d.	£ s. d.
1	Louis Labelle.	8 9	20			11 50			0 6 8 1/2
A 1	Joseph Gauthier.	1 5	20			30			0 10 7
B 1	Veuve Joseph Dépaty.	1 5	20			30			0 10 7
2	Do.	1		21 7		21 70			0 7 5
A 2	Fra. Charbonneau.	2		21 7		45 40			0 14 10 1/2
3	Do.	2		20 2 9		60 75			1 1 5
4	Joseph Ostin dit Marineau.	1 5	20 7 9			31			0 10 11 1/2
A 4	Joseph Gauthier.	1 5	20 7 9			31			0 10 11 1/2
5	Do.	2		20 3 6		61			1 1 7 1/2
6	Narcisse Forget dit Dépaty.	3		20		60			1 1 3 1/2
7	Octave Ostin dit Marineau.	3		20		60			1 1 1 1/2
8	Octave Marineau.	1 5	20			30			0 10 10
A 8	Paul Chatigny.	1 5	20			30			0 10 7
9	Louis Ostin dit Marineau.	3		20		60			1 1 1 1/2
10	Joseph Martin.	3		20		60			1 1 1 1/2
11	Narcisse Forget.	1 5	20			30			0 10 7
A 11	Joseph Ostin dit Marineau.	1 5	20			30			0 10 7
12	J. Bte. Ostin dit Marineau.	3		20		60			1 1 1 1/2
13	Do.	1		20		20			0 7 5
A 13	John Alexander.	2		20		40			0 14 3 1/2
14	Do.	3		20		60			1 1 1 1/2
15	Do.	3		20		60			1 1 1 1/2
16	Do.	3		20		60			1 1 1 1/2
17	Do.	3		20 7 9		62 25			1 2 2 1/2
18	Holy Robinson.	3 5	17 1			60			1 1 1 1/2
19	Louis Paquet.			8 50					0 3 1 1/2
A 19	William Robinson.			8 50					0 3 1 1/2
B 19	Arthur Breton.			45					0 14 10 1/2
20	Do.	3 9	4 10 5			60			1 1 1 1/2
21	William Robinson.	4 2	10 14 1			60			1 1 1 1/2
22	Thomas Alexander.			31 50					0 15 0 1/2
A 22	Humphrey Lyons.			18					0 8 1 1/2
B 22	Henry Alexander.			18 25					0 7 10
23	Paul Chatigny.			10					0 2 6
A 23	J. Bte. Vandandaigue dit Gadbois, fils.			27					0 6 9
B 23	Pierre Vandandaigue.			27					0 6 9
	<i>Concession Petite Mascouche, Nord.</i>								
1	John Alexander.			65					0 19 2 1/2
2	Do.	4		20		60			1 4 3 1/2
3	Do.	3		20		60			0 15 2
4	Do.	3		20		60			0 15 2
5	Do.	3		20		60			0 15 2
6	Fra. Dompierre.	2 6	41 20			82 50			0 15 10 1/2
7	John Alexander.	3	31 1/2			67 50			1 0 3 1/2
8	Do.	1 2	25			37 50			0 11 4
A 8	Francis Alexander.	1 2	25			37 50			0 11 4
9	Do.	3		25		75			1 2 8
10	John Shephard.	3		30		90			1 7 2 1/2
11	Pierre Beaudry.	3		30		90			1 7 2 1/2
12	Do.	3		30		90			1 7 2 1/2
13	Joseph Gauthier.	3		30		90			1 7 2 1/2
14	André Lacasse.	3		30		90			1 7 2 1/2
15	Pierre Quevillon.			20					0 6 10
	<i>Concession Côte Bâtard, Sud.</i>								
1	J. Bte. Chartrand.			30					0 10 8 1/2
2	André Lacasse.	1 5	11 1			16 75			0 5 10 1/2
A 2	Joseph Filion.	1 5	11 1			16 75			0 5 10 1/2
3	Pierre Martin.			46 75					0 11 8
A 3	Pierre Quevillon.			23					0 8 2
B 3	Charles Thérieb.			23					0 8 2
4	Hyacinthe Huboux.	1		24 6 12		24 6 21 6			0 8 7 1/2
A 4	Paul Chatigny.	2		24 6 12		48 35 10 1/2			0 17 3 1/2
5	Octave Ostin.	2		25		71 50			0 4 1 1/2
A 5	Antoine Martin.	1 5	20			34 20			0 12 4 1/2
B 5	L. A. Fanneton.	1		25		25			0 8 2 1/2
6	Do.	3 5	11 6 12			58			0 18 4

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de Terrain.	NOMS DES CENSAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDE.						Emplois ou usages de la terre.	Montant de la Revenu Constaté à l'acte par le Censitaire.
		FRONT.		PROFONDEUR.		SUPERFICIE.			
		Arpents.	Pas.	Arpents.	Pas.	Arpents.	Pas.		
	<i>Concession Côte Bâtarde, Sud.—(Suite.)</i>							£ s. d.	£ s. d.
A 6	Harnabé Lepage.....	5	31	5	12	11	.....	9 3 91	
7	Pierre Ostin.....	1	20	3	6	20 35 106	.....	0 7 2	
A 7	Pierre Hupé.....	2	20	3	6	40 66 216	.....	0 14 31	
8	Charles Daunais.....	1	6	18	9	32 25	.....	0 10 10	
A 8	Louis Maysé.....	5	18	9	10	50	.....	0 4 2	
B 8	Veuve F. Filion.....	7	9	18	9	14 25	.....	0 5 01	
9	Joseph Forget.....	1	5	17	5	26 25	.....	0 8 3	
A 9	Joseph Gascon.....	1	5	17	5	26 25	.....	0 8 3	
10	Isidore David.....	1	16	2	9	16 25	.....	0 5 81	
A 10	Pierre Archambault.....	1	16	2	9	16 25	.....	0 5 81	
B 10	J. M. Laurin.....	1	16	2	9	16 25	.....	0 5 81	
11	Pierre Gravel.....	3	14	8	44	50	.....	0 14 10	
12	Jacques Genon.....	3	13	5	40	25	.....	9 13 51	
13	Joseph Martin.....	2	8	14	12	7 9	.....	0 11 8	
14	Fra. X. Mothieu.....	3	10	7	9	32 25	.....	0 10 111	
15	Narcisse Gratton.....	1	5	9	1	14	.....	0 4 81	
A 15	Joseph Tessier.....	2	9	3	18	50	.....	0 6 8 1/2	
16	Jean Vaillancour.....	3	6	7	7	27	.....	0 9 6	
17	Octave Filion.....	3	6	22	18	66 216	.....	0 6 3	
18	Michel Gougeon.....	1	2	9	14	3	.....	0 6 5	
A 18	Toussaint Laurier.....	1	2	9	14	2	.....	0 6 5	
19	William Robinson.....	1	6	15	1	24	.....	0 8 11	
A 19	Henry Robinson.....	1	6	15	1	24	.....	0 8 11	
20	Augustin Dépaty.....	1	3	14	7	19 75	.....	0 6 8	
A 20	Joseph Gauthier.....	1	9	14	7	15	.....	0 5 01	
B 20	Pierre Laurent Crom.....	4	14	7	5	.....	.....	0 1 5 1/2	
21	Fra. Dubois.....	3	3	12	5	38	.....	0 12 10	
22	Maurice Bricault.....	1	5	10	.....	15	.....	0 5 21	
A 23	Joseph Tessier, fils.....	1	5	10	.....	15	.....	0 5 21	
23	Edouard Cheyer.....	.....	.....	.....	.....	22 75	.....	0 7 7	
24	Do.....	.....	.....	.....	.....	19 75	.....	0 8 7	
25	Do.....	.....	.....	.....	.....	14 50	.....	0 4 11	
26	Do.....	.....	.....	.....	.....	9 50	.....	0 3 0	
27	Do.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	9 1 4	
1	Vincent Paquette.....	1	5	8	.....	12	.....	0 4 21	
A 1	Francois Alexander.....	1	5	8	.....	12	.....	0 4 21	
2	Fra. Chapeleau.....	1	5	8	.....	12 75	.....	0 4 1 1/2	
A 2	Israël Laurier.....	9	8	8	.....	7 50	.....	0 3 2	
B 2	Fra. Dompierre.....	6	5	5	.....	5	.....	0 2 1	
3	Joseph Rochon.....	1	9	5	.....	9 50	.....	0 3 10 1/2	
A 3	Antoine Limoges.....	7	9	9	.....	6	.....	0 2 8 1/2	
B 3	Représentants Pierre Labelle.....	7	9	9	.....	6	.....	0 2 8 1/2	
C 3	J. O. A. Turgeon.....	5	9	5	.....	4 50	.....	0 1 10	
4	Joseph Filion.....	2	7	10	.....	9 25	.....	0 10 21	
5	Do.....	1	5	10	.....	14 75	.....	0 5 31	
A 5	J. Bte. Lauzon.....	1	5	10	.....	15 75	.....	0 5 31	
6	Pierre Quevillon.....	1	5	10	.....	15 25	.....	0 5 4 1/2	
A 6	Charles Thérien.....	1	5	10	.....	15 25	.....	0 5 4 1/2	
7	Moïse Laurier.....	1	5	10	.....	15 75	.....	0 5 7 1/2	
A 7	Micbel Leclair, fils.....	7	9	10	.....	8	.....	0 2 11 1/2	
B 7	J. Dubois ou représentant.....	7	9	10	.....	8	.....	0 2 11 1/2	
8	Antoine Rochon.....	1	2	9	.....	12 75	.....	0 5 01	
A 8	Joseph Léonard.....	1	2	9	.....	12 75	.....	0 5 02	
B 8	Fra. Bruyère.....	5	11	.....	.....	5 50	.....	0 1 10 1/2	
9	Joseph Legris.....	3	10	2	.....	30 75	.....	0 10 10	
10	J. O. A. Turgeon.....	1	11	.....	.....	11	.....	0 4 0	
A 10	Fra. Xav. Chartrand.....	5	11	.....	.....	5 50	.....	0 2 01	
B 10	Thomas Oulmet.....	5	11	.....	.....	5 50	.....	0 2 01	
C 10	Fra. Gravel.....	5	11	.....	.....	5 50	.....	0 2 01	
D 10	Louis Meunier.....	5	11	.....	.....	5 50	.....	0 2 01	
11	Joseph Limoges.....	3	12	6	.....	37 75	.....	0 13 31	
12	René Caron.....	1	13	5	.....	13 50	.....	0 4 10	
A 12	Joseph Paré.....	1	5	13	.....	20 25	.....	0 7 0	
B 12	Pierre Paquette.....	3	13	5	.....	6 75	.....	0 3 91	
13	Fra. Gravel.....	3	13	5	.....	.....	.....	0 14 11	
14	Océdon Legris.....	2	13	4	.....	20 75	.....	0 9 11	
A 14	Pierre Abdgrave.....	1	15	4	.....	13 50	.....	0 4 91	
15	Louis Labelle.....	2	5	14	.....	35	.....	0 12 11	
A 15	Ovide et Léandre Labelle.....	5	14	.....	.....	7	.....	0 2 81	
16	Israël Laurier.....	2	8	16	.....	35 66 216	.....	0 13 7	

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de Terrain.	NOMS DES CENSAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDE.						Emplois ou usages de la terre.	Montant de la Revenu Constaté à l'acte par le Censitaire.
		FRONT.		PROFONDEUR.		SUPERFICIE.			
		Arpents.	Pas.	Arpents.	Pas.	Arpents.	Pas.		
	<i>Concession Côte Bâtarde, Nord.—(Suite.)</i>							£ s. d.	£ s. d.
17	Charles Forget.....	3	12	7	.....	38	.....	0 13 31	
18	Joseph Charbonneau.....	3	5	13	.....	45 50	.....	0 15 11 1/2	
19	J. Bte. Duguay.....	3	5	12	.....	42	.....	0 14 8 1/2	
20	Noël Chapeleau.....	1	5	10	.....	15 25	.....	0 5 4 1/2	
A 20	Fra. Samain.....	1	5	10	.....	15 25	.....	0 5 4 1/2	
	<i>Concession Laplaine, Sud.</i>								
1	John Alexander.....	2	.....	9	.....	18	.....	0 7 3 1/2	
A 1	Do.....	3	.....	15 1/2	.....	46 50	.....	0 18 9 1/2	
B 1	Do.....	4	9	23	.....	113 50	.....	2 5 10 1/2	
2	Joseph Corbeil.....	1	5	20	.....	30	.....	0 12 1	
A 2	Félix Villeneuve.....	1	5	6	.....	9	.....	0 3 9	
B 2	Fra. Robert.....	1	5	14	.....	21	.....	0 8 3 1/2	
3	John Patterson.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 4 11 1/2	
4	Joseph Allaire.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 11 1/2	
5	John Patterson.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 11 1/2	
6	Do.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 11 1/2	
7	Patrick Connor.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 11 1/2	
8	Andrew Myers.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 11 1/2	
9	Patrick Connor.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 11 1/2	
10	Alexander Walker.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 10 1/2	
11	Christopher Hodgson.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 11 1/2	
12	Do.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 11 1/2	
13	Philip Thouin dit Roque.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 11 1/2	
14	John Patterson.....	3	.....	20	.....	60	.....	0 17 7	
A 14	Fra. Gariépy.....	3	.....	20	.....	10	.....	0 3 6 1/2	
15	Eliéano Migneron.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 11 1/2	
16	J. Bte. Boutron.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 11 1/2	
17	Euzèbe Gougeon.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 11 1/2	
18	Michel Rouard.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 11 1/2	
19	Antoine Gagnon.....	3	5	.....	.....	70 50	.....	1 4 11 1/2	
20	André Rouard Villemaire.....	1	5	.....	.....	50	.....	0 10 4 1/2	
A 20	Gilbert Rouard Villemaire.....	2	.....	20	.....	40	.....	0 13 11 1/2	
21	Michel Rouard.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 11 1/2	
22	John Robertson, fils.....	2	7	9	.....	55	.....	0 17 9 1/2	
23	Michel Rochon.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 6 1/2	
24	James Livingston.....	3	.....	20	.....	59	.....	1 0 9 1/2	
25	Do.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 3 2	
26	Joseph Maisonneuve.....	3	.....	20	.....	60	.....	0 11 10	
27	Fra. Dubois.....	3	.....	20	.....	60	.....	0 7 11 1/2	
28	John Robertson.....	3	.....	20	.....	60	.....	0 18 8 1/2	
29	Joseph Gauthier.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 2 2	
30	Fra. Gauvreau.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 6 1/2	
31	Pierre Corbeil.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 9 1/2	
32	Peter Robertson.....	3	.....	20	.....	61	.....	1 1 6 1/2	
33	Charles Thérien.....	3	.....	20	.....	60	.....	1 1 3	
34, 35	Do.....	3	.....	20	.....	62 50	.....	1 2 0 1/2	
36	Joseph Thérien.....	5	4	.....	.....	73	.....	1 5 9 1/2	
37	Louis Cloutier.....	3	.....	20	.....	60	.....	0 17 6	
38	Charles Meunier.....	3	.....	20	.....	60	.....	0 17 10	
39	Léon Corbeil.....	3	.....	20	.....	64 50	.....	1 1 8 1/2	
	<i>Continuation de la Concession Laplaine, Sud.</i>								
1	Léon Thérien.....	3	.....	11 5	.....	34 50	.....	0 11 6	
2	Charles Meunier.....	3	.....	7 3	.....	21 50	.....	0 8 0 1/2	
3	Inclus dans le N <sup>o</sup> 37, Côte Sud Laplaine.....						.....		
	<i>Concession Laplaine, Nord.</i>								
1	John Pangman.....	3	.....	30	.....	90	.....	1 9 11 1/2	
2	Joseph Renaud.....	3	.....	30	.....	90	.....	1 9 11 1/2	
3	John Alexander.....	3	.....	21 6 12	.....	65	.....	1 1 3 1/2	
3, 4	Do.....	3	.....	25	.....	25	.....	0 18 4 1/2	
A 3, 4	J. Bte. Galipeau.....	2	.....	25	.....	28	.....	0 10 7	
4	Joseph Dupont.....	3							

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

Table with columns: No. de Terrain, NOMS DES CENSITAIRES, ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDÉ (PROPT., PROPRIÉTÉ, DÉPENSES), Emplois employés ou non, et Montant de la Revenu. Includes entries like Toussaint Pepin, Fra. Moost, John Alexander, etc.

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

Table with columns: No. de Terrain, NOMS DES CENSITAIRES, ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDÉ (PART., PROPRIÉTÉ, DÉPENSES), Emplois employés ou non, et Montant de la Revenu. Includes entries like Pierre Corbell, Fra. Gauvreau, Charles Thoin, etc.

Municipalité de Saint-Lin

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de Terrain.	NOMS DES CENSTAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN FUSILLÉ.						Emplacement en Lots à l'Arbre ou pour des lots Agricoles.	Mément de la Basse Conséquence à être payée par le Censitaire.
		FRONT.		PROFONDEUR.		SURFACE.			
Argens.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	VALEUR.	£ s. d.	£ s. d.
Concession Côte George, Sud.—(Suite.)									
12	Charles Gariépy	1	5	30		30			0 11 6
A 15	Edouard Peltier	1		30		30			0 7 8
B 12	Isaac Gariépy	5		30		10			0 3 10
13	J. Bte. Tessdale	7	9	20		10			0 5 9
A 13	Louis Venne	5		30		10			0 3 10
B 13	Charles Beaudouin	1	7	0		35			0 13 5
14	Joseph Archambault	1		30		20			0 7 8
A 14	Michel Huboux	1		30		20			0 7 8
B 14	Joseph Nar. Renaud	1		30		20			0 7 8
15	Eusèbe Huboux	1		30		20			0 7 8
A 15	Octave Villeneuve	1		30		20			0 7 8
B 15	Joseph Archambault	1		30		20			0 7 8
16	J. Bte. Truchon	5		30		10			0 3 10
A 16	J. Bte. Boisnier	7	9	20		15			0 5 9
B 16	Anselme Boisnier	7	9	20		15			0 5 9
C 16	J. Bte. Etier	1	2	9		20			0 10 4
Concession Côte George, Nord.									
1	J. M. Rochon	5		30		10			0 3 10
A 1	Demoiselles Rochon	1		30		30			0 7 8
B 1	Jacques Laurier	1	5	20		20			0 11 6
2	Narcisse Renaud	3		30		60			1 3 0
3	J. Bte. Thérien	3		30		30			0 11 6
A 3	Onésime Duprat	3		30		30			0 11 6
4	Félix Truchon	1	2	30		30			0 11 6
4	Charles Crépeau	1	5	30		30			0 11 6
5	J. M. Allard	3		30		60			1 3 0
6	Joseph Allard	1		30		30			0 7 8
A 6	Bazile Allard	1	2	9		25			0 9 7
B 6	Jérôme Longpré	5		30		10			0 3 10
C 6	Héritiers de Jacques Perrault	2	9	30		5			0 1 11
7	Joseph Allard	1		30		30			0 7 8
A 7	George Perrault	5		30		10			0 3 10
B 7	Louis Huboux	5		30		10			0 3 10
C 7	Fra. Miraud	1	0	30		30			0 7 8
8	Louis Trudel	5		30		10			0 3 10
A 8	Prosper Corbeil	5		30		10			0 3 10
B 8	Joseph Beaudouin	1		30		30			0 7 8
C 8	Octave Sarazin	5		30		10			0 3 10
D 8	Eusèbe Beauchamp	5		30		10			0 3 10
9	Bazile Jannot	1	5	30		30			0 11 6
A 9	Edouard Jannot	1	5	30		30			0 11 6
10	Joseph Allard	1		30		20			0 7 8
A 10	Charles Jannot	5		30		11			0 3 10
B 10	Charles Migneron	7	9	30		15			0 5 9
C 10	Fra. Roy et J. Bte. Blois	7	9	30		15			0 5 9
11	Représentants Octave Huboux	7	9	30		15			0 5 9
A 11	Charles Charpentier	7	9	20		15			0 5 9
B 11	J. Bte. David	1	5	30		30			0 11 6
12	J. Bte. Chalifoux	1	5	30		30			0 11 6
A 12	Charles Nantelle	2		30		10			0 3 10
B 12	Joseph Lamoureux	1		30		20			0 7 8
13	Louis Jannot	1	5	30		30			0 11 6
A 13	Adolphe Trudeau	5		30		10			0 3 10
B 13	Isidore Goulet	5		30		10			0 3 10
C 13	Laurent Casson	5		30		10			0 3 10
14	Pierre Beaudouin	5		30		10			0 3 10
A 14	Charles Beauchamp	5		30		10			0 3 10
B 14	Raphaël Bougret	5		30		10			0 3 10
C 14	Joseph Huboux	7	9	20		15			0 5 9
D 14	André Trudeau	7	9	20		15			0 5 9
15	Louis Gullbault	1		30		20			0 7 8
A 15	Edouard Bougret	1		30		20			0 7 8
B 15	J. Bte. Thérien	5		30		10			0 3 10
C 15	Félix Villeneuve	5		30		10			0 3 10
16	Charles Jannot	5		30		10			0 3 10
A 16	François Bélanger	5		30		10			0 3 10
B 16	J. Bte. Pariseau	5		30		8 35			0 3 4
C 16	J. Bte. Nantelle	7	9	20		15			0 5 9
D 16	Maxime Croze	7	9	20		15			0 5 9
17	Charles Dauphin	1		17		17			0 4 3
A 17	Jean Marie Allard	1		3		3			0 0 9

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de Terrain.	NOMS DES CENSTAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN FUSILLÉ.						Emplacement en Lots à l'Arbre ou pour des lots Agricoles.	Mément de la Basse Conséquence à être payée par le Censitaire.
		FRONT.		PROFONDEUR.		SURFACE.			
Argens.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	VALEUR.	£ s. d.	£ s. d.
Concession Côte George, Nord.—(Suite.)									
B 17	J. Ls. Archambault	1		10		10			0 2 6
C 17	Nicolas Gervais	1		6		6			0 1 6
D 17	Joseph Allard	1		5		5			0 0 9
E 17	Octave Villeneuve	1		3		3			0 0 9
F 17	Joseph Brouillet	1		6		6			0 1 6
G 17	Pierre Jannot	1		4		4			0 1 0
18	P. Ovide Laurier					63 33 108			0 16 4
A 18	J. M. Rochon					32 60 216			0 8 2
Concession Ruisseau des Anges, Sud.									
1	Bazile Lapierre	3		30		24 7			0 8 7
2	Raymond Beaudouin	3		30		81 75			1 4 9
3	André Etier	3		30		90			1 7 2
4	Pierre Lamontagne	3		30		90			1 7 2
5	Didace Gareau	3		30		90			1 12 0
6	J. M. Rochon	3		30		100			1 15 7
7	Do.	1	5	30		45			0 16 0
A 7	Joseph Meunier	1	5	30		45			0 16 0
8	Do.	1	5	30		15			0 3 4
A 8	Toussaint Jannot	2	5	30		75			1 6 8
9	Joseph Jannot	2		30		60			1 1 4
A 9	Ambroise Rochon	1		30		30			0 10 8
10	Do.	3		30		90			1 12 0
11	Joseph Renaud	3		30		90			1 12 0
12	Joseph Jetté	3		30		90			1 12 0
13	J. Bte. Beauchamp	3		30		60			1 1 3
A 13	J. Bte. Limoges	1		30		30			0 10 8
14	Louis Fissault	1		30		30			0 10 8
A 14	J. Bte. Courtemanche	2		30		60			1 1 4
15	J. Bte. Brien	1	5	30		45			0 16 0
A 15	J. Bte. Beaudouin	1	5	30		45			0 16 0
16	Fra. X. Duval	1	5	30		45			0 14 3
A 16	Maxime Beauchamp	1	5	30		40			0 14 3
B 16	Calixte Duval	1	5	30		10			0 3 7
17	Joseph Archambault	3		30		90			1 12 0
18	Pierre Lamontagne	3		30		90			1 12 0
19	Joseph Renaud	3		30		90			1 10 0
20	Do.	2	7	9		22 6			1 2 5
21	Lemius Marlineau	3	4	18		62			1 2 5
22	Do.	5	6	12		56			1 0 11
Ruisseau des Anges, Nord.									
1	Raymond Beaudouin	3		30		53 5 14			0 18 6
2	Raymond Beaudouin, fils	3		26		78			1 9 11
3	Louis Gagnon	3		20		60			1 1 4
4	Joseph Gagnon	3		20		60			0 10 10
5	Do.	3		20		60			1 1 4
6	Louis Racette	3		20		60			1 1 4
7	Pierre Pigeon	1	5	30		30			0 11 3
A 7	Michel Malouin	1	5	20		30			0 11 3
8	Eusèbe Beaudouin	2		20		40			0 15 4
A 8	Ambroise Rochon	1		20		20			0 7 11
9	Do.	1		20		20			0 7 11
A 9	David Déziel	2		20		40			0 15 4
10	J. Bte. Beauchamp	3		20		60			1 1 4
11	Joseph Jetté	2		20		40			0 14 3
A 11	Bazile Jannot	1		20		20			0 7 11
12	Do.	3		20		60			1 1 4
13	J. Bte. Leclaire	3		20		60			1 3 0
14	Pierre Huboux	3		20		60			1 1 4
15	Do.	3		20		60			1 1 4
16	Médard Leclaire	3		20		60			1 3 0
17	Marcel Truchon	3		20		60			1 3 0
18	Joseph Renaud	3		20		60			1 3 0
19	Félix Beauchamp	3		20		60			1 1 8
20	Louis Paquette	3		20		60			1 1 8
21	Joseph Renaud	3		20		60			1 1 8
22	Louis Paquette	2	3	18		60			1 1 8
23	Edward Murray	1	5	60		60			1 1 8
24	Do.	1	5	15		38 25			0 12 7

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de Tenancier.	NOMS DES CENSTAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSÉDÉ.						Emplacement ou Lieu à bâtir, ou pour d'autres us que pour des us agricoles.	Montant de la Rente Comptée à titre payée par le Concessionnaire.	
		FRONT.		PROFONDEUR.		SOPRAPHES.				
		Arpents.	Petites. Pieds.	Arpents.	Petites. Pieds.	Arpents.	Petites. Pieds.			
	<i>Concession Ste. Henriette, Sud.</i>							£ s. d.	£ s. d.	
1	Non concédé.									
2	Do.									
3	Do.									
4	Do.									
5	Do.									
6	Do.									
7	Do.									
8	Do.									
9	Do.									
10	Do.									
11	Do.									
12	Do.									
13	Charles Prudhomme.	3.	30		60				1 1 8	
14	Michel Perrault.	3.	30		60				1 1 8	
15	Joseph Tellier.	3.	30		60				1 1 8	
16	Edouard Bouffard.	3.	30		60				1 1 8	
17	Michel Renaud.	3.	30		60				1 1 8	
18	Pierre Meunier.	3.	30		60				1 1 8	
19	Solomon Tellier.	3.	30		60				1 1 8	
20	Edouard Morel.	3	1 { 20 16 19 } 60						1 1 8	
21	Do.	3	6 7 16 2 9 81						1 1 8	
22	François Fissault.	4	1 7 12 6 12 80						1 1 8	
23	Do.				54				0 19 6	
	<i>Concession Ste. Henriette, Nord.</i>									
1	Eusèbe Paucé.	6 1 4		16	4		57			1 0 7
2	Do.	3.	16 9 13		61					0 18 5
3	Do.	3.	18 4		51					0 16 5
4	Do.	3.	18 7 9 56 25							1 0 4
5	Do.	3.	19 2 9 57 7							1 0 10
6	Do.	3.	19 7 8 59							1 1 4
7	Do.	3.	20		60					1 1 8
8	Do.	3.	20		60					1 1 8
9	Do.	3.	20		60					1 1 8
10	Do.	3.	20		60					1 1 8
11	Joseph Martel.	3.	20		60					1 1 8
12	Joseph Ménard.	3.	20		60					1 1 8
13	J. Bte. Morneau.	3.	20		60					1 1 8
14	Do.	3.	20		60					1 1 8
15	J. Bte. Marié.	3.	20		60					1 1 8
16	Pierre Meunier.	3.	20		60					1 1 8
17	J. Bte. Marier.	3.	20		60					1 1 8
18	François Fissault.	3.	20		60					1 1 8
19	Do.	3.	20		60					1 1 8
20	Michel Haboux.	3.	20		60					1 1 8
21	Do.	3.	20		60					1 1 8
22	Marcel Truchon.	3.	20		60					1 1 8
23	Do.	3.	20		60					1 1 8
24	François X. Colton.	3.	20		60					1 1 8
25	Do.	3	2 18 7 9 60							1 1 8
26	Benjamin Tellier.				63					1 2 10
	<i>Concession St. Henri, Est.</i>									
1	Charles Landry.				29					0 15 7 1/2
A 1	Henri Fervee.				29					0 15 7 1/2
2	Joseph Beaudouin.	3.	20		60					1 1 1 3
3	Antoine Beaudouin.	3.	20		60					1 1 1 3
4	David Jullé.	2.	20		40					1 0 10
A 4	Michel Renaud.	1.	20		30					0 10 5
5	Do.	1	5 20		30					0 15 7 1/2
A 5	Louis Jullé.	1	5 20		30					0 0 7 1/2
6	Antoine Beauchamp.	3.	20		60					1 1 1 3
7	Louis Thérien.	1	5 20		30					0 0 7 1/2
A 7	Joseph Mercier.	1	5 20		30					0 0 7 1/2
8	Martin Fervee.	1	5 20		30					0 15 7 1/2
A 8	Henri Gariépy.	1	5 20		30					0 15 7 1/2
9	Pierre Beauchamp.	1	5 20		30					0 15 7 1/2
A 9	Louis Payette.	1	5 20		30					0 15 7 1/2
10	Paul Paquette.				20					1 1 1 3

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de Tenancier.	NOMS DES CENSTAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSÉDÉ.						Emplacement ou Lieu à bâtir, ou pour d'autres us que pour des us agricoles.	Montant de la Rente Comptée à titre payée par le Concessionnaire.	
		FRONT.		PROFONDEUR.		SOPRAPHES.				
		Arpents.	Petites. Pieds.	Arpents.	Petites. Pieds.	Arpents.	Petites. Pieds.			
	<i>Concession St. Henri, Ouest.</i>							£ s. d.	£ s. d.	
1	Pierre Miquette.						22 75			0 16 3
2	J. Bte. Bouffard.	1	7		20		80			0 1 3
3	Amable Beaudouin.	3.			20		80			1 11 3
4	François Déziel.	1			20		20			0 10 5
A 4	Louis Mercier.	1			20		20			0 10 5
B 4	Joseph Fournier.	1			20		20			0 10 5
5	Louis Brien.	3.			20		80			0 1 3
6	Joseph Jullé.	1	5		20		30			0 15 7 1/2
A 6	J. Bte. Jullé.	1	5		20		30			0 15 7 1/2
7	J. Louis Brien.	2.			20		40			1 0 10
A 7	Joseph Prudhomme.	1			20		20			0 10 5
8	Louis Paquette.	1	5		20		30			0 15 7 1/2
A 8	J. Bte. Boisnier.	1	5		20		30			0 0 7 1/2
9	Joseph Pichette.	1			20		20			0 10 5
A 9	Narcisse Beaudouin.	1			20		20			0 10 5
B 9	Louis Beaudouin.	1			20		20			0 10 5
10	Louis Lucas.	3.			20		60			1 11 3
11	Joseph Guéré.	1	5		20		30			0 15 7 1/2
A 11	Antoine Beaudouin.	1	5		20		30			0 15 7 1/2
12	Joseph Archambault.	3.			20		60			1 11 3
13	J. Bte. Simard.	1	5		20		80			1 11 3
14	J. M. Paquette.	1	5		20		70			1 11 3
	<i>Côte Glasgow.</i>									
1	John McKenzie.	3	3		17 3 6		27			0 17 6
	Oraux lots non-concédés (en domaine).....						845 75			
	<i>Arrière de Glasgow et Laplaine.</i>									
	Lots Nos. 60, 61, 62 et 63 (en domaine).....						300			
	<i>Concession St. Pierre.</i>									
1	Lucien Miquette.	3	5 6 13 4				28			1 1 3
2	Amable Miquette.	1	6 13 12 9				25			0 18 1 1/2
3	Do.	1	5 20 4				30 50			0 18 1 1/2
4	Louis Thoin.	3.			22 8		34 25			0 15 7 1/2
A 4	David Beaudouin.						34 25			0 15 7 1/2
5	Paul Brabant.	3.			23 6		71 50			1 11 3
6	Marcel Gobeil.	3.			24 4		73 25			1 11 3
7	François Brasseur.	2	5		24 5 9		60 75			1 11 3
8	Narcisse Déziel.	2	4 14		25		62			1 11 3
9	Amable Déziel.	2.			26 6		53 25			1 5 7 1/2
A 9	Joseph Déziel.	2.			26 6		53 25			1 5 7 1/2
10	J. Bte. Quevillon.	2.			27 8 9		56			1 11 3
11	Alexis Bélanger, père.	3.			27 3 13		82			2 1 3
12	Louis Foisy.	2	5 6 25				49 62 216			1 4 2
A 12	Joseph Foisy.						24 33 108			0 0 5
13	François X. Foisy.	2.			9 20		41			1 6 3
14	Louis Beaudouin.	4.			12 8		26			0 16 7 1/2
A 14	Jaldore Brien.						26			0 15 7 1/2
15	Do.	3.			0 1 9		18 30			
16	Do.	2	5 { 3 7 2 2 4 }				7 50			0 16 3
	<i>Concession Côte St. Philippe.</i>									
1	Philip Mount.	3	4		2 9 8 10					0 3 7 1/2
2	Do.	3	1 9 6		7 1		21 33 108			0 7 9
3	Do.	3	3 5 8		4 1		27 25			0 9 10 1/2
4	Do.	3.	8 8		7		26 50			0 8 7 1/2
5	Jean Louis Bélanger.	2.			6 5 12 17					0 6 8 1/2
6	Ambroise Tellier.	4	1 12		8 6 12 36 25					0 13 1 1/2
7	Henri Gariépy.	3.			9 8 5		26			0 8 5
8	Do.	1	5		8 5		12 75			0 4 8 1/2
9	Do.	1	5 9 8 5				13 50			0 4 10 1/2
10	Martin Fervee.	2.			12 8 6 12 18					0 6 6 1/2
11	Joseph Gariépy.	2.			9 4 12 19					0 6 10 1/2
12	Do.	2.			9 7 9 18 50					0 7 1
13	Louis Mercier.	3.			6 8 2		25			0 9 0 1/2
14	Philip Mount.	1	5 3 7 2				11			0 4 0
15	Do.	2.			7 6		15 25			0 5 5
16	François Beaudouin.	2	5		8 9 4 1		24 35 108			0 8 1 1/2
17	Joseph Beauchamp.	3.			2 10 8		39 50			0 11 9

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de Terrain.	NOMS DES CENSTAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSÉDÉ.						Employements en Lvs & Mds, en pour Paires des uns pour des autres. VAL. S.	Montant de la Rente Constatée à être payée par les Censitaires. L s. d.
		FRONT.	PROFONDEUR.		SUYERSEIL.		VAL. S.		
		Arpents.	Petites Perches.	Arpents.	Petites Perches.	Arpents.	Petites Perches.		
	Concession Côte St. Philippe (Suite.)							L s. d.	L s. d.
18	Joseph Maréau.....	3	2 11	4		34	33 108	0 12 5	
19	Philip Mount.....	2	1 5	13	6 19	22	50	0 8 2	
20	J. Bte. Beaudouin.....	2	1 9	18	1	27	50	0 9 11	
21	Agapit Beaudry.....	2	1 9	17	19	34		0 12 4	
22	Joseph Mercier.....	2	1 6	6 12	33	33 108		0 18 1	
23	Louis Pigeon.....	2	2 9	16	6	49	50	0 17 11	
24	François Gobeil.....	2	9 9	16	7 9	50		0 18 1	
25	Do.....	2	9 9	17	6	50		0 18 1	
26	Do.....					19	25	0 6 11	
	Concession Côte de Grâce, Sud.								
2	Thomas Davis.....	5	6 28	1		96		1 18 9	
3	Jacques Thuot.....	5	26 6			89	6	1 14 4	
4	Arthur Campbell.....	4	8 6	30		97	50	1 17 4	
5	James Monteith.....	4	8 4	50	7 9	96	75	1 17 10	
6	David Lloyd.....					44	25	0 17 0	
A 8	Lewis Lloyd.....	4	8 3	27	8	44	35	0 17 0	
7	Do.....	4	8 3	27	9	89	50	1 14 4	
8	James Kerr.....	5	5 8	29	9	110		2 2 2	
9	Robert Brook.....	5				90		1 14 0	
10	John Lloyd.....	5				90		1 14 0	
11	Do.....	5				90		1 14 0	
12 et 13	James Kerr.....	1	5	30		45		0 17 0	
A 14	François X. Quevillon.....	1	5	30		45		0 17 0	
B 14	Auguste Fisiault.....	2		30		60		1 2 8	
C 14	Gabriel Quevillon.....	2		30		60		1 2 8	
14 et 15	William Goodbody.....	2		30		60		1 2 8	
A 14	Alexis Bélanger.....	3		38		90		1 14 0	
16	Bridget, Ann, Omelia Buttress	3		38		90		1 14 0	
17	J. Bte. Quevillon.....	2		39 3 6		60 66 210		1 2 11	
18	Amable Déziel.....	2		39		60		1 2 9	
A 18	Joseph Déziel.....	2		39		60		1 2 8	
18	Narcisse Déziel.....	2	5	39		73		1 8 4	
20	Jean Bte. Etier.....	2	5	30		75		1 8 4	
21	Marcel Gobeil.....	3		30		90		1 14 0	
22	Paul Brabant.....	3		30		90		1 14 0	
23	Do.....	3		30		90		1 14 0	
24	Moïse et F. Beauchamp.....	1	5 3			46		0 17 4	
A 24	Antoine Brabant.....	1	5 4			46		0 17 4	
25	Louis Foisy, fils.....	2	4	30		72		1 7 8	
A 25	Louis Foisy, père.....	1		30		30		0 11 4	
26	François Renaud et Maurice Proulx.....	5	16	30		92	66 316	1 15 1	
27	John Pangman.....	5	2 9	38		97	25	1 17 4	
28	J. M. Vilot dit Latour, père.....	1	1 15	38		44		0 18 11	
A 28	J. M. Vilot dit Latour, fils.....					24		0 9 0	
B 28	Théophile Davis.....					24		0 9 0	
29	Joseph Thouis.....	2		30		60		1 2 8	
A 29	J. Bte. Paury.....	1		30		30		0 11 4	
30	François Masson.....					27	50	0 10 4	
A 30	Antoine Masson.....	3	9	38		26		0 7 6	
B 30	Louis Archambault.....					44		0 16 9	
31	Do.....					46		0 17 9	
A 31	Louis Cloutier.....	0	0 6	6		47		0 17 9	
32	J. Bte. Bouffard.....	5	4	30		90	12 162	1 14 3	
33	Félix Archambault.....	3	1 15	30		95	25	1 16 2	
34	Joseph Fournier.....	2	2	30		68		1 7 4	
35	Do.....	2	1	30		62	75	1 4 10	
36	Isaac Brien.....	1	9	30		31	50	0 12 4	
A 36	Joseph Prudhomme.....	1	9	30		31	50	0 12 4	
37	Do.....	2		30		59	25	1 3 0	
38	J. B. Courtemanche.....	4		30		59	50	1 2 8	
39	Jacques Tallon.....					65		1 4 9	
A 39	Louis Mercier, fils.....					13		0 5 0	
40	Do.....					51		0 19 4	
41	Joschim Brien.....	2		30		60		1 2 6	
42	Félix Truchon.....	2		30		60		1 2 9	
43	Théodule Renaud.....	2		30		60		1 2 9	
44	Ondésime Truchon.....	2		30		59		1 2 9	
45	J. Bte. Etier.....	3	2 7	30		97	50	1 18 0	

No. de Terrain.	NOMS DES CENSTAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSÉDÉ.						Employements en Lvs & Mds, en pour Paires des uns pour des autres. VAL. S.	Montant de la Rente Constatée à être payée par les Censitaires. L s. d.
		FRONT.	PROFONDEUR.		SUYERSEIL.		VAL. S.		
		Arpents.	Petites Perches.	Arpents.	Petites Perches.	Arpents.	Petites Perches.		
	Concession Côte de Grâce, Sud.-(Suite)							L s. d.	L s. d.
46	Joseph Martel.....	1	15 30			32	26	0 12 2	
A 46	J. B. Courtemanche.....	2		30		60		1 2 7	
47	Louis Brien, (une pointe).....					7		0 2 8	
A 47	Louis Paquette, (pointe incluse).....	3	4	30		93		1 16 5	
48	Paul Thérien.....	1		30		30		0 11 4	
A 48	Louis Thérien.....	2		30		60		1 2 5	
49	Amable Brodeur.....	3		30		90		1 14 0	
50	Louis Henri.....	3		30	1 6 12	91	66 216	1 14 8	
51	Isaac Gariépy.....	2		30		60		1 2 8	
A 51	J. B. Boisnier.....	1		30		30		0 11 4	
52	Do.....	1		30		30		0 11 4	
A 52	Martin Fervac.....	2		30		60		1 2 8	
53	Henri Gariépy.....	3	9	30		91	50	1 14 5	
54	Joseph Brien.....	3		30		89	50	1 14 1	
55	Louis Beaudouin.....	2		30		60		1 2 8	
56	J. Bte. Fisiault.....	2		30		60		1 2 8	
57	Joseph Gariépy.....	2		30		63		1 3 10	
58	Louis Mercier.....	3		30		86		1 11 11	
59	Joseph Gariépy, fils.....	3	5	30		105		1 19 9	
60	Thomas Jannot.....	2	5	30		75		1 8 4	
61	Pierre Beauchamp.....	3		30		90		1 14 0	
62	François Allard.....	3		30		90		1 14 0	
63	J. Bte. Beaudouin.....					90		1 14 0	
64	Agapit Beaudry.....	2		30		29	25	0 11 5	
65	Joseph Mercier.....	2		30		27	50	0 10 4	
66	Louis Pigeon.....	3		30		42		0 11 2	
67	Do.....	5		30		34	50	0 15 0	
68	François Gobeille.....	3		30		26		0 10 0	
	Concession Côte de Grâce, Nord.								
1	Joseph Brien, fils.....					25		0 9 7	
A 1	James Mulholland.....					47	6	0 18 2	
2	Joseph Brien.....	5	5	15		82	50	1 11 7	
3	Frédéric Beaudouin.....	4		19 8		79	20	1 10 6	
4	Louis Henri.....	5		23 1		69	30	1 6 8	
5	Antoine Gariépy.....	1	5	28 2		39	50	0 15 2	
A 5	Héritiers de Patrick Stanton.....	1	5	35 2		39	50	0 15 2	
6	Solomon Poulin, fils.....	5		29 5		67	90	1 13 9	
7	Nérée Fournier.....	5		32 4		97	20	1 17 4	
8	Joschim Fournier.....	4		35 5		45		0 17 3	
A 8	Robert Hudson.....	3		35 5		61	50	1 3 7	
9	John Davis.....	5		38		114		2 3 8	
10	Thomas Davis.....	3		38		114		2 3 8	
11	John Guin.....	3		37 5		112	50	2 3 1	
12	William Rafer.....	5		32 5		97	50	1 17 4	
13	Jules Mireau.....	3		28 5		65	50	1 12 9	
14	Do.....	3		19 7 9		59	21	1 2 9	
A 14	Gabriel Quevillon.....	3		8		24		0 9 2	
15	William Rafer.....	3		30		57		1 1 10	
A 15	Etienne Martel.....	3		9		27		0 10 4	
16	J. Bte. Etier.....	3		19		57		1 1 10	
A 16	Michel Beaudouin.....	3		19		50		0 11 6	
17	J. Bte. Etier.....	1		21 2 9		21	25	0 8 2	
A 17	Jacques Thuot.....	2		21 2 9		42	50	0 16 3	
B 17	Michel Beaudouin.....	3		5		15		0 5 9	
18	Maxime Fournier.....	2		15 7 9		57	50	0 14 4	
A 18	Michel Villemaire.....	1		13 7 9		18	75	0 7 2	
B 18	Michel Beaudouin.....	2		5		10		0 3 10	
C 18	J. Bte. Marin.....	1		5		5		0 1 11	
A 18	Michel Villemaire.....	1		17 2 9		17	25	0 6 7	
A 19	Antoine Morin.....	2		23 2 9		44	30	0 17 1	
B 19	J. Bte. Marin.....	1		5		5		0 1 11	
20	Gabriel Quevillon.....	2		22 5		59		1 2 7	
A 20	Michel Fournier.....	1		7		7		0 2 8	
21	Joseph Etier.....	5		14 0		43	50	0 16 8	
A 21	Narcisse Quevillon.....	1		6		6		0 2 3	
B 21	François Gagnon.....	2		6		12		0 4 7	
22	Joseph Etier.....	2		19 7		55		1 1 1	
A 22	Narcisse Quevillon.....	1		15		15		0 5 9	

Municipalité de Saint-Lin

ÉTAT DE LA CONCESSION DU CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

NOMS	MONTANT				MONTANT TOTAL
	ARRIÈRE	RENTES	RENTES	RENTES	
1 Pierre Léonard	1	80	80	80	0 14 11
2 Moïse Desormier	2	81	81	81	0 8 11
3 Moïse Desormier	3	81	81	81	0 13 07
4 François Gauthier	4	82	82	82	0 13 07
5 Joseph Desormier	5	83	83	83	0 13 07
6 Joseph Desormier	6	83	83	83	0 13 07
7 Joseph Desormier	7	83	83	83	0 13 07
8 Joseph Desormier	8	83	83	83	0 13 07
9 Joseph Desormier	9	83	83	83	0 13 07
10 Joseph Desormier	10	83	83	83	0 13 07
11 Joseph Desormier	11	83	83	83	0 13 07
12 Joseph Desormier	12	83	83	83	0 13 07
13 Joseph Desormier	13	83	83	83	0 13 07
14 Joseph Desormier	14	83	83	83	0 13 07
15 Joseph Desormier	15	83	83	83	0 13 07
16 Joseph Desormier	16	83	83	83	0 13 07
17 Joseph Desormier	17	83	83	83	0 13 07
18 Joseph Desormier	18	83	83	83	0 13 07
19 Joseph Desormier	19	83	83	83	0 13 07
20 Joseph Desormier	20	83	83	83	0 13 07
21 Joseph Desormier	21	83	83	83	0 13 07
22 Joseph Desormier	22	83	83	83	0 13 07
23 Joseph Desormier	23	83	83	83	0 13 07
24 Joseph Desormier	24	83	83	83	0 13 07
25 Joseph Desormier	25	83	83	83	0 13 07
26 Joseph Desormier	26	83	83	83	0 13 07
27 Joseph Desormier	27	83	83	83	0 13 07
28 Joseph Desormier	28	83	83	83	0 13 07
29 Joseph Desormier	29	83	83	83	0 13 07
30 Joseph Desormier	30	83	83	83	0 13 07

ÉTAT DE LA CONCESSION DU CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

NOMS	MONTANT				MONTANT TOTAL
	ARRIÈRE	RENTES	RENTES	RENTES	
1 Pierre Léonard	1	80	80	80	0 14 11
2 Moïse Desormier	2	81	81	81	0 8 11
3 Moïse Desormier	3	81	81	81	0 13 07
4 François Gauthier	4	82	82	82	0 13 07
5 Joseph Desormier	5	83	83	83	0 13 07
6 Joseph Desormier	6	83	83	83	0 13 07
7 Joseph Desormier	7	83	83	83	0 13 07
8 Joseph Desormier	8	83	83	83	0 13 07
9 Joseph Desormier	9	83	83	83	0 13 07
10 Joseph Desormier	10	83	83	83	0 13 07
11 Joseph Desormier	11	83	83	83	0 13 07
12 Joseph Desormier	12	83	83	83	0 13 07
13 Joseph Desormier	13	83	83	83	0 13 07
14 Joseph Desormier	14	83	83	83	0 13 07
15 Joseph Desormier	15	83	83	83	0 13 07
16 Joseph Desormier	16	83	83	83	0 13 07
17 Joseph Desormier	17	83	83	83	0 13 07
18 Joseph Desormier	18	83	83	83	0 13 07
19 Joseph Desormier	19	83	83	83	0 13 07
20 Joseph Desormier	20	83	83	83	0 13 07
21 Joseph Desormier	21	83	83	83	0 13 07
22 Joseph Desormier	22	83	83	83	0 13 07
23 Joseph Desormier	23	83	83	83	0 13 07
24 Joseph Desormier	24	83	83	83	0 13 07
25 Joseph Desormier	25	83	83	83	0 13 07
26 Joseph Desormier	26	83	83	83	0 13 07
27 Joseph Desormier	27	83	83	83	0 13 07
28 Joseph Desormier	28	83	83	83	0 13 07
29 Joseph Desormier	29	83	83	83	0 13 07
30 Joseph Desormier	30	83	83	83	0 13 07

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de Terrain.	NOMS DES GÉNÉTAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSÉDÉ.						Emplacement en Lvs & Mds. en plus payés par les agriculrs.	Montant de la Dette Contractée à être payée par le Cessionnaire.		
		FRONT.		PROFONDEUR.		SUPERFICIE.					
		Arpents.	Poiches.	Arpents.	Poiches.	Arpents.	Poiches.				
		VALEUR.								£	s.
	Concession Côte Jane, Sud. (Suite.)						£	s.	d.		
9	Daniel Martel.....					50		0	18	2	
A 8	François X. Hogue.....					10		0	3	10	
10	J. M. Demarbre.....					40		0	15	4	
A 10	Daniel Martel.....					6		0	2	3 1/2	
B 10	Alexis Brien.....					14		0	5	4 1/2	
11	Prosper Bricault.....	1	5	20		30		0	11	6	
A 11	Joseph Désormier.....	1	5	20		30		0	11	6	
12	François Rivet.....					43		0	16	6	
A 12	J. Bte. Jannot.....	5		20		12		0	4	7 1/2	
B 12	Prosper Bricault.....					8		0	1	11	
13	J. Bte. Jannot.....					15		0	5	9	
A 13	Prosper Bricault.....	5		20		25		0	9	7	
B 13	Joseph Guéré.....					20		0	7	8	
14	Do.....	1		20		20		0	7	8	
A 14	Narcisse Jannot.....	2		20		40		0	15	4	
15	J. Bte. Huloux.....	3		20		59	75		1	3	0
16	Narcisse Jannot.....	1		20		19	50		0	7	8
A 16	Joseph Guéré.....	2		20		40		0	15	4	
17	Noël Peltier.....	3		20		60			1	3	0
18	François Huneau.....	3		20		60			1	3	0
19	Do.....	1		20		20			0	7	8
A 19	Joseph Gagné.....	2		20		40			0	15	4
20	Antoine Patenaude.....	3		20		60			1	3	0
21	Jude Bélanger.....	3		20		60			1	3	0
22	Joseph Huboux.....	2		20		40			0	15	4
A 22	Joseph Venne.....	1		20		20			0	7	8
23	Do.....	1	5	20		30			0	11	6
A 23	André Caron.....	1	5	20		30			0	11	6
24	Henri Gariépy.....	3		20		60			1	3	0
25	Félix Désormier.....	3		20		60			1	3	0
26	Louis Tellier.....	1	5	20		30			0	11	6
A 26	Joseph Lescaubeau.....	1	5	20		30			0	11	6
27	Do.....	5		20		60			1	3	0
28	Henri Gariépy.....	3		20		60			1	3	0
29	Joseph Auger.....	3		20		60			1	3	0
30	Joseph Auger.....	1	20	10		40			0	15	4
A 30	Toussaint Bricault.....	2		10		20			0	7	8
31	Do.....	3		20		60			1	3	0
32	Joseph Marin.....	2		20		40			0	15	4
A 32	Joseph Perrault.....	1		20		20			0	7	8
33	Do.....	3		20		60			1	3	0
34	Louis Morin.....	3		20		60			1	3	0
35	Ambroise Varin.....	1	5	20		30			0	11	6
A 35	Joseph Venne.....	1	5	20		30			0	11	6
36	Narcisse Désormier.....	2		20		40			0	15	4
A 36	J. Bte. Melouin.....	1		20		20			0	7	8
37	Do.....	1		20		20			0	7	8
A 37	François Chayer.....	2		20		40			0	15	4
38	Stanislas Auger.....	2		20		40			0	15	4
A 38	Ambroise Tellier.....	1		20		20			0	7	8
39	Do.....	1		20		20			0	7	8
A 39	Louis Rougret.....	2		20		40			0	15	4
40	Do.....	3		20		60			1	3	0
41	Aimé Lemarbré.....	1	5	20		30			0	11	6
A 41	Ambroise Varin.....	1	5	20		30			0	11	6
42	J. Bte. Brossard.....	3		20		60			1	3	0
43	Narcisse Foucault.....	3		20		60			1	3	0
44	Joseph Jullé.....	3		20		60			1	3	0
45	Joseph Foucault.....	3		20		60			1	3	0
46	Do.....	1		20		20			0	7	8
A 46	Césaire Eno dit Deschamps.....	2		20		40			0	15	4
47	François Rivet.....	1	5	20		30			0	11	6
A 47	Joseph N. Archambault.....	1	5	20		30			0	11	6
48	Do.....	3		20		60			1	3	0
49	Calixte Jullé.....	3		20		60			1	3	0
50	J. Bte. Robillard.....	3		20		60			1	3	0
51	Joseph Marier.....	3		20		60			1	3	0
52	Jesu Bte. Jullé.....	3		20		60			1	3	0
53	Félix Boylan.....	3		20		60			1	3	0
54	Patrick Boylan.....	3		20		60			1	3	0

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de Terrain.	NOMS DES GÉNÉTAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSÉDÉ.						Emplacement en Lvs & Mds. en plus payés par les agriculrs.	Montant de la Dette Contractée à être payée par le Cessionnaire.						
		FRONT.		PROFONDEUR.		SUPERFICIE.									
		Arpents.	Poiches.	Arpents.	Poiches.	Arpents.	Poiches.								
		VALEUR.								£	s.	d.			
	Concession Côte Jane, Sud. (Suite.)						£	s.	d.						
55	Antoine Gamsche.....	3		20		60			1	3	0				
56	J. Bte. Robert.....	3		20		60			1	3	0				
57	Damasé Simard.....	3		20		60			1	3	0				
58	François X. Duval.....	3		20		60			1	3	0				
59	Antoine Racette.....	3		20		60			1	3	0				
60	Louis Cloutier.....	3		20		60			1	3	0				
61	William McGarity.....	3		20		60			1	3	0				
62	David McGarity.....	3		20		60			1	3	0				
63	Do.....	3		20		60			1	3	0				
64	Edward McEwen.....	3		20		60			1	3	0				
65	Do.....	3		20		60			1	3	0				
66	James Callaghan.....	4		15	5	62			1	3	9 1/2				
67	Do. (Sud de la Rivière)														
A 67	Thomas Henderson, (Nord de la Rivière)						65				1	4	2		
	Concession Côte Jane, Nord.														
1	Jacques Picotte on Représentants.....						38					0	14	7	
A 1	Prosper Bricault.....						38						0	14	7
2	Louis Henri.....						30						0	11	8
A 2	Pierre Rinfret.....	4		15		30							0	11	11
3	J. Bte. Brisson.....	3	1	13	20	71							1	3	0
4	Noël Peltier.....	3		20		60							1	3	0
5	Joseph Jannot.....	3		20		60							1	3	0
6	Do.....	3		20		60							1	3	0
7	J. Bte. Brisson.....	3		20		60							1	3	0
8	François Jannard.....	3		20		60							1	3	0
9	Stanislas Archambault.....	3		20		60							1	3	0
10	J. Bte. Huboux.....	2		20		40							0	15	4
A 10	André Huboux.....	1		20		20							0	7	8
11	Do.....	1		20		20							0	7	8
A 11	François X. Poitras.....	2		20		40							0	15	4
12	J. Bte. Huneau.....	2		20		40							0	15	4
A 12	Joseph Venne.....	1		20		20							0	7	8
13	Do.....	1		20		20							0	7	8
14	Paschal Gariépy.....	2		20		40							0	15	4
15	Joseph Gagné.....	3		20		60							1	3	0
16	Paschal Gariépy.....	2	9	20		45							0	17	3
A 15	J. Bte. Huboux.....	6	7	9		18							0	5	9
16	Do.....	1	5	20		10							0	3	10
A 16	Louis Gariépy.....	2	5	20		50							0	19	2
17	Joseph Lescaubeau.....	3		20		60							1	3	0
18	Do.....	1		20		20							0	7	8
A 18	Thomas Crépau.....	2		20		40							0	15	4
19	Godofroy Charbonneau.....	3		20		60							1	3	0
20	Louis Tellier.....	3		20		60							1	3	0
21	François X. Léonard.....	3		20		60							1	3	0
22	François Mercier.....	3		20		60							1	3	0
23	Joseph Auger.....	3		20		60							1	3	0
24	Louis Fiesault.....	3		20		60							1	3	0
25	Joseph Saulnier.....	3		20		60							1	3	0
26	Joseph Perrault.....	3		20		60							1	3	0
27	Toussaint Bricault.....	3		20		60							1	3	0
28															

CADASTRE ABRÉGE DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

CADASTRE ABRÉGE DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de Terrain.	NOMS DES CENSTAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDÉ.						Emplacement ou Lieu à Mtr. ou pour d'autres fins que pour des fins agricoles.	Montant de la Reue Comptée à titre de Reue par le Comptable.	
		FRONT.		PROFONDEUR.		SUPERFICIE.				
		Arpents.	Poils.	Arpents.	Poils.	Arpents.	Poils.	VALORS.	£ s. d.	
	Concession Côte Jane, Nord. (Suite.)									
A 41	Zéphirin Pichette.....	1	20	80					0 7 8	
42	Do.....	1	20	20					0 7 8	
A 42	Moïse Désormier.....	2	20	40					0 15 4	
43	Denis Jullé.....	3	20	60					1 3 0	
44	Antoine Gauthier.....	3	20	60					1 3 0	
45	Do.....	3	20	60					1 3 0	
46	Ambroise Brien.....	1	20	30					0 11 6	
A 46	Félix Laforest dit Labranche.....	1	20	30					0 11 6	
47	James McEwen.....	5	20	60					1 3 0	
48	André Déziel.....	3	20	60					1 3 0	
49	Honoré Labrie.....	3	20	60					1 3 0	
50	Do.....	1	20	30					0 11 6	
A 50	André Déziel.....	1	20	30					0 11 6	
51	James Moore.....	3	20	60					1 3 0	
52	Do.....	3	20	60					1 3 0	
53	Cyrille Léveillé.....	3	20	60					1 3 0	
54	.....									
55	François Bouffard.....	5	20	60					1 3 0	
56	Pierre Lescarbeau.....	3	20	60					1 3 0	
57	Abraham Nichols.....	3	20	60					1 3 0	
58	Pierre Lescarbeau.....	2	20	60					1 3 0	
59	John Brown.....	2	20	60					1 3 0	
60	Do.....	2	20	60					1 3 0	
61	Solomon Cochrane.....	2	20	60					1 3 0	
62	Robert Wedgworth.....	2	20	60					1 3 0	
63	Patrick Callaghan.....	2	20	60					1 3 0	
64	Peter McMillan.....	2	20	60					1 3 0	
65	Thomas Henderson.....	2	20	60					1 3 0	
66	J. Bte. Léveillé.....	4	20	60					1 3 0	
67	John Hunter.....	4	20	122					2 6 9	
	Concession Côte St. Ambroise, Sud.									
1	Cyprien Martin.....	2	17	44					0 17 1	
2	François Rousseau.....	2	18	38					0 18 3	
3	Joseph Maran.....	3	10	30					0 18 8	
4	Joseph Maran.....	2	14	50					0 5 7	
A 4	François Rousseau.....	4	15	15					0 5 9	
5	Do.....		15						0 5 9	
	Côte St. Ambroise, Nord.									
1	Joseph Audy dit Roy.....	2	26	77					1 9 6	
2	Olivier Briault.....	2	41	85					1 11 10	
3	Auguste Jullé.....	2	43	87					1 13 4	
4	Do.....	2	42	106					2 0 9	
5	Louis Maran.....	2	39	79					1 10 6	
6	Do.....	2	37	75					1 8 11	
7	Augustin Brisson.....	2	35	70					1 7 0	
8	Joseph Maran.....	2	33	67					1 5 10	
9	Isidore Brien.....	2	31	63					1 4 2	
10	André Raboux.....	2	27	55					1 1 3	
11	Pierre Gourre.....	2	23	47					0 18 2	
12	François Rivet.....	1	7	34					0 13 0	
A 12	Abraham Gagnon.....	7	19	14					0 5 8	
13	Do.....		19						0 7 5	
A 13	Xavier Gourre.....		15						0 4 7	
B 13	Laurent Gourre.....		40						0 13 4	
14	Stanilas Archambault.....	2	40	80					1 10 8	
A 14	Joseph Rivet.....	1	40	40					0 15 4	
15	Do.....	1	38	38					0 14 1	
A 15	Alexis Jannard.....	2	39	78					1 9 11	
16	François Rousseau.....		30						0 11 6	
A 16	J. Bte. Guindon.....		30						0 11 6	
B 18	Jacques Larose.....		54	75					1 1 0	
17	Antoine Charbonneau.....	2	30	88					1 11 7	
A 17	Polycarpe Renaud.....	4	30	30					0 11 6	
18	Do.....	3	30						1 14 6	
A 18	Louis Charbonneau.....	3	6	20					0 7 8	
19	Thomas Crépeau.....	3	36	106					2 1 5	
20	Joseph Lescarbeau.....	1	35	55					1 0 4	
A 20	Narcisse Lescarbeau.....	1	35	55					1 0 4	

No. de Terrain.	NOMS DES CENSTAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDÉ.						Emplacement ou Lieu à Mtr. ou pour d'autres fins que pour des fins agricoles.	Montant de la Reue Comptée à titre de Reue par le Comptable.	
		FRONT.		PROFONDEUR.		SUPERFICIE.				
		Arpents.	Poils.	Arpents.	Poils.	Arpents.	Poils.	VALORS.	£ s. d.	
	Concession Côte St. Ambroise, Nord. (Suite.)									
21	Edouard Thienel.....	1	34	52					0 19 1	
A 21	Ambroise Brien, fils.....	1	34	52					0 19 1	
22	Zéphirin Chausse.....	2	33	66					1 6 1	
A 22	Narcisse Louas.....	1	33	54					0 13 0	
23	Do.....	1	33	33					0 12 8	
A 23	J. Bte. Chayer.....	2	33	66					1 5 3	
24	Louis Morin.....	2	32	64					1 4 9	
A 24	Henri Morin.....	1	32	32					0 12 4	
25	Pierre Gagnon.....	3	31	94					1 16 3	
26	Magloire Chartier.....	1	30	46					0 17 7	
A 26	Alexis Brien.....	7	30	21					0 8 10	
B 26	François X. Hugue.....	7	30	21					0 8 10	
27	Do.....	2	30	7					0 2 10	
A 27	Joseph Désormier.....	1	30	37					0 14 4	
B 27	Daniel Martel.....	1	30	45					0 17 3	
28	Do.....	1	29	44					0 16 10	
A 28	Jean L. Brien.....	1	29	44					0 16 10	
29	Joseph Henri.....	3	28	85					1 12 9	
30	François Chayer.....	3	26	80					1 10 9	
31	Joseph Brisson.....	3	26	76					1 9 1	
32	François Huneeu.....	3	25	76					1 9 1	
33	Joseph Lemire.....	1	24	36					0 14 1	
A 33	Joseph Beauchamp.....	1	24	36					0 14 1	
34	Noël Pelletier.....	1	23	30					0 13 9	
A 34	François Allard.....	1	23	35					0 13 9	
35	Médard Fournier.....	3	23	69					1 6 2	
36	Césaire Eco.....	3	22	86					1 5 7	
37	Jean Han.....	3	21	64					1 4 9	
38	Prosper Bélanger.....	3	20	62					1 3 2	
39	Pierre Painparé.....	3	20	60					1 3 0	
40	Fm. X. Gourre.....	3	19	57					1 2 2	
41	Cyprien Thnot.....	3	18	56					1 1 2	
42	Félix Forest.....	3	17	56					1 1 2	
43	Joseph Marier.....	3	16	55					1 1 2	
44	Joseph Lescarbeau.....	3	15	56					1 1 2	
45	Narcisse Désormier.....			27					0 10 8	
A 45	Moïse Désormier.....	3	14	27					0 10 6	
46	J. Bte. Morneau.....	4	13	26					1 1 2	
47	Joseph St. Jean.....	4	12	25					1 1 1	
48	William Brophy.....	4	11	25					1 1 5	
49	Do.....			23					1 0 4	
50	Richard Hamilton.....	7	8	56					1 1 5	
51	William Hamilton.....	7	7	51					0 19 10	
52	Andrew Foster, (pointe).....			45					0 16 8	
	Côte St. Louis, sur le Domaine de Mascouche.									
	Charles Lauzon.....	5	5	25					0 1 3	
	Joseph Chalifoux.....	1	5	5					0 2 6	
	Césimir Dalpé.....	1	5	5					0 2 6	
	Joseph Chalifoux.....	2	5	25					0 1 3	
	Césimir Dalpé.....	2	5	25					0 1 3	
	Jacques Moine.....	2	5	25					0 1 3	
	Emplacements Jane's Borough, sur le Domaine de Mascouche.									
	André Soucy.....								50 0 0	2 0 0
	Lancelot Robinson.....								25 0 0	1 0 0
	Joseph Roy.....								25 0 0	0 1 3
	Angus McPhee.....								25 0 0	0 1 3
	James Peterkin.....								37 10 0	0 1 3
	J. Bte. Charpentier.....								25 0 0	0 1 3
	Emplacements à St. Lm, sur la terre No. 27, Côte de Grâce, Sud, Page du Cadastre 32, appartenant au Seigneur.									
	Damase Simard.....	74		187					100 0 0	0 1 3
	Geneviève Fournier.....	80		171					30 0 0	0 0 10
	François Foisy.....	57		180					30 0 0	0 0 10
	Alexis Bélanger.....	57		180					40 0 0	0 0 10
	Joseph Foisy.....	57		180					40 0 0	0 0 10
	Joseph Flatiault.....	57		180					30 0 0	0 0 10
	Louis Thoin.....	57		180					50 0 0	0 0 10

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de Tenure.	NOMS DES CENSTAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDE.						Emplacements en Lots à Mètres ou Jours d'après les plans pour des désignations.		Montant de la Rente Censuelle à verser par le Censitaire.
		FRONT.		PROFONDEUR.		SUPERFICIE.		VALEUR.		
		Arpents.	Pas.	Arpents.	Pas.	Arpents.	Pas.			
	Emplacements à St. Lin, etc.— (Suite.)							£ s. d.	£ s. d.	
	Jochim Fournier.....		57		190			40 0 0	0 0 10	
	Pierre A. Viau.....		57		190			75 0 0	0 1 3	
	Pierre Thérien.....		60		171			30 0 0	0 0 10	
	Charles Landry.....		60		171			40 0 0	0 0 10	
	Stobensky Coq.....		60		171			40 0 0	0 0 10	
	Henri Ferrac.....		60		171			40 0 0	0 0 10	
	Liste des Emplacements qui n'ont pas été enrégistrés au présent Cadastre parce qu'ils ne sont chargés d'aucune rente envers le Seigneur, ayant été dis- truits des terres qui sont de venues chargées de toute les rentes.									
	Dans la Côte de Lachenaie.									
16	Marcel Gariépy.....							37 10 0		
16	Prudent Thérien.....							85 0 0		
17 et 18	François Armand.....							18 10 0		
25	Louis Duprat, fils de Louis.....		1		1			125 0 0		
34	Pascal Allard.....							33 6 8		
34	Nérée Paucé.....							8 6 8		
35	Etienne Mathieu.....							75 0 0		
35	Jean Malo.....							100 0 0		
36	Gédéon Villeneuve.....							150 0 0		
38	Dame Veuve Henry Munro.....							200 0 0		
38	Diondonné Laurier.....							160 0 0		
38	Omer Morache.....							104 0 0		
38	Bazile Brault dit Pomaville.....							150 0 0		
38	Rév. Messire M. Morin.....							308 0 0		
78	Toussaint Chapeleau.....		1		1			65 6 8		
78	Arsène Gariépy.....		1		1			65 6 8		
80	Xavier Chapeleau.....		1		1			65 6 8		
81	Antoine Filion.....		1		1			90 0 0		
82	Do.....							5 0 0		
88	Jean Daqué.....		1		1			41 13 4		
37	Pierre Lecour.....							33 6 8		
48	François Coiteux.....							33 6 8		
48	Joseph Contant.....							6 6 8		
49	J. Bte. Teerdeale.....							25 0 0		
A 49	Charles Bélanger.....							75 0 0		
B 49	Octave Desjardins.....							30 0 0		
50	Siméon Lamarche.....							30 0 0		
50	François Lamarche.....							70 0 0		
50	David Beaudouin.....							70 0 0		
50	Louis Beaudouin.....							40 0 0		
50	Félix Villeneuve.....							200 0 0		
50	Charles Bélanger.....							100 0 0		
A 50	Edouard Locas.....							75 0 0		
" 50	Do.....							60 0 0		
" 50	Louis Elier.....							75 0 0		
" 50	Charles Chaput.....							100 0 0		
" 50	Pierre Migneron.....							84 0 0		
" 50	Veuve Louis Mercier.....							100 0 0		
" 50	Joseph Larose.....							200 0 0		
" 50	Do.....							200 0 0		
" 50	Philippe Mount.....							200 0 0		
" 50	Edouard Locas.....							25 0 0		
" 50	Félix Villeneuve.....							150 0 0		
" 50	J. Wm. Mount.....							80 0 0		
" 50	Pierre Beaudouin.....							200 0 0		
" 50	Charles Goulet.....							25 0 0		
" 50	Edouard Locas.....							75 0 0		
" 50	Pierre Cantin.....							100 0 0		
" 50	Ambroise Allard.....							100 0 0		
" 50	Marguerite Roy.....							100 0 0		
" 50	Pierre Laurent Croze.....							150 0 0		
" 50	Do.....							75 0 0		
" 50	Revd. J. M. Chevigny.....							50 0 0		
" 50	Charles Beauchamp.....							100 0 0		
61	Esèbe Huboux.....							30 0 0		
61	Joseph Chailfoux.....							175 0 0		
61	Stanislas Viau.....							175 0 0		
61	Dr. Luke Bent.....							200 0 0		
62	François Amireau.....							75 0 0		
62	Eusèbe Gariépy.....							150 0 0		

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de Tenure.	NOMS DES CENSTAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDE.						Emplacements en Lots à Mètres ou Jours d'après les plans pour des désignations.		Montant de la Rente Censuelle à verser par le Censitaire.
		FRONT.		PROFONDEUR.		SUPERFICIE.		VALEUR.		
		Arpents.	Pas.	Arpents.	Pas.	Arpents.	Pas.			
	Côte de Mascouche.—(Suite.)							£ s. d.	£ s. d.	
62	Michel Roy.....							175 0 0		
62	Narcisse Renaud, fils.....							125 0 0		
62	Louis Martel.....							200 0 0		
62	Pierre Thérien.....							100 0 0		
62	Médard Roy.....							75 0 0		
62	Dominique Guindon.....							50 0 0		
62	Veuve Louis Mercier.....							84 0 0		
62	J. Bte. Courval.....							75 0 0		
62	Joseph Guindon.....							36 0 0		
62	Charles Vaillancourt.....							60 0 0		
62	Joseph Archambault.....							180 0 0		
62	J. M. C. Leclaire.....							100 0 0		
62	Magloire Thérien.....							90 0 0		
62	Narcisse Renaud, fils.....							125 0 0		
62	J. Bte. Parizeau.....							125 0 0		
62	Frédéric Parizeau.....							130 0 0		
62	Casimir Parizeau.....							150 0 0		
62	Pierre Renaud.....							125 0 0		
63	Michel Allard.....							100 0 0		
63	Do.....							60 0 0		
63	Edouard Daniel.....							100 0 0		
63	Joseph Desjardins.....							75 0 0		
63	J. Bte. Truchon.....							125 0 0		
63	Laurent Boismier.....							80 0 0		
A 63	Melaine Delphos.....							200 0 0		
" 63	Louis Paquette.....							100 0 0		
69	François X. Renaud.....							75 0 0		
70	Pierre Cantin, père.....							84 0 0		
59	Charles Corbell.....							75 0 0		
59	Veuve Charles Gariépy.....							30 0 0		
60	Louis Allard.....							100 0 0		
60	Damasc Léveillé.....							125 0 0		
60	Joseph Murray.....							100 0 0		
60	Charles Corbell.....							100 0 0		
22	J. Bte. Gormin.....							80 0 0		
22	Veuve Toussaint Lamoureux.....							10 0 0		
24	Edouard Peltier.....							80 0 0		
25	Médard Charpentier.....							12 10 0		
B 25	Joseph Mathieu.....							20 0 0		
27	Isale Gariépy.....		1		1			25 0 0		
8	Gabriel Crome.....							25 0 0		
7	Antoine Guérin.....							12 10 0		
7	Toussaint Beaudouin.....							12 10 0		
13	Félix Villeneuve.....							60 10 0		
13	David David.....							40 0 0		
13	Félix Villeneuve et Casimir Dalgé.....							42 0 0		
13	Narcisse Gauthier.....							40 0 0		
13	Louis Dompierre.....							10 0 0		
13	Joseph Beaudouin.....							5 0 0		
13	J. Bte. Migneron.....							5 0 0		
14	François Champagne.....							20 0 0		
16	Joseph Beauchamp.....		1		1			40 0 0		
1	J. Bte. Chayer.....							12 10 0		
1	J. Bte. Daniel.....							12 0 0		
1	Hyacinthe Leclaire.....							40 0 0		
1	Toussaint Dupont.....							20 0 0		
1	James Neil.....							100 0 0		
1	Joseph Martin.....							15 0 0		
1	Charles Turgeon.....							200 0 0		
	Côte de St. Lin.									
28	Louis Cloutier.....							100 0 0		
28	François Foisy.....							50 0 0		
28	J. Bte. Lavallée.....							35 0 0		
28	Joseph Thomin.....							40 0 0		
28	Médard Fournier.....							60 0 0		
28	Pierre Visu.....							25 0 0		
28	Isale Beauchamp.....							30 0 0		
28	Isidore Latour.....							20 0 0		
28	Antoine Larour.....							10 0 0		
28	Pierre Thérien.....							20 0 0		

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de Terrain.	NOMS DES CENSTAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONGRSSION OU DU TERRAIN POSSEDE.						Emplacement en Lots à M&R, ou pour d'autres us que pour des us agricoles.	Montant de la Reute Comptée à être payée par le Censitaire.
		FRONT.		PROFONDEUR.		SUPERFICIE.			
		Arpents.	Pasches.	Arpents.	Pasches.	Arpents.	Pasches.		
	Côte de St. Lin.—(Suite.)							£ s. d.	£ s. d.
28	Pierre Thérien.....						1	40 0 0	
28	Pierre Dulong.....						1	25 0 0	
28	Louis Lâpine.....						1	25 0 0	
28	Charlotte Thérien.....						1	25 0 0	
28	Edouard Bouffard.....						1	25 0 0	
28	Narcisse St. Jean.....						1	25 0 0	
28	Alexis Bricault.....						1	30 0 0	
28	Veuve J. Bte. Fortin.....						1	12 10 0	
28	Méclard Boyer.....						1	30 0 0	
28	J. Bte. Etier.....						1	80 0 0	
28	Edouard Desforges.....						1	60 0 0	
28	Mathias Beaudouin.....						2	150 0 0	
28	Louis Beaudouin.....						2	50 0 0	
28	J. Bte. Courtemanche.....						1	200 0 0	
28	Moïse Beauchamp.....						1	40 0 0	
28	Séruphia Gosselin.....						1	45 0 0	
28	Ferdinand Beauchamp.....						1	40 0 0	
28	Félix Villeneuve.....						1	100 0 0	
28	Veuve David Beaudouin.....						1	300 0 0	
28	Louis Codere, fils.....						1	50 0 0	
28	Isale Carroo.....						4 1/2	30 0 0	
28	Jacques Labranche, fils.....						4 1/2	45 0 0	
27	Fabien Ratelle.....						1	40 0 0	
27	Isaac Brien.....						1	40 0 0	
27	Do.....						1	20 0 0	
27	J. Bte. Longpré.....						1	30 0 0	
27	Edouard Ménard.....						1	15 0 0	
27	J. Bte. Etier.....						1	250 0 0	
27	Do.....						1	300 0 0	
27	Dr. Auguste Brisson.....						2	100 0 0	
27	Hypolite Etier.....						1	30 0 0	
27	Marguerite Lonas.....						1	25 0 0	
27	Veuve David Beaudouin.....						1	20 0 0	
27	Philéas Beauchamp.....						1	25 0 0	
27	Isaac Beauchamp.....						1	20 0 0	
27	Thomas Careau.....						1	100 0 0	
27	Maurice Proulx.....						1	70 0 0	
27	J. Bte. Etier.....						1	50 0 0	
27	Carolus Laurier.....						1	100 0 0	

27	Isaac Brien.....							250 0 0	
27	Do.....							20 0 0	
27	Edouard Ménard.....							70 0 0	
27	Théophile Davis.....							30 0 0	
27	Veuve John Davis.....							60 0 0	
27	Jacques Archambault.....							40 0 0	
27	Mililon Bricault.....							85 0 0	
27	Do.....							50 0 0	
27	Antoine Brabant.....							90 0 0	
27	Veuve David Beaudouin.....							50 0 0	
27	Do.....							40 0 0	
27	Joseph Maisonneuve.....							30 0 0	
27	Charles Labelle.....							30 0 0	
27	Michel Ratelle.....							40 0 0	
27	François Jannot.....							60 0 0	
27	Benjamin Tellier.....							40 0 0	
27	Jacques Lafond, père.....							30 0 0	
27	Joseph Beaudouin.....							30 0 0	
27	Louis Landry.....							30 0 0	
27	Louis Pichette.....							30 0 0	
25	Veuve François Gauthier.....							25 0 0	
28	Pierre Beaudouin.....							30 0 0	
31	J. Bte. Miljour.....							25 0 0	
25	Narcisse Peltier.....							18 10 0	
27	Frs. X. Dumont.....							15 0 0	
27	Wilfred Beaudry.....							20 0 0	
28	Louis Thérien.....							20 0 0	
28	Joseph Courtemanche.....							15 0 0	
28	Veuve Louis Courtemanche.....							20 0 0	
44	J. Bte. Courtemanche.....							20 0 0	
24	Joseph Gariépy.....							12 10 0	
24	Do.....							40 0 0	
16	Bazile Corbell.....							80 0 0	

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE LACHENAIE.

No. de Terrain.	NOMS DES CENSTAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONGRSSION OU DU TERRAIN POSSEDE.						Emplacement en Lots à M&R, ou pour d'autres us que pour des us agricoles.	Montant de la Reute Comptée à être payée par le Censitaire.
		FRONT.		PROFONDEUR.		SUPERFICIE.			
		Arpents.	Pasches.	Arpents.	Pasches.	Arpents.	Pasches.		
	Côte de St. Lin.—(Suite.)							£ s. d.	£ s. d.
16	François Murray.....							20 0 0	
29	François Gauthier.....							40 0 0	
29	Pierre Meunier.....							75 0 0	
29	Joseph Roy.....							50 0 0	
29	Pierre Meunier.....							75 0 0	
29	George Robertson.....							25 0 0	
								15,018 16 8	186 2 11 1/2



Rang St-Stanislas en 1941.

# Municipalité de Saint-Lin

# Corporation municipale paroisse St-Lin

## MAIRES ET CONSEILLERS

### 1855-1857

Carolus Laurier, maire  
Louis Limard  
John Lloyd  
Jean-Batiste Julept  
Jean-Batiste Forest  
Joseph Auger  
Daniel Martelle

### 1858

Carolus Laurier, maire  
Joseph Augé  
Jean-Batiste Julept  
Louis Gauthier  
Isaac Renaud  
James Francis  
Novice Jannot Lachapelle

### 1859

Carolus Laurier, maire  
Isaac Renaud  
Joseph Augé  
Maurice Proulx  
Jean-Batiste Julept  
Louis Gauthier  
Novice Jannot Lachapelle

### 1860-1861

Carolus Laurier, maire  
Isaac Renaud  
Maurice Proulx  
Louis Gauthier  
James Francis  
Jean-Batiste Julept  
Joseph Augé

### 1862-1863

Isaac Renaud, maire  
Louis Beaudoin  
Lewis Lloyd  
Anselme Paquette  
Louis Limard  
François Chaillé  
Moïse Desormiers

### 1864-1865

Hilaire Hurteau, maire  
Prospère Bricot  
Narcis Archambault  
John Gaim  
Joseph Therrien  
Louis Belle  
Louis Bougen

### 1866-1867

Charles Meunier, maire  
Joseph Éthier  
Louis Morin  
Narcisse Desmarais  
Thomas Xavier  
Ovide Bryen  
Michel Renaud

### 1868

Ovide Bryen, maire  
Joseph Bryen  
Nazaire Martel  
Ambroïse Vaun  
Louis Foisy  
Narcisse Bélanger  
Louis Léonard

### 1869-1871

Jean-Batiste Éthier, maire  
Narcisse Quevillon  
Stanislas Auger  
Olivier Peltier  
Joseph Gauthier  
Henri Martineau  
Narcisse Beaudoin

### 1872-1873

Joseph Gauthier, maire  
Joseph Archambault  
Damase Morin  
François Huneau  
Narcisse Déziel  
Gilbert Poulin  
Zéphirin Fagnan

### 1874

Joseph Gauthier, maire  
Gilbert Poulin  
Zéphirin Fagnan  
Maxime Venne  
Louis Gauthier  
Joseph Archambault  
Narcisse Déziel

### 1875

Joseph Gauthier, maire  
Louis Gauthier  
Zéphirin Fagnan  
Jean-Marie Latour, Villotte  
Gilbert Poulin  
Frédéric Therrien  
Maxime Venne

### 1876

Joseph Gauthier, maire  
Louis Gauthier  
Jean-Marie Villotte  
Calixte Dumont  
Frédéric Therrien  
Maxime Venne  
Gilbert Poulin

### 1877

Joseph Gauthier, maire  
Jean-Marie Villotte  
Frédéric Therrien  
Calixte Dumont  
François Xavier Julept  
Modeste Gagnon  
Théophile Jannard

### 1878

Joseph Gauthier, maire  
Théodule Corbeille  
Théophile Jannard  
Jean-Marie Villotte  
Calixte Dumont  
Modeste Gagnon  
François Xavier Julept

### 1879-1881

Joseph Gauthier, maire  
Jean-Marie Villotte, Latour  
Théodule Corbeille  
François Xavier Julept  
Théophile Jannard  
Isidore Beaudoin  
Joseph Venne

### 1882-1884

Joseph Gauthier, maire  
Jean-Marie Latour  
Frédéric Therrien  
Calixte Dumont  
François Xavier Deschamps  
Théophile Jannard  
Modeste Gagnon

### 1885-1886

Joseph Gauthier, maire  
Éphraïm Crépeau  
Auguste Beaudoin  
Théodule Corbeille  
Joseph Déziel  
Camille Morin  
Jules Archambault

---

# Municipalité de Saint-Lin

---

**1887**

Joseph Gauthier, maire  
Moïse Gariépy  
Modeste Gagnon  
Jean-Marie Latour  
Jean-Batiste Bouffard  
Joseph Venne  
François Xavier Deschamps

**1888**

Théodule Corbeil, maire  
Eusèbe Pichette  
Jean-Marie Latour  
Jules Archambault  
Auguste Beaudoin  
Éphraïm Crépeau  
Patrick Callaghane

**1889**

Théodule Corbeil, maire  
Joseph Archambault  
Auguste Beaudoin  
Georges Pichette  
Patrick Callaghane  
Onésime Marsant  
Eusèbe Pichette

**1890**

Théodule Corbeil, maire  
Louis Thérien  
Antime Gauthier  
Auguste Beaudoin  
Joseph Édouard  
Calixte Dumont  
Georges Pichette

**1891**

Théodule Corbeil, maire  
Georges Pichette  
Eusèbe Pichette  
Louis Thérien  
Joseph Archambault  
Onésime Marsant  
Moïse Martel

**1892**

Théodule Corbeil, maire  
Georges Pichette  
Joseph Archambault  
Louis Thérien  
Moïse Martel  
Laurent Jeannotte  
Eusèbe Pichette

**1893**

Georges Pichette, maire  
Eusèbe Pichette  
Moïse Martel  
Joseph Archambault  
Joseph Thérien  
Georges Fournier  
Laurent Jeannotte

**1894**

Georges Pichette, maire  
Laurent Lamotte  
Zéphirin Fagnan  
Jean-Marie Latour, Villotte  
Gilbert Poulin  
Frédéric Therrien  
Maxime Venne

**1895**

Georges Pichette, maire  
Georges Renaud  
Calixte Dumont  
Laurent Lamotte  
Jean-Batiste Dufort  
Joseph Therrien  
Georges Fournier

**1896**

Georges Pichette, maire  
Placide Robinson  
Calixte Dumont  
Georges Fournier  
Alfred Morin  
Jean-Batiste Dufort  
Georges Renaud

**1897**

Georges Pichette, maire  
Jean-Batiste Morin  
Georges Fournier  
Placide Robinson  
Alfred Morin  
Urgel Martel  
Jean-Batiste Dufort

**1898**

Georges Pichette, maire  
Georges Fournier  
Jean-Batiste Morin  
Joseph Meunier  
Urgel Martel  
Placide Robinson  
Alfred Morin

**1899**

Alfred Morin, maire  
Jean-Batiste Morin  
Joseph Meunier  
Georges Pichette  
Narcisse Archambault  
Georges Fournier  
Urgel Martel

**1900-1902**

Georges Pichette, maire  
Narcisse Archambault  
Urgel Martel  
Joseph Meunier  
Jean-Paul Archambault  
Félix Thuotte  
Alfred Morin

**1903**

Georges Pichette, maire  
Roch Morin  
Georges Éthier  
Narcisse Archambault  
Stanislas Auger  
J.H. Lloyd  
Joseph Meunier

**1904**

Jean-Paul Archambault, maire  
Salem Dumont  
Joseph Meunier  
J.H. Lloyd  
Georges Éthier  
Roch Morin  
Stanislas Auger

**1905**

Jean-Paul Archambault, maire  
Roch Morin  
Salem Dumont  
J.H. Lloyd  
Georges Éthier  
Alphonse Gauthier  
Joseph Brisson

**1906**

J.P. Archambault, maire  
J.H. Lloyd  
Moïse Gariépy  
Alphonse Gauthier  
Roch Morin  
Salem Dumont  
Joseph Brisson

---

## Municipalité de Saint-Lin

---

**1907**

Joseph Brisson, maire  
 Georges Lamarche  
 Moïse Gariépy  
 Horace Marin  
 Alphonse Gauthier  
 J.H. Lloyd  
 Ernest Renaud

**1908**

Joseph Brisson, maire  
 Georges Lamarche  
 Horace Marin  
 Ernest Renaud  
 Moïse Gariépy  
 Jean-Batiste Brassard  
 Joseph Roch

**1909**

Joseph Brisson, maire  
 Ernest Renaud  
 Cyprien Thuotte  
 Ludger Morin  
 Moïse Gariépy  
 Horace Morin  
 Roch Morin

**1910**

Joseph Brisson, maire  
 Thomas Bélanger  
 Adrien Venne  
 Cyprien Thuotte  
 Ludger Morin  
 Avila Gauthier  
 Alfred Venne

**1911**

Ludger Morin, maire  
 Honoré Thifault  
 Thomas Bélanger  
 Avila Gauthier  
 Adrien Venne  
 Alfred Morin  
 Cyprien Thuotte

**1912**

Honoré Thifault, maire  
 Thomas Bélanger  
 Avila Gauthier  
 Alfred Venne  
 Adrien Venne  
 Arthur Latendresse  
 Joseph Chaput

**1913**

Honoré Thifault, maire  
 Anselme Bélanger  
 Joseph Huneau  
 Philius Fournier  
 Avila Gauthier  
 Alfred Venne  
 Arthur Latendresse

**1914**

Honoré Thifault, maire  
 Georges Archambault  
 Hyacynthe Villeneuve  
 Joseph Huneau  
 Philius Fournier  
 Anselme Lavallée  
 Arthur Latendresse

**1915**

Honoré Thifault, maire  
 Georges Archambault  
 Anselme Lavallée  
 Philius Fournier  
 Joseph Dumont  
 Joseph Huneau  
 Hyacynthe Villeneuve

**1916**

Honoré Thifault, maire  
 Philius Fournier  
 Georges Archambault  
 Napoléon Lachapelle  
 Joseph Dumont  
 Louis Henri  
 Hyacynthe Villeneuve

**1917**

Joseph Brisson, maire  
 Napoléon Lachapelle  
 Joseph Lecoq  
 Almanzar Desroches  
 Alfred Hogue  
 Hyacynthe Villeneuve  
 Damien Allard

**1918**

Joseph Brisson, maire  
 Napoléon Lachapelle  
 Almanzar Desroches  
 Alfred Hogue  
 Joseph Lecoq  
 Damien Allard  
 Joseph Aubry

**1919**

Almanzar Desroches, maire  
 Napoléon Lachapelle  
 Hervé Gariépy  
 Damien Allard  
 Amédée Henri  
 Alfred Hogue  
 Joseph Aubry

**1920**

Almanzar Desroches, maire  
 Alfred Hogue  
 Joseph Aubry  
 Hervé Gariépy  
 Amédée Henri  
 Hervé Lapierre  
 Georges Éthier

**1921**

Almanzar Desroches, maire  
 Joseph Aubry  
 Hervé Lapierre  
 Urgel Martel  
 Jean-Batiste Gariépy  
 Albert Beaudoin  
 Adélarde Quevillon

**1922**

Almanzar Desroches, maire  
 Urgel Martel  
 Olivier Huneau  
 Jean-Batiste Gariépy  
 Albert Beaudoin  
 Adélarde Quevillon  
 Napoléon Leclerc

**1923**

Almanzar Desroches, maire  
 Louis Archambault  
 Urgel Martel  
 Wilfrid Archambault  
 Adélarde Quevillon  
 Louis Lavallée  
 Olivier Huneau

**1924**

Almanzar Desroches, maire  
 Joseph Bélanger  
 Louis Lavallée  
 Théophétus Gour  
 Wilfrid Archambault  
 Ludger Lafrenière  
 Adélarde Hogue

**1925**

Louis Lavallée, maire  
Joseph Bélanger  
Adélard Hogue  
Théophétus Gour  
Olivier Lamarche  
Pacific Thuotte  
Joseph T. Bélanger

**1926-1927**

Louis Lavallée, maire  
Pacific Thuotte  
Olivier Lamarche  
Prudent Éthier  
Osias Tourangeau  
Joseph Bélanger  
Wilfrid Morin

**1928**

Louis Lavallée, maire  
Pacific Thuotte  
Joseph Bélanger  
Olivier Lamarche  
Henri Éthier  
William Latendresse  
Rodolphe Lamarche

**1929**

Louis Lavallée, maire  
Rodolphe Lamarche  
Henri Éthier  
William Latendresse  
Joseph Henry  
Eugène Archambault  
Léandre Racette

**1930**

Louis Lavallée, maire  
Prudent Éthier  
Rodolphe Lamarche  
William Latendresse  
Émery Lamarche  
Eugène Gariépy  
Wilfrid Morin

**1931**

Louis Lavallée, maire  
Prudent Éthier  
Wilfrid Morin  
Émery Lamarche  
Joseph Henry  
Eugène Archambault  
Léandre Racette

**1932-1933**

Louis Lavallée, maire  
Wilfrid Morin  
Prudent Éthier  
Léandre Racette  
Eugène Archambault  
Wilfrid Hogue  
Joseph Henri

**1934**

Roch Pichette, maire  
Wilfrid Morin  
Prudent Éthier  
Norman Lloyd  
Joseph Dufort  
Eugène Gariépy  
Eusèbe Landry

**1935**

Wilfrid Morin, maire  
Eugène Gariépy  
Joseph Dufort  
Eusèbe Landry  
Prudent Éthier  
Roch Pichette  
Norman Lloyd

**1936**

Wilfrid Morin, maire  
Eugène Gariépy  
Joseph Dufort  
Eusèbe Landry  
Oscar Hogue  
Zénon Lamarche  
Thomas Préville

**1937**

Albert Beaudoin, maire  
Oscar Hogue  
Zénon Lamarche  
Thomas Préville  
Joseph Bélanger  
Gaspard Henri  
Charlemagne Lachapelle

**1938-1939**

Albert Beaudoin, maire  
Oscar Hogue  
Thomas Préville  
Joseph Bélanger  
Gaspard Henri  
Charlemagne Lachapelle  
Adrien Thuotte

**1940**

Albert Beaudoin, maire  
Joseph Bélanger  
Gaspard Henri  
Charlemagne Lachapelle  
Adrien Thuotte  
Alfred Crépeau  
Adélard Hogue

**1941**

Albert Beaudoin, maire  
Adrien Thuotte  
Charlemagne Lachapelle  
Alfred Crépeau  
Wilfrid Beaudry  
David Lebeau  
Adélard Hogue

**1942**

Eugène Archambault, maire  
Adélard Hogue  
Alfred Crépeau  
Charlemagne Lachapelle  
David Lebeau  
Wilfrid Beaudry  
Georges Pichette

**1943**

Eugène Archambault, maire  
Alfred Crépeau  
Origène Dufort  
Wilfrid Beaudry  
Georges Pichette  
Adélard Hogue  
Adhémar Bélanger

**1944**

Eugène Archambault, maire  
Adélard Hogue  
Origène Dufort  
Georges Pichette  
Wilfrid Desormiers  
Honoré Côté  
Wilfrid Beaudry

**1945**

Oscar Hogue, maire  
Adélard Hogue  
Origène Dufort  
Georges Pichette  
Wilfrid Desormiers  
Honoré Côté  
Joseph Duplessis

**1946**

Oscar Hogue, maire  
Adélarde Hogue  
Origène Dufort  
Honoré Côté  
Joseph Duplessis  
Stanislas Malouin  
Joseph Lortie

**1947**

Oscar Hogue, maire  
Honoré Côté  
Joseph Duplessis  
Louis Guilbeault  
Stanislas Malouin  
Charlemagne Dumont  
Philippe Morin

**1948**

Oscar Hogue, maire  
Joseph Duplessis  
Louis Guilbeault  
Charlemagne Dumont  
Stanislas Malouin  
Joseph Lortie  
Philippe Morin

**1949**

Paul Brisson, maire  
Joseph Lortie  
Louis Guilbeault  
Stanislas Malouin  
Victor Hogue  
Philippe Morin  
Charlemagne Dumont

**1950**

Paul Brisson, maire  
Philippe Morin  
Joseph Dumont  
Victor Hogue  
Charlemagne Dumont  
Joseph Lortie  
Lionel Landry

**1951**

Paul Brisson, maire  
Victor Hogue  
Joseph Lortie  
Lionel Landry  
Henri Dumont  
Philippe Morin  
Eugène Latendresse

**1952**

Paul Brisson, maire  
Joseph Lortie  
Eugène Latendresse  
Henri Dumont  
Victor Hogue  
Philippe Morin  
Maurice Dufort

**1953**

Paul Brisson, maire  
Eugène Latendresse  
Henri Tourangeau  
Maurice Dufort  
Anselme Dumont  
Dominique Brassard  
Henri Dumont

**1954-1956**

Paul Brisson  
Ovide Vézina  
Anselme Dumont  
Henri Dumont  
Eugène Latendresse  
Maurice Dufort

**1957**

Paul Brisson, maire  
Henri Tourangeau  
Herman Henri  
Ovide Vézina  
Paul Bélanger  
Irénee Auger  
Edgar Dufort

**1958**

Paul Brisson, maire  
Henri Tourangeau  
Edgar Dufort  
Irénee Auger  
Joseph Hogue  
Herman Henri  
Paul Bélanger

**1959**

Paul Brisson, maire  
Irénee Auger  
Rolland Venne  
Joseph Hogue  
Léopold Perreault  
Paul Bélanger

**1960**

Paul Brisson, maire  
Josephat Hogue  
Paul Bélanger  
Georges Gariépy  
Roméo Lapierre  
Rolland Venne  
Léopold Perreault

**1961-62**

Paul Brisson, maire  
Henri Racette  
Roméo Lapierre  
Josephat Hogue  
René Dufort  
Léopold Perreault  
Paul Bélanger

**1963-1964**

Paul Brisson, maire  
Henri Racette  
René Dufort  
Raymond Hogue  
Viateur Archambault  
Roméo Lapierre  
Armand Henri

**1965**

Henri Racette, maire  
René Dufort  
Armand Henri  
Viateur Archambault  
Édouard Hogue  
Roméo Lapierre  
Raymond Hogue

**1966**

Henri Racette, maire  
René Dufort  
Oscar Morin  
Édouard Hogue  
Roch Dugas  
Armand Henri  
Armand Chabot

**1967**

Henri Racette, maire  
Philippe Pichette  
Oscar Morin  
Édouard Hogue  
Roch Dugas  
Henri Chaumont  
Armand Chabot

**1968-1969**

Henri Racette, maire  
 Philippe Pichette  
 Édouard Hogue  
 Marcel Mercier  
 Henri Chaumont  
 Roger Franc  
 Oscar Morin

**1970**

André Auger, maire  
 Roger Franc  
 Marcel Mercier  
 Almanzor David  
 Oscar Morin  
 Henri Chaumont  
 Édouard Hogue

**1971**

André Auger, maire  
 Roger Franc  
 Marcel Henri  
 Almanzor David  
 Oscar Morin  
 Henri Chaumont  
 Édouard Hogue

**1972-1974**

André Auger, maire  
 Antoine Locas  
 Marcel Mercier  
 Almanzor David  
 Oscar Morin  
 Roger Franc  
 Édouard Hogue

**1975**

André Auger, maire  
 Maurice Lafortune  
 Almanzor David  
 Laurent Lefebvre  
 Antoine Locas  
 Édouard Hogue  
 Roger Franc

**1976**

André Auger, maire  
 Maurice Lafortune  
 Fernand Archambault  
 Laurent Lefebvre  
 Antoine Locas  
 Édouard Hogue  
 Roger Franc

**1977-1979**

André Auger, maire  
 Raymond Couturier  
 Maurice Lafortune  
 Fernand Archambault  
 Antoine Locas  
 Édouard Hogue  
 Laurent Lefebvre

**1980-1983**

André Auger, maire  
 Raymond Couturier  
 Jean-Paul Dugas  
 Fernand Archambault  
 Laurent Lefebvre  
 Antoine Locas  
 Édouard Hogue

**1984-1986**

André Auger, maire  
 Jean-Paul Dugas  
 Fernand Archambault  
 Raymond Couturier  
 Laurent Lefebvre  
 Antoine Locas  
 Édouard Hogue  
 Louise Guilbault

Par la présente, le Comité de l'Album Souvenir du 150e Anniversaire, voudrait adresser un témoignage de reconnaissance à tous ces maires et conseillers de la Municipalité de St-Lin pour leur travail et pour leur dévouement.



Maison du 1299, Route 158, où naquit Sir Wilfrid Laurier et où vécut Carolus Laurier, premier maire de St-Lin.

**Municipalité de Saint-Lin**

## Employés Municipaux



Claude Fournier, Inspecteur en bâtiments  
Diane Allard, Secrétaire-comptable  
Linda Duquette, Secrétaire-Trésorier  
Martine Locas, Secrétaire-Trésorier Adjoint  
Georges Gariépy, Inspecteur en Voirie

Linda Duquette, née le 4 juillet 1948, fille de Raoul Duquette originaire de St-Lin et de Thérèse Shewchuk de l'Épiphanie. Je suis à l'emploi de la Municipalité depuis le 4 avril 1977 où j'occupais le poste de secrétaire assistante et le 1er mai 1978 j'ai gradué au poste de Secrétaire-Trésorier.

Mes fonctions consistent au bon fonctionnement de la Corporation Municipale soit l'administration, faire respecter diverses lois et règlements, déléguée à l'accès à l'information, commissaire à l'assermentation, fonctionnaire du registre des naissances, directeur de la M.R.C. Montcalm et Des Moulins pour la Corporation des Secrétaires Municipaux du Québec.

Martine Locas, âgée de 23 ans, fille de Antoine Locas et de Ange-Ida Pelletier, je suis au service de la Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Lin depuis le 1er décembre 1980.

Ayant terminé mes études de secrétaire de services bilingues à l'Académie Ste-Anne de Rawdon, j'ai effectué un stage de deux mois au sein de la Municipalité avant d'obtenir le poste de secrétaire.

Ma nomination de secrétaire-trésorier adjoint date du 5 décembre 1983. Mes fonctions sont principalement la comptabilité et le traitement de texte.

---

## Municipalité de Saint-Lin

---

Je me présente Diane Allard. Depuis décembre 1983, il me fait plaisir d'occuper le poste de secrétaire-comptable au département de la taxation et de la perception à la Corporation Municipale de la Paroisse de St-Lin.

Je suis née le 5 septembre 1954 à St-Lin, fille de Gildas Allard et Jacqueline Poulin. J'ai acquis la formation de secrétaire-générale à l'Académie Ste-Anne de Rawdon. Antérieurement, j'ai travaillé pendant 7 ans à Canadian Blue Bird Int. Inc. où j'occupais le poste de commis-comptable au département des comptes à recevoir.

Claude Fournier, né le 20 septembre 1958, fils de Fernand Fournier originaire de St-Lin et de Denise Boisclair.

Diplômé du Cégep Rosemont en technique d'Aménagement du Territoire et deux ans d'expérience pour une firme d'ingénieur Conseil «Gendron et Lefebvre Inc.» à Laval.

Depuis le 11 mai 1981, j'occupe le poste comme inspecteur en bâtiments pour cette même Municipalité.

Le rôle principal est de faire respecter le règlement de zonage, lotissement, construction, l'hygiène, code municipal et fonctionnaire désigné de la M.R.C. Montcalm.

Georges Gariépy, fils de Eugène Gariépy et de Maria Paquin j'ai vu le jour le 21 octobre 1918.

Employé à temps partiel depuis 1966 pour la Municipalité, j'ai vaqué à différentes tâches telles que inspecteur en voirie, en bâtiments, agraire, gardien d'enclos et même évaluateur.

En 1972, le Conseil propose ma permanence, ce qui est adopté à l'unanimité.

J'offre mes services depuis ce temps au poste d'inspecteur en voirie.



L'Hôtel de Ville de la Municipalité de St-Lin.



Le Conseil Municipal de 1978 remettant une plaque souvenir à M. Napoléon Paul Lévesque, secrétaire trésorier pour le remerciement de ses 18 ans de service au sein de la Municipalité de Saint-Lin.



M. et Mme Napoléon Paul Lévesque.

## Municipalité de Saint-Lin



# Corporation Municipale de la Ville des Laurentides

## Ville des Laurentides

Entre 1845 et 1856 le Village de St-Lin s'est progressivement formé aux environs du moulin Pagman, médecins, notaires, marchands et corps de métier se sont établis, si bien que le 15 avril 1856 le Village de St-Lin est officiellement constitué. Les habitants du Village et de la Paroisse ont des besoins différents. Ceci amène progressivement une séparation et le 30 mars 1883, le Village de St-Lin devient la Corporation de Ville des Laurentides.

Depuis ce temps les deux municipalités ont grandi et par leur collaboration mutuelle ont donné divers services à leurs résidents rendant cet endroit un lieu où il fait bon vivre.

Le Conseil de Ville des Laurentides rend hommage à la Paroisse de St-Lin à l'occasion de son 150<sup>ième</sup> anniversaire.



Normand Choquette  
Maire



Yvette Archambault  
Conseiller  
Siège no. 1



Jean Malouin  
Conseiller  
Siège no. 2



Aurel Lapalme  
Conseiller  
Siège no. 3



Henri Thibodeau  
Conseiller  
Siège no. 4



François Roch  
Conseiller  
Siège no. 5



Yvon Beauchamp  
Conseiller  
Siège no. 6



Jean-Guy Champoux  
Secrétaire-  
Trésorier

**Municipalité de Saint-Lin**

## Vie Scolaire à St-Lin de 1820 à 83

Avant 1831, on ne trouve pas de document sur la vie scolaire à St-Lin. M. Bélanger dans son livre sur l'Histoire et archéologie pense que la loi des écoles de fabrique (1824) pouvait avoir entraîné le début de l'éducation.

M. Bourget fait appel à son évêque en 1837 lui précisant «qu'il n'y a encore aucune école à St-Lin». Cela porte à croire qu'il n'y a pas de bâtisses réservées à l'enseignement mais possiblement des locaux loués ou bien les jeunes vont chez leurs maîtres et maîtresses d'école.

Voici le compte rendu d'une assemblée de marguilliers qui nous laisse croire que les premières maisons d'enseignement s'établirent vers 1846.

«qu'aussitôt que les Commissaires d'école pour cette paroisse seront décidés et auront couché sur le registre de leurs délibérations la résolution par laquelle ils s'engagent en leur qualité de Commissaires d'école, de faire à frais communs, par toute la paroisse, toutes les acquisitions de terrains et érections de maisons nécessaires dans chaque arrondissement, au maintien d'une école dans ce lieu, la fabrique fasse l'acquisition d'un terrain au chef lieu de cette paroisse, et les Commissaires d'école pourront en avoir l'usage, et y faire les améliorations et les bâtisses qu'ils jugeront nécessaires pour une école modèle destinée aux garçons.»

Pendant ce temps la minorité anglophone s'est organisée. Elle constitue une école qui regroupe 25 enfants. Cette école protestante nous est confirmée par le rapport pastoral de M. le curé Tassé, en date de 1857.

Dans cette même période s'organise l'école du rang. L'éducation n'est plus le privilège des gens du village mais gagne la campagne.

On retrouve dans les archives de la commission scolaire Cascade l'Achigan, un premier avis public daté du 8 nov. 1884.

«Avis public est, par les présentes, donné à tous les propriétaires, locataires et occupants de biens de fond imposable, scolaires ou retributions mensuelles de cette municipalité, que le rôle de cotisation scolaire, fixée par les commissions d'écoles pour la paroisse de Saint-Lin, pour le soutien des écoles de la dite paroisse durant l'année scolaire 1884 à 1885 et pour réparations, frais loyers etc. aux maisons d'écoles des arrondissements scolaires no. 4-8-9 a été fait et complété suivant la loi.»



L'éducation rurale était le champ d'action des femmes enseignantes qui se sont dévouées pour instruire les jeunes de la paroisse, elles n'avaient pas toujours des conditions de vie facile. La maison d'éducation ou l'école de rang faisait aussi à l'occasion fonction de logement.



École de Rivière Nord

Parfois, la maison d'enseignement était une location:

En août 1928: une demande de Mlle Ladurantaye pour le loyer de sa maison sur le Côteau qui est de

\$8.00 par mois pour toute l'année lui est offert \$5.00 par mois pour l'année et elle l'accepte. Le bail commencera le 1er septembre 1928, et Mlle Yvette Pichette sera l'institutrice.

La formation donnée aux jeunes allait de la première à la septième année. Une seule et unique classe constituée de 40 élèves garçons et filles



École St-Stanislas sur la Montée Ste-Henriette en 1951. Les élèves de la classe en 1951.



Lucienne Lavallée, Lucien Lavallée, André Lavallée, Diane Lavallée, Lucille Lavallée, Jean-Paul Lavallée, Lucienne Lavallée (Cyprien), André Charron, Thérèse Charron, Claudette Tremblay, René Boivin, Pierre Couture, Armand Giroux, Jean-Guy Soucy,

Lucien Martin, Jeannine Martin, Aline Boivin, Jean-Louis Lapierre, Gaétan Lapierre, Réal Lapierre, Pierre-Soucy, Albertine Venne, Denis Charron, Réal Charron, Roméo Paré, Rita Charest, Louise Charest, Jeannette Charest.

---

**Municipalité de Saint-Lin**

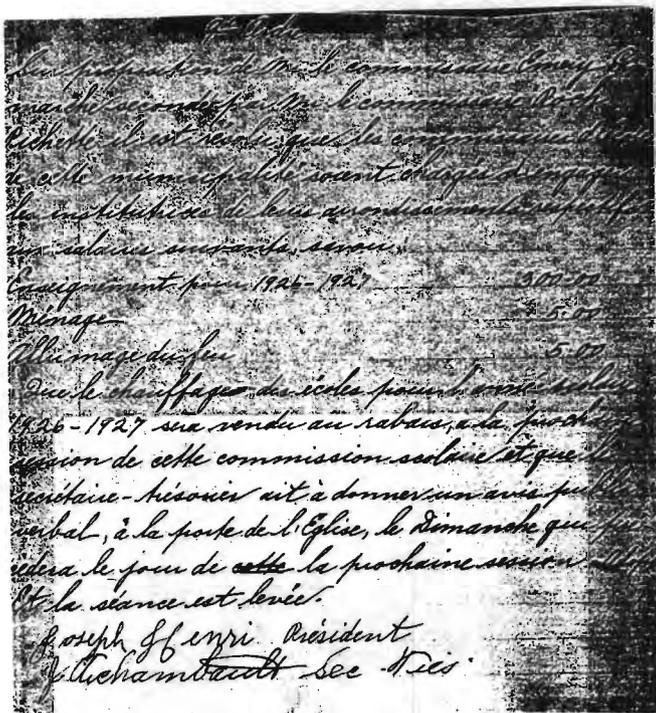
---

Les enfants apprennent à lire, écrire, compter et bien sûr on ne manquait pas de célébrer les événements du calendrier: Noël, la Ste-Catherine...

En 1926, ces femmes recevaient un salaire de \$300.00 par année. À même ce montant on devait payer le voisin pour faire l'allumage du poêle et que dire des jours d'hiver où le blizzard ou tempête frappait et qu'elles devaient pelleter l'entrée.



École du Rang Double Haut



12 juillet 1926:

La commission scolaire fait construire en neuf les maisons d'écoles des arrondissements # 4 et 5.

Il est résolu que les vieilles maisons d'écoles des arrondissements # 4 et 5 soient vendues à l'enchère publique au profit de ces deux arrondissements.

Voici le nom des institutrices qui enseignaient cette année-là:

Florentienne Lamarche, Marie-Ange Auger, Jeanette Auger, Hélène Chaumont, Alberta Paquin, Germaine Bélanger, Véronique Gariépy, Madame Aupins, Régina St-Jean, Marie-Ange Beauchamp.

On remarque aussi que les réunions de conseil se produisent toujours en Juin, Juillet et Août de chaque année.

Les numéros d'arrondissements qui identifient les écoles changeaient régulièrement, d'une année scolaire à l'autre.

Voici les noms de certaines institutrices qui ont oeuvré au sein des écoles de rang.

Dans les années 1930 on voit: Hélène Gariépy, Denise Gariépy, Agathe Gariépy, Jeanne Auger, Albina Gariépy, Jeannette Auger, Marie-Ange Auger, Lucille Lamarche, Dolorès Lapierre, Jeannette Jeannard, Claire Pichette, Florence Matthieu, Gertrude Chaumont, Laurence Lamarche, Yolande Archambault, Marthe Lamarche, Monique Brassard, Madeleine Gaboury.

Puis dans les années 1940 à 53 on voit: Ernestine Gariépy, Gisèle Gauthier, Cécile Préville, Rollande Venne, Noëlla Bélanger, Florina Dumont, Lucille Auger, Agathe Gariépy, Françoise Bélanger, Anna Archambault, Alice Auger, Marie-Rose Trudel, Mme Jean Brassard, Mme Jean Duval, Andrée Hogue, Jeanne-d'Arc Auger, Agathe Henri, Mlle Thuot, Thérèse Brien, Lise Beauchamp, Carmen Éthier, Aline Archambault.

Bref, ces quelques pages vous sont dédiées, vous qui avez tant donné pour l'amour des enfants et de l'enseignement.

Nous tenons à vous remercier et à vous rappeler qu'on ne vous oublie pas.

«Extrait:» Histoire économique et scolaire de Saint-Lin 1805-1883 et l'importance de la famille Laurier par Réal Bélanger. Aussi Texte des archives de la Commission scolaire Cascades l'Achigan de 1846 à 1953.



École Prescott. Filles: Louise Pichette, Nicole Thuot, Monique Archambault, Lise St-Jean, Marthe Hamel, Francine Chartrand, Nicole Gagnon, Thérèse Pelletier, Pauline Lachapelle, Madeleine Archambault et à côté de l'école Bernard Pichette et Jean Guilbault.



École Prescott. Garçons: Serge Pichette, Jacques Lamarche, Jean Guilbault, Bernard Pichette, Henri-Paul Thuot, Paul-André Pelletier.



École Ruisseau St-Jean vers 1959. 1er rang: Claire Archambault, Pierre Bélanger, Diane Bélanger, Réjean Henri, Louise Lamarche, Mario Guilbault, Normand Dumont, Mario Désormiers. 2e rang: Cécile Lafortune, Michel Brien, Denis Bélanger, Huguette Henri, François Rousseau, Claude Dugas, Yvan Bélanger, Thérèse Rousseau, Mariette Rousseau, Diane Henri, Jacques Latendresse. 3e rang: Germain Henri, Annette Dugas, Monique Dugas, professeur Mme Anna Archambault.



École Rivière Sud Est. 1er rang: Pauline Denis, Lucien Charbonneau, Pierrette Lebeau. 2e rang: Pierre Denis, Georges Lebeau, Pierrette Denis, Lise Lebeau.

## Débuts de «Radio & Télévision»



Un des premiers radios à St-Lin, fut acheté vers 1920 par M. Stanley Goodbody, suivi de près par M. John Monahan qui s'acheta un «De Forest Crosley».

Pour capter les postes il fallait une antenne qui ressemblait étrangement à une corde à linge. Les programmes de la journée duraient environ trois heures... et étaient tous de «langue anglaise».

Avec ces radios à batterie, on pouvait recevoir les ondes des postes, CFCF, Montréal, CHYC, Northern Electric, Montréal, CKSH, St-Hyacinthe, Qué, C.K.A.C. Montréal, CNRM, Canadian National RailWails, Montréal, C.K.C.L. Dominion Battery, Toronto, Ont. et plusieurs postes américains de Pittsburg, Chicaco, New-York, Springfiels, Détroit, et autres.

---

La première télévision fut installée, au «Restaurant du Coin» le 8 décembre 1952.

Le propriétaire d'alors, Roger Noiseux, avait l'avantage d'avoir son frère, le Père Noiseux, s.j. qui à cette époque était professeur de physique au Collège Ste-Marie; ce dernier avec l'aide d'amis de Montréal, et Philippe Léveillé de Laurentides, avaient par «un froid sibérien» grimpé une antenne d'au moins 50 pieds sur le toit du restaurant et réussi l'installation du téléviseur. Ce téléviseur avait été apporté en pièces des États-Unis, et assemblé par le Père Noiseux s.j. Les anciens clients se rappelleront sans doute, qu'il ressemblait à une boîte téléphonique. M. & Mme Noiseux se rappellent qu'ils avaient réussi à capter un jour de Pâques, une parade de fleurs... sur un canal américain... avec beaucoup de neige sur l'écran, mais comme consolation il y avait toujours «la tête du sauvage»... car aucune émission, ni le 2, ni le 10 n'existaient à cette époque.

Ce qui était moins agréable, c'est qu'à chaque grosse tempête, l'antenne qui pourtant était bien fixée aux quatre coins de l'édifice, tombait... et il fallait la réinstaller au cas où ce serait «cette journée là» qu'un bon programme apparaîtrait à l'écran.

---

## Municipalité de Saint-Lin

---

## Qui se souvient?...

### **Sirop pour le rhume**

1 poignée de savoyanne bouillie dans deux tasses d'eau, ½ d'heure; couler puis ajouter:  
2 tasses de sucre,  
1 tasse de miel,  
12 peppermints,  
1 c. à soupe de liniment,  
1 c. à soupe de gomme (sapin ou épinette)  
1 c. à soupe de glycérine.  
Cuire quelques minutes puis embouteiller.

### **Sirop pour la coqueluche**

1 oeuf chaud (frais pondu) piqué non cassé.  
Dans une tasse, le couvrir de 2 jus de citron, laisser dans un endroit frais et noir pendant 3 jours.  
Faire un sirop avec 3 tasses d'eau et 2 tasses de sucre. Quand c'est encore chaud, ajouter oeuf et citron, bien brasser et couler, puis embouteiller.

### **Moëlle de pieds de boeuf, pour perte des cheveux**

Faire fondre 1 once de moëlle au bain-marie, y ajouter une cuillerée de pétrole, une cuillerée d'alcool, battre jusqu'à consistance de pâte. Conserver dans un pot de faïence. Frictionner le cuir chevelu tous les 2 soirs pendant quelques semaines.

### **Savon du pays**

35 livres de consommage,  
8 livres d'arcanson,  
7 livres de caustique,  
6 gallons d'eau,  
Quand c'est cuit, ajouter 1 grosse terrinée de gros sel, 2 chaudières d'eau froide puis éteindre le feu.  
(Faire fondre le caustique avec l'eau avant de l'ajouter au suif et à l'arcanson.)

### **Les tisanes, les infusions**

Pour grippe et fièvre.  
Infusion d'herbe à dinde  
Mettre les pieds dans l'eau chaude.  
Pour indigestion.  
1 c. à thé de sarriette ébouillantée.  
Pour insomnie.  
Infusion de camomille.  
Pour blessures dans la bouche.  
Racines de savoyanne.  
Pour fluxion de poitrine.  
Un cataplasme de graines de lin,  
Renouveler aux deux heures.  
Pour cors aux pieds.  
Ouvrir une gousse d'ail,  
Fixer avec un diachylon.



M. Le Curé Laferrière, 9e Curé de St-Lin. De 1904 à 1923.

### **M. le curé Laferrière**

«Un bon et bel homme»... qui vendait des grains pour les pigeons de M. Florimond et M. Roger Noiseux et d'autres aussi sans doute. Ce grain lui venait du produit de sa dîme payée en espèce. Quelquefois, il y avait plus de poussière que de grains et le bedeau du temps, M. Dufort, avec un crible à bras, enlevait tout ce qu'il pouvait de cette poussière... car le curé étant plus honnête que certains de ses paroissiens, tenait à vendre une marchandise satisfaisante.

## ARCHITECTURE



Maison de M. Gildas Allard, Côte Joseph. Avant rénovations.

L'architecture de notre région résulte d'une adaptation que nos ancêtres ont dû faire tenant compte de leur origine, leurs moeurs, le climat ainsi que des matériaux disponibles.

Nous verrons les caractéristiques qui dominaient la construction de ces maisons de modèle «Québécois» que l'on retrouve sur notre territoire. Peut-être pourriez-vous identifier ainsi certaines d'entre-elles?

C'est le besoin de confort et de chaleur pendant la longue période de l'hiver qui viendra transformer le modèle français vers un type qui répondra davantage aux besoins des gens.

À cause de la froidure, les habitations qui étaient en terre battue verront leur fondation descendre quatre pieds dans le sol. À partir du XVIIIe siècle, on laisse sous le premier plancher un espace de rampage qui se transforme en caveau. Parfois, l'on ne creuse qu'une partie. Puis, s'ajoutera le perron qui vient répondre au besoin de se dégager du sol et de la neige. Le perron finira par s'étendre de plus

en plus pour couvrir finalement la façade de la maison.

Étant mieux protégé par les matériaux et par la chaleur des poêles et ayant besoin de lumière et du soleil pendant l'hiver. Les fenêtres qui se limitaient au nombre de 8 à 10 passeront dans la première moitié du XIXe siècle à 20 puis à 30. On aura, au début du siècle des fenêtres à six larges carreaux dû à l'influence anglaise et grâce à l'amélioration de la fabrication du verre. La fenêtre intérieure à deux vantaux sera protégée par les persiennes de bois qu'on retire l'automne venu pour installer la contre-fenêtre. Les portes seront de préférence orientées du côté le moins venteux. Le mur de la maison orienté nordet aura peu ou pas d'ouverture.

La plupart des maisons rurales auront leur façade principale face au sud pour bénéficier au maximum de l'ensoleillement. La rue, la rivière ou les bâtiments imposeront souvent l'entrée du dimanche. La porte de semaine donnera elle, sur le paysage ou la dépendance.



Maison de la Côte Joseph, photographiée en 1978.

Le modèle québécois est aussi caractérisé à partir du XIXe siècle par l'apparition de la cuisine d'été. Elle est le prolongement de la maison rattaché ou non au complexe d'habitation d'esprit français. Dès le début du printemps, le grand ménage balaye ce qui reste de l'hiver. Les pièces principales sont fermées jusqu'en octobre. On évite ainsi de salir la grande maison et on bénéficie de la fraîcheur de cette annexe.

C'est la saison des travaux agricoles et toute la vie se déroule à l'extérieur. Au retour de l'hiver, la cuisine d'été se transforme en véritable garde-manger.

La construction en pierre conserve son importance mais de plus en plus avec l'accroissement du

nombre de moulins et le développement systématique du bois de sciage, le pin et le cèdre joueront leur rôle de premier plan.

D'autres maisons, surtout dans les zones de colonisation seront en pièce sur pièce, solage de pierre et assemblage en queue d'aronde. Les maisons de brique seront élevées surtout à la ville.

L'intérieur de ces maisons conservera une grande simplicité sur le plan décoratif dans l'esprit français, mais dans la seconde moitié du XIXe siècle, suivant la mode victorienne une surcharge viendra habiller les murs de moulure, corniches, frises, dentelures.

## MAISON LÉVEILLÉ 741, Rivière-Nord



Cette maison en pierre, construite entre 1830 et 1850, appartient à la famille Léveillé depuis 1918. Malgré ses années d'habitations, elle a conservé plusieurs éléments d'architecture traditionnelle intégrale.

La Maison Léveillé est coiffée d'un toit à deux versants, surmonté de deux cheminées disposées «en chicane». Les cheminées originales ont cependant été remplacées dans les années 1930. Sur la façade, la toiture est percée de trois lucarnes. De part et d'autre de la maison, les larmiers du toit débordent la verticale des murs pour s'intégrer à des perrons-galeries délabrés.

Il semble que le fenêtrage de la maison n'ait guère subi de modifications avec le temps. Sur la façade principale, l'«entrée du dimanche» est enca-

drée par quatre fenêtres. À l'arrière, la façade ne compte qu'une seule fenêtre et une entrée est protégée par un tambour en bois. Sur chaque mur de pignon, on dénombre quatre fenêtres. Soulignons que la plupart des fenêtres situées au rez-de-chaussée ont conservé leurs battants. Sur le mur de pignon ouest, au moins une fenêtre a même conservé ses carreaux d'origine. L'encadrement des fenêtres et les battants sont certainement de facture artisanale.

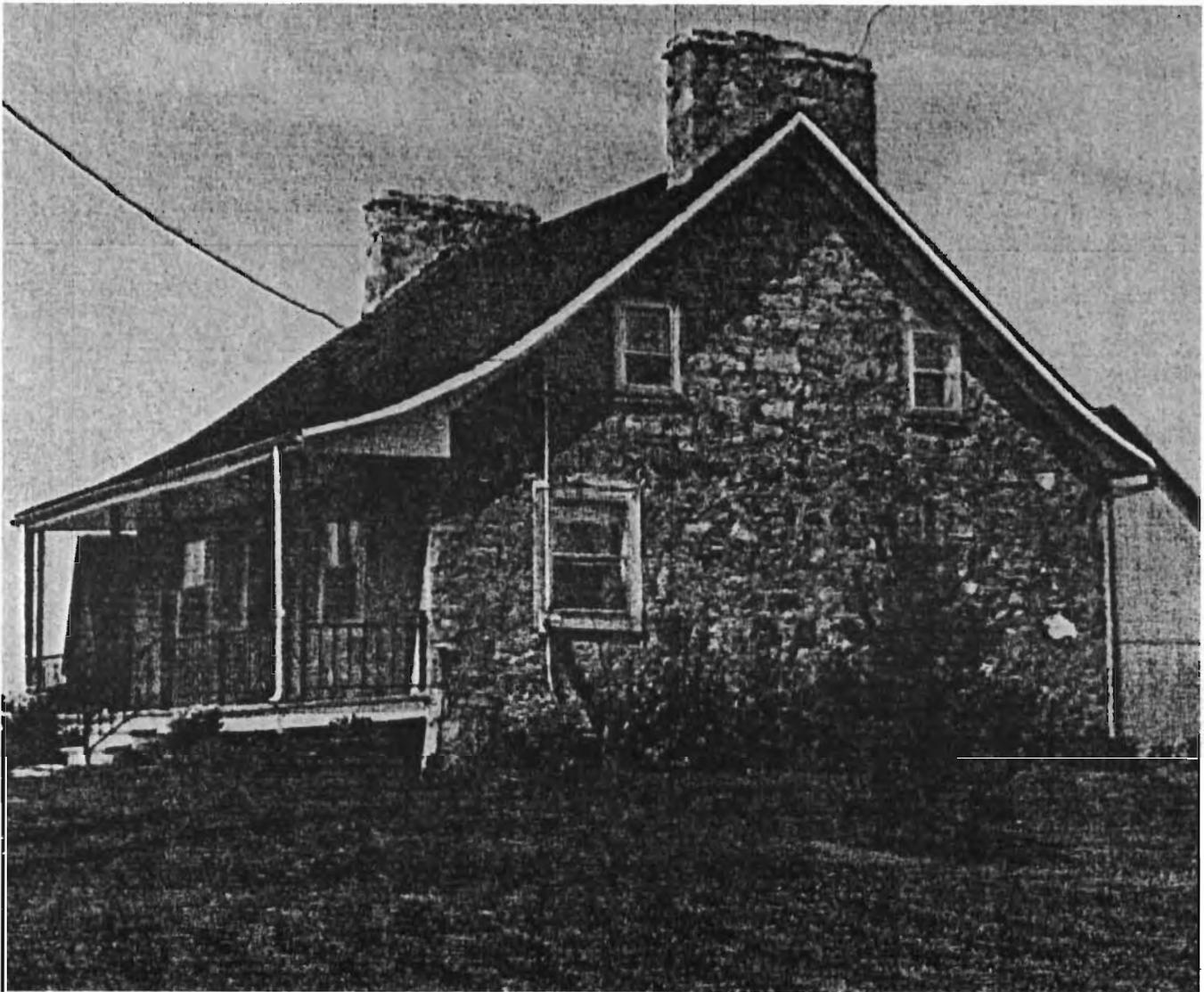
Du côté ouest de la maison, on peut voir une ancienne crémèrie, dont le toit est toujours recouvert de bardeaux de cèdre. Enfin, la disposition particulière de la maison révèle qu'elle a été bâtie avant la construction de la route.

---

## Municipalité de Saint-Lin

---

**MAISON PICHETTE**  
615, Côte-Jeanne



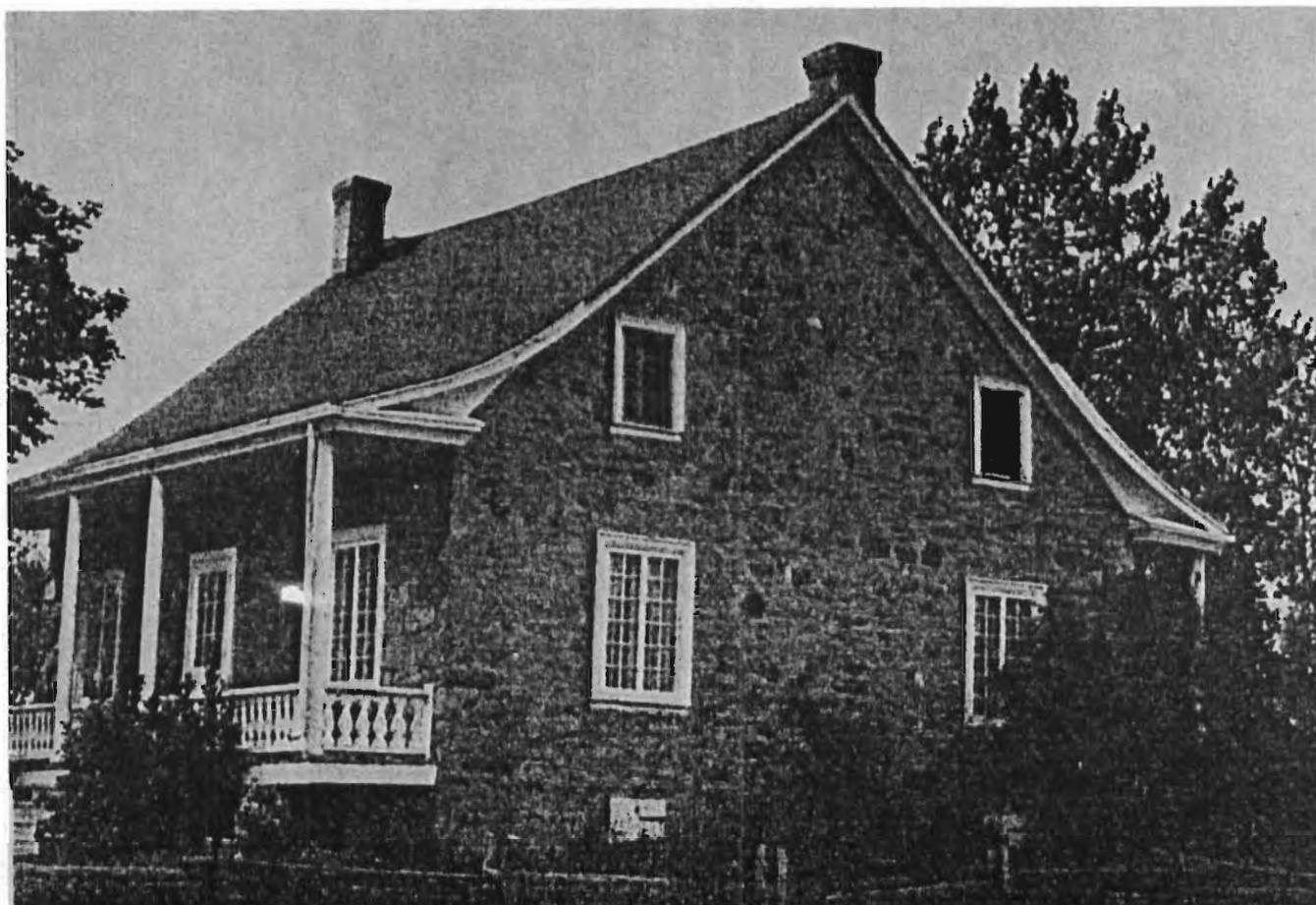
La Maison Pichette a été bâtie en pierre par François Huneau, père entre 1835 et 1850. Elle est coiffée d'un toit galbé à deux versants, dont la ligne faîtière est chevauchée par deux imposantes cheminées. Sur la façade principale, le larmier du toit déborde la verticale du mur pour couvrir un perron-galerie bien dégagé du sol. L'«entrée du dimanche» est encadrée par deux fenêtres. Quant à la façade arrière, elle ne compte que deux fenêtres.

Le mur de pignon ouest porte une fenêtre et deux petites ouvertures au niveau des combles. Une

annexe en métal, située du côté ouest, a remplacé l'ancienne crémèrie en bois qui donnait accès à la cave. Sur le mur de pignon est, on dénombre trois fenêtres. Le fenêtrage original est demeuré intact, mais l'encadrement en bois a été recouvert d'aluminium vers 1964.

Sur le mur de pignon est, une inscription gravée dans la pierre nous indique que des travaux ont été effectués sur cette maison vers 1925.

## MAISON LABRECQUE 555, Côte-Jeanne



Cette maison traditionnelle québécoise a été construite entre 1830 et 1850. Son état de conservation remarquable s'explique par le fait qu'elle a été entièrement restaurée. On doit d'ailleurs souligner la qualité de ce travail de restauration.

Il s'agit d'une maison en pierre de deux étages, vraisemblablement construite par un bourgeois ou un habitant aisé. En effet, la façade principale qui donne sur la Côte-Jeanne est en pierre de taille, alors que la façade arrière et les murs de pignon sont en pierre des champs. L'utilisation de la pierre de taille permettait de marquer l'«entrée du dimanche», tout en témoignant du statut social du propriétaire. En ce sens, le fenêtrage est également révélateur, car les deux fenêtres de la façade principale sont plus éloignées de l'entrée que dans le cas de la façade arrière. Enfin, les esses ne servent pas uniquement à renforcer les joints des murs; elles ont également une fonction décorative. Soulignons les esses qui flanquent chaque porte d'entrée et celles, de dimension réduite, qui jalonnent les murs.

La maison est coiffée d'un toit galbé, dont les larmiers débordent largement la verticale des murs sur chaque façade pour former un perron-galerie. Chaque perron-galerie est bien dégagé du sol et on y a accès par un escalier. Sur la façade principale, la balustrade du perron-galerie est décorée dans l'esprit victorien, alors que la balustrade située à l'arrière est plus austère. Enfin, deux cheminées en brique rouge surplombent le toit de la maison. Elles sont disposées «en chicane», c'est-à-dire de part et d'autre de la ligne faîtière du toit. Il ne s'agit pas des cheminées originales.

La Maison Labrecque constitue un bel exemple de l'architecture traditionnelle québécoise. Cette maison est l'une des plus anciennes de la paroisse de Saint-Lin. Qui plus est, elle est sans doute l'un des biens patrimoniaux les mieux conservés de la région.

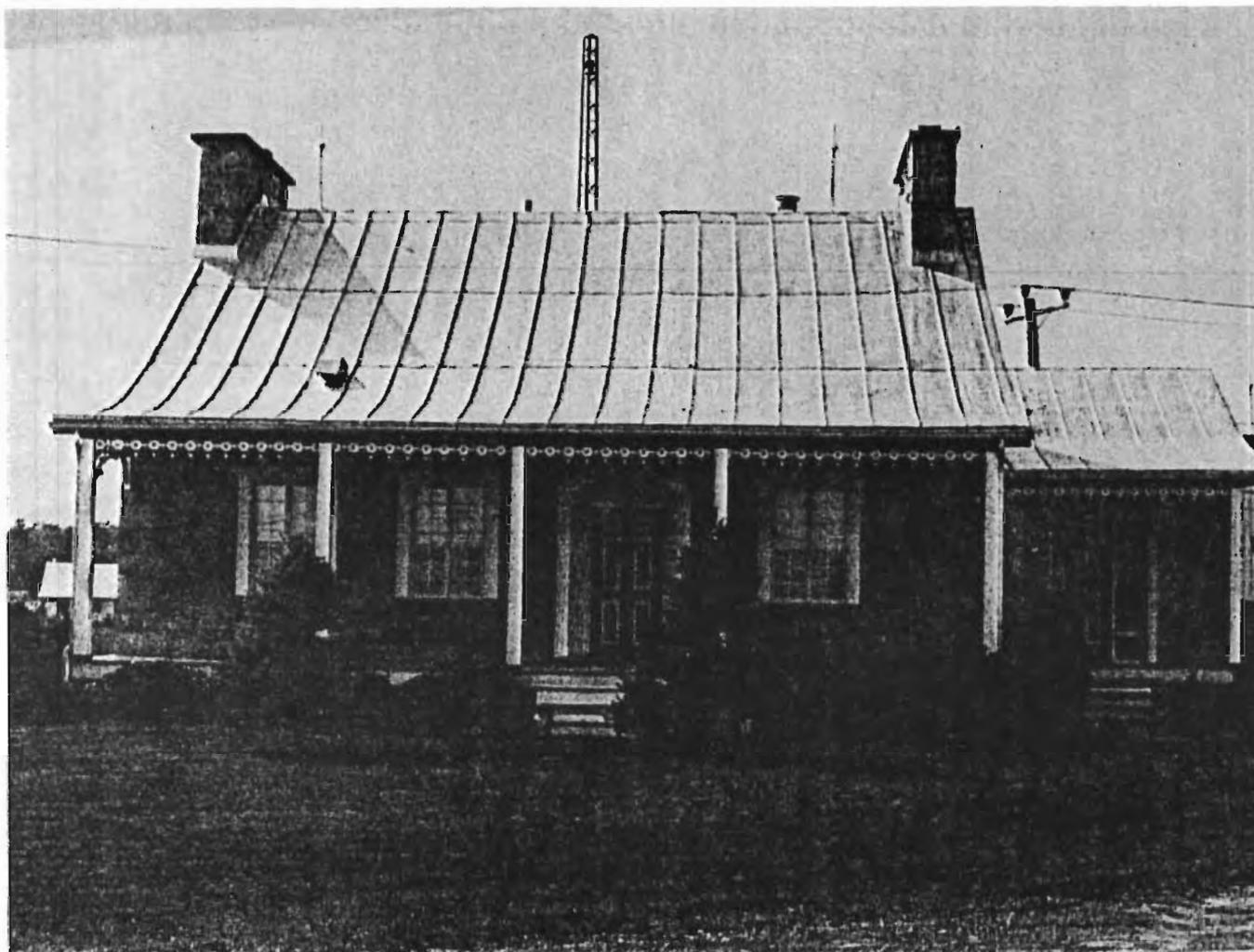
---

**Municipalité de Saint-Lin**

---

## MAISON COLLIN

1664, Route 335



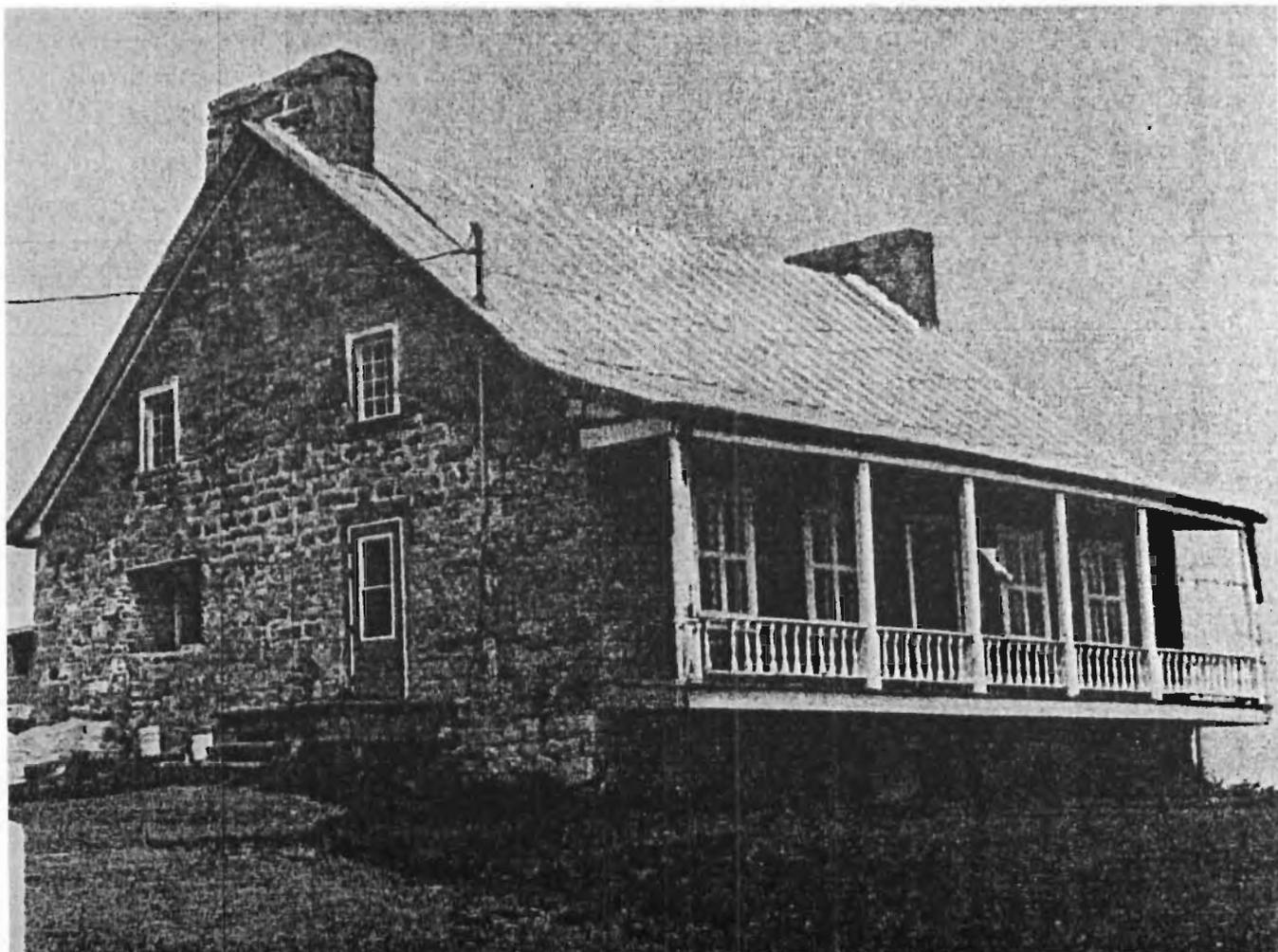
Selon une inscription gravée dans la pierre au-dessus de l'entrée principale, cette maison d'inspiration traditionnelle aurait été construite vers 1839. La famille Collin en est propriétaire depuis le début du siècle.

Bâtie en pierre des champs, la Maison Collin est constituée d'un corps principal, flanqué du côté nord par une annexe. Le corps principal est coiffé d'un toit galbé à deux versants, surmonté de deux imposantes cheminées. La cheminée située à droite de la maison est originale, mais celle de gauche a été reconstruite. Sur la façade principale, l'excédent du larmier forme le toit d'un perron-galerie dépourvu de balustrade mais orné d'une élégante frise en bois de facture récente. Sur la façade arrière, le larmier a été raccourci et il n'y a pas de perron-

galerie. Selon le propriétaire actuel, le fenêtrage est demeuré intact, ce qui est effectivement le cas sur le mur de pignon sud. Mais, il est probable que des fenêtres ont été ajoutées ou déplacées sur les trois autres murs. En outre, l'entrée principale a sûrement été modifiée pour permettre la construction d'une arcade.

L'annexe originale, construite en bois, abritait la cuisine d'été. Vers 1976, elle a été démolie pour être remplacée par l'actuel bâtiment en pierre. Le propriétaire a déployé beaucoup d'efforts pour que la nouvelle annexe s'intègre à l'architecture du corps principal de la maison. C'est ainsi qu'il a patiemment choisi chaque pierre utilisée dans la construction à Saint-Marc-des-Carières.

## MAISON GUÉNETTE 1645, Côte-Joseph



Cette maison massive en pierre a été construite entre 1830 et 1850. Elle constitue un des exemples les plus intéressants de l'architecture traditionnelle québécoise dans la région de Saint-Lin.

Située sur un terrain en pente, la Maison Guénette repose sur un carré de pierre solide. On a accès à sa cave, divisée en deux sections, par une ouverture située sous le perron-galerie. La façade de la maison est en pierre de taille, alors que les murs de pignon et la façade arrière sont en pierre des champs.

On remarquera le fenêtrage particulier de la Maison Guénette. Sur la façade principale, deux fenêtres encadrent de part et d'autre l'entrée principale. Le mur de pignon compte deux fenêtres au rez-de-chaussée et deux autres au niveau des combles. Notons que le mur de pignon ouest n'avait à l'origine qu'une porte latérale et deux fenêtres à l'étage supérieur. En outre, la façade arrière ne

portait que deux fenêtres. Le percement de nouvelles fenêtres sur le mur de pignon ouest et le mur arrière permet de constater l'épaisseur des murs (environ trois pieds).

La Maison Guénette est coiffée d'un toit galbé à deux versants, surmonté de deux cheminées qui chevauchent la ligne faîtière du toit. Sur la façade, le larmier déborde la verticale du mur pour former le toit d'un perron-galerie. Ce dernier est dans un état précaire; suspendu dans le vide, il a perdu l'escalier latéral qui permettait d'avoir accès à l'entrée principale. Comme la maison est située sur une pente, le larmier arrière est très court, car la faible hauteur du mur ne permet aucune fantaisie.

Soulignons enfin qu'on peut observer sur le mur de pignon ouest les traces laissées par une ancienne cuisine d'été en bois. Cette annexe reproduisait probablement la maison à une échelle réduite.

---

Municipalité de Saint-Lin

---

## Laine et teinture

Teindre la laine semble chose oubliée mais plusieurs artisans utilisent cette technique ancienne à base de végétaux.

La technique demeure complexe car on ne peut pas toujours prévoir les réactions chimiques pendant les opérations; ce qui amène parfois des résultats que l'on n'espérait pas.

Ces opérations consistent en un mordantage de la laine, un rinçage ou bain de teinture, un autre rinçage et parfois un lavage.

Le mordantage se fait à l'eau douce car ici les éléments qui composent l'eau peuvent altérer la couleur. On y ajoute de l'alun (enphormoire) ou de la crème de tartre. Attention à la lumière, car elle affecte la couleur. Pensez à déposer un couvercle car le but du mordantage, c'est de fixer la couleur, de lui donner de l'éclat. Ne jamais mettre plus de 4 onces d'alun/livre.

On rince à l'eau claire, on prépare aussi notre source de couleurs: fleurs, fruits, légumes, plantes. Le temps varie selon le choix mais en général, cela demande 1 heure. Parfois il faudra ajouter de l'ammoniaque ou une pâte de couleur de l'étain.

On y baigne ensuite la laine et on laisse bouillir ou tremper de 1 heure à toute la nuit. On rince à nouveau.

Une chose à ne pas oublier, c'est d'éviter à la laine, les changements de température trop brusques car votre laine risque de rétrécir.

Il ne faut pas s'attendre à un résultat exceptionnel sans avoir compris toute cette science et avoir fait plus d'une tentative.

**PAR EXEMPLE:** la betterave donnera un beige.  
le bouleau donnera un rose Thé.  
le bleuet donnera un gris.  
la canneberge donnera un rouge.  
le pissenlit donnera du jaune.

Mais la coloration change selon les composantes que l'on y ajoute.

### RECETTE:

Pissenlit: égal jaune.

1 once d'alun.

1 once d'ammoniaque.

2 livres de fleurs.

Mordancez la laine ½ heure et rincez. Faites bouillir les fleurs 1 heure puis filtrez. Ajoutez l'ammoniaque. Baignez la laine et laissez bouillir ½ heure. Lavez et rincez.

### BOULEAU

4 onces d'alun.

2 onces de crème de tartre.

2 onces de chlorure d'étain.

8 onces d'écorces.

Mordancez à l'alun ½ heure. Bouillir l'écorce 3 heures. Laissez tremper toute la nuit. Ajoutez l'étain et la crème de tartre au bain de teinture. Laissez bouillir ½ heure. Rincez.

Des publications sont disponibles en librairie; peut-être tenterez-vous un jour l'expérience. Bon succès!



Madame Hormidas Lavigne, (Marie-Rose Archambault)

Municipalité de Saint-Lin

## Soufflez les bougies

### REFRAIN:

Soufflez les bougies, c'est la fête au village.  
St-Lin est devenu grand, c'est le temps de danser.  
Soufflez les bougies, c'est la fête au village.  
Il a cent cinquante ans, on voudrait lui chanter;  
je t'aime.

### 1er Couplet

Entre la ville et la montagne,  
entre un érable et un Laurier,  
gens de terre et de campagne,  
gens de plaine et gens d'été.  
Ils ont labouré la terre  
et des maisons en sont sorties.  
Ils ont nourri tous leurs frères,  
tous leurs enfants et leurs amis.

### REFRAIN:

### 2ème Couplet

Tu es le plus beau des refuges  
quand la ville me fait peur.  
La plus belle des maisons  
quand les montagnes m'appellent en chœur.  
Tu es si grand qu'au cœur de toi  
il y a une ville qui a grandi;  
et ton Laurier poussa si grand  
qu'on le vît dans tout le pays

### REFRAIN:

### 3ème Couplet

Sortez vos plus belles chansons.  
Sortez les nappes de dentelle.  
Sortez les gâteaux tout chauds  
avec chacun une chandelle.  
Ouvrez les portes des maisons.  
Ouvrez les rideaux de vos cœurs.  
Aujourd'hui on va danser  
à la grandeur du village.

Jean-Maurice Lebreux  
C.A.P.A.C.



Chanson Thème des Fêtes du 150e anniversaire de  
St-Lin

Le comité des Fêtes est heureux de vous présenter  
un artiste de chez-nous: Jean-Maurice Lebreux.  
Auteur-compositeur-interprète, il est natif de Petite  
Vallée en Gaspésie. Musicien depuis 1966, il  
enseigne la guitare dans une école privée de St-  
Jérôme. Il habite St-Lin depuis 1983. Spécialiste des  
chansons à thème, il a composé des chansons pour  
Breault & Fréchette, Emmanuel Breault etc. Plusieurs  
festivals lui doivent leur chanson thème. Il fait  
également partie du groupe «Parallèle» qui se  
produit à travers la province.

Comité exécutif



Présidente; Louise Guilbault



1er Vice Président; Henri-Paul Venne



2e Vice Président; Fernand Archambault



Trésorière; Patricia Paquette



Secrétaire; Denise Desjardins



Conseiller; Lucien Després



Conseiller; Maurice Duguay

## Duchesse Francine Charland

Me voici, Francine Charland, je suis née le 5 octobre 1966; j'ai fait mes études primaires aux Écoles de St-Lin, 4 années de Secondaire à l'Institut Esther Blondin à St-Jacques et ma 5e année Secondaire à l'Académie Ste-Anne à Rawdon.

Je travaille présentement comme caissière au «Dépanneur Sept jours» à Rawdon, depuis presque 4 ans. Mes parents et ma soeur sont mes meilleurs amis. Nous sommes une famille unie comme on en voit peu, aujourd'hui.

Mes ambitions sont d'avoir toujours un travail rémunérateur, ma petite maison, un bon mari compréhensif et peut-être plus tard, quelques enfants qui feront de moi une maman comblée.

C'est avec joie et fierté que j'ai accepté ce rôle de Duchesse, représentant le Lac Charbonneau. Je vais m'appliquer à remplir ma mission le plus correctement possible.



\* Duché du Lac Charbonneau et Lac Castor.\*

## Duchesse Marie-Claude Figeys

Bonjour!

Je me présente, Marie-Claude Figeys; je suis née le 12 novembre 1964, je suis donc âgée de 21 ans. Après mes études élémentaires à St-Lin, je suis allée au CÉGEP à Ahuntsick en administration. Vaillante et ambitieuse, je travaillais en fin de semaine au Centre D'Accueil St-Antoine de Padoue. Grâce à ces expériences passées, aujourd'hui j'ai le bonheur d'occuper un emploi stable à ce même Centre.

Je pratique et organise du Volley-ball ainsi que du ski de fonds, ici-même à St-Lin. J'aime la bicyclette, la danse sociale, les voyages; j'aime aussi le tricot, la télévision. Je faisais partie des Cadets en 1984, j'avais été nommée élève-officier pour la réserve. J'ai laissé les Cadets mais j'y reviendrai.

En cette année de FÊTES qui débute, j'ai deux objectifs à réaliser: j'offrirai ma collaboration pour que les Fêtes soient mémorables; je me comporterai avec dignité pour faire honneur à mes commanditaires.



Duché: Domaine Vilmont  
Domaine San-Air  
Domaine Brien  
Domaine Brisebois  
Côte St-Ambroise

## Duchesse Manon Gaudreault

Native de la Ville de Québec, je suis née en juin 1961; cadette dans une famille de quatre enfants. Mes parents se sont établis à St-Lin en 1970; j'y ai grandi et j'en suis fière. J'ai fait mes études primaires dans la paroisse de St-Lin et mes études secondaires à St-Roch. En 1978, j'ai adhéré au marché du travail; j'ai fait de la couture pendant cinq ans. Aujourd'hui, j'ai un mari et un petit garçon de 3½ ans. Je leur consacre, aux deux, beaucoup de mon temps.

Comme loisirs, j'aime la lecture. J'ai aidé les jeunes dans un tournoi de hockey comme bénévole.

En 1985, j'accepte l'honneur d'être Duchesse pour le 150e Anniversaire de St-Lin. Cette expérience sera mémorable pour moi. J'espère répondre aux attentes des organisateurs et je suis heureuse de représenter le Lac Lapierre.



Lac Lapierre

## Duchesse Micheline Lespérance

Je me présente, Micheline. Je suis native de St-Lin depuis déjà 19 ans. Je représente en tant que Duchesse les secteurs du lac Morin, lac Auger et du Rang-Double; ce dernier étant depuis toujours l'endroit où j'habite. Je suis étudiante au CÉGEP Lionel-Groulx et je caresse l'ambition d'être musicienne. Les instruments que j'étudie présentement sont la flûte traversière, le piano et je fais aussi du chant. Étant une fille plutôt active je remplis mes temps libres en pratiquant des sports tels: la natation et le ski alpin. En me présentant comme duchesse j'ai premièrement voulu combler mon désir de participer au 150e mais j'ai aussi voulu donner l'exemple en vous disant ceci: «Maintenant, à vous de jouer».



Duché: Lac Auger  
Lac Morin  
Rg. Double  
Route 335  
Domaine Labonté

## Duchesse Johanne Paquette

Je suis née le 24 mars 1966 à St-Canut et réside à St-Lin depuis 1970. Terminant mes études de niveau collégial, j'ai l'intention de poursuivre au stade universitaire. Ayant été admise à l'Université de mon choix ainsi je rentrerai en septembre 1985 en éducation physique à l'Université de Montréal pour une période de trois ans et demi.

Au cours de l'été 1985, j'ai travaillé comme préposée au kiosque touristique de Ville des Laurentides. Entre-temps je me libère dans quelques loisirs tels que: le baseball, le ski nautique, la planche à voile, le volleyball, le patin artistique dont je suis monitrice depuis déjà trois ans.



Duché de Domaine C.L. C.  
Côte Grace  
Rivière-Sud

## Duchesse Linda Provost

Moi, Linda Provost, je demeure dans le Rang Ste-Henriette. Âgée de 19 ans, j'ai fait mes études à St-Lin, à St-Roch, à Joliette et à Terrebonne en Commerce et Secrétariat.

Actuellement, je travaille à Montréal dans la facturation; domaine de l'informatique. J'aide mes parents dans leur commerce à St-Lin et à l'occasion je sers des banquets pour le Restaurant Angela.

Dans ma jeunesse, j'ai rêvé devenir ballerine; j'étais douée de souplesse et d'équilibre. J'aimerais devenir dessinatrice publicitaire. Dans mes temps libres, je pratique la danse sociale, le ballet-jazz, le rock'n roll, la gymnastique et les sports. J'aime aussi cuisiner, lire, écrire et jaser.

Je suis heureuse de participer aux Fêtes du 150e anniversaire à titre de Duchesse, représentant Ste-Henriette et les Domaines environnants.



Duché de Ste-Henriette et les domaines  
environnants.

## Duchesse Florence Thérien

Née le 8 février 1965 à St-Janvier, aînée d'une famille de cinq enfants. Fille de Jacques Thérien et de Gisèle Lorrain, résidents de la Côte Joseph depuis 15 ans. Elle a fait son cours primaire au Collège Morin et à l'École Sir Wilfrid Laurier ensuite elle poursuit son secondaire à la Polyvalente St-Roch de L'Achigan pour enfin graduer en coiffure à Thérèse Martin de Joliette. Présentement, elle suit un cours en technique de garderie au CÉGEP de St-Jérôme.

Ses loisirs préférés sont la natation, l'équitation, la danse et l'hiver le ski et la motoneige. Elle aime aussi cuisiner et présentement elle s'initie à la couture. Pour Florence se présenter comme duchesse est un moyen de s'impliquer aux Festivités de sa paroisse et une expérience enrichissante à vivre.



Duché Ruisseau St-Jean  
Côte Joseph  
Côte Jeanne  
Rivière-Nord  
Lac Lapalme

## Responsables des duchés

Fernand Archambault:

Lucien Després:

Gisèle Pelletier:

Raymond Guillet:

Sylvain Venne:

Denise Lachapelle:

Gilles Henri:

Domaine C.L.C.  
Rivière-Sud.  
Côte-Grâce.

Ste-Henriette et ses domaines.  
Lac Charbonneau et Lac Castor.  
Lac Lapierre.

Lac Auger, Lac Morin  
Route 335, Rang Double.  
Domaine Labonté.

Domaine San-Air, Domaine Vilmont  
Domaine Brien, Domaine Brisebois.  
Côte St-Ambroise.

Côte Jeanne, Côte Joseph  
Lac Lapalme, Rivière-Nord  
Ruisseau St-Jean.

## Les Mères-Duchesses



Pauline Sivret



Claudette Racicot



Claire Desjardins

Les Mères-Duchesses au nombre de trois sont toutes des dames de St-Lin, désireuses de rendre service et de participer activement aux fêtes du 150e Anniversaire qui débutera bientôt. Les Mères assumeront leur rôle dans le but d'appuyer les jeunes Duchesses; elles se réuniront régulièrement afin de les informer, de les conseiller; elles surveilleront leurs intérêts en tout et partout; elles choisiront leur tenue vestimentaire et accompagneront les Duchesses dans toutes les activités qui se dérouleront dans l'année.

Elles veilleront au bien-être de la cour s'appliquant à sauvegarder la bonne harmonie au sein du groupe, s'appliquant aussi à rendre justice à chacune quand le hasard ou la chance auront rendu les parts inégales.

Enfin, à l'image d'une bonne maman, elles s'engageront à seconder les Duchesses dans toutes les réalisations qui auront lieu au cours de cette année du 150e Anniversaire de la Municipalité de St-Lin.

---

### Comité de Publicité, pour le 150e Anniversaire de la Municipalité de St-Lin

M. Maurice Thibault,  
Mme Marie Doré,  
Mme Yvette Pelletier,  
M. Nicolas Voekoss,  
M. Pierre Boucher.

Les membres du «Comité de Publicité» acceptent avec bienveillance d'assurer la publicité et l'information aux citoyens, par la voix des journaux ou

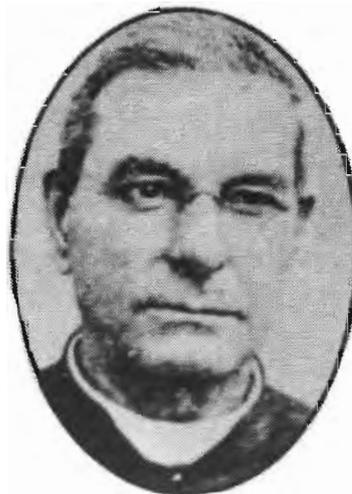
dans des communiqués spéciaux. Ils organiseront la Conférence de Presse, enfin ils s'occuperont de la Promotion générale pour toutes les activités du 150e Anniversaire.

Le Comité Organisateur des Fêtes tient à leur adresser, par la présente, un témoignage d'appréciation et de gratitude pour leur précieuse collaboration.

## Les curés de la paroisse St-Lin



1er curé:  
ABBÉ AUGUSTIN BLANCHET  
1834 à 1841



4e curé:  
ABBÉ GEO. LAPORTE  
1867 à 1878



2e curé:  
ABBÉ G. CHABOT  
1841 à 1848



5e curé:  
ABBÉ M. TASSÉ  
1878 à 1883



3e curé:  
ABBÉ P.T. HURTEAU  
1849 à 1867



6e curé:  
ABBÉ CHARLES COLLIN  
1883 à 1887



7e curé:  
ABBÉ J.O. DUBOIS  
1887 à 1888



10e curé:  
Mgr EUSTACHE DUGAS  
1923 à 1946



8e curé:  
ABBÉ J.B. PROULX  
1888 à 1904



11e curé:  
ABBÉ ROSAIRE FOREST  
1946 à 1947



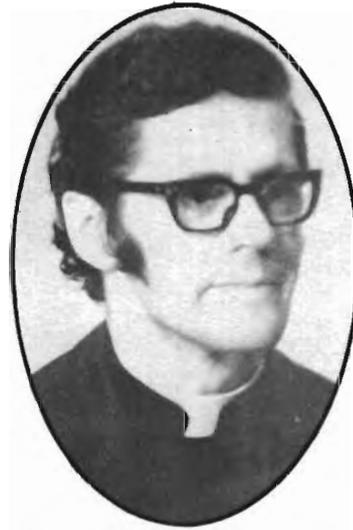
9e curé:  
ABBÉ O. LAFERRIÈRE  
1904 à 1923



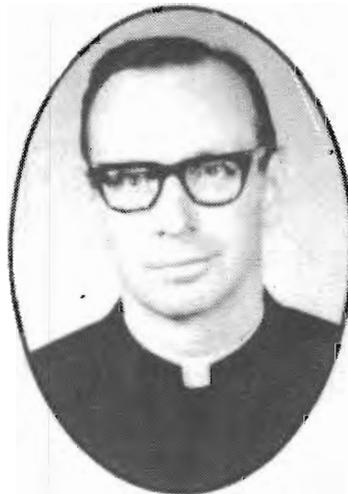
12e curé:  
ABBÉ CUTBERT FAFARD  
1947 à 1960



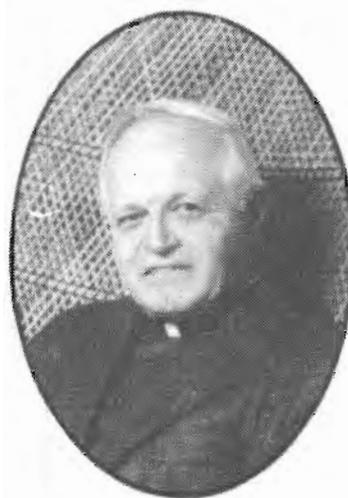
13e curé:  
ABBÉ PAUL VALOIS  
1960 à 1968



16e curé:  
ABBÉ PIERRE GAUDET  
1984...



14e curé:  
ABBÉ VICTOR CHAUMONT  
1968 à 1976



15e curé:  
ABBÉ GASTON  
CHARBONNEAU  
1976 à 1984

Notre curé actuel, Pierre Gaudet, est né à St-Jacques de Montcalm, en 1930. Il est le fils de Wilfrid Gaudet et de Ida Robert. Il est le douzième d'une famille de quatorze enfants. Son père était marchand général. Pierre a fait ses études classiques au séminaire de Joliette, puis il s'est préparé à la prêtrise au grand séminaire de Montréal et a été ordonné prêtre en 1956. Par la suite, il a enseigné durant 3 ans au séminaire de Joliette avant d'aller étudier durant 2 ans à Rome et à Bruxelles, en théologie et en catéchèse. Revenu à Joliette, l'Évêque lui a confié l'enseignement religieux et divers mouvements d'apostolat au plan diocésain. En 1969, il a été engagé par la Commission scolaire Régionale Lanaudière pour faire la coordination en pastorale et en enseignement religieux dans toutes les écoles secondaires de la Commission scolaire. En 1980, il revenait travailler au plan diocésain avant d'être nommé curé de Ste-Élisabeth où il exerça son ministère de 1981 à 1984. Depuis le 6 septembre 1984, il est nommé à St-Lin pour remplacer le curé Gaston Charbonneau.



## Mgr Jean-Baptiste Proulx



Jean-Baptiste Proulx naquit le 7 janvier 1846, à Ste-Anne de Bellevue, de Jean-Baptiste Proulx et d'Adéline Lauzon. Il fait ses études classiques au Collège de Ste-Thérèse. Le 25 juillet 1869, à l'âge de 23 ans, il est ordonné prêtre. Il est nommé vicaire à Ste-Thérèse pour un an.

C'est à ce moment qu'il devint missionnaire au Manitoba où il a été le premier curé de Ste-Agathe et c'est là qu'il a vraiment appris que la vie est une

oeuvre de souffrances. Il demeure au Manitoba de 1870 à 1874.

Il devient par la suite aumônier des Soeurs Ste-Croix de St-Laurent entre 1875 et 1877. Puis, il est nommé professeur à Ste-Thérèse pour sept ans. Il occupera le poste d'aumônier de la prison des femmes à Montréal de 1884 à 1886, puis il sera curé de l'Île Bizard en 1886, puis en 1888, curé de St-Lin jusqu'à sa mort. Il obtient ensuite le titre de vice-

recteur de l'université Laval à Montréal avec le titre de docteur ès lettres (1888-1904). Il mourut à l'hôpital Général de Ottawa, le 1er mars 1904.

Il est l'auteur de plusieurs volumes, dont: «Les Pionniers de Nominique».

On a de lui *Voyage à la Baie d'Hudson* écrit en 1886.

*L'enfant perdu et retrouvé*, en 1887.

«En 1892 dans la Ville Éternelle»; un récit de son dernier voyage à Rome.

Dates importantes dans sa vie.

En 1878, on le nomma Camerier d'honneur.

En 1898: L'abbé Proulx, ami de Laurier redemandait au gouvernement Marchand la subvention, accordée par Mercier et supprimée sous le régime conservateur, qui lui permettait d'établir une académie agricole à St-Lin. Marchand répondit: «Je redoute pour nous la possibilité d'encourir de nouveaux engagements de ce genre, à cause du délabrement dans lequel nos devanciers ont laissé les finances de la province.»

16 juillet: Mgr Bruchési vient bénir la chapelle élevée dans le cimetière de St-Lin, en commémoration du «miracle des sauterelles».

Citations du Curé Jean-Baptiste Proulx.

«J'aime encore mieux St-Lin. La vie y est moins dorée, mais on y trouve le bonheur.»

«La pensée de St-Lin me suit dans tous les sanctuaires. Je suis attaché aux Laurentides plus que je ne l'aurais cru. Aussi j'y ai rencontré tant de zèle, tant de foi et tant de bonne volonté.»

«Vous savez qu'à St-Lin, j'ai toujours fini mes affaires de fabrique ou de paroisse par un dîner. Il est bon de mettre de l'huile dans les mouvements et du vin dans les affaires.»

«Je laisse au vingt et unième siècle le soin de voir à lui-même. J'ai vécu 54 ans dans le 19e siècle et dans le 20e siècle combien de temps me restait-il à vivre? Dieu seul le sait. Hommes de l'an deux mille, j'ai pensé à vous sans vous connaître, avant votre naissance; sans me connaître longtemps après ma mort pensez à moi, priez pour moi. Je vous demande de me faire chanter une grand-messe à l'anniversaire de ma naissance, le 7 janvier deux mille. Qui sait cette messe m'ouvrira peut-être les portes du paradis? Vobis totus in Christo.»

D'après les recherches faites par les employés d'un projet Canada-Travail en 1982.



## Visite de son Éminence, le Cardinal Paul-Émile Léger



M. Gaston Charbonneau, curé.  
M. Claude Sauvageau, abbé.  
Son Éminence le Cardinal Paul-Émile Léger.  
M. Gérard Boisjoli, abbé.

Le jubilaire ainsi que son Éminence furent invités à l'Hôtel de Ville de Ville des Laurentides pour signer le livre D'Or des deux municipalités. Plusieurs invités étaient présents et ont assisté à la réception donnée au Centre Sportif Ben Weider.



Le Maire de St-Lin, M. André Auger.  
M. Curé Gaston Charbonneau.  
Frère Lionel Gaumont.  
Mgr Paul-Émile Léger.  
Le Maire de Ville des Laurentides, M. Normand Choquette.

Le 12 mai 1984, la population de St-Lin et Ville des Laurentides avait l'honneur de recevoir son Éminence le Cardinal Paul-Émile Léger, à l'occasion d'une Fête de reconnaissance organisée à l'intention du Frère Lionel Gaumont, s.g.

## L'Église, organisation religieuse de la paroisse

Les offices religieux avaient lieu dans la première église qui a dû être bâtie vers l'année 1833, puisqu'elle a été bénite en même temps que le cimetière, par M. Paquin, curé de St-Jacques, le 3 décembre 1834.

L'état de desserte aurait donc duré de 1828 jusqu'en 1835, alors que l'organisation religieuse de la paroisse apparaît complète.

Par le nombre des baptêmes, mariages et sépultures, nous pouvons présumer que la population de la paroisse était alors d'environ deux mille âmes.

Et depuis cette date de 1835 jusqu'à nos jours, soit une durée de 150 ans, bien des événements religieux ont été célébrés: la bénédiction de notre église, le baptême des cloches, des congrès, des jubilés, des inaugurations,... entre autres, voici un récit bien résumé d'une fête réalisée en 1891; celle de la Consécration de l'église de St-Lin.

## Consécration de l'église de St-Lin des Laurentides, le 29 avril 1891.

La veille, le 28 avril, un train spécial était parti de Montréal en direction de St-Lin à l'occasion de la Consécration de l'église.

St-Lin n'avait jamais reçu autant de visiteurs: de parents et amis, de membres du clergé, d'illustres prélats: Mgr E.C. Fabre, archevêque de Montréal, Mgr A. Racine, évêque de Sherbrooke, Mgr L.Z. Moreau, évêque de St-Hyacinthe, Mgr N.Z. Lorrain, évêque de Cythère... À l'arrivée du train, les membres du Comité d'organisation furent présentés aux dignitaires puis une procession des plus spectaculaires se mit en marche précédée par l'Harmonie des Laurentides dirigée par Hormisdas Gauthier. Suivaient 200 porte flambeaux, les membres du Comité organisateur puis une voiture tirée par quatre chevaux conduits à la bride pour

amener son Éminence l'Archevêque de Montréal. À ses côtés prenait place Mgr J.B. Proulx, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal, vice-recteur de l'Université Laval et Curé de St-Lin. À la suite, les voitures de Nosseigneurs les Évêques invités, celles des membres du clergé en visite, puis la population formant une haie vivante, animée et bruyante qui fermait le défilé.

Durant tout le parcours, des fusées montaient dans le ciel, toutes les maisons étaient décorées et illuminées. La foule était venue non seulement de St-Lin mais aussi des paroisses voisines. Les Fêtes se sont poursuivies dans la soirée avec la musique de la fanfare, des chants, des jeux organisés et un magnifique feu d'artifice.



Église de la paroisse de St-Lin.

Et le lendemain, mercredi 29 avril 1891, la cérémonie de la Consécration de l'église de St-Lin débutait à 8 heures a.m. Mgr E.C. Fabre, Archevêque de Montréal officiait. Une procession immense, solennelle et pieuse amena du couvent à l'église les saintes reliques. La paroisse n'avait jamais connu une messe aussi grandiose, avec autant d'évêques, plus de 80 prêtres au sanctuaire et une telle assistance.

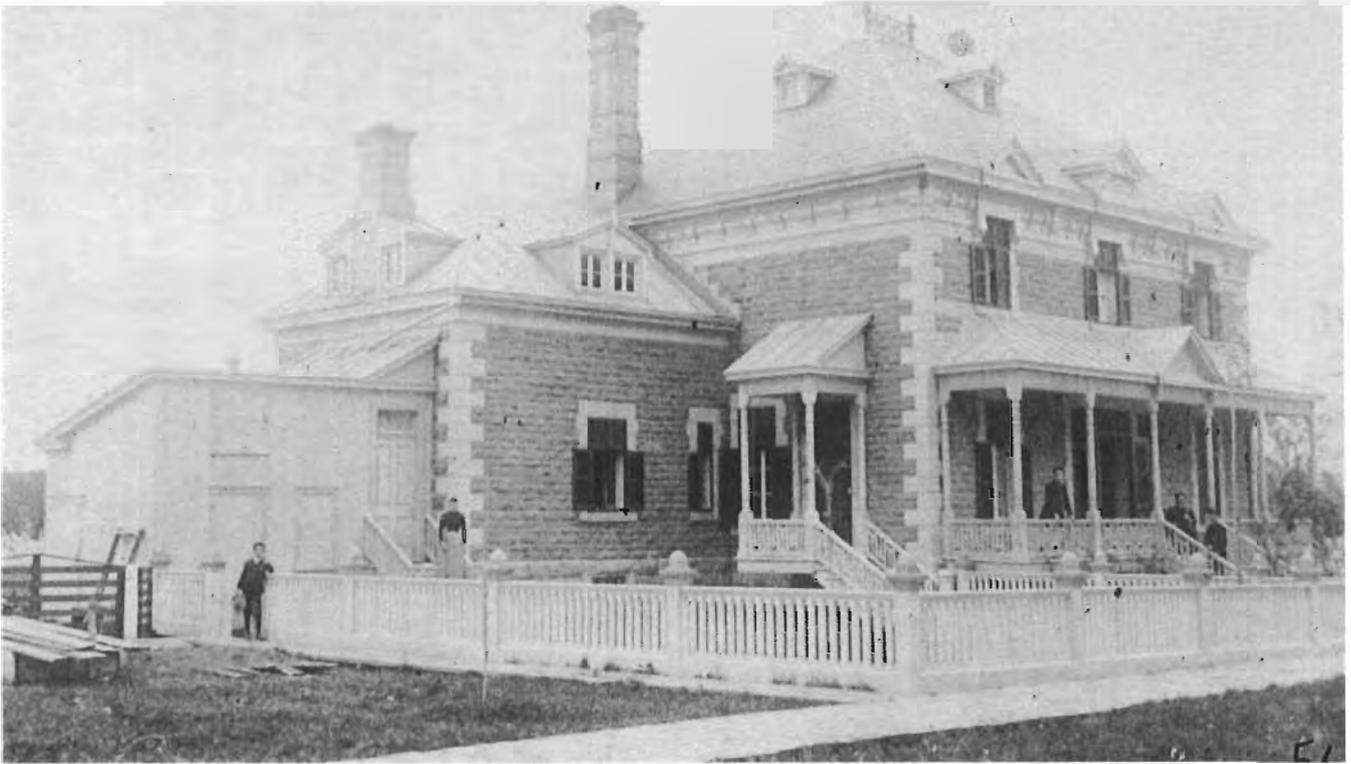
Après la messe, M. le Maire Horace Éthier adressait, dans l'église à l'officiant et aux visiteurs un témoignage de joie et de gratitude.

Puis un banquet fourni par les paroissiens était servi par les religieuses qui avaient prêté toutes les salles du couvent pour la circonstance. Les dames de St-Lin agissaient comme hôtesse pour secon-

der les religieuses servant avec bienveillance plus de 200 convives et invités d'honneur. Entre autres, les dignitaires de St-Lin: M. Horace Éthier, Maire de Ville des Laurentides, M. Théodule Corbeil, Maire de la Municipalité de St-Lin, M. J-B. Brisson, M. Jules Leclair, M. Joseph Renaud, Marguillers, M. Joseph Archambault, M. M. Dufresne, M. H. Beaudoin, M. J. Gauthier, M. A. Beaudoin, M. F. Davis, M. C. Laurier, M. A. Grandmaison, M. J-A. Lambert, M. P. Renaud, M. G. Gaudreau, M. H. Vaillancourt, M. K. Monahan, M. U. Pauzé, M. E. Pauzé et...

Comme c'était l'usage, les grandes fêtes religieuses se terminaient par un salut au St-Sacrement. Les témoins de la Consécration de l'église deviennent de plus en plus rares mais leurs descendants aiment en lire le récit avec fierté et intérêt.

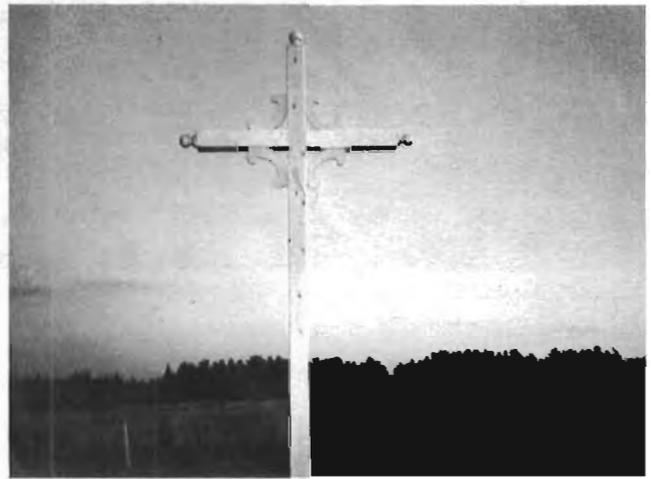
## 150ième anniversaire de la paroisse religieuse de St-Lin



Vue du presbytère avant 1960.



Le chœur de chant, 1937.



Cette croix a été érigée au cimetière de St-Lin, le 7 août 1985.

L'année 1986 marquera, également, le 150ième anniversaire de la fondation de la paroisse religieuse de St-Lin. C'est en effet, le 5 novembre 1836 qu'était érigée civilement la paroisse. Mais les signes de la vie religieuse chez nous avaient débuté quelques années auparavant. Dès 1825, des citoyens formulaient une requête à l'évêque de Québec en vue de la fondation d'une paroisse à St-Lin. Celui-ci répondait favorablement à leur supplique en 1828, en érigeant canoniquement la paroisse sous le vocable de St-Lin. Il faut cependant attendre en 1835

pour voir les premières inscriptions dans nos registres. Le premier baptême y est inscrit le 4 janvier. Il s'agit de Mélina Miron, née le 1er janvier, fille de Pierre Miron et de Marie Fournier. Le 8 janvier a lieu la première sépulture, celle de Victorine Archambault, âgée de 13 jours, fille de Louis Archambault et de Victoire Rochon. Le premier mariage, en date du 13 du même mois allait être celui de Louis Lemire Marcellais, fils de Antoine Marcellais et de Apolline Juneau, et Marie Émerence Beauchamp, fille de François Beauchamp et de



Vue de l'intérieur de l'église lors d'une célébration dominicale (1984).

Marie-Archange Dupras. Cette année là, on inscrit 98 baptêmes, 15 mariages, 45 sépultures. Ceux-ci seront suivis de nombreuses autres jusqu'à nos jours.

Pour exercer ce ministère pastoral, de nombreux prêtres ont oeuvré à St-Lin. Qu'il suffise de mentionner, les abbés Gérard Grégoire, Roland Bérubé et un peu plus tard, l'abbé Gérard Drainville, devenu plus tard, évêque d'Amos. Il faut se souvenir qu'alors le prêtre était un conseiller apprécié et recherché; son rôle était très large. L'église elle-même, était un centre d'unité dans la paroisse. En plus des célébrations habituelles, on venait à l'église pour les retraites annuelles, les quarante heures. On venait près de l'église visiter les défunts au cimetière, situé à l'arrière. On y venait aussi une fois l'an, pour le départ de la procession de la Fête-Dieu.



Les enfants de chœur de St-Lin. Photo prise à l'été 1984, lors d'un pique-nique organisé pour eux.

Aujourd'hui, que se passe-t-il à l'église? De nombreux laïcs, hommes et femmes, collaborent à l'action pastorale des prêtres. Ainsi, au presbytère, des laïcs sont venus s'ajouter au rôle traditionnel du sacristain et de la cuisinière. Deux secrétaires travaillent à l'accueil sans compter les nombreux bénévoles qui viennent à l'occasion.

Que dire maintenant de tous ces responsables de mouvements ou services reliés à l'église. Toutes ces personnes sont de plus en plus actives à St-Lin; que ce soit au sujet de la pastorale des sacrements, baptême, mariage, initiation sacramentelle des enfants ou de toute autre action religieuse. Grâce à la collaboration de nombreux laïcs, les jeunes peuvent s'engager dans les différentes branches du mouvement scout, dans la Relève, la Jeunesse Dynamique, la Chorale des jeunes. C'est là une richesse à St-Lin dont on peut s'enorgueillir à bon droit. Les adultes eux-mêmes savent s'organiser: Chevaliers de Colomb, Aféas, Filles d'Isabelle, Cursillo, la Rencontre, Néo-cathécuménat sont autant d'organismes où les adultes peuvent s'épanouir à l'ombre du clocher.

Les aînés ne sont pas pour autant délaissés. Le centre d'Accueil St-Antoine-de-Padoue avec la présence de tout son personnel et des Soeurs de la Providence, accueillent toujours les personnes du troisième âge. Le Club de l'Âge d'Or voit au divertissement des personnes qui bénéficient d'une heureuse retraite. C'est dire le dynamisme de tout ce qui se vit dans la paroisse. Cela demande à la fois la présence des prêtres et de laïcs engagés.



Groupe de jeunes de St-Lin qui participent à l'animation d'un chemin de croix vivant, pour le Vendredi-Saint (1985).

Et demain, qu'en sera-t-il? Il n'y a pas de doute que la participation des laïcs sera de plus en plus importante. A cet égard, les racines profondes qu'ont su garder les familles d'ici depuis 150 ans, ajoutées au dynamisme et à la jeunesse des familles nouvellement arrivées dans la paroisse, devraient assurer à la fois la continuité et le renouveau de la vie religieuse chez nous.

En ce qui me concerne, c'est ce qui motive mon espérance et ma joie de contribuer à bâtir l'église de Jésus à St-Lin.

Claude Sauvageau, ptre.



La crèche de Noël montée par Berthe et André Alary.

## Personnel actuel au service de la paroisse religieuse de St-Lin

### Clergé:

Les prêtres de la paroisse sont les premiers responsables de l'ensemble de l'animation chrétienne dans la paroisse. Plus précisément:

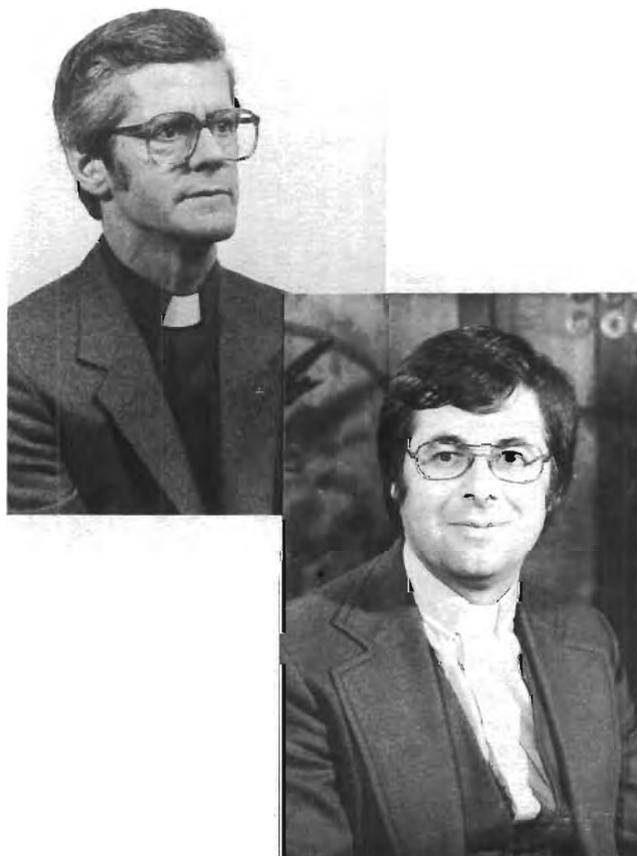
- M. l'abbé Pierre Gaudet, curé, né le 29 juin 1930 à St-Jacques de Montcalm, ordonné prêtre le 26 mai 1956 à la cathédrale de Joliette, curé de St-Lin depuis le 6 septembre 1984;
  - président du conseil de la Fabrique;
  - animateur du conseil de Pastorale;
  - animateur du comité de liturgie;
  - animateur spirituel du mouvement Cursillo;
  - aumônier du centre d'Entraide;
  - aumônier de l'Aféas.
- M. l'abbé Claude Sauvageau, vicaire, né le 15 mai 1944 à Champlain, Qué. ordonné prêtre le 6 décembre 1970 à Ste-Geneviève de Berthier, vicaire à St-Lin depuis le 5 septembre 1983;
  - animateur de pastorale dans les trois écoles de la paroisse;
  - animateur spirituel auprès des mouvements de jeunes: groupe Scouts-Guides, La Relève, Jeunesse dynamique;
  - aumônier des Chevaliers de Colomb;
  - aumônier des Filles d'Isabelle;
  - aumônier diocésain du mouvement «La Rencontre».
- M. l'abbé Hervé Pelletier, aumônier, né le 10 juin 1919 à St-Lin; ordonné prêtre le 15 juin 1946 à la cathédrale de Montréal; aumônier depuis le 27 novembre 1984;
  - aumônier du centre d'accueil St-Antoine-de-Padoue;
  - accueil au presbytère, 2 jours/semaine;
  - ministère dominical à l'église, à l'occasion;
  - visiteur de malades de la paroisse.
- M. François-M. Yvon, stagiaire, né le 11 février 1948 à Montréal, stagiaire dans la paroisse depuis le 9 avril 1985;
  - pastorale d'évangélisation dans certains secteurs de la paroisse;
  - animateur spirituel de R<sup>3</sup>;
  - collaborateur à certaines activités du ministère: célébrations dominicales, accueil au presbytère, groupes de prières...

### Personnel de soutien:

- M. Yves Gariépy, sacristain depuis le 11 mars 1985;
- Mme Laurette Soucy, cuisinière depuis le 3 octobre 1984;
- Mlle Yvette Gervais, secrétaire 20 heures/semaine depuis le 4 juillet 1983;
- Mme Claudette Gauvreau-Béliveau, secrétaire 8 heures/semaine depuis le 15 juillet 1983;
- Mme Liliane Côté-Leclerc, préposée au ménage 1 jour/semaine depuis le 1er octobre 1982.

### Les marguilliers actuels:

- M. Antoine Locas;
- Mme Thérèse Thibodeau;
- M. Marcel Bigras;
- M. Lucien Mantha;
- M. Gildas Allard;
- M. Henri-Paul Venne.



Claude Sauvageau, ptr

## Mère Marie-Rose se manifeste une fois de plus

Le jour de la béatification de Mère Marie-Rose le 23 mai 1982, le Pape Jean-Paul II après avoir rappelé qu'elle a fondé en 1843 la congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie pour répondre aux besoins de l'instruction et de l'éducation religieuse des jeunes filles notamment dans les milieux pauvres des campagnes, le St-Père s'est écrié: «C'est une flambée d'espérance!» Le 26 septembre de la même année lors de l'Eucharistie célébrée en l'honneur de la béatification de Mère Marie-Rose au Vélodrome du Parc Olympique à Montréal, on lisait à l'évangile cet extrait tiré de Luc 12,19: «C'est un feu que je suis venu apporter sur la terre et comme je voudrais qu'il soit déjà allumé.»

N'est-ce pas une étrange coïncidence qu'on parle tant de «feu» lorsqu'on veut s'exprimer sur l'amour, le zèle et l'ardeur qui ont caractérisé Mère Marie-Rose? Plusieurs personnes lui reconnaissent un don très particulier soit celui de préserver du feu. Parmi tant d'événements attribués à l'intercession de Mère Marie-Rose, en voici un dont les plus anciens se souviennent. En effet, une grande sécheresse sévissait au mois de septembre 1941; le feu ayant pris dans la forêt du rang Ste-Henriette à St-Lin, tous les cultivateurs de la rivière sud et bien d'autres se sont acharnés à tenter d'éteindre ce feu de forêt; ils ont même creusé des tranchées larges d'au moins vingt pieds (environ sept mètres). En se rendant pour aider à combattre ce brasier, M. David Lebeau a suspendu un plâtre à l'effigie de Mère Marie-Rose à un arbre situé près de la section des plus beaux pins de sa forêt.

Au prône de la messe du 26 septembre 1941, Mgr Eustache Dugas curé à l'époque, avait incité les paroissiens à aller prêter main forte aux gens éprouvés du rang Ste-Henriette. Après le dîner, le vent s'est soudainement élevé et le feu s'est rapidement propagé par la cime des arbres à la superbe forêt de M. David Lebeau. Aussitôt, les hommes qui étaient encore disponibles ont tenté de mille manières de combattre cet affreux sinistre pendant que Madame David Lebeau après avoir envoyé les enfants en sécurité au village chez sa fille Marie-Ange (Viateur Corbeil), s'est empressée de fixer des images de Mère Marie-Rose sur la face de la maison et de tous les bâtiments donnant sur l'immense brasier. À travers une fumée très dense, les étincelles jaillissaient de partout et il fallait courir dans toutes les directions pour éteindre les feux qui s'allumaient dans les champs.

Fait étrange: vers seize heures, le vent s'est apaisé et le feu a cessé de se propager épargnant ainsi la maison de ferme et les bâtiments de David Lebeau ainsi que ceux des voisins. Une semaine plus tard, dans sa grande confiance en la protection de Mère Marie-Rose, ce dernier s'est rendu à travers une lizière de bois qui avait été épargnée et il a ainsi retrouvé le plâtre de Mère Marie-Rose qui était demeuré suspendu par un fil à l'arbre déjà calciné. Le feu s'est arrêté là à la corde, tandis que la gomme de pin a coulé sur l'image de Mère Marie-Rose à qui on attribue d'avoir préservé cette pointe de terre à bois ainsi que les forêts avoisinantes.

Le plâtre dont nous apercevons la photo est conservé comme une précieuse relique faisant partie du patrimoine familial.

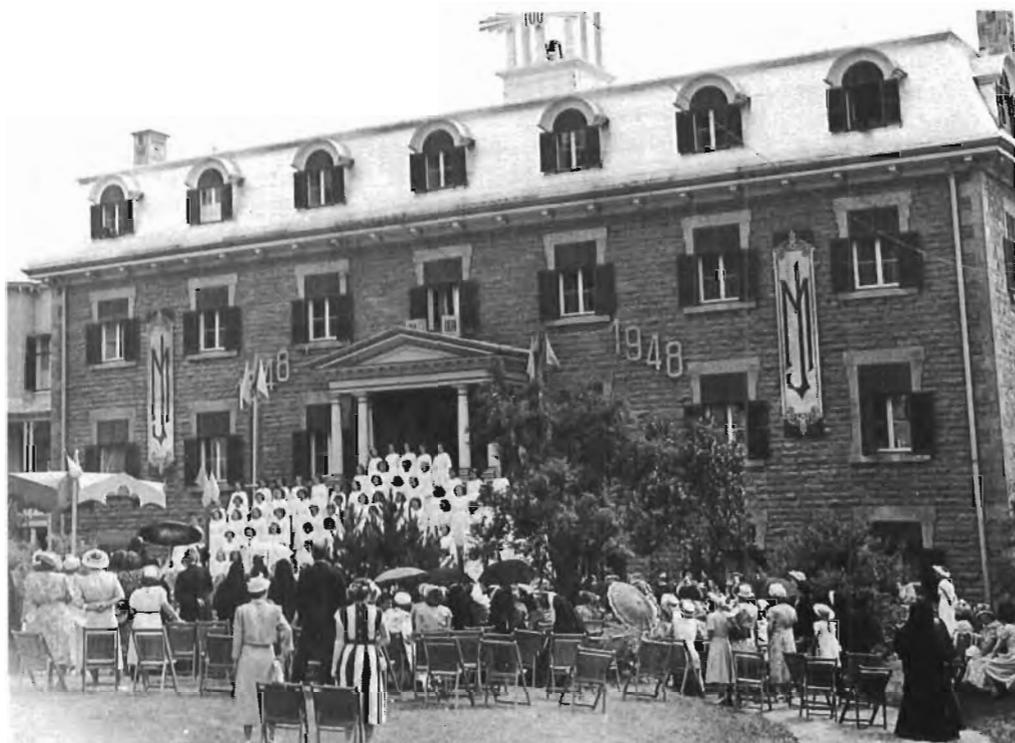
La famille David Lebeau est heureuse de compter l'un de ses membres dans la Congrégation fondée par Mère Marie-Rose. Jeanne (S. Georges-Marcel) est d'ailleurs venue enseigner de 1955 à 1958 à l'école paroissiale de Ville des Laurentides tout juste avant l'ouverture de l'école Notre-Dame-de-Lourdes.

En ce 150<sup>e</sup> anniversaire de notre paroisse, unissons-nous aux membres de la Congrégation des S.N.J.M. pour remercier le Seigneur d'avoir donné, en Mère Marie-Rose, une femme qui a marqué particulièrement l'Église du Québec. Rendons-lui hommage et prions-la de préserver du feu tous les foyers de St-Lin.



Mère Marie-Rose

## Le Couvent des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie



Le Centenaire du Couvent



*BIENHEUREUSE  
MARIE-ROSE DUROCHER  
Fondatrice  
de la  
Congrégation des Sœurs  
des Saints Noms  
de Jésus et de Marie*

Il y a 138 ans, les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie arrivaient à St-Lin, afin d'assurer l'instruction et l'éducation aux petites filles de la paroisse. Répondant à la demande de M. le Curé Chabot, trois religieuses sont venues de Longueuil le 20 septembre 1848 pour demeurer au couvent: une maison en bois, à deux étages, mesurant soixante pieds par trente pieds et comprenant treize pièces. M. Isaac Brien, marchand général était allé chercher les soeurs dans sa voiture à traction animale. Après quelques jours, elles accueillèrent 20 pensionnaires et 80 externes.

Tout allait si bien! Après 29 ans de labeur constant, une rude épreuve s'abattait sur la communauté des Soeurs. Le 23 octobre 1877, le feu consumait le couvent. Environ 18 mois plus tard, l'on entreprenait la construction d'un nouveau couvent et le 2 juillet 1880, la première messe avait lieu dans la nouvelle construction. Le 17 septembre 1880, Mgr Fabre, évêque de Montréal, bénissait le nouveau couvent des Soeurs à St-Lin. L'oeuvre d'éducation se poursuivait encore très longtemps dans ce beau pensionnat qui a accueilli nombre de dames et demoiselles qui en gardent encore aujourd'hui un souvenir de joie et de fierté.

Le 18 juin 1949 marquait la célébration du «Centenaire» du couvent. Des fêtes grandioses furent organisées à cette occasion. Une messe pontificale fut célébrée par Mgr J.A. Papineau, évêque de Joliette, M. l'abbé Albert Bélanger prononça un sermon de circonstances et la chorale du couvent rendit magnifiquement la messe Cibavit. Après la cérémonie religieuse, le cortège se dirigea vers le couvent pour la photographie puis un somptueux buffet fut servi, sous la tente, au terrain de jeu. Vers trois heures, une centaine d'élèves, toutes vêtues de blanc et placées dans l'escalier à la façade du couvent, exécutèrent un programme artistique des plus soignés.

Suite à la centralisation, les écoles de rang ont été fermées et le pensionnat est devenu une école secondaire administrée par la Commission Scolaire. On a construit l'école Notre-Dame de Lourdes, l'école Sir Wilfrid Laurier...

Le 13 février 1973, le couvent est vendu à la Municipalité de Ville des Laurentides. Il est démoli puis remplacé par une bâtisse toute neuve et plus fonctionnelle; l'Hôtel de Ville, situé au 250 Avenue Laurier.

## La Chapelle du Lac Lapierre



La messe au Lac Lapierre

Les résidents du Lac Lapierre sont fiers de leur chapelle. Elle est située sur le terrain de M. R. Lapierre, en face du lac et du dépanneur, les messes y sont célébrées, tous les dimanches à 11 heures du 24 juin au 2 septembre.

Cette aventure a commencé lorsque les gens du Lac Lapierre, désireux de recevoir la messe sur leur territoire, ont joint leurs efforts pour faire de ce projet une réalité. Après avoir célébré la première messe sous une tente, la famille de Gaston Rivest a pris en charge les démarches nécessaires pour obtenir une approbation des autorités ecclésiastiques. Cette demande a été approuvée dans un premier temps par M. le curé Victor Chaumont, et par Mgr René Audet, évêque de Joliette.

Entre les années, 74-79, c'est sur une ballustrade que le prêtre était convié à célébrer la messe, une toile le protégeant des intempéries et on se souvient de le voir garder son paletot et ses couvre-chaussures.

C'est en 1979, que la première messe est dite dans la chapelle. À cette occasion une collecte spéciale a été demandée pour financer les installations nouvelles de la chapelle, soit: portes vitrées, croix lumineuses, lutrin, tapis, rideaux. Plusieurs personnes ont fait des dons d'argent, de matériaux et de temps. L'entraide des membres de la communauté est à souligner. On tient à remercier tous ces bénévoles qui ont su mener à terme cette construction.



Abbé Gérard Boisjoli, Curé Gaston Charbonneau, Abbé Léo Renaud et les servantes Mlles Rivest.

# Les croix de chemin

Nous vous présentons quelques croix de chemin de la paroisse de St-Lin, tel que vous pouvez les observer en 1985. Plusieurs raisons sont à l'origine de l'érection d'une croix de chemin. La foi, la confiance et la piété des gens est la source de leur motivation.

On peut dire que la religion catholique est déterminante dans cette manifestation. Les croix recevaient d'ailleurs la bénédiction du curé de la paroisse au moment de leur érection. M. et Mme Alfred Beaupré du rang Côte-Grâce nous rapportent ces faits: «Nous étions 50 personnes lors de la



Rang St-Stanislas, sur le terrain de M. D. Martin

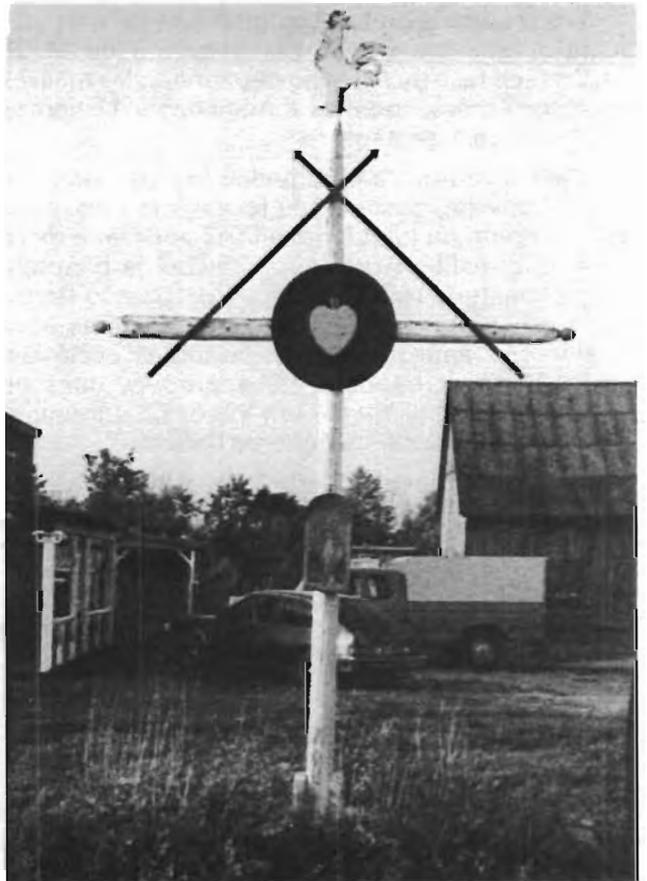


Coin Côte-Jeanne et Route 335; (croix enlevée)

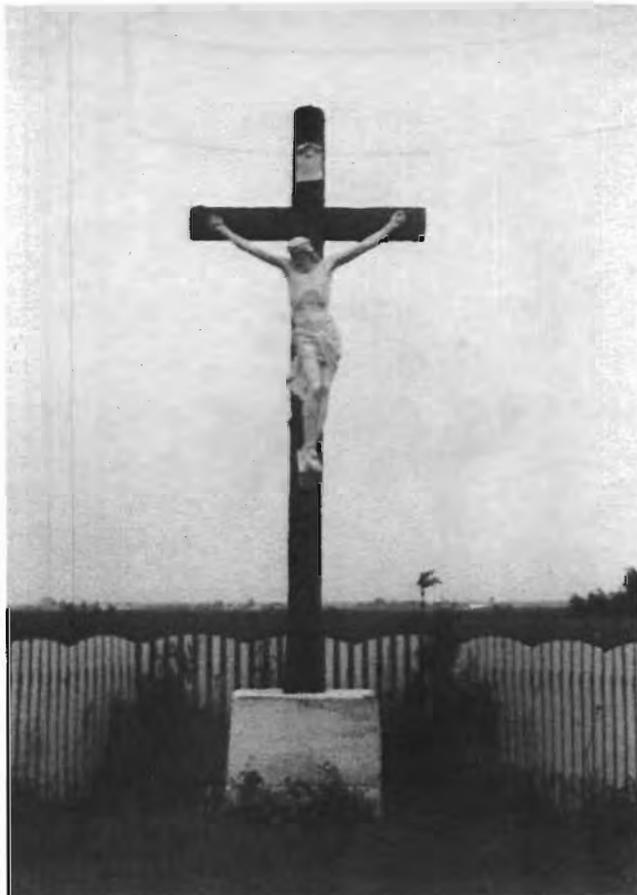
(Gracieuseté de Dollard Joly)



Au 1480, Côte-Grâce sur le terrain de M. Alfred Beaupré



Rang Rivière-Sud sur le terrain de M. Bertrand



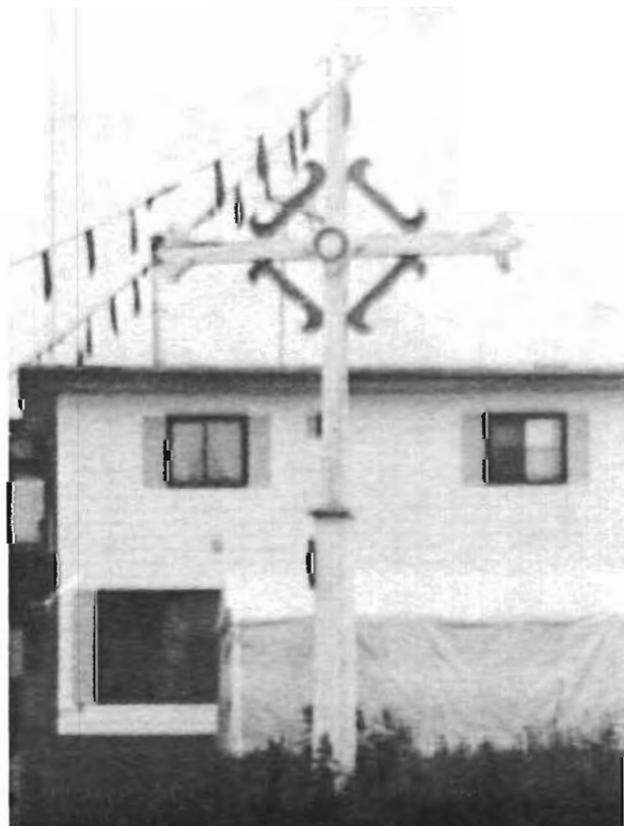
Au 275, Ruisseau St-Jean

bénédiction de notre croix en 1954. M. le Curé Cuthbert Fafard ne pouvant pas s'y rendre, nous avons eu la chance de recevoir notre Évêque.» Cette croix a servi dans les années 50 pour monter des chars allégoriques pour les parades de la Saint-Jean Baptiste.

Une tradition voulait que les gens se rassemblent pour prier au pied de la croix; une semaine au mois de mai pour demander à Marie qu'elle bénisse les moissons et une autre semaine au mois de juin pour invoquer le Sacré-Coeur de Jésus. Pour d'autres propriétaires, la croix représente une demande de guérison, une promesse réalisée ou la commémoration d'un événement.

La majorité des croix sont en bois et peinturées. Les décorations varient selon l'artisan et rappellent des symboles religieux. Autre particularité; elles devaient être construites à 1 mille de distance de la grande route et à 1 mille aussi d'une autre croix.

Cette année, en 1985, les Filles d'Isabelle ont organisé la récitation du chapelet aux croix de chemin. Ce fut une expérience bien appréciée qu'elles comptent répéter l'été prochain.



Coin du Rang-Double près de la Route 335



Au 831, Rang-Double, chez M. Raymond Bélanger

## La mode

Aujourd'hui, il nous est facile de nous procurer des vêtements. Le choix en est diversifié et abondant. Les modes changent rapidement sous l'influence des grands couturiers de tous les pays.

Ce qui demeure vrai, tant de nos jours qu'au temps de nos ancêtres, c'est le besoin d'adapter les vêtements aux conditions atmosphériques, au genre de travail accompli, aux diverses circonstances de la vie, conservant le souci de l'apparence, voir même de la coquetterie.

Les gens de St-Lin étaient également soucieux de leur apparence. La majorité des familles produisaient chaque année une quantité importante de verges d'étoffe, de toile, de flanelle. Voici, d'après les statistiques la production approximative de tissus à St-Lin, en l'année 1851 pour les 517 familles.

2325 verges d'étoffe,  
3621 verges de toile  
2597 verges de flanelle  
4647 livres de laine  
5004 livres de lin



Rose, Paul-Émile, Fleur-Aimée Méreineau, mode 1910



Rose de Lima Dépatie, mode 1915



Albert Méreineau, mode 1910

Au moulin Pangman, il y avait un moulin à carder; les machines pouvaient carder 350 livres de laine en 12 heures. Il y avait en plus un foulon et un local pour y faire la teinture des étoffes.

Toutes les dames et demoiselles savaient tisser, coudre et tricoter; elles fabriquaient pour le travail des vêtements solides faits de toile du pays, de flanelle ou d'étoffe. Pour les jours de fête, la batiste la plus fine était brodée, garnie de dentelle faite à la main puis empesée. Les chemises d'homme, les blouses, les jupons, robes de dames étaient décorés de remplis, de ruchés, de piqûres, de volants; on ne comptait pas ses heures de travail. Des châles, des nappes, des couvertures, des gilets étaient tricotés à la main avec des patrons de fantaisie aux couleurs diverses. À cette époque, il y avait aussi le catalogue traditionnel pour faire venir ce qu'il était impossible de confectionner.



Eugène Gariépy, Maria Paquin, mode 1900



Diana Marin, mode 1915



René Francoeur, âgé de 8 ans, fils d'Alfred Francoeur et de Diana Marin.

## Mini-théâtre



Troupe du Mini-théâtre dont 7 jeunes manquaient à l'appel pour cause de maladie.

Nous avons à St-Lin, un Mini-Théâtre, à but non-lucratif, qui fait valoir le talent des enfants de la paroisse.

Il a commencé avec des moyens très modestes. Tous les membres de ma famille se sont impliqués pour la réussite de cette organisation.

Notre premier spectacle, qui a eu lieu en 1979, regroupait 30 enfants. Ce fût un succès, grâce à l'implication des jeunes et de leurs parents; mais aussi grâce à l'accueil chaleureux des spectateurs. À la fin du spectacle, leurs dons nous ont donné un précieux coup de pouce.

Depuis 7 ans maintenant nous formons des jeunes enfants dans le domaine de la chanson et de la danse. Les spectacles se déroulent en général 2 fois par année et sont, depuis novembre 1983, présentés au Théâtre Laurier. La troupe se rend aussi, depuis 3 ans, au camping L'Oasis à Ste-Cécile de Milton dans la ville de Granby, pour un spectacle.

Nous comptons maintenant plusieurs groupes dont celui des Étoiles dirigé par Sylvie et Carole Simard. Puis, aussi un tout nouveau, avec des petites, Les Bunny's avec Brigitte Racicot, Marie-Josée Marien, Mélanie Désormeaux (petite fille de Tantine) et Annie Beauchamp.

Tout ce beau petit monde de chanteurs et de danseurs est entouré par une troupe de bénévoles dont la famille Simard: Serge, Claudette, Ginette et André. Faisant partie de chaque représentation, ils savent à travers leurs chansons, plaire aux spectateurs en ajoutant chacun leur note personnelle.

Pour soutenir ce chœur de chant, les musiciens font un bon travail. Camil au piano et André à la batterie.

Tout ceci pour vous dire que les 22 et 23 novembre 1986, nous ferons honneur à notre paroisse en présentant notre nouveau spectacle, «150 bougies en chansons».

La famille Simard est très fière de faire partie des pionniers de St-Lin.

Tantine Simard



Groupe des Étoiles qui danse All night long.



Groupe des Bunny's



Les bénévoles: En haut: Claudette et Roger Racicot, Jacques Lavallé, Lise et Gilles Désormeaux. Au deuxième rang: Colette Lavallé, Serge Archambault, Tantine Simard. En bas: Henri Simard, Micheline Archambault. Étaient absents: Linda Ferland, Micheline Gariépy, Réal Desroches et Bernard Dionne.

## Danse sociale

La danse sociale occupe depuis plusieurs années une grande part des loisirs des gens de St-Lin et de Laurentides. En 1970 les couples pouvaient prendre des cours de danse avec Thérèse et Robert Forget, qui ont enseigné à St-Lin pendant 10 ans.

Les loisirs St-Lin/Laurentides Inc. ont aussi organisé des cours en 1979 et 1980 avec André et Léona Michaud. Plusieurs jeunes y ont appris la danse et ont participé à une compétition organisée par leur professeur où ils ont pu faire valoir leur talent.

Depuis 1980 Danielle et Serge Moreau assurent la relève en enseignant la danse tous les dimanches. Ils entraînent des couples pour des compétitions et ont formé en 1983 une troupe de danseurs «Les Dan'Ser'» qui font des spectacles durant l'année.

Les élèves de l'école ont l'occasion au cours de la soirée de fin d'année de faire une chorégraphie d'une danse au grand plaisir des spectateurs qui par la suite peuvent assister à un ravissant spectacle de danse exécuté par les professeurs. Le loisir de la danse est donc en bonne santé à St-Lin et le succès de l'École Dan'Ser', ne vient que le confirmer.



Léona et André Michaud



Thérèse et Robert Forget



Danielle et Serge Moreau

## André Roger

Le peintre le plus rapide au monde.

Autodidacte, André commence à peindre à 40 ans, voulant en faire un loisir. Pendant 2 ans, il travaille peignant toiles sur toiles pour faire son apprentissage. En 1981 il se rend à Paris pour se faire connaître. Il entend parler qu'il y aura un concours pour élire le peintre le plus rapide au monde, il y participe et remporte la palme.

C'est donc le 26 sept. 81 qu'il obtient son 1er record Guinness avec une toile de 7 × 10 et une de 24 × 36 peintes en 28 min. Son 2e record est établi à la Ronde le 1er sept. 84 alors qu'il peint 727 toiles en 7 jours et une toiles de 7 × 10 et une de 24 × 36 en 10 min. 39 sec., il venait ainsi de battre son propre record. Le 13 mai 1985, invité à «Bou Bou», il peint des toiles placées en différents sens sur un carrousel tournant en 27 min. À «Midi Soleil», le 6 août 84 il peint en 56 sec. une toile de 20 × 24.

Lors de l'émission de Ralf Loocwood il peint une toile de 3 × 5 à l'envers en 3 min. 16 sec.

Le 25 août 85 il prend 5 min. 29 sec. pour peindre une toile qui tourne sur elle même de 3.5 pi. × 2.5.



Photo d'une page d'un record Guinness

Il a été invité pour représenter le Canada à l'Exposition universelle de Vancouver en juin 1986.



M. André Roger

## Loisirs: Chasse et pêche



Heureux retour de chasse au chevreuil MM. Jacques Desjardins, Louis Roch Brien, Oscar Morin et le garde-chasse Lavoie.

Notre région offre une variété des plus intéressantes de loisirs de plein-air pour les résidents et pour les touristes venus de la ville pour les weekends ou les vacances.

La rivière Achigan présente des attraits particuliers; les pêcheurs y trouvent l'achigan, le brochet, la barbotte, l'anguille... des balladeurs s'y promènent en canot, en chaloupe, en pédalo, profitant de la fraîcheur du sous-bois, ils peuvent y admirer la flore aux mille couleurs sur les deux rives ainsi qu'une variété d'oiseaux: martins-pêcheurs, pics-flamboyants, tritris, pinsons, geais-bleus et même le magnifique héron bleu, si rare de nos jours. Les promeneurs silencieux ont la surprise d'apercevoir au bord de l'eau la marmotte, le rat musqué et bien d'autres bêtes que l'on voit rarement, voir même un renard, un chevreuil et parfois un orignal.

La région au nord de St-Lin; les bois du Rang-Double et de la Côte St-Ambroise sont les lieux privilégiés pour la chasse aux chevreuils. Les ravages cachés captent l'intérêt des chasseurs et des gardes-forestiers. Des amateurs racontent encore leurs belles parties de chasse au chevreuil, et aussi à l'ours, au lièvre, à la perdrix.

En hiver, les adeptes de ski de fonds, de raquette, de glissade, de patin pratiquent ces sports



La perdrix avec Mme Aurore Lapierre



Les ours avec M. René Auger, son fils Réjean et un voisin M. Germain Gariépy



Les ours avec M. Roméo Lapierre autour de 1945

individuellement ou en groupe au Centre Plein Air du Rang-Double. De nombreux motoneigistes bravant le froid et le vent traversent nos régions fort allégrement.

Et durant l'été, l'on aime organiser des parties de badminton, de fers ou de fléchettes, des parties de croquet... Les jeunes s'adonnent à la bicyclette motorisée ou non dans les sous-bois. Les sports pratiqués dans les terrains de jeu publics sont bien organisés et grandement appréciés.

Quelques Campings sont mis à la disposition des amateurs de la nature; entre autres, le Camping Morin bien aménagé et bien fréquenté; le Camping des Nudistes non moindre pour les amateurs naturalistes.

N'est-ce pas de quoi intéresser plus d'un?...

## Tournoi du comté de Terrebonne

La Municipalité de St-Lin participait en août 85 au tournoi du comté de Terrebonne. Quinze municipalités étaient inscrites. Notre équipe organisée par M. Fernand Archambault, se composait de seize joueurs dont six femmes. Tous se sont bien amusés d'autant plus que nous nous sommes rendus en finale après avoir disputé cinq parties. Nous avons remporté une bourse qui servira pour les loisirs des jeunes.



L'équipe se composait de: Camille Deschêne, Ovila Bernier, Lorraine Sigouin, Chantal Guilbeault (préposée au bâton), Claude Buri, Fernand Archambault. Debout: André Goëssens, Pierre Desjardins, Nadine Granger, Louise Guilbault, Jean-Pierre Granger, Diane Allard, André Auger, Maurice Lafortune, Armand Lefèvre. Étaient absents pour la photo: Lucien Poulin, Louise Gagnon.



Célébration des nocés d'Or de M. et Mme Damase Brien, à la résidence de leur fils M. Alphonse Brien au 257 Avenue Laurier à Ville des Laurentides, le 10 août 1920.

Monsieur Alphonse Brien a été le premier Directeur et co-fondateur de la Caisse Populaire de St-Lin, laquelle a été ouverte en 1936 dans sa propre demeure au 257 Avenue Laurier, il y a exactement 50 ans.

## Vie économique



Les foins en 1923

### Agriculture

L'agriculture commence dès que les premiers colons s'installent à St-Lin. Mais cela n'assure que leur propre existence. Le but de ces nouveaux cultivateurs est avant tout d'avoir de quoi manger pour survivre pendant l'année. C'est une période difficile.

L'exploitation de la terre se fait avec peu d'outillage. On utilise rarement les engrais, jusqu'en 1850, c'est donc une agriculture familiale.

En 1844, on dénombre 458 chefs de famille qui possèdent une terre à St-Lin.

Voici un tableau, des productions agricoles de 1844 à 1880.

En moyenne, on a sur chaque ferme; 2 porcs, 5 moutons, 5 bêtes à corne et 2 chevaux. Donc jusqu'en 1850, on retrouve l'agriculture de subsistance.

L'on retrouve dans cette même période l'élevage des chevaux qui apportent de l'aide pour les durs travaux de la ferme, l'élevage de bêtes à cornes, de porcs, de moutons et de volailles qui assurent la nourriture. La laine est utilisée pour la confection de certains vêtements.



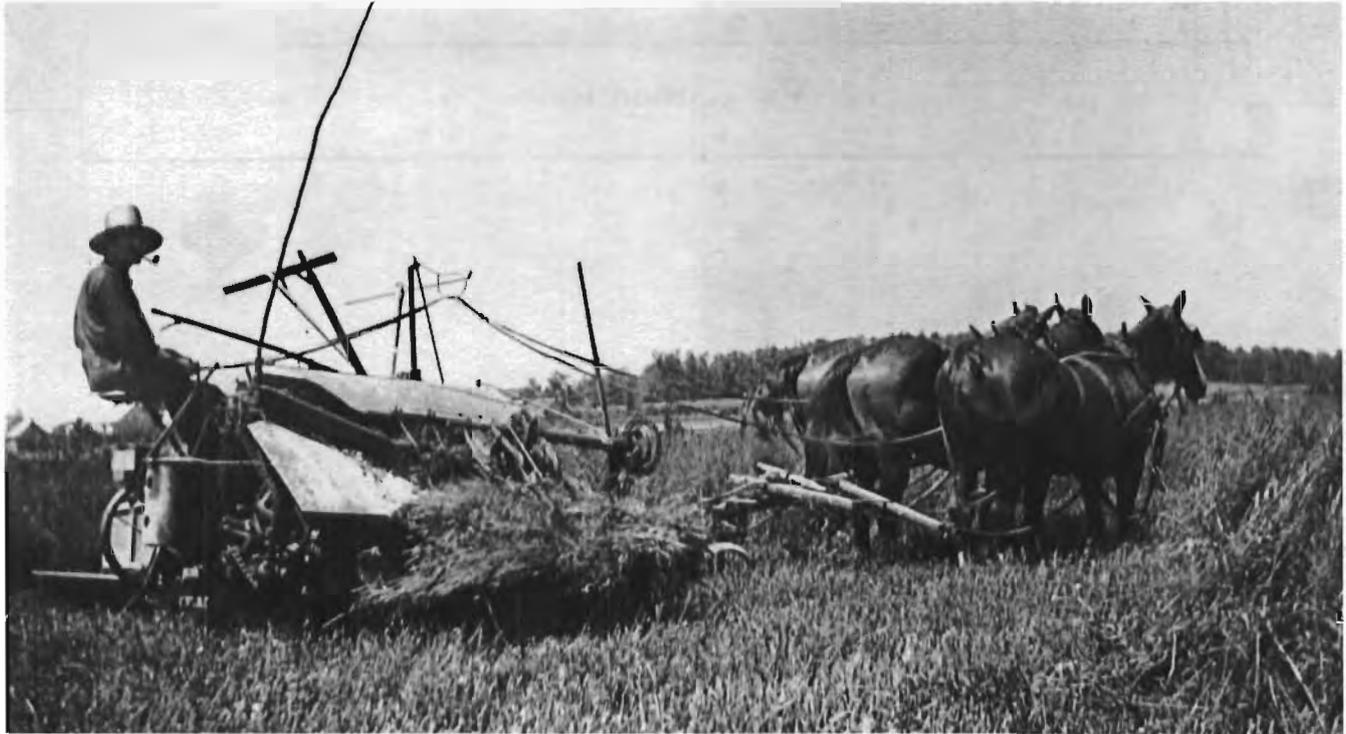
René Auger coupant des pois à la faux.



Le temps des foins Jean-Maurice Nadeau

Années	Occupants de terres	Acres de terre en culture	Blé	Orge	Seigle	Avoine	Pois	Blé d'inde
1844	458	17,239	1,995	6,705	46	45,131	7,778	24
1851	421	14,701	16,792	391	31	39,164	6,834	278
1860	269	16,726	4,711	4,161	142	61,634	8,592	25
1870	297	10,568	3,451	2,563	—	55,773	9,104	493
1880	270	11,453	2,484	1,473	—	69,104	15,881 + fève	992

Années	Blé Sarrazin	Patate	Sucre d'érable	Navet	Tabac	Fèves	Foin	Carottes
1844	1,215	38,032	17,030	—	—	—	—	—
1851	1,782	5,760	21,320	41	1,151	35	261,630	100
1860	2,555	20,969	20,770	149	10	1	1,685	187
1870	4,226	49,273	—	82	—	42	2,041	—
1880	3,365	40,932	—	274	—	—	3,556	—



Pacifique Thuotte

## Statistique 85

<i>Producteur Laitier:</i>	24	870 vaches	552 autres têtes
<i>Éleveur de porcs</i>	37	2811 truies 8742 porcelets 6910 6 mois engraissement	
<i>Animaux de boucherie:</i>	6	206 têtes	

### Éleveur

Mouton	Chèvre	Lapin	Vison	Chevaux	Ruches
1	2	1	1	3	40

### Oviculture

Ferme Ovico.

### Tourbe

6 producteurs    superficie totale    1129 arpents

### Sylviculteurs

8 Sylviculteurs

### Jardinier: légumes & petits fruits

52 Producteurs:

Choux	215 Arpents	Navet	197 Arpents
Choux fleur	24 Arpents	Bett.	145 Arpents
Choux bruxelles	2 Arpents	Mais suc.	214 Arpents
Carotte	425 Arpents	Oignon	4 Arpents
Panais	65 Arpents	Patate	370 Arpents
Tomate	7 Arpents	Concombre	147 Arpents
Poireaux	310 Arpents	Brocoli	8 Arpents
Asperge	3 Arpents	Fraise	59 Arpents
Framboise	6 Arpents		

<i>Céréales</i>	<i>Avoine</i>	<i>Blé</i>	<i>Grain Mélangé</i>	<i>Maïs</i>	<i>Orge</i>	<i>Sarrasin</i>
84 Arp.	987 Arp.	359 Arp.	714 Arp.	894 Arp.	1635 Arp.	132 Arp.

## Exploitation forestière

L'exploitation forestière, à St-Lin, a pris son essor avec la construction du moulin à scie Pangman. En 1850, elle représente une industrie restreinte mais en pleine croissance.

La région de St-Lin est un territoire boisé parsemé de quelques clairières cultivées. Le pin, l'épinette rouge, l'érable, le cèdre et la pruche y abondent. L'exploitation de la forêt jusqu'en 1850 est celle du cultivateur qui devient bûcheron à temps partiel sur sa propre terre. Une partie du bois coupé sert à son utilité personnelle, construction et chauffage et le reste est vendu au moulin à scie. Ce bois est transporté par des voitures tirées par des chevaux ou sur l'eau de la rivière l'Achigan. Il y avait aussi à cette époque des chantiers plus éloignés où les bûcherons coupaient en hiver des grandes quantités de bois et ils revenaient à leur foyer au printemps avec leurs modestes économies.

En 1872, le moulin Pangman reçoit environ 6000 billots et 800 longueurs de bois de charpente. Les difficultés de 1850-1860 prennent une nouvelle orientation. L'industrie du bois prend une croissance marquée; en 1876, une manufacture de châssis, portes, cadres et aussi de meubles est venue

s'ajouter au moulin à scie, en plus de la scierie pour planches, lattes et bardeaux. 15,000 pieds de bois sont sciés en 12 heures puis 18 employés travaillent au moulin. On y installe un perforateur d'une grande puissance.

Le moulin à farine de jadis existe toujours et à ses côtés s'active le moulin à carder.

L'arrivée du chemin de fer sera un nouveau stimulus pour cette activité économique. En 1874, le transport du bois de St-Lin à Montréal coûte \$1.20 pour le bois sec et \$1.50 pour le bois vert par corde.

L'agriculture et l'exploitation forestière ne suffisant plus, des industries de transformation de produits agricoles débutent. En 1860, les statistiques mentionnent 4581 livres de beurre et 50 livres de fromage vendues. L'industrie domestique s'accroît en importance.

L'état pitoyable de l'agriculture en 1850 est dû principalement au manque de sensibilisation des fermiers aux nouvelles améliorations de l'agriculture. En 1867 s'ouvre l'école d'agriculture de l'Assomption. Pour promouvoir le progrès et l'efficacité des procédés enseignés se tient la première Exposition agricole en 1872.

## L'apparition de l'industrie à St-Lin, 1850-83

L'originalité, l'habileté et l'esprit créateur aidant, les gens ouvrent des petites boutiques familiales. En 1872, la paroisse compte: 2 manufactures de voitures appartenant à Messieurs Bricault et J. Beaudoin; pour une production de 200 voitures par année; 2 boutiques de chaussures et une de sellier qui offrent un travail fort apprécié; 6 fourneaux à chaux fabriquant la pierre à chaux; 1 distillerie fondée par M. Lafortune et située près du pont, 1 brasserie sise sur la rive nord de la rivière et où

les cultivateurs vendaient du grain; 1 fonderie propriété de Moïse Viau, puis 1 briqueterie. Les moulins à farine et les machines à carder fonctionnaient toujours au Moulin Pangman.

À la réunion du 17 août 1878, le Conseil Municipal exempté de taxes trois industries de St-Lin: la Factorerie de meubles Pangman, la Brasserie appartenant au Crédit Foncier de Montréal et la Fonderie de Moïse Viau.

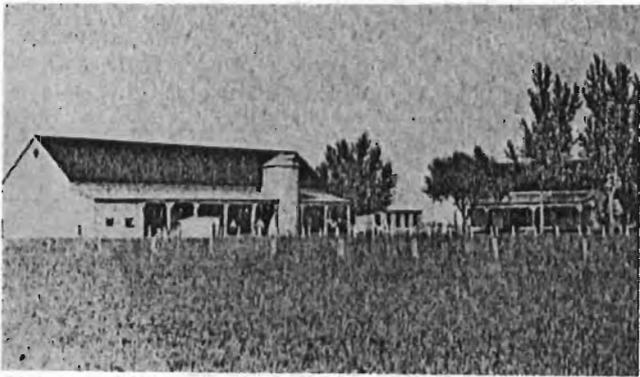
## Autres activités économiques de 1850-83

En décembre 1872, les statistiques mentionnent l'existence de 5 forgerons, 5 menuisiers, 2 boulangers, 1 ferblantier et plusieurs hommes de métier: plâtriers, mécaniciens, cordonniers, sculpteurs, meubliers, menuisiers, couturières, chapeliers...

La présence de 2 hôtels et de 4 auberges licenciées en 1875 qui servent de maisons d'amusement

et abritent les voyageurs et les commerçants est aussi mentionnée. Le nombre de «Marchand Général» augmente aussi: Deslongchamps, Éthier, Martel, Lambert, Davis avec une activité économique propre à chacun. Vers 1875, un Marché s'établit au centre du village; les cultivateurs y vendent leurs meilleurs produits récoltés et les villageois exposent et vendent les produits de leur fabrication.

## M. Eusèbe Landry



Maison et Bâtisses de ferme de M. Eusèbe Landry

Saint-Lin, l'Assomption, LAURÉAT de la Médaille d'Or Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole. 930 points. En 1940.

Originaire de la région, M. Landry était établi sur sa ferme vers 1900. Avec l'aide de sa femme et de son fils, il y a, à peu près tout édifié: maison, grange, dépendances, clôtures, assolement, réseau d'égouttement, etc...

C'était un cultivateur progressif et prospère que l'on pouvait citer comme modèle à tous ceux de sa région. On ne peut dire moins de Madame Landry qui était à tous points de vue, une bonne femme «d'habitant»: courageuse, ordonnée, économe, accueillante, le coeur sur la main, comme l'on dit si bien.

Sa ferme, avait front sur la rivière Achigan à un mille environ à l'Est de Ville des Laurentides.

Il produisait du lait, des viandes de boucherie et des oeufs.

Céréales (avoine, blé, grains mêlés.)... 24 arpents.  
 Maïs à ensilage ..... 5 arpents.  
 Pommes de terre ..... 7 arpents.  
 Foin de mil et de trèfle..... 27 arpents.  
 Pâturages ..... 21 arpents.  
 Tabac..... 3 arpents.

Dans l'ensemble, ses champs étaient parmi les plus productifs et aussi les plus propres. M. Landry s'est efforcé de les mieux assainir, ce à quoi, il a travaillé de 1925 à 1940.

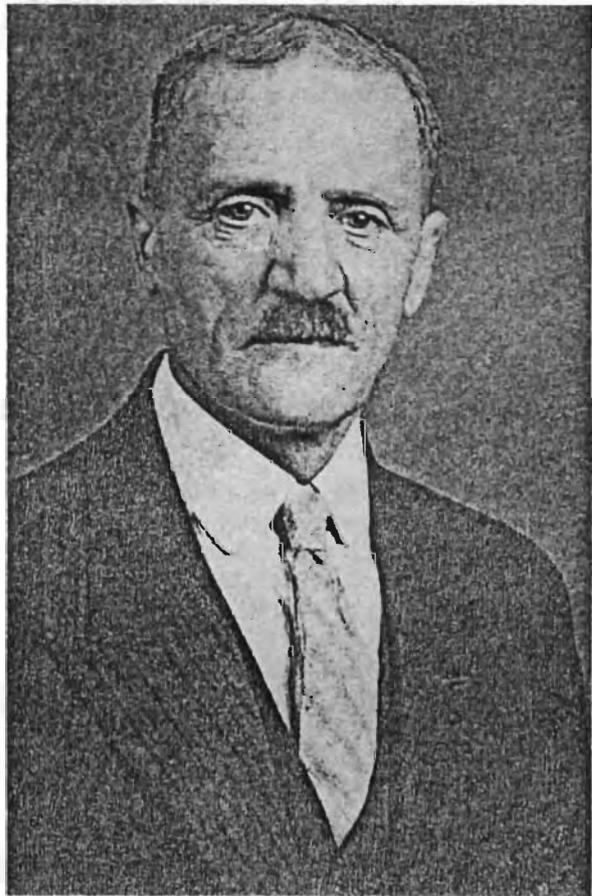
### Le Cheptel:

Il comprenait une dizaine de vaches laitières, deux truies d'élevage, 80 à 100 poules, 3 ou 4 chevaux et un bon nombre de jeunes sujets d'élevage ou d'engraissement. Les bovins étaient tous de race pure Ayrshire, des poulettes grises fournissaient les oeufs. L'exploitation comprenait en outre l'élevage et l'engraissement de porcs à bacon.

Les recettes brutes de M. Landry pour l'année 1940 se détaillaient comme suit:

Vacherie.....	\$614.18
Poulailler.....	\$729.54
Porcherie.....	\$407.01
Tabac.....	\$250.69
Pommes de terre .....	\$377.80
Divers .....	\$ 35.00

Le concours du Mérite Agricole a débuté en 1890.



M. Eusèbe Landry

### Participants en 1985

Marcel Mercier: Or. 3ième, 901/1000 points.  
 Réjean Allard: Bronze.  
 André & Jules Gariépy: Bronze.  
 Gérald Gariépy: Bronze.  
 Ferme Rodolphe & Martin Herren: Bronze.  
 Roger Lortie & Fils: Bronze.

Le Comité du 150e de St-Lin est très heureux d'offrir ses félicitations à tous ces participants au Concours du Mérite Agricole tant pour la classe Bronze que pour la classe Or.

## Ferme LAURIER

Propriété de Jules et André Gariépy, la Ferme Laurier s'est donné comme spécialité au cours des années, l'élevage de Holstein de race pure. Leur père Hervé Gariépy avait commencé il y a environ 50 ans à acheter des sujets enregistrés. En 1953, André prend la relève alors que 16 des 23 têtes du bétail laitier, étaient de pure race. C'est avec ce noyau d'élevage que les frères Gariépy ont monté l'entreprise que l'on connaît de nos jours. Le troupeau compte aujourd'hui 135 têtes dont 60 vaches sont en période de lactation. Tous les veaux sont gardés pour être vendus pour l'élevage. Quelques sujets sont d'ailleurs classés excellents ce qui est la plus haute cote en élevage. Grâce à l'insémination et à l'achat de taureaux reproducteurs excellents, la Ferme Laurier de par la qualité de ses sujets a acquis une réputation internationale. En effet, plusieurs bêtes ont été vendues pour l'exportation tant en Espagne, en Italie, à Cuha et en Amérique du Sud. À titre d'exemple, une vache de 6 ans «Laurier Pansy» classée excellente s'est vendue dernièrement \$12,000.00

Nous avons donc toutes les raisons d'être fiers de la Ferme Laurier qui fait honneur à St-Lin par son élevage de premier ordre.



«Laurier Pansy» classée excellente.



François Thuotte et Albina Marin.

## La fabrication de tuyaux de ciment, autrefois



Si nous retournions plusieurs années en arrière, nous y retrouverions certainement un des membres de la famille Landry, fabriquant des tuyaux de ciment.

Au tout début, les moules de tuyaux étaient faits en bois. Le ciment lui, était délayé à la gratte dans une brouette.

## La potasse



Mme Sophranie et M. François Lavigne

Autrefois, Sophranie et François Lavigne, demeurant dans le haut du Rang Double, fabriquaient de la potasse.

François Lavigne passait chez les gens des environs pour ramasser la cendre de leur poêle. Rendu chez lui, il versait la cendre recueillie dans de grandes cuves en fonte, qui se trouvaient près du petit ruisseau qui serpentait leur terre. Il recouvrait ensuite cette cendre d'eau et mettait le feu sous les cuves. Sophranie elle, veillait à ce que les cuves ne manquent pas d'eau et que la potasse soit à point, c'est-à-dire, que le tout soit suffisamment réduit.

Ensuite, ils démoulaient le produit avec beaucoup de précaution car, le tout était très fort. Le bloc ainsi formé, pesait jusqu'à 300 livres. On devait donc, le diviser en petites portions. Après quoi, François se rendait vendre sa potasse à Montréal en voiture à traction animale.

Pour ceux et celles qui se demanderaient ce que l'on faisait avec de la potasse, je dirais que c'était un genre de lessive qui une fois traitée servait à laver.

## Apiculteur pendant 65 ans...



René Auger devant son rucher

M. René Auger, aujourd'hui âgé de 83 ans, aime bien nous raconter toutes ses années passées en apiculture.

Il n'était âgé que de 15 ans lorsqu'il débuta dans le domaine. Il n'avait alors en sa possession que 3 ruches. Au fil des ans, il se retrouva avec un rucher de 80 unités et produisit jusqu'à 9600 livres de miel en 1920.

Pour lui, l'apiculture était l'un des métiers le plus instructif et le plus intéressant. «Les abeilles, nous dit-il, sont de remarquables architectes de la nature qui nous préparent le miel; ce délicieux produit. Elles font partie d'une société bien orga-

nisée où chacun a un rôle bien défini. Ces insectes sont un exemple d'esprit d'équipe.»

René Auger est un fin connaisseur pour tout ce qui touche aux abeilles. Il nous affirme que les ayant observées à maintes et maintes reprises, les abeilles ont un langage.



René Auger, 65 ans d'apiculture en train de s'emparer d'un essain d'abeilles logé dans un arbre.

## Industrie artisanale de bonbons

La fabrique de bonbons était située au Rang Double et engageait des employés de ce secteur.



Groupe d'employés fabriquant des bonbons clairs chez Thomas Prévile au coin du Rang Double.



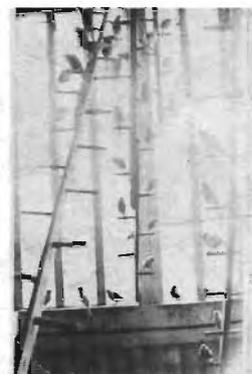
## L'élevage des serins

Une toute jeune fille le pratiqua sur une grande échelle à St-Lin. Une volière unique, c'est dans ces termes qu'était mentionné l'élevage de Mlle Émilie Landry dans un article de journal en 1934.

Nous vous présentons des extraits de cet article qui font l'éloge de sa volière.

«À St-Lin, tout près du village (on aperçoit le clocher dans la clairière) une jeune fille qui possède certainement de l'initiative, a décidé un beau jour de pratiquer l'élevage des serins. Aujourd'hui elle possède une importante installation capable de fournir avec satisfaction un marché considérable, de répondre à de nombreuses demandes.

Et les ventes sont rémunératrices, car la gent est prolifique et la progéniture saine. Mais pour que les oiseaux soient en parfaite santé, il faut les soumettre aux lois de l'hygiène les plus strictes. C'est dire que l'élevage des serins exige des soins minutieux et constants. Une femme peut avec du travail et de la bonne volonté réaliser de belles entreprises. L'exemple de Mlle Landry pourrait être suivi avec profit. Par la visite de ces entreprises de jeunes fermières, le curieux retire toujours d'utiles leçons de choses. Dans la province de Québec, à



Volière de serins en 1934

quelques milles de notre ville, nous pouvons faire souvent des découvertes intéressantes. Celle d'un élevage de serins n'est certes pas banale. Le serin est un genre de passereaux de la famille des fringillidées, comprenant plusieurs espèces dont les principales habitent l'Europe méridionale. Dans la demeure de la famille Landry à Saint-Lin, les musiciens sont nombreux et ils emplissent la volière immense de leur chant mélodieux. De nuance jaune clair, ils forment dans l'ensemble un aspect magnifique qui cadre bien avec les bois et les champs verts d'alentour. Le chant du serin offre presque autant de nuances que l'espèce elle-même présente de races diverses.

## Sage Femme

Quand on parle aujourd'hui de sages femmes on soulève un débat qui est d'actualité. La médecine perçoit cette demande que les femmes exigent comme d'un retour en arrière. On en profite pour se rappeler le taux de mortalité infantile très élevé d'une époque où les dames accouchaient à la maison.

Mais les femmes gardent en mémoire des images d'entraide et de partage entre elles.

Nous avons rencontré Mme Denis qui elle se souvient avec émotions de ce temps passé. Se rendre au chevet d'une future mère était un service que les femmes se rendaient mutuellement. Elle voyait à rassurer la mère et à préparer les piqués, les draps, l'eau bouillante et ensemble on attendait la venue au monde de l'enfant.

Le médecin arrivait en général à temps mais il y eut bien sûr des exceptions. Les femmes avaient appris grâce à des conseils et par expérience ce qu'elles pouvaient faire.

Mme Denis nous rappelle que pour calmer la future mère on utilisait le «capuchon» c'est-à-dire une gaz imbibée d'éther. Elle ne quittait la nouvelle maman qu'après la naissance. Le médecin lui, reve-

nait 2 à 3 fois pour prendre nouvelle de l'état de santé de la mère et de l'enfant. Mme Denis s'étonne de nous entendre l'appeler sage femme et pour cause puisqu'elle agissait comme aide auprès du médecin, s'appliquant à remplacer une bonne infirmière.

La SAGE-FEMME véritable était appelée pour mettre l'enfant au monde sans le secours d'aucun médecin. Riche de son expérience et de sa bonne volonté, elle agissait ordinairement avec succès et ses clientes lui vouaient une immense gratitude pour son dévouement. S'il advenait quelque complication, la vie de la mère et celle de l'enfant étaient en danger.

Les médecins étaient rares et l'argent encore bien plus; la naissance était considérée comme une action naturelle et non une maladie. Ainsi, pendant de nombreuses années, au début de la colonie, l'on avait recours aux Sages-Femmes pour assister la mère lors de la naissance des enfants.

Nous sommes reconnaissantes envers ces femmes pour leur rôle actif au sein de la communauté de ce temps.

# Informations sur le bureau de poste de Ville des Laurentides



Bureau de Poste, Ville des Laurentides.

de moulins à coudre, deux commerçants de produits agricoles, 2 moulins à farine, 3 moulins à scies &c &c.

La population est de 1200 âmes et, depuis le 1<sup>er</sup> septembre au 15 novembre 1883, il a été enregistré au Bureau de Poste au delà de 300 lettres.

C'est le terminus du chemin de fer des Laurentides, ce qui donne une explication de ses développements rapides par le passé, & est une garantie de ses progrès dans l'avenir.

Je considère que l'établissement du système des Mandats de poste & des Caisse d'épargne dans ce Bureau, serait une mesure très avantageuse pour les hommes d'affaires de l'endroit & le public en général.

Je recommande donc à votre considération favorable les conclusions de la lettre référée.

Le Maître de poste de Laurentides M<sup>r</sup>. Charlemagne Levesque, est, sous tous les rapports, suffisamment qualifié

pour gérer les affaires de Mandat & de Caisse d'Épargne à la satisfaction du Département & du public intéressé. Le cas échéant, les dépôts de ce Bureau pourraient être faits à la Banque de Montréal à Montréal. Il y a entre Laurentides & cette dernière ville, un service postal quotidien par chemin de fer, & très régulier je pense.

La référence est renvoyée sous ce pli.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble & respectueux serviteur.

*[Signature]*  
Supr. le Poste



Three Rivers, Que., 14<sup>th</sup> Nov. 1883

No. 408.

Monsieur,

Sur la référence qui m'a été faite en date du 25 Octobre dernier, d'une lettre de M<sup>r</sup>. G. Laurier Maître de Poste de Laurentides

Co. L'Assomption

demandant que son Bureau soit autorisé à émettre & payer des Mandats sur la poste, j'ai l'honneur de faire rapport.

Que Laurentides, qui est actuellement érigé en ville, est devenue une place importante & qui est activement engagée dans la voie du progrès & des développements.

Il y a présentement 12 marchands, 4 notaires, 3 médecins, 1 avocat, 4 hôteliers, 6 forgerons, 3 voituriers, une manufacture de moulins à battre, une agence générale

Antony Laurentides M<sup>r</sup> & Co. Propriétaires  
 11<sup>th</sup> Nov 25 1883

P. Honorable,  
 Maître Général des Postes  
 Ottawa

- jusqu'en 1956, le bureau de poste était situé dans un local appartenant au maître de poste
- le 23 octobre 1956, le bureau de poste a aménagé dans un premier bureau de Ville des Laurentides.
- le 22 avril 1961, le bureau a déménagé dans de nouveaux locaux
- à partir du 3 juin 1974, on a procédé à des modifications et des agrandissements
- le 18 janvier 1975, le bureau de poste, déménagé temporairement, a repris possession des locaux.
- le bureau de poste de St-Lin a été fondé avant 1879



St Lin (Semi-Staff) L'Assomption P.Q.

(NAME OF OFFICE) (U.S. POSTAL DISTRICT (AND PROVINCE))

name changed to Laurentides 33-10-1956 #1545

DATE OF ESTABLISHMENT— 6-7-1847	OFFICE CLOSED— 5-10-1847				
OFFICE RE-OPENED— 6-7-1852					
CHANGES IN NAME					
FORMER NAME— St Lin		DATE OF CHANGE— 1-6-1878			
Laurentides		1-8-1923			
NAME OF POSTMASTER	MILITARY STATUS	DATE OF BIRTH	DATE OF APPOINTMENT	DATE OF VACANCY	CAUSE OF VACANCY
Thos Galt			6-7-1852		
Thomas Gerault		shown as P.M. in 1853	1877		Death
Charlesmagny Lavoie			1-4-1877	20-10-1910	Resignation
Wilfrid Lavoie			1-11-1900	1911	App. to Off under Contract
Mrs. Wilfrid Lavoie			8-10-11	29-4-21	Res.
Mrs. Martel			19-8-21	11-2-24	Death
Henri Lucas			31-3-25	21-4-47	Res.
Renold Wilfrid Morin		29-10-1922	5-11-47	7-5-48	
Doria Locat		18-5-1877	8-5-48		Acting
Doria Locat		15-5-98	8-5-49	17-05-62	Retraite
Hollandet Briselais		25-08-20	17-05-62		

# RÉPERTOIRE DES ORGANISMES SOCIAUX



Exposition A.F.É.A.S. 1983

M. Rolland Comtois, député fédéral  
Mme Louise Guilbault, présidente A.F.É.A.S.  
Mme Lise Thibault, invitée  
M. René Blouin, député provincial

MUNICIPALITÉ DE ST-LIN.

## Message de l'AFÉAS pour le 150e anniversaire de St-Lin



Rangée du haut, de gauche à droite: Marguerite Paquin, Fernande Bernier, Françoise Marin, Nicole Racette.

Rangée du bas, de gauche à droite: Carole Paquin, Huguette Lachapelle, Suzanne Wilhelmy, Diane Bertrand.

L'AFÉAS se joint à la population de St-Lin afin de fêter son 150e anniversaire.

L'AFÉAS veut dire «Association Féminine d'Éducation et l'Action Sociale. C'est une association sans but lucratif qui existe au niveau provincial depuis 1966. Elle regroupe 35,000 québécoises.

Le cercle de St-Lin et Laurentides est né en 1966 et était dirigé par Madame Hormidas Mantha (présidente) et Mme Berthe Alary (vice-présidente).

L'AFÉAS travaille à améliorer les conditions de vie des femmes. Elle éveille ses membres à leurs responsabilités comme femme et citoyenne. Elle incite ses membres à se prendre en main et à s'impliquer dans leur milieu.

À chaque mois, les membres de cercle se réunissent pour discuter de sujets tels que: «le droit des femmes, la formation, la santé, les loisirs». On fait appel à des professionnels tel que avocat, notaire psychologue etc. pour bien répondre aux questions de nos membres. Une autre période est consacrée à la consommation, à l'artisanat et à la culture.

Le tout se déroule dans une atmosphère simple et amicale. On a beaucoup à apprendre dans le partage. Venez vous joindre à nous, on vous attend. Et bonne Fête.

Michelle Lafrance, Présidente  
84-85

---

## Municipalité de Saint-Lin

---

## Artistes et artisans des lacs

À St-Lin 11 août, 1984

### Une première pour les artisans des lacs

C'est suite à de multiples rencontres avec des résidents des lacs de St-Lin que Jeannine Lévesque, Artiste-Peintre a eu l'idée de réunir les artisans pour une journée d'exposition. Le site paisible du Lac Lapierre se prêtait bien à cette activité d'autant plus que le propriétaire du terrain où est situé la chapelle, Monsieur Roméo Lapierre, prêtait volontiers l'emplacement.



M. Roméo Lapierre, bien connu des résidents du Lac Lapierre à St-Lin, coupe le traditionnel ruban en compagnie de Jeannine Lévesque, instigatrice de l'exposition des Artisans des Lacs sous l'oeil attentif de Mme Rollande Charbonneau, grande collaboratrice, entouré des Artisans. 11 août '84.

Le but de Jeannine Lévesque était de réveiller et de stimuler les esprits créateurs. L'exposition des Artisans des Lacs ne s'est pas faite sans l'aide de bénévoles: citons: Mme Doris Roy, M. Gérard Dubord et Mme Rollande Charbonneau, etc. etc.



Groupe des Artisans des Lacs 10 août 1985.

## Groupe Scout et Guide St-Lin/Laurentides



Il y a 150 ans, le Scoutisme n'était pas implanté dans notre région. Par contre les B.A. (bonnes actions) faisaient partie intégrantes du mode de vie. La communauté n'aurait pu se développer et prospérer sans cette entraide fraternelle qui est un des premiers buts du Scoutisme.

Les bénévoles, animateurs, gestionnaires et parents ressources, qui s'occupent d'environ 130 jeunes ont à coeur d'encourager la jeunesse à accomplir cette B.A. telle que pratiquée par nos ancêtres et enseignée par notre fondateur Lord Baden Powell of Guildwell.

La santé, la débrouillardise, le caractère, le sens de l'autre et le sens de Dieu sont les cinq buts que se fixent tous ceux qui font leurs promesses Scoutes et Guides.

L'occasion nous est offerte de remercier les deux Corporations Municipales, les Corporations à but non-lucratif, les commerçants et les gens d'affaires qui nous financent. Sans leur aide et leur soutien le mouvement ne pourrait continuer cette tâche si bien commencée.

Scout un jour... Scout toujours.

**Municipalité de Saint-Lin**

# Association de Hockey Mineur des Basses Laurentides Inc.

L'AHMBL a débuté avec la construction de l'Aréna. La 1ère année, elle faisait partie intégrale des Loisirs de St-Lin Inc. Avec la collaboration de Laurentides, Ste-Julienne, St-Lin, St-Calixte, St-Esprit et La Plaine. L'incorporation de l'association acceptée sous le nom de l'A.H.M.B.L. était dirigée par Jean-Pierre Gagnon, Gilles Desroches et Armande Lebeau.

L'Association avait pour but de regrouper les jeunes des municipalités environnantes pour former des joueurs en nombre suffisant pour organiser du hockey local et des compétitions pour assister le jeune dans son éducation par le sport, pour favoriser l'esprit collectif chez les spectateurs, les parents et les responsables, enfin pour faire du hockey un instrument d'éducation et de loisir pour tous.

Au fil des années, beaucoup des jeunes sont passés par l'A.H.M.B.L. - Nombre de personnes se sont dévouées pour organiser et autofinancer le hockey. En 1982-1983, un tirage, un tournoi de balle et une campagne de chocolat ont été réalisés pour aider les finances.

La saison 1983-1984 débute avec ces membres du Comité de direction: Président; Émile Parisé, Secrétaire, Hélène Varin; Directeur St-Calixte, Lise Moreau et autres... Robert Rousse est nommé Président par intérim au cours de l'année. Une saison qui s'annonce bien malgré le manque de fonds. Une tombola, un super bingo ne rapportent pas assez; les dirigeants très courageux continuent leur travail. Ils organisent avec succès un pré-camp d'entraînement, le tournoi adulte de l'amitié, l'opération de bar du tournoi intermédiaire... Par la suite, le 1er tournoi régional de hockey mineur Basses Laurentides s'organise. Plus de 60 équipes de catégories Atome à Midget sont inscrites. Avec le travail de nombreux bénévoles, ce tournoi se veut un succès. Tous en sont enthousiasmés et ont hâte à la prochaine saison.



Les Principaux Fondateurs AHMBL: Jean-Pierre Gagnon, Gilles Desroches, Armande Lebeau.

Voilà enfin la saison 1984-1985. Un projet été Canada permet d'organiser un tournoi de tennis et une école de hockey. La saison 84-85 n'est pas de tout repos. Au comité, André Goëssens, Hélène Varin, Roland Morin, Claude Figeys, Fernand Archambault, Noël Morissette, Mme Claudette Lavigne. L'AHMBL commence la saison avec un autofinancement de \$12,000.00 à réaliser. Nous avons 4 équipes Inter-Cité, 1 Atome local, 2 Pee-Wee, 2 Bantam et 1 Midget local.

La saison se déroule à son mieux; plusieurs équipes iront chercher le championnat. Le 2e tournoi régional de AHMBL rapporte un succès inespéré grâce au travail de plusieurs bénévoles. Les arbitres officient gratuitement ce tournoi, comme à tous les ans. Un festival est organisé avec Montréal-Nord pour finir la saison. Nous croyons que tous les joueurs ont été emballés par cette expérience. L'Inter-Cité pour sa part s'est vu mériter la plaque décernée à chaque année, à la ville la plus disciplinée.

La saison 85-86 débutera bientôt et de nombreux bénévoles viendront encore se joindre à l'AHMBL pour faire du hockey mineur un sport agréable. Voici les nouveaux dirigeants inscrits au Comité: Hélène Varin, Roland Morin, Suzanne Huel, Claude Figeys, Lucien Guimont, Lucien Després, Ginette Morissette, Noël Morissette, Gilles Rouleau, Claude Welman, Gaston Gariépy. Ensemble, ils souhaitent de tout coeur la collaboration de tous pour promouvoir l'épanouissement des jeunes envers ce sport.

Nous nous garderons bien d'oublier la mention de certaines personnes sans qui le Hockey Mineur des Basses Laurentides n'aurait jamais existé: Jean-Pierre Gagnon, Georges et Armande Lebeau, André Goëssens, Hélène Varin, Gilles Desroches, André Lauzon, Lise Moreau, Noël et Ginette Morissette et autres.

MERCI à tous ces gens dévoués et BIENVENUE à ceux qui ont la cause des jeunes à coeur.



1er rang en bas: Suzanne Huel, Rolland Morin, Hélène Varin, Lucien Després; 2e rang: Gaston Gariépy, Gilles Rouleau, Claude Figeys, Noël Morrissette, Lucien Guimont, Ginette Morrissette.

**Municipalité de Saint-Lin**

# Banque Nationale du Canada

## 125 ans d'histoire

*Cent  
Vingt-Cinq  
Ans*

La Banque Nationale poursuit aujourd'hui une tradition bancaire plus que centenaire. En effet, c'est en 1859 qu'une loi du parlement de l'Union établit à Québec une banque connue sous le nom de Banque Nationale (Québec): la plus ancienne des banques qui ont précédé la fusion, le 1er novembre 1979, de la Banque Canadienne Nationale et de La Banque Provinciale du Canada. La Banque Provinciale du Canada fut fondée en 1861 sous le nom de Banque Jacques Cartier, nom qu'elle portera jusqu'en 1900. En 1970, La Banque Provinciale fusionne avec la Banque Populaire de Québec et, en 1976, avec l'Unité du Canada. Fin 1978, La Banque provinciale du Canada fait l'acquisition de la Financière Laurentide Ltée, de Vancouver, maintenant connue sous le nom de Le crédit-bail Banque Nationale Inc.

En 1874, à Montréal, est fondée la Banque d'Hochelega qui, en 1924 lors de la fusion avec la Banque Nationale (Québec) prendra le nom de Banque Canadienne Nationale, nom légalement adopté en 1925.

Le 1er novembre 1979, une des plus importantes fusions bancaires en Amérique du Nord, celle qui a uni La Banque Provinciale du Canada et la Banque Canadienne Nationale, donnait naissance à la Banque Nationale du Canada. Ainsi, au moment où ces banques sont solidement implantées au Québec auprès des particuliers et des plus grandes entreprises, elles concluent toutes deux à l'opportunité de consolider leurs opérations à l'échelle canadienne et de pénétrer le marché des prêts internationaux en consortium. La fusion leur permet d'assurer une présence encore plus rationnelle sur leur territoire et ce, tout en réduisant leur frais d'exploitation: ce qui les place dans une position concurrentielle vis-à-vis les plus grandes banques canadiennes.



BANQUE NATIONALE DU CANADA

---

**Municipalité de Saint-Lin**

---

## Notre Bibliothèque Municipale

C'est en 1974 que les Dames de L'A.F.É.A.S. sous l'égide de Mme Hélène Thuot décidèrent de soumettre un projet d'étude pour l'obtention d'une bibliothèque municipale affiliée à la Bibliothèque de Prêt de la Mauricie.

Après plusieurs démarches, le projet de ces dames se concrétise et la bibliothèque prend naissance dans un local situé en l'Hôtel de Ville des Laurentides. Elle comptait à cette époque 5,000 volumes. En mars 1976, Mme Hélène Thuot, responsable, n'étant plus disponible pour remplir cette fonction, Mme Suzanne Aumont-Brien en prend la responsabilité.

En 1978, cet endroit étant devenu trop exigü, les deux municipalités se portent acquéreurs de la bâtisse sise au 532 rue St-Joseph (autrefois salle des Chevaliers de Colomb)... pour y loger la bibliothèque et d'autres services communautaires.

C'est en septembre 1978, que nous apprenons du Ministère des Affaires Culturelles qu'à l'avenir, dû à un changement de territoire, nous ferons partie de la Bibliothèque Centrale de l'Outaouais-Laurentides. Nous retournons donc avec beaucoup de regret et de travail nos cinq mille volumes à la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Mauricie; mais l'enfant a grandi et nous nous plions à ses exigences.

Pour l'année 1978-1979, la Bibliothèque Inter-Municipale se voit décerner un trophée par la B.C.P.O.L. pour le meilleur aménagement de la bibliothèque. Les conseils municipaux de Laurentides et de St-Lin sont aussi mis en nomination pour la meilleure participation vis-à-vis la bibliothèque.

Nous avons présentement six mille six cent volumes, et à la dernière inscription, à compter de janvier 1985, au 31 mai 1985, il y a 1215 abonnés.

*Nous tenons à souligner ici quelques initiatives culturelles de l'équipe de bénévoles.*

- Lancement du livre de recettes de L'A.F.É.A.S. intitulé... «SANS PRÉENTION»
- Exposition de Collection diverses:
- Participation avec les loisirs pour les jeunes. «Théâtre de Marionnette Géantes».
- Exposition de livres pour la librairie, «L'ÉCRITEAU ENRG.»

Les citoyens de St-Lin et de Laurentides sont fiers de leur Bibliothèque Municipale et profitent de cette occasion pour remercier chaleureusement toutes les bénévoles tant du début que celles d'aujourd'hui.



Les bénévoles qui travaillaient en juin 1985: de gauche à droite rangée du bas: Nicole Bernier, Madeleine Messier, Suzanne A. Brien, Éva Lapierre, rangée du haut: Germaine Lévesque, Annette

Bélanger, Jeannette Deschesne, Diane Flamant, Yvette Brisebois, Alida Bélanger, Geneviève Corbeil.

---

## Municipalité de Saint-Lin

---

# Centre d'Entraide Familial



Le Centre d'Entraide Familial de Ville des Laurentides a été fondé en 1967 par le curé Paul Valois et M. Paul Brisson qui en fut le premier président jusqu'en 1982, par les Soeurs de la Providence représentées par Sr. Anne Irène qui s'y dévoue sans compter depuis la fondation jusqu'à ce jour ainsi que par un groupe d'organismes paroissiaux.

Le but de cette fondation était de centraliser les services d'aide à la population en créant un seul organisme de dépannage qui viendrait en aide à toute personne ou familles ayant un besoin urgent de nourriture, de vêtements, de chauffage, etc. causé par un chômage prolongé, ou en attente de l'aide sociale ou encore suite à un sinistre.

La première campagne de financement a été une guignolée en décembre 1967 qui rapporta la somme de \$568.06; durant les années suivantes nous avons adopté un bingo annuel qui a donné de bons résultats et nous en sommes revenus à la guignolée. Il y a aussi les dons personnels d'associations locales et de particuliers qui aident beaucoup; notre Centre est autorisé à donner des reçus d'oeuvre de charité suite à l'incorporation de notre organisme en 1974.

Un peu plus tard le Comité du Centre, aidé par les Conseils municipaux ouvrait un local meublé avec téléphone fourni gratuitement par les soeurs de la Providence au Centre d'Accueil St-Antoine de Padoue. Ils obtinrent par la suite qu'un représentant du Ministère des Affaires Sociales soit sur place une journée par semaine pour servir la population. Grâce à cette représentation finis les frais d'interurbains d'un Centre à l'autre, finis les déplacements onéreux. Le Centre d'Entraide a aussi participé à l'ouverture de la clinique médicale de Ville des Laurentides conjointement avec les autorités municipales de la Ville et paroisse de St-Lin.

Le Gouvernement du Québec ayant un autre service à la population, l'accès gratuit aux services juridiques pour les personnes défavorisées, le Centre d'Entraide contacta les autorités des services juridiques et leur offrit un local chauffé et éclairé, avec téléphone, le tout gratuitement; donc, finis les interurbains et les déplacements onéreux pour la population qui peut bénéficier des services de l'aide juridique sur place.

En 1984, un nouveau service toujours par l'entremise du Centre d'Entraide est venu s'ajouter; il s'agit de Québec Travail dont le but est d'aider les gens à trouver du travail.

Tous ces services sont offerts bénévolement à la population, de même que tout le travail fait par les responsables du Centre d'Entraide à l'exception des frais de déplacements.

Le Centre d'Entraide peut être fier du travail accompli et continue d'oeuvrer pour le bien-être de la population.



L'ancien Centre d'Entraide



Le Centre d'Entraide actuel

---

## Municipalité de Saint-Lin

---

# Caisse Populaire de St-Lin

Le 12 mai 1936 fut une date importante pour les citoyens de Laurentides et de St-Lin, leur Caisse Populaire voyait le jour et ce, grâce à la ténacité, à la volonté et à la coopération de nos prédécesseurs.



Votre première Caisse de 1936 à 1948

Votre Caisse Populaire avait pignon au coin de la rue St-Joseph et Laurier. Cependant, en 1948, tenant compte de l'évolution constante de l'actif, les dirigeants acquièrent de Monsieur J. Calixte St-Jean un terrain sis au 238 de la rue Laurier et y firent construire un nouveau siège social.



Votre deuxième Caisse de 1948 à 1973

L'année 1973 marqua un nouveau départ pour les Caisses Populaires du Québec, la venue de l'informatique modifia les opérations courantes des Caisses Populaires et nécessita pour votre institution un nouvel agrandissement des locaux. C'est alors que les dirigeants achetèrent de la Fabrique de St-Lin le terrain sis au 251 de la rue Laurier et une nouvelle bâtisse fut érigée. Les gens de Laurentides et de St-Lin ayant un sens peu commun de la Coopération, l'actif de leur Caisse ne cessait d'augmenter et les locaux construits en 1973 ne répondaient plus à leurs besoins. Les dirigeants prirent alors les dispositions nécessaires pour l'agrandissement des locaux existants et à la fin de l'année 1981 la construction fut terminée. Les locaux sont présentement des plus fonctionnels soit une aire pour le service aux guichets une aire pour le service administratif et une aire pour le personnel.



Votre troisième Caisse de 1973 à 1981



Votre Caisse actuelle

**Municipalité de Saint-Lin**

# Caisse Populaire de St-Lin



M. Alphonse Brien  
(mai 1936 à mai 1956)



M. Emmanuel Adam  
(juin 1956 à mai 1978)



M. Gilles Allard  
(juin 1978 à...)



## Les dirigeants de votre Caisse Populaire

Hommage à vos directeurs

Hommage à vos dirigeants à la fondation

M. John Monahan, Président du Conseil d'Administration

M. Wilfrid Morin, Vice-Président du Conseil d'Administration

M. Armand Gariépy, Secrétaire du Conseil d'Administration

M. Alphonse Brien, Administrateur/Directeur

M. Eugène Archambault, Administrateur

M. Joseph Bélanger, Administrateur

M. Hypolitte Léonard, Administrateur

M. J.M. Desjardins, Président du Conseil de Surveillance

M. A.G. Noiseux, Secrétaire du Conseil de Surveillance

M. Zénon Lamarche, Conseiller

M. J. Calixte St-Jean, Président de la Commission de Crédit

M. Joseph Huneau, Commissaire

M. Albert Beaudoin, Commissaire

## HOMMAGE À VOS DIRIGEANTS POUR L'ANNÉE 1984/1985

M. Réjean Charbonneau, Président du Conseil d'Administration

M. Marcel Mercier, Vice-Président du Conseil d'Administration

M. Gilles Allard, Secrétaire-Directeur

M. Irénée Archambault, Administrateur

Mme Lise Bigras, Administrateur

M. Jean-Marc Lévesque, Administrateur

M. Paul Robert, Administrateur

M. Pietro Persechino, Président du Conseil de Surveillance

M. Jean-Yves Guilbault, Conseiller

Mme Rita Larose, Conseiller

M. Sylva Dumont, Président de la Commission de Crédit

M. Gilles Lapointe, Commissaire

M. Hervé Leclerc, Commissaire

## ÉVOLUTION DE VOTRE CAISSE POPULAIRE

ANNÉE	ACTIF	MEMBRE
31 mai 1936	\$ 1 385.	56
31 mai 1946	\$ 268 221.	253
31 mai 1956	\$ 427 902.	882
31 mai 1966	\$1 801 081.	1 973
31 mai 1976	\$8 686 355.	4 401
31 mai 1977	10 952 370.	4 701
31 mai 1978	12 764 711.	5 082
31 mai 1979	14 286 602.	5 287
31 mai 1980	16 004 971.	5 487
31 mai 1981	18 451 610.	5 840
31 mai 1982	19 057 674.	5 940
31 mai 1983	20 894 064.	5 952
31 mai 1984	23 472 890.	6 249
31 mai 1985	26 215 468.	6 549

*50<sup>e</sup> Anniversaire de Fondation*

*1936 Fidélité et Force! 1986*

**Municipalité de Saint-Lin**

## Centre Sportif St-Lin/Laurentides, Ben Weider

Le Centre Sportif St-Lin/Laurentides, Ben Weider a été construit en 1979 grâce au dynamisme des membres de la Chambre de Commerce de l'époque.

La réalisation de ce centre, à but non lucratif, a été possible grâce à un don de \$150,000.00 du

Notre centre est l'un des plus spacieux de la région avec sa glace professionnelle, et ses 850 sièges et les accommodations nécessaires. Il réunit sous un même toit les activités sur glace; hockey, patin artistique, ballon-balai ainsi qu'un nouveau centre de conditionnement physique «Ben Weider»



programme OSE grâce aussi à la générosité de plusieurs donateurs et à la confiance de certains citoyens; créanciers de 2ième hypothèque qui en 1985 ont accepté de donner la moitié des intérêts encourus pour la réorganisation financière du centre. Grand merci à toutes ces personnes.

dont l'équipement est un don de M. Ben Weider. Pendant la saison estivale la patinoire devient une grande salle de réception.

Depuis son ouverture pour la saison 79-80, plusieurs conseils d'administrateurs bénévoles se sont succédés pour la réussite de l'entreprise.

### - 1979-1980 -

Piétro Persechino, prés.  
Régent Charbonneau  
Charles Léonard  
Raymond Milette  
Normand Choquette  
Gaston Gariépy  
Marc Lapointe  
Jean-Claude Mantha  
Claude Deslongchamps  
Fernand Archambault  
Lionel Gaumont

### - 1980-1981 -

Claude Deslongchamps, prés.  
Régent Charbonneau  
Gaston Gariépy  
Serge Bouchard  
Jean-Claude Mantha  
Marc Lapointe  
Fernand Archambault  
François Roch  
Lionel Gaumont  
Georges Lebeau

### - 1981-1982 -

Claude Deslongchamps, prés.  
Guy Lorrain  
Fernand Archambault  
Régent Charbonneau  
Georges Lebeau  
Jean-Claude Mantha  
François Roch  
Marcel Lévesque  
Henri Tourangeau  
Mme Rollande Lapointe  
Lionel Gaumont

---

## Municipalité de Saint-Lin

---

# Centre Sportif St-Lin/Laurentides, Ben Weider

1982-1983

Guy Lorrain, prés.  
 Pierre Vanier, notaire  
 Jacques Gratton, C.G.A.  
 Alain Lacasse  
 Fernand Archambault  
 Charles Léonard  
 Pierre Boissonneault  
 Pierre Gagnon  
 Michel Archambault  
 Gaston Gariépy  
 Aurèle Lapalme  
 Yvon Beauchamps  
 Jean-Paul Dugas  
 Lionel Gaumont

1983-1984

André Renaud, prés.  
 Michel Archambault  
 Jacques Thibodeau  
 Gilles Goulet  
 Pierre Boissonneault  
 Alain Lacasse  
 Charles Léonard  
 Jean-Paul Dugas  
 Yvon Beauchamps  
 Jean-Pierre Gagnon  
 Gaston Gariépy

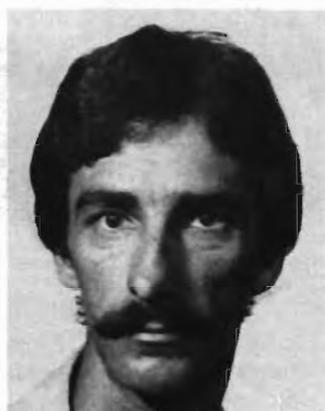
1984-1985



Michel Archambault, Président



Jean-Pierre Gagnon,  
 1er vice-président



Rolland Léveillé,  
 2ième vice-président



Diane Allard,  
 secrétaire-trésorier



Patricia Paquette,  
 directrice



Fernand Archambault,  
 directeur



Jean-Pierre Granger,  
 directeur



Yvon Beauchamp, Représentant  
 de Ville des Laurentides



Édouard Hogue, représentant  
 de St-Lin

**Municipalité de Saint-Lin**

## Centre médical des Laurentides



De gauche à droite: Dr. André Renaud, Dr. André Ducharme, Dr. André Archambault, Dr. Pierre Goyer et Dr. Daniel Cousineau.

De juillet 1975 à juillet 1985: Eh oui... Déjà dix belles années d'existence pour notre centre médical. Et cet article pour l'album de St-Lin est une occasion merveilleuse de se remémorer notre parcours.

Le 21 juillet 1975, on inaugurerait notre premier local, au 564 St-Isidore, dans l'ancien magasin de meubles de M. Dollard Joly. Les docteurs Yves Arpin, André Ducharme et André Renaud font partie du peloton de départ. À peine quelques mois plus tard, ils demandèrent au Dr André Archambault de se joindre au groupe, à cause d'un surcroît de travail et d'heures de garde.

En 1978, le docteur Yves Arpin nous quitte pour retourner travailler à Ste-Hyacinthe, sa ville natale. Le docteur Pierre Goyer se joint ensuite au groupe. On réalise bientôt que le local est exigü, que les besoins augmentent sans cesse, et les pharmaciens Joly et Charland aussi, dans leur local situé à mille pieds du Centre médical réalisent le même problème.

En 1981, on procède alors à plusieurs réunions d'affaires, pour former à la fois un centre médical et professionnel, et viser à une construction centralisant tous ces services.

C'est au début de juillet 1982 qu'on aménagera dans notre nouvelle bâtisse, sise au 779 St-Isidore. Rien n'est ménagé pour offrir à notre clientèle tout le confort auquel elle a droit: vaste stationnement, climatisation agréable, bureaux confortables, salle d'urgence double avec appareils à électrocardiogramme, à oxygène et à aérosolthérapie, prélèvements sanguins sur place et immense salle d'attente contenant les splendides toiles d'artistes locaux.

Nous avons maintenant trois secrétaires à plein temps, en plus de nos femmes qui viennent mettre la main à la pâte lors de nos fins de semaines de garde et qui s'occupent de notre facturation sur ordinateur.

Depuis à peine cinq mois, un cinquième médecin est venu joindre le groupe, il s'agit du Dr Daniel Cousineau. Sa venue nous permet maintenant d'ouvrir notre salle d'urgence de dix heures à vingt-deux heures à tous les jours, ce dont nous sommes très fiers.

En ce dixième anniversaire, permettez-nous donc de remercier notre clientèle et de lui souhaiter bonne santé et longue vie.

Les médecins du Centre Médical.

---

## Municipalité de Saint-Lin

---

# Chevaliers de Colomb Inc.

CONSEIL 3097 ST-LIN

VILLE DES LAURENTIDES, CO. ASSOMPTION, JOR 1CO

PHOTO EXÉCUTIF 85-86



1ère rangée de gauche à droite: Michel Carniel, André Desjardins, Claude Sauvageau, Gilles Brien.  
2e rangée de gauche à droite: Pierre Boissonneault, Donat Brien, Yvon Morneau, Jean-Claude Paradis, Reynald Morneau, Maurice Drouin.

N'apparaissent pas sur cette photo: Gérard Lauzon, Henri Thibodeau, Réal Latreille, Pierre Dumont, Gyslain Gauthier.

Le Conseil des Chevaliers de Colomb Inc. appelé «Conseil 3097 St-Lin» a été fondé le 19 janvier 1948. L'ordre des Chevaliers de Colomb a pour objet d'assurer le développement de l'éducation religieuse, intellectuelle et morale de leurs membres. Il développe l'esprit de solidarité et accorde assistance et matériel aux familles de leurs membres indigents, malades ou décédés.

Pour fonder un conseil son institution devra compter au moins trente membres en règle. Ils ont fondé le Conseil 3097 St-Lin: Rev. R. Bérubé, R. Hogue, L.G. Lebeau, J.C. Martel, W.G. Patenaude, D. Patry, H.J. Piché, P. Racette, A. Morel, R. Courtemanche, F. Delisle, B. Gariépy, A. Gauthier, A. Lamarche, A. Lavoie, J. Martel, R. Piché, J.A. Hogue, J.P. Lauzon, J.D. Perreault, A. Archambault, A. Beaudoin, R. Bonnier, E. Chartier, R. Deslongchamps, Rev. J.C. Favard, C.E. Puzé, A. Piché, C.E. Robitaille, R. Robitaille.

En foi de quoi nous avons apposé aux présentes nos signatures sous le sceau du Conseil Suprême, John E. Swift Chevalier Suprême, Joseph F. Lamb, Secrétaire Suprême.

Aujourd'hui nous comptons 259 membres parmi nous. Plusieurs frères chevaliers sont de nos

villes voisines, St-Calixte et Ste-Sophie. Il nous fait plaisir de saluer les gens de St-Calixte et de Ste-Sophie.

Grand Chevalier André Desjardins, Aumônier Rev. Claude Sauvageau, Député Grand Chevalier Gilles Brien, Chancelier Michel Carniel, Sec. Archiviste Reynald Morneau, Sec. Financier Gérard Lauzon, Trésorier Yvon Morneau, Intendant Pierre Boissonneault, Avocat Donat Brien, Sentinelle intérieur Henri Thibodeau, Sentinelle extérieur Réal Latreille, Syndics 1ère année Maurice Drouin, 2ième année Pierre Dumont, 3ième année Gyslain Gauthier, porte-drapeau Jean-Claude Paradis. Tous travailleront fraternellement pour mener à bien le programme établi durant l'année '86.

Il ne faudrait pas oublier de mentionner que nous avons l'honneur de compter parmi nos membres le Député du district 73 région 10 qui est nul autre que le frère Claude Piché.

André Desjardins Grand Chevalier et son exécutif invitent tous les membres à assister aux assemblées et de participer fraternellement aux programmes durant l'année '86.

---

## Municipalité de Saint-Lin

---

## Notre Chambre de Commerce



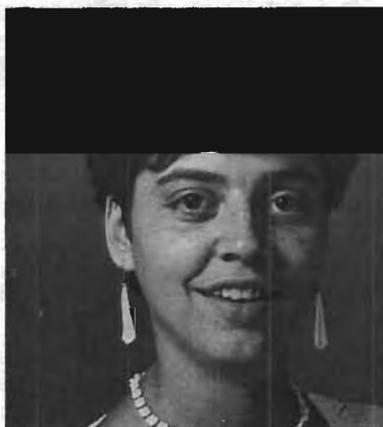
Charles Léonard:  
1er vice-président



M. Gérard Malouin, Président



Mme Lucille Sabourin,  
2ième vice-présidente



Mlle Lucie Guilbault: Secrétaire

En 1960, le notaire Cholette, entouré d'une trentaine d'individus lance l'idée d'une Chambre de Commerce ayant comme optique l'amélioration de la situation économique de notre région.

Commerçants, hommes et femmes d'affaires, industriels et financiers se groupèrent et par cet organisme obtinrent subsides et octrois (plus de 450,000) qui permirent la réalisation de plusieurs dossiers (C.D.EA-Kiosque Touristique-Piscine etc. etc.). La préoccupation présente de la chambre se veut le parrainage d'un comité spécial «Action 85», ils ont comme objectif la réouverture de l'usine Blue Bird.

L'appui des municipalités, l'aide gouvernementale, (fédéral) la volonté du milieu, la nécessité économique assureront la réussite d'un tel projet pour la région démontrée. Le rôle primordial et l'importance d'un organisme tel la Chambre de Commerce démontrent promotion et coordination.

Nous soulignons que le membership est ouvert à tous candidats (e) enthousiastes et ayant des nouvelles idées, désireux de fournir leur grain de sel, à l'amélioration du milieu dans lequel nous évoluons.

L'invitation est lancée; pour plus de renseignements, rencontrer les dirigeants actuels de la Chambre.

---

## Municipalité de Saint-Lin

---

## Le club de l'Âge d'Or «Les Blés d'Or» de St-Lin

Il y a plus de vingt ans, l'idée de regrouper les personnes âgées, retraitées ou non, a fait son apparition dans la province de Québec. Le but était de persuader les adultes du 3e âge de participer à des activités communautaires, leur procurer l'occasion d'échanger des points de vue d'autres membres de leur groupe, de rencontrer des gens de l'extérieur et de voir ce qui se passe ailleurs. Ainsi, ils pourraient avoir accès à un centre de rencontres approprié à leurs besoins en leur permettant de sortir de leur isolement.

En septembre 1972, Mme Armand Gariépy et Mme Lucien Martel ont pensé à fonder un club d'Âge d'Or pour la paroisse de St-Lin. Le projet a tout de suite été accepté par les personnes contactées et concernées.

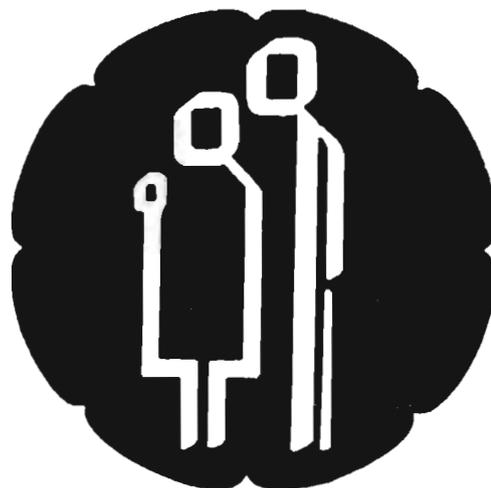
Le 30 novembre 1972, au cours d'une assemblée spéciale présidée par M. Gaétan Lacasse, les 43 personnes présentes ont élu un conseil d'administration provisoire. M. Lucien Martel sera le premier président de ce nouveau club d'Âge d'Or. Puis, successivement, Mme Armand Gariépy, M. Paulin Latendresse et M. Adrien Tourangeau ont vu à la bonne marche du Club. Depuis 1979, Mme Béatrice Dupras a pris la relève et en assume la présidence.

Le 7 février 1974 le Club fait une demande d'affiliation à la F.A.D.O.Q. et c'est le 13 juillet 1976 que les lettres patentes sont enfin accordées et scellées à Québec pour être finalement enregistrées le 7 octobre de la même année. Notre Club portera le beau nom de Club de l'Âge d'Or «Les Blés d'Or» de St-Lin Inc.

Durant les premières années, les rencontres du mardi après-midi avaient lieu au foyer paroissial. Le 13 juillet 1976, M. Normand Choquette et les conseillers de Laurentides nous autorisent à occuper gratuitement l'Hôtel de Ville pour nos réunions hebdomadaires ainsi que pour nos soupers ou soirées dansantes selon les circonstances. Quel privilège!

Le 11 septembre 1982 nous fêtons avec fierté le 10e anniversaire de fondation de notre club qui, en suivant la route tracée par les courageux et dévoués fondateurs, continue à progresser. De 43 membres du début, nous dépassons aujourd'hui les 300.

L'esprit d'appartenance et de solidarité est toujours présent. Les membres sont actifs et n'hésitent pas à répondre spontanément aux invitations pour des soupers, pique-niques et autres organisations. Même réponse pour les petits ou les grands voyages qui leur sont proposés.



C'est un vrai stimulant pour la direction d'avoir un Club qui est intéressé et qui veut rester jeune.

Nous souhaitons à tous de s'épanouir au contact de gens heureux de vivre, l'Âge d'Or.



De gauche à droite: Mme Yvette Legault, sec., M. Roger Bélanger, dir., M. Armand Piché, dir., Mlle Denise Gariépy, Trés., Mme Béatrice Dupras, prés., M. Donat Gariépy, dir., M. Gérard Woolfe, vice-prés.

# Club Auto-Neige Bon-Air Inc.

M. Gérald Collin - Président 1981-86

Le Club Auto-Neige Bon-Air prit naissance en 1964 chez André Vézina lors de la réunion d'un groupe de motoneigistes où étaient présents entre autres André Archambault, Paul Beauchamp, André Deslongchamps, Pierre-Paul Dumont, René Marsolais, Michel Corbeil.

En 1966, sous la présidence de M. André Vézina le Club Auto-Neige Bon-Air s'associe au Comité des Loisirs de St-Lin des Laurentides. Lors de la saison 1967-1968 le Club compte 110 membres à \$5.00 chacun.



En 1969, le président André Archambault favorise l'expansion du Club aux paroisses St-Esprit, St-Roch de l'Achigan, New-Glasgow et La Plaine.

Le 19 janvier 1969, plus de 60 compétiteurs et 2000 spectateurs participent à la première course d'envergure au Lac Lapalme. Dans le cadre de cette journée, Denise Lorrain est élue première reine du Club Auto-Neige Bon-Air. Le Club obtient sa charte provinciale le 27 janvier 1969 et devient «Club Auto-Neige Bon-Air Inc.»

En 1970 le Club Auto-Neige Bon-Air acquiert sa première machine d'entretien des sentiers, un skidoo 2 ponts, sous la présidence de Léopold Desrochers. Gaétan Lafortune, président de 1971 à 1974, achète un skidoozer de marque Bombardier et une niveleuse hydraulique au prix de 18 480.96\$ avec le premier octroi gouvernemental obtenu par le Club.

De 1974 à 1976 la direction de Club acquiert un second skidoozer Bombardier au coût de 23 519.00\$ et voit à l'amélioration des nombreux sentiers sous la présidence de M. Réjean Henri.

En 1976, le Club établit des sentiers régionaux et provinciaux. Le Club compte plus de 1000 membres sous la présidence de Paul-Aimé Duval de 1976 à 1979.

Suite à l'établissement des sentiers régionaux et provinciaux le Club entretient 253 kilomètres en



M. Gérald Collin - Président 1981-86

direction de St-Calixte, Ste-Julienne, St-Esprit, St-Roch de l'Achigan, La Plaine, Mascouche et New-Glasgow. De 1979 à 1981 le président fut Robert Brien.

De 1981 à 1986, le président est M. Gérald Collin. Aujourd'hui le Club est toujours vivant grâce à la nouvelle orientation que les administrateurs ont su lui donner. Qu'on pense à ces succulents repas de cabane à sucre, suivis de soirée dansante.

L'organisation de ces activités et l'entretien des sentiers reposent sur le travail bénévole du président, des directeurs et de quelques membres depuis plus de cinq ans.

Bienvenue dans nos sentiers.

LA DIRECTION DU CLUB BON-AIR INC.

---

## Municipalité de Saint-Lin

---

# Corporation de développement économique de l'Achigan

En 1980, quelques personnes de la Chambre de Commerce Senior St-Lin-Laurentides convenaient de mettre sur pied un comité provisoire pour regrouper des municipalités dans une Corporation de Développement Économique. L'objectif à atteindre fut de coordonner les efforts dans l'INDUSTRIE, le COMMERCE, l'AGRO-ALIMENTAIRE, le TOURISME dans une organisation à but non lucratif. En juin 1982, la CDE l'Achigan (CDEA) obtenait sa charte pour répondre au credo: «AGIR PLUTÔT QUE RÉAGIR».

M. Serge Bouchard fut élu président à l'assemblée de fondation en septembre 1982. Son mandat principal fut de développer les ressources naturelles en favorisant la création d'emplois. Il devait assurer une organisation opérationnelle efficace et dynamique. Un protocole d'entente fut signé par dix (10) municipalités: New Glasgow, St-Calixte, St-Esprit, St-Hippolyte, Ste-Julienne, St-Lin, St-Roch de l'Achigan, St-Roch Ouest, Ste-Sophie, Ville des Laurentides. M. Michel Gratton succédait à la présidence en février 1985.

M. Paul Duval, commissaire industriel, assure la permanence des opérations depuis les tout débuts et fournit l'aide aux entreprises dans leurs projets. Madame Micheline Martineau agit à titre de secrétaire administrative. Pour augmenter le volume d'affaires dans St-Lin et la région, le commissariat priorise ses efforts par sa participation active dans les associations à caractère économique, par sa présentation d'une image intéressante pour les investisseurs, par son aide à la réalisation des priorités municipales en harmonie avec le milieu.

Pour atteindre des résultats positifs, la CDEA garde un contact avec le conseil de St-Lin et les associations fortes ayant une vocation principalement agricole. Avec du temps et de la patience, chacun espère bâtir un processus de développement irréversible alors que les autres secteurs d'activités complètent un tableau où il fait bon vivre, travailler et s'amuser.

Aujourd'hui, neuf (9) autres municipalités appuient la population de St-Lin pour réaliser son futur souhaitable dans une idée issue du milieu même.



Paul Duval -  
Directeur Exécutif  
1983



Michel Gratton -  
Président 1985



Serger Boucher

---

## Municipalité de Saint-Lin

---



L'AMI DE LA JEUNESSE

## Club Optimiste St-Lin-Laurentides Inc.

DISTRICT OUEST DU QUEBEC  
C. P. 837, Ville des Laurentides  
JOR 1C0

C'est à Buffalo, aux États-Unis, que le mouvement «Optimiste» a ses origines vers le début du siècle. Actuellement, le siège social est situé à St-Louis, Missouri, États-Unis. Le mouvement devient international en 1919. Au Canada, le premier Club est fondé à Toronto le 21 décembre 1923 et présidé par Bill Skilling.

Bill Skilling, vétéran de la guerre 1914-1918, est licencié honorablement des forces armées en 1920, suite à un handicap médical. Il décide donc d'oeuvrer dans le bénévolat et, grâce à ses efforts, le mouvement optimiste s'enracine dans notre pays.

Aujourd'hui, à St-Lin et à Ville des Laurentides nous retrouvons une situation similaire. En effet, André Noury, vétéran de la guerre de Corée de 1950 à 1953, poursuit sa carrière militaire et, lui aussi, est licencié honorablement à cause d'un handicap médical et après 25 années de services, décide d'oeuvrer dans le bénévolat.

Le 14 octobre 1980, bien supporté par trente-cinq (35) membres, il accepte la présidence à titre de président fondateur et obtient la charte du Club Optimiste St-Lin-Laurentides Inc. Aujourd'hui, le Club peut compter sur un effectif de soixante-cinq (65) membres actifs.

Ce groupe d'hommes bénévoles, recrutés dans toutes les classes de la société, tourbillonnent dans les quatre (4) coins de St-Lin et Laurentides.

Tous les membres poursuivent le même but : l'aide à la jeunesse par le respect de nos lois et l'aide communautaire.

C'est pourquoi nous retrouverons le Club Optimiste comme parrain de l'Escadron de l'air 879 St-Lin des Laurentides, ce qui implique la création d'un comité civil et une aide financière et par conséquent la responsabilité de son bon fonctionnement.



Marcel Gariépy, Président, 1984-1985

Henri-Paul Venne, Président 1983-1984

De gauche à droite: Pietro Persechino, Président 1982-1983 et lieutenant gouverneur en 1984-1985; Richard Renaud, Président, 1981-1982; André Noury, Président 1980-1981.

Municipalité de Saint-Lin



Marcel Pichette, Président 1985-1986

Nous offrons également un support au Mini Théâtre de tantine Simard. Nous collaborons physiquement et financièrement aux mouvements tels que les Comités de loisirs, la Clinique de sang annuelle de la Croix-Rouge, les Scouts, les Comités d'école, le Mini-Théâtre de tantine, Semaine de sécurité à bicyclette, Semaine du respect de la loi, etc. etc.

La Club Optimiste est aussi le parrain d'un club Octogone, qui réunit des jeunes du niveau scolaire secondaire III, IV et V.

Afin d'aider le secteur plus défavorisé de notre population nous avons créé le fond Soeur Anne.

Enfin, nous devons mentionner que c'est grâce à la générosité de la population de St-Lin et Ville des Laurentides si notre mouvement peut recueillir assez de fonds pour nous permettre une telle gamme d'activités. Lave-o-thon, spaghett-opti, Opti-Courons, souper gastronomique past-président, cueillette de bouteilles et l'Opti-voyage sont nos principales sources de revenus.

Naturellement, tous les revenus sont retournés à la communauté locale sous forme de dons.

Tous les membres de notre Club se joignent à moi pour vous transmettre ces quelques informations et surtout pour remercier toute la population du support qu'elle nous accorde et nous voulons transmettre à la population de St-Lin en particulier nos meilleurs voeux pour leur 150ième Anniversaire et principalement à cette jeunesse qui pourra à son tour relater un jour les souvenirs d'aujourd'hui.

Optimistement vôtre,

André Noury, Président fondateur.



Résidents de St-Lin et Ville des Laurentides en visite à Radio-Canada.

---

**Municipalité de Saint-Lin**

---

## C.P.A. Tourbillons des Laurentides Inc.

Le club de patinage artistique a pris naissance en octobre 1979, et comptait 67 patineurs.

Cette année, le club en est à sa 6e année et compte 150 patineurs. Parmi eux, certains ont remporté plusieurs médailles.

Nous aurons le plaisir en février d'être les hôtes pour la compétition Inter-Club. Venant de toute la région, nos jeunes athlètes viendront nous démontrer leurs talents.

Le comité administratif actuel se compose comme suit:

Mme Rita Larose présidente, Mme Claudine Turbide vice-présidente, Mme Ginette Jubinville

secrétaire-trésorière, Mme Gisèle Pelletier présidente des tests, Mme Claudette Lavigne directrice des écussons ou P.C.P., M. Yves Lauzon directeur de revue sur glace, Mme Claire Martel directrice de la publicité, Mmes Sylvie Racette et Lise Martin directrices de l'auto-financement, Mlle Chantal Dormoy avancée 1, ainsi que plusieurs bénévoles.

Chaque année, nous terminons notre saison en offrant une revue sur glace au public, ainsi nous démontrons nos progrès collectifs et individuels.

Le comité tient à remercier patineurs, entraîneurs-amateurs, aides-entraîneurs, professionnels et bénévoles pour tous leurs efforts.



De gauche à droite: rangée du bas, Claudette Lavigne, Sylvie Racette, Claudine Turbide, Rita Larose; rangée du haut: Claire Martel, Ginette Jubinville, Gisèle Pelletier, Yves Lauzon.

---

## Municipalité de Saint-Lin

---

## La Croix-Rouge section St-Lin et Laurentides

Fondée en 1959, regroupe environ une trentaine de bénévoles qui concentrent leurs efforts pour offrir différents services afin de répondre aux besoins des personnes malades ou handicapées. M. Gilles Henri, 96, rivière Nord à St-Lin 439-5071, opère un centre de dépannage qui fournit gratuitement pour une période de trois mois, tous les accessoires nécessaires pour prendre soin d'un malade à la maison. Depuis 1984, il occupe également le poste de président de la collecte de sang. Ces services sont offerts grâce aux efforts des bénévoles et aux dons recueillis lors de la campagne de souscription. Mlle Simone Gariépy, présidente de la campagne de souscription, s'acquitte de cette tâche aidée de ses bénévoles, depuis vingt-deux ans. Ils visitent vos foyers chaque année et amassent vos précieux dons; grâce à toutes ces personnes, les nombreux programmes humanitaires de la Croix-Rouge peuvent continuer et même s'améliorer, les Bénévoles ont tous un dénominateur commun: ils sont fiers de donner leur temps et énergie à la Croix-Rouge pour la poursuite de son oeuvre humanitaire. Faites-vous aussi partie de la grande famille de la Croix-Rouge? Que ce soit du temps, de l'argent ou du sang... appuyez la Croix-Rouge. Et qui sont leurs camarades? En voici les noms: à St-Roch, M. Léon Mercier président de la section et responsable pour la campagne de souscription; à St-Esprit, Mme



Mlle Simone Gariépy



M. Gilles Henri

Nicole Beauregard secrétaire et responsable, Mlle Madeleine Latendresse responsable du secours aux sinistrés, à St-Calixte, Mme Mireille Dubreuil responsable campagne souscription, à Ste-Anne des Plaines, Mme Yollande Chartrand et Mme Juliette Gagnon responsables campagne souscription, à St-Lin, Mme Louise Corbeil trésorière; Mme Gertrude Joly vice-présidente ainsi que Mme Rolland Lapointe à la campagne de souscription. Fait à noter ces locations font partie de la section de St-Lin, Laurentides.



1<sup>ère</sup> rangée: Juliette Gagnon, Claire Bell, Léon Mercier, Nicole Beauregard; 2<sup>ème</sup> rangée: Mireille Dubreuil, Gertrude Joly, Marcel Gariépy, Yolande Chartrand, Rollande Lapointe et Louise

Corbeil.  
(Était absente Madeleine Latendresse).

**Municipalité de Saint-Lin**